This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1726
v.1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Janvier 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Janvier 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

LES MÉMOIRES ONT CO-
mencé au mois de Janvier 170
& se vendent 15 s. le mois en bla
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	1. v.

Printed In France.

EMOIRES
JR L'HISTOIRE
Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1726.

ARTICLE I.

AILLES GAGNÉES le Sérénissime Prince François éne de Savoye sur les Enne- de la Foi, & sur ceux de l'Em- ur & de l'Empire, en Hongrie, talie, en Allemagne, & aux s-Bas; dépeintes & gravées en le-douce par le sieur Jean Huch- urg, Peintre très-célébre à la ye, avec des Explications His- ques par Mr Jean Du Mont, seiller & Historiographe de Sa jesté Imperiale & Catholique.

A la Haye chez Pierre Husson 1720. *grand in folio, dont les pages ont 21. pouces de hauteur, & 12. de largeur; pages* 132.

Les exploits guerriers, sur lesquels roule cet Ouvrage, ont eû tant d'éclat, & sont si peu éloignez de nos tems, qu'il seroit inutile d'entrer sur cela dans un détail que peu de gens ont ignoré, & qu'on peut d'ailleurs trouver dans les Gazettes. C'est pourquoi dans le compte, que nous en allons rendre au Public, nous nous arrêterons moins au recit des batailles qui en font le corps, pour ainsi dire, qu'aux ornemens dont on a décoré ce monument dressé à la gloire du Prince Eugéne, & auquel on ne pourroit qu'applaudir, si parmi les victoires, incontestablement remportées par ce Grand Prince, on ne lui en attribuoit quelques unes qu'on est en droit de revendiquer pour la France.

Les Batailles gagnées qu'on lui attribuë, & qui composent l'Ouvrage, sont au nombre de dix.

La Bataille de Zenta, petit tué sur la Rive Occidentale de eysse au-dessous de Segedin. El- : donnée le 11. de Septembre

La Bataille de Chiari dans le n, donnée le 1. de Septembre

La Bataille de Luzara dans le oüan, donnée le 15. d'Août

La Bataille de Hoghstedt en re, donnée le 13. d'Août 1704.

La Bataille de Cassano dans le iois, *donnée* le 16. d'Août 1705.

La Bataille de Turin en Pié-, donnée le 7. de Septembre

La Bataille d'Oudenarde en es, donnée le 11. de Juillet

La Bataille de Malplaquet près ns, donnée le 11. de Septem- 09.

La Bataille de Peterwaradin ngrie, donnée le 5. d'Août

La Bataille de Belgrade en ie, donnée le 16. d'Août 1717.

Personne n'a rendu plus sincérement justice aux victoires de Mr le Prince Eugéne que les François, même dans les avantages qu'il a eus sur eux, durant le cours de la derniere guerre; & ils l'ont fait avec d'autant moins de repugnance, que ce Prince lui-même est né François. Mais encore faut-il que chacun conserve ce qui est à lui; & l'on ne comprend pas comment l'Auteur de l'Ouvrage présent a pû y mettre sur le compte de Mr le Prince Eugéne deux victoires, dont l'une appartient de plein droit au Roi d'Espagne Philippe V, & au feu Duc de Vendôme qui commandoit sous lui, & l'autre appartient au même Duc de Vendôme qui y commandoit en Chef. Ces deux Batailles sont celles de *Luzara* & de *Cassano*.

Ce qu'il y a d'heureux en ceci pour les François, c'est, que l'Auteur, par la bonne foi qu'il fait paroître dans le narré de ces deux Batailles, répare en quelque sorte l'injustice qu'il leur avoit faite dans le titre qui ne s'accorde gueres avec l'exposé du fait. Dans le titre ce sont les François qui

ont perdu la Bataille à Luzara & à Caſſano; mais dans l'expoſe que l'Hiſtorien fait de ces deux actions & de ce qui les a ſuivi, il ſe trouve que l'avantage a été du côté des François, du moins eſt-ce l'idée qui en reſte dans l'eſprit de tout Lecteur desintéreſſé aprés avoir lû le narré de l'Hiſtorien.

Pour commencer par la Bataille de *Luzara*, cet Hiſtorien, aprés en avoir raconté les divers événemens à ſa maniere, en parle enſuite dans des termes tout propres à la rendre au moins trés équivoque, & à la faire mettre au nombre de celles, où les deux parties ſe ſont retirées ſans avantage de part ni d'autre. *La fin de cette journée*, dit il, *fut, que la nuit ſépara les Combattans.* Ce fut donc *la nuit*, & non pas la victoire, qui mit fin au combat, & par conſéquent il n'y eut, de l'aveu même de l'Hiſtorien, aucun avantage de part ni d'autre. Il prétend, que les François perdirent preſque un mille de leur terrain, qu'ils furent obligez de retirer leur droite, & qu'ainſi le champ de Bataille reſta tout entier aux Impériaux;

de qui, ajoûte-t'il, *répandit parmi eux une idée de victoire*. Ce prétendu avantage se réduit donc, de l'aveu de l'Historien même, à *une idée de victoire*, qui, si l'on permet ce jeu de mots, approche bien d'une victoire en idée. *Quelles furent les suites de cette Bataille?* continuë l'Historien: *elles furent les mêmes*, dit-il, *que si on n'eût pas combattu*. Or on demande à tout Lecteur sensé, si une bataille, où la nuit seule sépare les Combattans, & après laquelle les deux parties se trouvent au même état entre elles, que si elles n'avoient pas combattu, peut être mise à compte, je ne dis pas comme victoire pour l'une des deux parties, mais même comme *idée de victoire*, pour user du terme modeste de l'Historien moins hardi dans le narré des faits, que dans les titres qu'il met à la tête.

Il résulte donc de sa narration, en lui passant même tous les faits qu'il avance, que la Bataille de Luzara est au moins équivoque, & qu'aucune des deux parties n'est en droit de s'en prévaloir.

Mais il y a plus en faveur des

François, & Mr Du Mont, Auteur de ce qu'il y a d'Historique dans cet Ouvrage, n'a pas fait attention en disant, *que les suites de la Bataille de Luzara avoient été les mêmes, que si on n'eût point combatu*; qu'il se contredisoit lui-même six lignes après, en rapportant, *que Luzara, que l'armée des deux Couronnes environnoit de tous côtez, se rendit à discrétion le* 17. c'est-à-dire, *le surlendemain de la Bataille, à quatre heures du matin.*

Mr Bayle, en parlant dans une de ses Lettres de certains combats, dont l'avantage est équivoque entre les parties, dit fort sensément, *que le jugement qu'on en porte sur les suites de ces journées, est le moins mechant moyen d'aprocher de la vérité.* Les François plus équitables en ces matieres que les autres Nations, ne disconviennent point que l'avantage n'ait été du côté de leurs Ennemis dans la Bataille de Malplaquet, quoique, de l'aveu même de Mr Du Mont, les Ennemis des François y eussent perdu plus de vingt mille hommes, & que la perte des Fran-

çois, que le même Historien fait monter, sans preuve, ainsi qu'il en convient lui-même, à presque autant, n'eût pas été à la moitié. Mais les Ennemis après la Bataille firent le siège de Mons, & le prirent presque à la vûë des François, qui n'oserent tenter de le secourir; cela décida de la Bataille en leur faveur, & les François n'en appellent pas.

Appliquons ceci à la Bataille de Luzara. Le Roi d'Espagne se rend le 15. d'Août à 8. heures du matin devant Luzara, & selon nôtre Historien, il somme le Commandant de la Place de se rendre; celui-ci ne répond à la sommation que par son canon & sa mousqueterie. La bataille se donne le même jour 15. d'Août, & le 17. à quatre heures du matin, comme l'avouë Mr Du Mont, Luzara se rend à discrétion; voilà ce qui décide du gain de la bataille. Rien ne prouve mieux qu'on a eu l'avantage dans une bataille, que quand après l'action on se trouve en état de suivre & d'exécuter les projets qu'on avoit formez & entamez avant l'action même. On peut en-

core ajoûter que comme jamais peut-être aucun Général n'a sçû mieux profiter du gain d'une bataille que M. le Prince Eugéne, l'inaction où il resta durant le reste de la campagne après la bataille de Luzara est une preuve sensible, que l'avantage n'avoit pas été de son côté.

Les choses sont en termes encore bien plus favorables pour les François dans ce que dit Mr Du Mont de la bataille de Cassano, car voici par où il la conclut. *Les François*, dit-il, *s'attribuerent l'honneur de la journée, fondez sans doute sur ce qu'on ne les avoit point chassez de leur poste, & que même on s'étoit retiré à quelque distance de là.* C'est effectivement sur ces titres que les François s'attribuerent l'honneur de cette journée, & l'on ne voit pas qu'il puisse y en avoir de plus clairs ni de plus légitimes. *Les François étoient dans un poste dont l'aggression étoit temeraire*, dit Mr Du Mont, *car il étoit pour ainsi dire insupérable*, ce sont les termes du même Historien. Mr le Prince Eugéne entreprend de les forcer dans ce poste en faisant passer à une partie de ses

troupes le Canal de *Riporta*, qui séparoit les deux armées. Après quatre heures d'un combat très-vif de part & d'autre, la poudre vient à manquer aux soldats de l'Armée Impériale, dit Mr Du Mont, *& il n'étoit pas facile de leur en porter de l'autre côté du Canal.* Sur cela Mr le Prince Eugéne fait cesser le combat, rappelle ses troupes, leur fait repasser le canal, laisse les François dans le même poste qu'ils occupoient avant le combat, & s'éloigne d'eux. Ce sont tous faits dont Mr Du Mont convient, & que je ne fais que transcrire de son narré. Il est donc incontestable que ce sont les François qui ont eû l'avantage. Ce n'étoit pas eux qui attaquoient, ils étoient précisément sur la défensive, & n'avoient pour but que de fermer le passage à l'Armée Impériale. Ils avoient choisi pour cela un poste, qui, comme le dit Mr Du Mont, *étoit insupérable.* Ils entreprennent de s'y maintenir, & ils s'y maintiennent; les Imperiaux entreprennent de les en chasser, & n'en pouvant venir à bout, ils sont contraints d'abandonner leur entreprise.

on demande à qui eſt l'avantage, & ſi les François ont tort de ſe l'attribuer.

L'affaire de *Caſſano* eſt à peu près de même nature que celle de *Chiari*, arrivée en 1701. avec cette difference que les François furent les Aſſaillans dans celle de Chiari, au lieu que les Imperiaux l'étoient dans celle de Caſſano. Les François avoient entrepris de forcer les Ennemis rétranchez dans Chiari, & après un combat de deux heures ſeulement, comme en convient Mr Du Mont, ils ſont obligez d'abandonner leur entrepriſe & de ſe rétirer : on dit ſur cela qu'ils ont été battus, & ils en conviennent de bonne foi. La chance tourne quatre ans après, on les attaque à Caſſano pour les chaſſer de ce poſte, & après quatre heures de combat les Aſſaillans ſont obligez de ſe retirer comme les François avoient fait à Chiari, l'avantage eſt donc du côté de ces derniers, comme il le fut du côté des Imperiaux à Chiari. Mr Du Mont peut tourner les choſes comme il voudra, mais il faut néceſſairement qu'il renonce ou à Chiari ou à Caſſa-

no. Si pour avoir entrepris de forcer une Armée dans un poste, sans en pouvoir venir à bout, on a droit de s'attribuer la victoire, nous avons été les battans à Chiari, & les battus à Cassano; mais si pour se dire victorieux, il faut chasser l'ennemi du poste, où il entreprend de se maintenir, nous avons été les battans à Cassano, & les battus à Chiari.

Mais *les suites de la Campagne*, dit Mr Du Mont, *éclaircirent bientôt l'ambiguité*, qu'il prétend, *qu'il y eut dans l'affaire de Cassano*. On va s'imaginer sur cela que l'Historien citera des Villes prises, ou des passages forcez; mais rien moins, le tout se reduit à ce que Mr le Duc de Vendôme s'étant rapproché de Mr le Prince Eugéne, se retrancha dans son camp, & n'osa attaquer ce Prince qui laissoit le sien ouvert, & que de plus il demanda des renforts & s'opposa à ce qu'on entreprit pour lors le siége de Turin. Mais Mr Du Mont ne songe pas que Mr de Vendôme n'étant chargé que de fermer les passages à Mr le Prince Eugéne, c'étoit à ce Prince à attaquer & non à Mr de Vendôme,

qui en demeurant bien retranché dans ſon camp faiſoit une belle campagne, dès qu'il empêchoit l'Ennemi d'avancer. Du reſte, il n'eſt pas étonnant que, dans l'étenduë de Païs que Mr de Vendôme avoit à garder, & en préſence d'un Général tel que le Prince Eugéne, il demandât un renfort de Troupes, & s'oppoſât au ſiége de Turin, qu'on ne pouvoit faire ſans le priver du ſecours qu'il demandoit & qu'il jugeoit néceſſaire. L'entrepriſe du ſiége de Turin étoit une choſe qui pouvoit ſe différer, au lieu que dans la conjoncture, le point important étoit de faire face à Mr le Prince Eugéne, & de l'empêcher d'avancer. La même raiſon qui avoit porté Mr le Prince Eugéne à attaquer Mr le Duc de Vendôme à Caſſano, tout bien rétranché qu'il étoit, devoit encore l'obliger à l'attaquer dans ſon camp, lorſque ce Général ſe rapprocha de lui; mais il y a apparence, que le mauvais ſuccès de la premiere tentative à Caſſano, empêcha Mr le Prince Eugéne d'en hazarder une ſeconde, durant le reſte de la campagne; & ſon inaction en cette conjoncture

est une nouvelle preuve
ge qu'avoient eû les Fran
no. Si Mr Du Mont sou
donne un précis plus exac
du détail de cette bataille
qu'après une attaque trè
sans fruit de la part des
ils se retirerent à sept mill
no, où on leur avoit tu
hommes, qui furent com
sence d'un Commissaire &
la riviere d'Adda par les
torieux à qui on donna d
chaque corps; qu'on fit f
huit cens prisonniers, & c
mée se trouva affoiblie de
le hommes.

La réputation éclatant
acquise Mr le Prince Eugé
de grands exploits, qui le
à juste titre, pour le plus
pitaine de l'Europe, le m
haut dégré d'élevation, c
toire ou deux de plus ou
ne sçauroient intéresser sa
tête est chargée de tant de
gitimes Lauriers, que les f
y voudroit joindre, ne
que la déparer; & il seroit

dire à l'Historien qui à fait un recit de ces Batailles, ce qu'Alexandre le Grand dit autrefois à un de ses Officiers qui en écrivant son Histoire lui avoit attribué de faux exploits; *n'en ai-je pas fait assez de véritables*, dit-il, en jettant avec indignation dans la riviere, sur laquelle il voguoit, l'Ouvrage qu'on lui avoit présenté, *sans qu'on m'en attribue de faux & d'imaginaires.*

Pour nous autres François, qui n'avons point trop brillé dans la derniere guerre, & que la fortune n'y a point favorisez d'un trop grand nombre de succès éclatans, on ne doit point trouver mauvais que nous tâchions à recueïllir quelques débris de notre ancienne gloire, en revendiquant le peu qui nous appartient. C'est uniquement ce que nous nous sommes proposez, & nous croyons l'avoir fait de maniere, qu'en redressant l'Historien, nous n'avons point oublié les égards ni les ménagemens infinis qui étoient dûs à un Heros aussi respectable en toute maniere & en tout Païs, que l'est Mr le Prince Eugéne.

Janvier 1726.

Mais venons aux ornemens dont on a enrichi & décoré le présent Ouvrage; outre le portrait du Prince Eugéne qu'on a mis à la tête, & qui avec ses accompagnemens remplit une page de la grandeur du volume; on a joint aux dix Batailles gagnées dix grandes estampes, dans chacune desquelles est réprésentée une de ces batailles. Ces Estampes occupent une feüille entiere, c'est-à-dire, qu'elles ont deux pieds de large sur 21. poûces de hauteur. On trouve de plus à la tête de chaque Rélation de ces Batailles une grande vignette qui occupe la moitié de la page. Ces vignettes sont peu chargées, & ne réprésentent que dans un lointain la disposition des Armées selon les lignes qu'elles forment, sans autre personnage que le Général à cheval avec quelques Officiers sur le devant. Ces vignettes paroissent plus délicatement touchées que les Estampes, qui ne laissent pas l'avoir leur beauté; & afin qu'il ne ianquât rien à tout ce qu'on peut ouhaiter dans cet Ouvrage, on y a int cinq grandes Cartes de Géograie de la grandeur des Estampes,

pour donner une notice exacte des Païs où se sont livrées ces Batailles.

La premiere de ces Cartes contient la Hongrie, sous ce Titre : *Nova & accurata Tabula sedis belli in regno Hungariæ, accedunt cætera regna, Sclavonia, Croatia, Bosnia & Servia, ut & Principum Septimontium, unà cum reliquis circumjacentibus regionibus.* Cette Carte est pour les Batailles de *Zenta*, de *Peterwaradin* & de *Belgrade.*

La seconde représente le Milanois, sous ce Titre : *Status Mediolanensis, divisus in ditiones Mediolanensem, Comum, Cremonam, Paviam, Novaram, Tortonam, Lumellinam & Laudam, cum Ducatibus Monteferrato, Parma, Mutina, Mantua & Mirandula, quibus accedit Respublica Genuensis, cum circumjacentibus Regionibus.* Cette Carte sert pour les Batailles de *Chiari*, de *Luzara*, de *Cassano*, & de *Turin.*

La troisiéme renferme lè Cercle dè Suabe, sous ce Titre : *Suevia Circulus atque Ducatus, unà cum insertis & adjacentibus Regionibus accuratissimè in earundem particulares Provincias di-*

viſum; il ſemble qu'il faudroit mettre *diviſus*. Cette Carte eſt pour la Bataille d'*Hoghſtedt*.

La quatriéme & la cinquiéme qu'on doit côler enſemble pour n'en faire qu'une, répréſente le Theatre de la Guerre dans les Païs-Bas ſous ces Titres :

Flandria Comitatus in ſuas Toparchias optimè diſtinctus cum vicinis & finitimis.

Brabantia Ducatus in ſuas Præfecturas eleganter diſtinctus unâ cum finitimis Regionibus & Toparchiis. Cette grande Carte, compoſée de deux, ſert pour les Batailles d'*Oudenarde* & de *Malplaquet*.

Quant à ce qui regarde l'impreſſion, il eſt difficile de voir rien de plus beau, ſoit pour le Papier, ſoit pour le caractere. Ceux qui ſouhaiteront avoir cet Ouvrage, le trouveront à Paris chez N. Rollin, ſur le Quai des Auguſtins.

ARTICLE II.

DE REDIVIVO SANGUINE D. Januarii Episcopi & Martyris, præcipui Patroni Civitatis & Regni Neapolitani Tripartitum opus. Auctore P. Jo. Dominico Putignano è Soc. Jesu. Pars prior de Sanguine ebulliente; Pars altera de sanguine præsagiente: c'est-à-dire, Dissertation sur le Miracle perpétuel du Sang de Saint Gennare, principal Patron de la Ville & du Royaume de Naples. *Neapoli* 1723. & 1725. *Typis Antonii Mutio hæredis Michaelis Aloysii. Deux vol. in* 4°, *pp.* 406.

LE Miracle dont il est traité dans cet Ouvrage, est un fait célebre, qui se renouvelle au moins trois fois chaque année dans la ville de Naples, à la vûë d'un grand peuple, & que les nouvelles publiques ne manquent pas communément de divulguer pat toute l'Europe. On garde séparément au Trésor de l'Eglise Cathédrale deux sortes de Reliques du Martyr Saint Gennare ou Janvier Archevêque de

Bénévent, qui souffrit sous l'Et
de Dioclétien & de Maximien,
Chef richement enchâssé; & une
tie de son sang renfermé dans c
phioles d'inégale grandeur, & 1
lées hermétiquement l'une & l'
tre. Ce sang est en masse, comme
étoit caillé & paîtri avec de la terr
& ne présente aux yeux qu'un co
entiérement dur, de couleur op
que; mais au moment qu'on l'appr
che du Chef, il devient liquide &
coulant; il prend une couleur viv
& animée; il s'échauffe; se résouc
en bulles, & boüillonne d'une maniére sensible, comme le sang qui sort de la veine d'un homme vivant. Tel est le simple exposé d'un événement, qui a pour témoins une grande partie de l'Italie, & tous ceux que leur curiosité ou leur dévotion attire à Naples dans les tems destinez au renouvellement de ce prodige. Les bons Catholiques y reconnoissent le Doigt de Dieu, & s'en prévalent hautement pour soutenir la perpétuité des Miracles dans l'Eglise Romaine. Les Protestans & les Esprits délicats du siécle, que ce genre d'argumens embar-

 rasse

rasse, & qui ne peuvent s'inscrire en faux contre le fait, s'épuisent en discussions Physiques, pour lui ôter ce qu'il a de merveilleux, en le rapportant à une cause purement naturelle.

Le Ministre Du Moulin y procédoit plus rondement. Selon lui, tout le Miracle consiste en une pincée de chaux & quelques goutes d'eau, qu'un fripon de Prêtre a l'adresse de jetter imperceptiblement dans les phioles; moyennant quoi, rien de plus facile, disoit-il, que d'y exciter cette chaleur & ce boüillonnement, qui ne peut imposer qu'à des ignorans ou à des imbéciles. Mais Du Moulin n'avoit pas vû les choses d'assez près; il prenoit trop de gens pour dupes; il ne se montroit pas même assez bon Physicien pour donner vogue à sa décision. On a creusé depuis beaucoup plus avant, & poussé beaucoup plus loin le rafinement des conjectures. C'est ce que le P. Putignani Jésuite Napolitain entreprend d'examiner. Une probité connuë, de longues études, une expérience & des recherches constantes d'environ quarante-cinq ou cinquante ans, le met-

tent en droit de pro
avec autorité, & av
ce qu'une conviction
ne sçauroit manquer
Il s'agit de deux po
changement qui arri
Saint Gennare est réell
leux : l'autre, si suppo
il est d'ordinaire accomp
que présage de bien ou
lequel des esprits solides
préventions populaires,
demment compter. Voilà
plit les deux volumes : *L*
ebulliente, & de sanguine p
L'Auteur qui est fort mé
distingue d'abord en géné
degrez de différence dans u
tion qui doit incontestable
ser pour miraculeuse. Il con
qu'elle est en elle-même : ce
trouve d'oppositions dans
priétez du corps naturel, qui
me le sujet & la matiere du *M*
ce qu'elle a de rapport avec
constances particulieres où ell
te ; quelle fin l'on peut croi
Dieu s'y propose, suivant les lo
l'œconomie de sa Providence. I

Janvier 1726.

Putignani vient ensuite à l'application; & il n'y a aucun de ces quatre articles, où le Miracle du saint Patron de Naples ne lui paroisse à toute épreuve. Ce sont à l'œil les qualitez du sang les plus spécifiques, une liqueur rouge & vermeille, qui fluë & refluë au gré de la main, qui *jaillit* en haut, & qui étincelle, mûë & agitée par une infinité de corpuscules ou d'esprits extrêmement vifs, qui y causent la chaleur & l'ébullition: ce sont, dis-je, ces qualitez qu'il est aisé d'appercevoir au travers des deux phioles rapprochées du Chef, & particuliérement de la plus grande. Pour la matiere d'où naît cet étonnant phénoméne, il ne s'en offre point d'autre à la vûë, qu'un ciment grossier, une lie séche & pétrifiée, qui remplit la moitié du vase. Les circonstances augmentent la superficie: car le passage d'une forme à une autre se fait en un moment, sans aucune distinction de tems & de saison, sans aucune autre préparation que les prieres & la dévotion du Peuple. A l'égard de la fin, rien de raisonnable n'autorise à penser que Dieu s'y jouë

de la crédulité des Napolitains, en permettant l'illusion. Ce prodige même opére souvent parmi eux des conversions si marquées, que l'illusion, s'il y en avoit quelqu'une, deviendroit manifestement alors un moyen efficace de sanctification, & un instrument autentique de la Grace.

Mais ce n'est point à l'intervention des intelligences que la plûpart des Contredisans ont recours, ni à rien qui surpasse les régles ordinaires de la Nature, pour rayer le fait en question du nombre des vrais Miracles; on parle de la force de l'air, des impressions de la chaleur, de la vertu magnétique, des secrets de la sympathie, comme d'autant de causes qui peuvent avoir la même part au changement du sang de saint Gennare, qu'elles ont à quantité d'autres changemens, qui ne sont aujourd'hui qu'un amusement & un jeu pour les personnes instruites.

Le P. Putignani suit par ordre ces objections: il fait voir que l'air, s'il avoit quelque force capable d'agir sur la masse renfermée dans la phiole, devroit heurter auparavant con-

tre la phiole même, avec un effet encore plus sensible, & mettre le verre en piéces, comme il arrive dans quelques experiences, plûtôt que de pénétrer un corps beaucoup moins fragile, jusqu'à le rendre souple, ondoyant & liquide. Où a-t-on vû que l'air, quelque qualité qu'on lui suppose, ait fait reprendre à un seul grumeau de sang sa premiere liquidité? Une de ses propriétez n'est-elle pas au contraire de le figer & le durcir de plus en plus?

Il ne faut pas attribuer plus de pouvoir à *la chaleur*, qu'il est au moins *ridicule* d'alléguer, lorsque l'on expose la sainte Relique durant le plus grand froid du mois de Decembre, ou lorsqu'à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, on la porte en Procession au travers de Naples, dans une saison fort temperée. La chaleur, quand elle est violente, ou quand on l'applique peu-à-peu & avec art, peut bien résoudre en liqueur certains corps, dont les parties sont liées & engagées les unes avec les autres: mais à examiner la petite masse qui se résoud en sang,

ce n'est, comme nous l'avons dit ; qu'un ciment, ou une lie séche, de la nature de la boüe durcie, sujette dès là par l'impression de la chaleur à être aisément dissipée, & réduite en poussiére.

Ceux qui parlent de vertu magnétique hazardent un grand mot ; & ne touchent pas les premiers principes de l'explication qu'ils prétendent donner. En admettant quelqu'une des hipothèses qui ont le plus de vogue touchant l'attraction & les autres propriétez de l'aiman, on se fait du moins un langage ; qui dévelope & détermine avec assez de plausibilité, les raisons de tel & tel phénoméne. Mais ce qu'on refuse d'appeller ici miracle, présente un objet tout différent. Qu'un Cartesien, pour expliquer l'impulsion qui attire un aimant vers l'autre, suppose, selon sa doctrine, deux tourbillons de matiére à petites vis, confondus en un ; qu'il montre que par leur effort, ce qu'il y avoit d'air entre les deux aimans est obligé de céder la place, & qu'ainsi ne faisant plus d'équilibre avec le poids de l'air qui agit par

derriere, il laisse aux deux aimans l[a]
facilité de s'approcher & de s'unir
il n'y a rien là qu'on ne conçoive,
sauf la verité de la supposition. S'en-
suit-il que la même matiere ait pa-
reillement ses mouvemens de circu-
lation autour des deux Reliques ?
qu'elle y trouve des pores aussi pro-
portionnez à sa grosseur & à sa figure,
que dans l'aimant ? Ce n'est pas assez.
S'ensuit-il qu'elle ait la vertu de cau-
ser un changement essentiel sur un
corps pétrifié ; de lui imprimer tou-
tes les qualitez d'un corps liquide ;
[d]'y exciter une chaleur & une ébul-
[l]ition subite ? Il y a encore bien loin
[d]es propriétez de l'Aimant, jusqu'à
[ce]lles qui sont particulieres au sang
[de] Saint Gennare.

La sympathie est une autre sorte
[de] défaite, où l'on s'attache avec
[d'a]utant plus de confiance, que l'on
[est] plus accoûtumé à s'y payer de ter-
[mes], & à y faire passer les soupçons
[pour u]ne, & ses incertitudes en preu-
[ves.] Tout néanmoins y revient à di-
[re q]u'il ne seroit pas impossible, que
[le C]hef renfermé dans la Châsse, il
[se r]épandît sur le Sang qui est dans

les phioles un écoulement de cor
cules, dont le contact y produisît
fermentation, en animât les parti
& leur fît réprendre leur premi
forme. On s'affermit dans cette co
jecture, sur ce que pendant l'Octa
du mois de May, l'une & l'autre R
lique est ordinairement couver
d'un voile, quelques heures après-m
di, qu'alors le Sang se durcit; marqu
évidente, dit-on, que la cause du pré
tendu miracle cesse, au moment que
le cours des corpuscules est interrompu; cause toute naturelle, par conséquent, qu'il n'a rien de plus admirable, que le Sang qu'on a vû quelquefois couler au bout de plusieurs jours de la playe d'un homme assassiné, le cadavre déja infect s'étant trouvé par hazard sous les yeux de son assassin.

Notre Auteur n'a pû s'empêcher de mêler ici à la solidité de ses raisons, quelques traits de raillerie contre ses adversaires: Philosophes assez pénétrans pour découvrir dans une tête décharnée & séparée de son tronc depuis quatorze cens ans, une pareille émanation de corpuscules ou d'esprits, imbibez de phlegme, & char-

gez de cette eſpéce de ſucs acides qui font la fermentation. L'obſtacle qui *en* arrête le cours, ſelon eux, n'eſt pas d'une invention moins riſible. Ils veulent qu'une ſimple étoffe, d'une tiſſûre fort déliée, coupe le paſſage à l'exhalaiſon, tandis qu'elle s'inſinuë librement au travers des lames d'or & d'argent dont la tête du S. Martyr eſt revêtuë, & qu'elle paſſe delà avec la même facilité, & le même ordre dans les pores du verre qui contient ſon Sang. L'exemple de l'homme mort, dont le ſang ſe ſouleve & ſemble porter témoignage contre celui qui l'a tué, eſt un vrai ſophiſme de fait. On en peut croire ſans aucun riſque ce que l'on voudra pour un mort de deux, trois, quatre ſemaines au plus; tant que le cadavre, corrompu même, conſervera encore quelques reſtes d'humeurs, cela s'explique. On ne ſçauroit aller plus loin, ni en rien conclurre pour la queſtion préſente. Ce ſont des principes d'opération, qui n'ont aucune rélation l'une à l'autre.

Quelques-uns prennent un autre tour. Comme le changement qui arrive au Sang de S. Gennarre, n'eſt pas

le seule prodige de cette nature qu'o
voie à Naples ; ils se retranchent s
la bonté du climat, & sur les propri
tés de son athmosphere. Ils trouve
dans les soulphres & les sels, qui
dominent, des forces capables d'a
mollir certaines substances extrême
ment poreuses, telles que les petit
masses, où se fait l'opération préten
duë surnaturelle : dans les vuides sen
sibles qu'on y aperçoit un lieu aus
commode pour la liberté de leu
mouvemens que les cavitez soutera
nes, où ils fondent & liquéfient le
metaux, & dans l'impression que le
particules du sang desséché & dur
en ressentent, autant de vertu qu'il e
nécessaire pour les ramener à l'état d
liquidité & d'effervescence, où elle
ont autrefois été. Il faut avoüer qu
l'incrédulité a de grandes ressources
ne fût-ce que la facilité avec laquell
elle vient à bout de plier & dompte
l'esprit humain, jusqu'à lui faire goû
ter des raisonnemens, qui passeroien
pour chimeres & imaginations pures
en toute autre circonstance, que cell
d'une dispute de Religion. Voilà bien
des pas à faire, & bien des supposi-

tions à admettre dans le ſyſteme que nous venons d'expoſer: Ces ſoulphres & ces ſels qui agiſſent à point nommé ſur un petit nombre de Reliques qu'il y a dans une Ville, ſans que jamais on ait vû aucune trace d'une ſemblable expérience, après tant de ſang répandu au même lieu, en mille & mille occaſions: cette agitation d'une matiere auſſi violente que celle-là, qu'on prétend être muë & froiſſée par les mêmes principes, qui cauſent les ravages & les embraſemens ſouterrains, ſans que la phiole, qui en ſoutient tout l'effort, en ſoit le plus légerement endommagée: enfin cette impreſſion & cette vertu qui n'eſt dans le ſein de la terre qu'une impreſſion déréglée, & une puiſſance deſtructive, & qui opere ici avec tant de regularité, & de bonheur; mais qui n'opere néanmoins qu'en certains tems, fort indépendans des diſpoſitions de l'athmoſphere, & où l'athmoſphere en a même de fort differentes. Il ne manque plus que de recourir aux qualitez occultes de l'ancienne Philoſophie; c'eſt-à-dire, qu'il ne manque plus que de déclarer qu'on

ne trouve point de raiſon naturelle d'expliquer le miracle ; mais, qu'il y en ait en effet quelqu'une, ou qu'il n'y en ait pas ; qu'on eſt toûjours déterminé à en ſuppoſer ; & c'eſt apparemment le plus grand nombre de ceux qui en cette matiere ſe piquent de rafinement & de force d'eſprit.

Le P. Putignani ſatisfait enſuite à ce qui reſte de difficulté ſur la condition communément réquiſe, de placer le Sang du Saint Martyr en regard avec ſon Chef ; il montre que c'eſt un ſigne purement inſtrumental, auquel il a plû à Dieu d'attacher l'effet de ſon operation toutepuiſſante ; & par une longue induction d'exemples recuëillis des ſaints Livres, il fait voir que la liaiſon des deux objets ne dénote pas davantage, entre l'un & l'autre, un rapport de ſympathie ; qu'il y en a eu autrefois entre la verge de Moïſe & la fontaine d'eau qu'il fit ſortir du rocher, entre le ſon des trompettes d'où dependoit la deſtinée de Jericho, & la chûte des murailles qui en ouvrit l'entrée aux Iſraëlites.

La vérité du miracle ainſi établie, il en déduit les conſéquences qui naiſ-

ſent d'elles-mêmes, pour l'affermiſſement & la gloire de la Religion Orthodoxe. Car s'il eſt inconteſtable que les miracles ſont le langage de la Divinité, on ne peut douter que Dieu ne parle là où les miracles éclattent; & qu'il ne parle hautement & conſtamment là ou l'œuvre miraculeuſe ne ſouffre ni affoibliſſement, ni interruption. Ce qu'il y en a eu dans les ſiécles paſſez, & ce qu'il y en a encore de nos jours qui ont quelque conformité avec celui de S. Gennarre, fournit à l'Auteur de nouveaux argumens pour achever de le rendre croyable. Il y joint le témoignage des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang, ou les plus reſpectables par leur mérite: pluſieurs Souverains Pontifes, un Pic de la Mirandole, un Loüis de Grenade, beaucoup d'autres dont l'autorité exigeoit de M. de Tillemont, & de M. Baillet, quelque choſe de plus affirmatif que ces deux petits mots: *On prétend, on dit.* Il ne craint pas même d'énerver la cauſe qu'il défend, par un endroit où ſa ſincerité pourroit devenir aux eſprits mal diſpoſez une occaſion de ſcandale. Car il con-

vient que les plus anciennes conn(
ſances qu'on ait à Naples de ce p
dige, ne vont pas au-deſſus du XI.
cle; mais il prie de conſidérer ce qu
toit Naples dans les ſiécles antérie
particuliérement ſous le Regne
Empereurs Iconoclaſtes, & pend
les excurſions des Sarraſins; comb
l'on y avoit interêt de tenir cachez
plus précieux monumens de la R
gion, & combien ce long état d'
ſcurité où étoient alors les Reliq
du Saint, a dû effacer le ſouvenir
merveilles paſſées. C'eſt néanmo
une tradition qui s'eſt fait jour au t
vers de tant d'épaiſſes tenébres,
le miracle a été rendu ſenſible pou
premiere fois ſous le Pontificat de
Severe Evêque de Naples, lorſqu'i
tranſporter en cette Ville le Corps
S. Gennarre, qui étoit auparavan
Pouzzoles. S. Severe vivoit au p
tard ſous Valentinien & Valens. I
puis le XI^e. ſiécle, on voit les An
liſtes en parler conſtamment, com
d'un événement avéré, ſous le R
des Princes Normans, & ſous ce
des Princes de la Maiſon d'Anjou,
de la Maiſon d'Arragon. Charles V

en fut témoin dans son expédition
Naples en 1495. « il en conçût un
surprise extrême, aussi bien que tous
les Seigneurs & tous les François de
sa suite », dit le *Miroir Historial de
France*, imprimé à Paris l'an 1516.

Quoique la seconde partie de l'Ouvrage *de Sanguine præsagiente*, ne porte pas des marques de conviction si frapantes; on conçoit cependant que l'expérience des Napolitains peut fonder là-dessus d'assez fortes preuves, mais qui leur sont particulieres, & qu'il est difficile de faire également goûter aux autres Nations. Ils prétendent donc, que le plus ou le moins de fluidité dans le Sang de leur Saint Patron, une couleur plus ou moins vermeille, des Bulles plus ou moins élevées, & quelques autres signes, qui depuis longtems font le sujet de leurs observations, sont pour eux autant de présages ou de prédictions de l'avenir. Un Sang qui boüillonne à l'instant même qu'on l'approche de la tête du Saint, leur est un garant sûr d'un état florissant; celui qui prévient l'attouchement par une liquéfaction prématurée, menace de quelque grand

désastre ou la Ville, ou le Royaume entier. S'il demeure en masse, malgré la proximité & l'aspect reciproque des deux Reliques, ce qui arrive quelquefois, ce ne sont pas toûjours les seuls Napolitains que le mal regarde, le présage s'étend aussi ou sur le Pere commun, ou sur le corps entier des fidéles. Si l'ébullition a quelque chose de violent, & que la liqueur prenne une couleur cendrée, l'événement prédit est moins alors une calamité véritablement à craindre, qu'un fleau de Dieu qu'on peut écarter par la pénitence : Si le cours du Sang est embarassé, & que les bulles aient peine à se dégager les unes d'avec les autres, on a reconnu qu'il s'agissoit d'un malheur réel ; mais borné dans ses effets, & de peu de durée. Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de ces pronostics, que la pieuse attention du Peuple de Naples, & les différentes combinaisons des gens réflexifs ont extrêmement multipliez. Les personnes curieuses d'Astronomie ne contemplent pas avec plus d'application le cours des Astres, que les Napolitains étudient, & suivent scrupu-

leuſement des yeux juſques aux moindres degrez des changemens qui arrivent au Sang de S. Gennare. Les exemples ſe préſentent en foule au P. Putignani ſur chaque article, & font foi d'une Tradition, non interrompuë pour la verification des préſages : mais cette ſorte d'étude a ſes régles, entre leſquelles nous en trouvons deux eſſentielles ; l'une de ne point regarder le ſigne & la choſe ſignifiée, comme liez irrévocablement ; l'autre, quelque préſage qu'on ait d'un événement funeſte en général, de n'y point attacher une eſpéce préciſe de calamité particuliere : précaution néceſſaire pour mettre un frein à la liberté des imaginations échauffées, & prévenir les déſordres qui en peuvent naître dans un grand Peuple. Ce n'eſt pas que la diſpoſition des tems, ou la ſituation des affaires ne puiſſe quelquefois autoriſer les conjectures avec aſſez de vraiſemblance. Témoin les avertiſſemens réïterez qu'il a plû à Dieu de donner par-là aux Napolitains pendant les longues & cruelles guerres de Charles-Quint, & de François I. Notre Auteur fait voir par

[redacted]

une discussion fort exacte, que le Sang de S. Gennare n'a point cessé de parler, & de parler d'une voix très-intelligible, sur tout depuis l'année 1527, qui fut celle du Sac de Rome par les Allemans, jusqu'en l'année 1529, où la mort de M. de Lautrec, & la ruïne de l'Armée Françoise, déja maîtresse d'une grande partie du Royaume de Naples, laisserent enfin cet État à la discrétion des Impériaux. Il parla encore bien expressément quatorze ans après, presque au même tems que Barberousse, qui porta la désolation sur les Côtes d'Italie, eut mis en Mer, & lorsqu'il couroit à peine quelques bruits vagues des desseins de la Flotte Ottomane. De nos jours même, c'est-à-dire, en 1702. année remarquable pour les Napolitains, par le furieux tremblement de terre, qui renversa plusieurs Villes de l'Abruze citérieure & ultérieure; le présage fut très sensible 4. mois auparavant, & les pertes que souffrirent ces deux Provinces ne le vérifierent malheureusement que trop. Tout ce Volume est rempli de semblables traits, appuyez des réflexions de l'Auteur, qui n'igno-

re pas par où l'on peut attaquer les conséquences qu'il en tire, & encore *moins* par où l'on doit les défendre.

Il ne faut pas omettre une particularité, à laquelle les Protestans donneront telle explication qu'il leur plaira ; c'est que la seule présence d'une personne de leur Communion suffit quelquefois pour empêcher totalement l'opération miraculeuse, ou pour l'arrêter dans son cours. Plusieurs d'entre eux l'ont éprouvé, & ont tourné la chose à leur avantage. C'est le Démon, selon eux, unique auteur du miracle, qui rend hommage à leur foy. Ainsi, comme ils le prétendent, a-t-on vû cet esprit de mensonge sans vertu & sans force en présence des Apôtres : ainsi S. Pierre & S. Paul ont-ils désarmé les Magiciens Simon & Elymas. Voilà toûjours le fait reconnu par quelques-uns de ces Messieurs, & reconnu pour surnaturel : c'est une grande avance. Le P. Putignani a répondu au reste dans son premier Tome. Celui-ci, outre le sujet même que l'Auteur y manie, a encore cela de curieux, que pour y disposer les Lecteurs, il traite d'abord avec quelque

étenduë de la matiere des préſages, conſidérée dans ſa généralité, tant par rapport au Paganiſme & à la Philoſophie naturelle, que par rapport à la vraie Religion, & à la pratique des Chrétiens : Pour les Païens, ils attachoient le préſage à tant de choſes, qu'on en pourroit conclurre, qu'ils ne l'attachoient raiſonnablement à aucune. Leur ſuperſtition & leur foibleſſe a été là-deſſus aux plus ridicules excès : & Auguſte, ce génie ſi ſupérieur dans le gouvernement, eſt méconnoiſſable, lorſqu'on lit de lui, qu'il ne falloit pour le conſterner, qu'un de ſes ſouliers mis de travers, & un peu de roſée tombée du Ciel, pour le déterminer dans ſes entrepriſes. Il n'a pas été beſoin en cette matiere qu'un peuple empruntât rien de l'autre. Les hommes ont tant de penchant à chercher des pronoſtics de l'avenir, que chez chaque Nation, leur curioſité ſeule leur a fait prendre pour un ſigne ſacré & aſſûré tout ce qu'ils ont imaginé, qui pouvoit l'être. On fait cependant honneur aux Caldéens, aux Egyptiens, & aux Etruriens d'en avoir donné les premieres leçons. Les pré-

ſages tirez de la connexion naturelle des cauſes & de leurs effets, ont de tout autres fondemens, & par-là une toute autre certitude; pourveu que l'on s'en tienne à ce que les ſciences uſuelles, comme l'Aſtronomie, la Phyſique, la Médecine nous apprennent, & à ce qui ne demande que de la ſagacité & de l'étude. Le P. Putignani ne touche rien des Sciences qu'on appelle ſecretes, auſſi fertiles en chimeres que les Auſpices & les autres Divinations du Paganiſme. On ne doit pas confondre parmi les Chrétiens ce qui n'a été qu'un abus toleré pendant certains ſiécles, comme le ſort des Lettres, où Dieu néanmoins a quelquefois paru ne pas rejetter la ſimplicité du fidéle; & ce qu'il a lui-même donné pour une revélation non faillible de ſes ſaints décrets. Des choſes purement fortuites en apparence, ont excité en ce genre l'attention de pluſieurs grands hommes; telle fut l'eſſain d'abeilles qui vint ſe repoſer ſur la bouche de S. Ambroiſe encore au berceau: & ce qui eſt plus ſingulier, telle fut l'indécence, où tomba l'Empereur Copronyme au moment de

son baptême, sur laquelle le Patriarche S. Germain n'apprehenda pas de courir les risques d'une prédiction clairement & distinctement énoncée. Comme les présages qui sont tirez des Reliques des Saints, vont plus directement au bût de l'Auteur, il a là-dessus des exemples choisis, verifiez la plûpart en différentes Eglises d'Italie, & qu'on lira toûjours avec édification. Le stile de cet Ouvrage est vif & animé, fécond en termes énergiques, plein d'images & de descriptions agréables, qui corrigent la sécheresse des recherches, & des discussions critiques, & leur donnent du relief.

Il faut que le P. Putignani ait ou ignoré, ou méprisé la découverte d'un voyageur Anglois, que bien des gens sur sa parole n'ont pas honte aujourd'hui d'opposer au miracle de S. Gennare. Il prétend que du sang de bouquetin versé sur du sang figé en ranimera & en échaufera les parties d'une maniere fort approchante de ce qu'on fait crier avec tant d'assurance au prodige. Nous ne parlerons point de l'expérience que nous n'avons point vûë, laquelle après tout seroit moins un

retour du ſang figé à ſon premier état, qu'*une* diſſolution de ſa maſſe, dont les particules briſées & atténuées par la chaleur d'un nouveau ſang ſe confonderoient avec les ſiennes. Il y auroit d'ailleurs à examiner, ſi ce ſang qu'on dit être figé & durci, n'a peut-être pas d'autre dureté que celle d'un ſang réduit en grumeaux, qui conſerve encore quelques reſtes d'eſprits, Car alors quelle comparaiſon en pourroit-on faire avec un ſang deſſeché depuis quatorze cens ans, ou que l'on apperçoit au moins avoir dû perdre tout ce qu'il avoit de ſpiritueux, & de capable d'aider à la fermentation ? Mais en quel tems précis veut-on que le fourbe qui eſt chargé de cette ſacrilége comédie, vienne à bout de l'exécuter ? Verſera-t-il le ſang de bouquetin ſur le ſang renfermé dans la phiole avant qu'on expoſe celui-ci à la vénération du peuple ? Si cela étoit, le moindre effet qu'il devroit alors y produire ſeroit de l'humecter & de lui imprimer quelque choſe de ſa couleur; or perſonne n'y découvre la plus légére trace d'humidité, ni de mélange. C'eſt, comme nous l'avons déja

observé, une espéce de ciment sec, une lie desséchée, que les Princes avoient autrefois la liberté de toucher, (on dit qu'elle fut accordée entr'autres à Charles VIII.) & que l'on voit aujourd'hui au travers d'un vase scellé *hermetiquement*. Dira-t-on que l'insinuation de la liqueur arrive dans le tems même que le peuple a les yeux attachez sur la Relique? Quelque dextérité qu'on suppose dans un homme expert aux tours d'adresse, il seroit ici éclairé par trop d'endroits : il n'y a point de main assez souple pour échapper aux regards fixes de tant de personnes, toutes communement très-attentives pour les raisons que nous avons rapportées en parlant des présages, & toutes interessées à ne point devenir complices de l'horrible profanation d'un scélerat. Ce seroit la Ville entiere de Naples, & particuliérement son Clergé & ses Magistrats, ce seroit tous les Ordres du Royaume qu'il faudroit accuser, ou d'un aveuglement stupide, ou d'une collusion impie, si depuis tant de siécles on y donnoit hautement pour miracle ce qui n'auroit que la fraud

& une fraude grossiere pour principe. Il y a eu des supercheries en ce genre jusques dans l'Eglise Romaine, elle ne le conteste pas. Mais ces exemples ont des bornes : l'enceinte d'un Monastere, une extrémité de Province, un tems d'ignorance, la superstition d'une populace, étoient des circonstances dont il étoit juste de se défier : la défiance a occasionné l'examen, l'examen a fait tomber la crédulité. De quelque côté que l'on considere le miracle de S. Gennare, la différence est totale, & l'espéce décisive.

ARTICLE III.

Suite de l'Histoire générale d'Espagne de Mariana, traduite en François avec des Notes, par le P. Charenton, &c.

CE qu'on pense dans une Province d'Espagne sur l'origine & le progrès des différentes Souverainetés qui composent cette Monarchie, ne s'accorde pas toûjours avec ce qu'on en pense dans un autre. Après les Rois d'Oviedo & de Leon, les plus consi-

dérables Souverains qui commencerent à s'élever contre la Domination des Maures, furent le Roi de Navarre & les Comtes d'Arragon, de Castille, & de Barcelonne. Pour la Navarre, Garcie Ximenez, son premier Prince, ne porta, selon quelques-uns, que le titre de Roi de Sobrarvé. Un petit Hermitage pratiqué dans la montagne d'Uruela, assez proche de la Ville d'Iaca, par un vertueux Solitaire nommé Jean, fut comme le berceau de ce nouveau Royaume. Les Chrétiens des environs y venoient en foule consulter l'homme de Dieu pendant sa vie; & parmi ceux qui assisterent à ses obséques, soit hazard, soit dessein formé, il se trouva six cens Gentilshommes. Animez par l'exemple des Asturiens, ils s'unirent pour la défense de la Nation: La montagne d'Uruela où demeuroit l'Hermite devint leur place d'armes, & la Chapelle dépositaire de son corps, a été changée depuis en une superbe Eglise; Sépulture ordinaire des Rois de Navarre. C'est ce qu'on appelle S. *Juan de la Penna*, en Sobrarvé. Mariana place le Regne de Garcie Ximenez à peu

près au même tems que celui de Pelage dans les Asturies, contre le sentiment d'Othenart, de M. de Marca, & de plusieurs autres qui le reculent de près d'un siécle. Mais la complaisance qu'il a en cela pour les Navarrois ne l'empêche pas de tomber rudement sur leurs Auteurs; Écrivains la plûpart peu scrupuleux en fait d'avantures extraordinaires. Ils les ont extrêmement multipliées en faveur de D. Fortun fils d'Iniguez, & petit-fils de Ximenez; sa Chronique efface les Amadis, & ce qu'il y a de plus frappant ou de plus heroïque dans les anciens Romanciers. Cette Famille n'alla pas plus loin que la quatriéme génération: La Couronne passa ensuite aux Comtes de Bigorre en Guyenne; Inigo Arista soumit Pampelune, Ximenez son fils fut l'effroi des Maures; mais on ne sçait s'il mourut victorieux ou battu à la journée d'Ayrar, qui termina au moins ses exploits. Ceux de D. Sanche Abarca, le second des enfans de Ximenez furent encore plus éclatans. Il laissa une nombreuse postérité, & assez heureuse aprés quelques années, pour réünir elle seu-

res. D. Garcie l'aîné, eut la Navarre & la Biscaye; D. Ferdinand la Castille avec le droit de Succession pour le Royaume de Leon, après la mort de Bermude III. son beau-frere; D. Gonzalez les Provinces de Sobrarvé & de Ribagorça; & D. Ramire qui n'étoit que fils naturel, l'Arragon. Des quatre Princes qui s'attribuerent chacun la qualité de Roi, Ferdinand, premier Roi de Castille, devint bien-tôt le plus craint & le plus respecté. Il eut besoin de toute sa valeur, au commencement de son Regne, pour assurer ce qu'il avoit de prétentions sur la Couronne de Leon. Bermude, loin de l'avoüer pour Successeur, songeoit à lui enlever la Castille même. Une bataille termina la querelle; Bermude y périt, & les Leontins consternez furent forcez de recevoir en conquérant celui que leur aversion pour une domination étrangere les avoit porté à depoüiller d'une Succession legitime. Ferdinand ne sortit pas avec moins de bonheur d'une nouvelle guerre du côté de la Navarre, où la mort du Roi D. Garcie le laissa maître d'un Païs fort étendu. Celle qu'il déclara aux

Maures de Séville eut une cause assez singuliere, puisqu'il ne la fit, dit expressément l'Historien, que pour les contraindre à lui donner le corps de Sainte Juste, que les Infidéles néanmoins ne purent jamais se résoudre à lui remettre malgré le Traité conclu avec leur Roi Bénabet. Ce fut sous Ferdinand I. que parut en Espagne le célébre D. Rodrigue Diaz de Vivar, surnommé le *Cid*, plus redevable encore de sa haute réputation au Théatre François qu'aux Annalistes & aux Poëtes de sa Nation.

L'Histoire moins délicate que la Poësie n'a point craint de répresenter la *Donna Ximena*, suppliant elle-même le Roi, ou de punir D. Rodrigue dans toute la rigueur des Loix, ou de le lui donner pour époux. Le Roi n'avoit guéres à balancer, & ce bizarre mariage, dont le seul projet a soulevé en France la foule des Spectateurs, fut presque en même tems proposé, agréé & celébré à la Cour de Castille avec l'applaudissement universel des Courtisans & des Peuples. Le Cid eut d'autres combats à soutenir que la querelle du Comte de

Gormas, & les autres actions si noblement dépeintes dans la Tragedie qui porte son nom. L'Empereur Henri II. s'étoit avisé de former des plaintes contre le Roi Ferdinand, sur deux articles ; l'un, parce qu'il s'étoit soustrait de la dépendance de l'Empire d'Allemagne ; l'autre, parce qu'il avoit eû la temérité de prendre la qualité d'Empereur. Le pis de cette démarche fut, que les griefs de Henri ayant été portez à un Concile, tenu à Tours, ils y furent appuyez par l'autorité de l'Assemblée & par celle du Pape, & que les foudres Ecclésiastiques, dont l'Espagne étoit ménacée, y pouvoient exciter de grands troubles. Le discours que Mariana met là-dessus à la bouche du Cid, n'est point au-dessous de cette force & de cette Majesté de sentimens, que lui prête ailleurs l'élévation de génie du grand Corneille. Mais c'étoit trop peu pour lui de les faire éclater en paroles. Il se chargea du soin d'aller défendre à la tête d'une Armée le bon droit & l'indépendance de son Prince; passa dans cette vûë les Pyrenées ; résolu de pénetrer jusqu'en

Allemagne, si l'Empereur ne l'eût pris avec moins de hauteur, & ne se fût désisté de sa prétenduë supériorité. Le P. Charenton trouve matiere à plus d'une objection dans ce qui est ici rapporté de la prétention de Henri, & de l'expédition du Cid. Il faut consulter ses Notes.

Ferdinand eut trois fils qui partagerent ses Etats ; Sanche Roi de Castille, Alphonse Roi de Leon, & Garcie Roi de Galice. Alphonse en demeura unique possesseur après six années de troubles & de calamitez, déplorables effets de l'ambition du Roi Sanche, qui en fut enfin la victime. Les bons offices qu'Alphonse avoit reçus d'Almeron, Roi de Tolede, & l'alliance qu'il avoit jurée avec lui, & avec Hissein son fils, les lui firent ménager pendant leur vie. Dégagé de sa reconnoissance & de ses sermens sous le Regne d'Hiaya Abdermil, il entreprit la réduction de Tolede, & en vint glorieusement à bout l'an 1088. ou 1089. Alphonse soutint quelque tems l'honneur, qu'une conquête si importante lui avoit acquis par toute l'Europe ; mais il com-

mit depuis une faute inexcusable, en attirant lui-même sur ses frontieres une inondation de Maures Africains, lorsqu'il étoit le plus en état de purger l'Espagne de ceux qui s'y étoient établis. Il avoit épousé Zaïde, Princesse Maurisque convertie à la Foi, fille de Benabet, Roi de Séville. La passion qu'il avoit pour elle l'aveugla, jusqu'à lui faire goûter le hardi projet de Benabet son Beaupere, qui aspiroit à regner seul sur les Maures d'Espagne, & le prioit de solliciter pour lui auprés des Almoravides en Afrique les secours nécessaires à l'exécution de son dessein. Il est vrai que Benabet favorisoit la Religion Chrétienne : les Infidéles au moins l'en soupçonnoient, & ce fut une des raisons qui facilita la revolution, presque à l'arrivée des Troupes Africaines. Haly qui les commandoit rompit avec Benabet, il le vainquit en bataille rangée, s'empara du son Royaume; & par la protection qu'il donna aux autres Rois Mahometans, Tributaires d'Alphonse, il les autorisa à secouer le joug. Le refus de tribut ne fut que le commencement

ment des désastres qui ménaçoient la Castille. Haly ne tarda pas à y porter *la* désolation ; mais quelque confiance que lui dûssent inspirer deux batailles gagnées sur les Chrétiens, il n'osa pas en risquer une troisiéme. Il s'élevoit contre lui un autre ennemi qui le contraignit de s'accommoder avec Alphonse. C'étoit Joseph Tephin, Roi des Almoravides, qui l'avoit envoyé en Espagne en qualité de Général, & ne voyoit plus en lui qu'un Rébelle érigé en Souverain. Comme les Maures abandonnerent *Haly* avec autant de legéreté qu'ils l'avoient suivi ; Joseph eut à peine débarqué dans l'Andalousie, qu'il vit devant lui les chemins ouverts pour s'avancer dans les Etats des Princes Chrétiens. L'allarme se répandit bien au-delà de l'Espagne. Une infinité de braves Etrangers vinrent offrir leurs services au Roi de Castille ; mais nul Païs, dit Mariana, n'en fournit un plus grand nombre que la France. Le Miramamolin en fut effrayé, & en homme peu délicat sur le point d'honneur, auquel il auroit fallu sacrifier ses vrais intérêts, il ne fit point

difficulté de quitter la partie, & de repasser en Afrique. Il ne paroît pas que l'Armée qu'on lui opposoit ait tiré de grands fruits de sa retraite. Il est seulement dit, qu'Alphonse voulant s'attacher les Seigneurs François, jetta les yeux sur trois des plus distinguez, pour leur donner trois de ses filles; qu'il maria entr'autres la Princesse Thérése à Henri de Lorraine ou de Besançon, & qu'il lui laissa pour dot tout ce que les Chrétiens avoient conquis sur les Maures dans l'ancienne Lusitanie, avec titre de Comté & obligation d'hommage. C'est l'origine du Royaume de Portugal selon Mariana & quelques autres Auteurs; trompez, dit le P. Charenton, en ce qu'ils n'ont pas distingué le Duché, du Comté de Bourgogne, car il passe aujourd'hui pour incontestable, que le Prince Henri étoit de la Maison Royale de France, petit-fils de Robert Duc de Bourgogne, fils lui-même du Roi Robert.

Alphonse VI. du nom étant mort après quarante-trois ans de Regne, l'Infante Uraque lui succéda. Elle avoit épousé un autre Alphonse, Roi

d'Arragon, à qui ses trois Prédécesseurs, Ramire, Sanche & Pedre avoient formé un très-bel Etat aux dépens des Maures & des Navarrois. Celui-ci surnommé le Batailleur, y joignit Sarragosse & la Celtiberie presque entiere. Il fit de grands efforts pour y joindre aussi la Castille; mais les Seigneurs Castillans lui opposerent Alphonse VII. ou VIII. fils d'Urraque & de Raimond de Bourgogne, qui après une jeunesse fort traversée, sçut bien à son tour se prévaloir des droits qu'il avoit sur l'Arragon & sur la Navarre, jusqu'à obliger les deux Rois Ramire II. & Garcie V. de se déclarer ses Feudataires. Sanche l'aîné des Princes ses Enfans, qui eut la Castille, vêcut peu, & Ferdinand le Cadet fit une nouvelle branche des Rois de Leon. Les Prémices d'un nouvel Ordre de Chevaliers, institué sous le Regne de Sanche, ne nous donnent pas une haute idée de l'esprit guerrier qu'il y avoit alors parmi les Grands. Sur le seul bruit que les Maures venoient assiéger Calatrava, les Templiers, à qui cette place étoit confiée, l'aban-

donnerent, & quelque instance q
le Roi pût faire, il ne trouva pas
Officier à sa Cour qui en osât pre
dre la défense. Ce furent deux M
nes de l'Ordre de Cîteaux, qui éta
venus à Tolède pour quelques aff
res, ranimerent la bravoure Esp
gnole. L'un & l'autre s'étoit sign
dans les Troupes, avant que de
noncer au monde : ainsi on reçut le
offres avec plus d'assûrance, & la
nommée les servit si heureusemen
que les Maures en demeurerent
projet du Siége, sans vouloir essay
leurs forces contre des gens que le
seule résolution fit bientôt passer po
invincibles. Le Roi par reconnoissa
ce les laissa maîtres de Calatrav
qu'ils changerent en une espece
grand Monastere pour ceux qui
étoient renfermez avec eux. Ils pou
vurent sur tout à la sûreté de la p
ce, par le soin qu'ils eurent de répa
dre dans les Bourgs voisins envir
vingt mille hommes, capables de
couvrir ; & telle fut l'institution
l'Ordre de Calatrava, confirmé d
puis par le Pape Alexandre III. C
toit bien de la hardiesse à Mariana

se plaindre aussi librement qu'il le fait, de l'abus qui s'étoit glissé dans l'administration des biens de cet Ordre. » Autrefois, dit-il, les Commande- » ries étoient la recompense des vieux » Chevaliers ..... maintenant les » Rois en disposent à leur gré en fa- » veur de leurs Courtisans, qui trou- » vent dans ces revenus de quoi four- » nir à leurs plaisirs & à leur luxe. Si de semblables traits font preuve de la sincerité d'un Historien, ils exposent beaucoup sa personne. Mariana l'a ressenti plus qu'un autre.

La mort précipitée du Roi Sanche laissa le Trône à un Enfant de quatre ans, & livra la Castille à la jalousie de deux puissantes Maisons, celle de Lara & celle de Castro. L'Arragon venoit de tomber dans celle des Comtes de Barcelonne par le mariage de Petronille, qui en étoit héritiere, avec le Comte de Raimond. Cette Princesse, étant sur le point d'accoucher, fit un Testament qui avoit une clause remarquable. Elle déclaroit, qu'elle laissoit sa Couronne au fruit qu'elle avoit dans son sein, en cas que ce fût un garçon, mais que si c'étoit

une fille, elle ſubſtituoit pour ſon hé
ritier univerſel & ſeul Succeſſeur l
Prince Raimond ſon Epoux. Elle eu
un fils qui porta le nom d'Alphonſe
nom qui devint alors ſi commun en
tre les différens Princes, qui regnoien
en Eſpagne, que cette conformit
cauſe quelque embarras dans la lec
ture. Il y en a peu au reſte qui l'ai
rendu plus célebre qu'Alphonſe, fil
de Henri de Bourgogne, le premie
Roi & le véritable Fondateur de l
Monarchie Portugaiſe. Il repouſſ
les Maures bien au-delà du Tage ; &
cet Etat n'a guéres aujourd'hui d'au-
tres frontieres que celles qu'il lui don-
na de ſon tems. Il avoit reçû le titre
de Roi par l'acclamation unanime
de ſes propres Troupes, l'an 1139
deux jours avant la bataille d'*Orichio*,
ou de *Caſtroverde*. La victoire qu'il y
remporta ſur cinq Rois Maures avec
une Armée fort inférieure à la leur,
eſt une action mémorable & une épo-
que des plus glorieuſes aux Portu-
gais, qu'on croit en avoir pris les
cinq Ecuſſons, qui compoſent en par-
tie les Armoiries de ce Royaume.
Alphonſe VIII, Roi de Caſtille, de-

venu majeur, pacifia le sien avec beaucoup de sagesse. Il fut heureux en enfans, car il en eut onze d'un seul mariage, entre lesquels furent l'Infante Blanche, mere de S. Loüis, & l'Infante Berengere, mere de S. Ferdinand. On ne conçoit pas d'où peut venir la variation de Mariana sur la question tant discutée au sujet de ces deux Princesses. Que ce soit inconstance ou méprise, il fournit des textes qui favorisent également les Partisans de l'une & de l'autre pour l'ordre de la naissance. Les endroits cependant où il s'explique en faveur de Blanche, sont plus positifs, quoi qu'ils ne soient pas en si grand nombre. Qui n'admirera les ressorts de la Providence dans les circonstances qui déterminerent le choix de cette Princesse, destinée pour Epouse au Prince Loüis, fils de Philippe Auguste ? Berengere étoit sur le point d'épouser Alphonse, Roi de Leon. Les Ambassadeurs de France, si l'on s'arrête à une des versions de Mariana, avoient la liberté de choisir entre Uraque la plus âgée, & Blanche la plus jeune des deux autres Infantes. Ur-

raque, dit-il, avoit même quelque chose de plus agréable; mais son nom choqua la délicatesse de leurs oreilles, ils le jugerent trop rude, & ce risible motif fut, à l'en croire, toute la raison de la préférence qu'ils donnerent à la Princesse Blanche.

Si l'on ne pousse pas l'hyperbole avec les anciens Castillans jusqu'à dire d'Alphonse VIII. qu'il étoit moins un homme mortel, qu'un Prince descendu du Ciel pour le salut de l'Espagne, & de la Religion; il faut reconnoître au moins dans le cours de son Regne des coups de Politique & de valeur qui sont fort au-dessus du commun des Souverains. En bute aux contradictions de tous ses voisins jaloux de sa puissance, il sçut les plier selon ses vûës, dissiper leurs ligues, se rendre l'ame de leurs Conseils. On vit à la fameuse journée de *Las Navas* le Roi de Navarre, Sanche VII, & le Roi d'Arragon Pedre II. combattre à ses côtez, & guidez par ses ordres remporter avec lui sur les Maures Amolhades une victoire, qui coûta, dit-on, aux Vaincus deux cens mille Combattans; quelques Auteurs

néanmoins la réduisent à cent mille. Car dans ces sortes de défaites des armées Sarrasines, il est singulier qu'une addition ou une soustraction de 50. ou cent mille hommes, restez sur le champ de bataille, ne passe d'ordinaire que pour une petite circonstance peu importante. Celle-ci eut des suites très avantageuses. Elle arriva le 16. Juillet 1212. Heureux le Roi d'Arragon, si tout couvert de sang des Mahometans, il n'eût pas quitté la route que lui traçoit la victoire, pour voler au secours des Hérétiques Albigeois, avec lesquels des raisons d'Etat lui firent prendre des liaisons si funestes. Ce fut un an après la journée de *Las Navas*, qu'il périt misérablement à celle de Moret, ne laissant qu'un fils nommé D. Jayme, que, tout ennemi qu'il étoit du Comte de Montfort, il avoit confié à ce grand Capitaine pour le former de sa main. Le Roi de Castille étant mort l'année suivante, les deux Royaumes se virent en proye aux factions des Grands, pendant le bas âge des deux nouveaux Rois D. Jayme & D. Henri. Berengere, sœur de D.

Henri, & femme d'Alphonſe de Leon, mais ſéparée d'avec lui à cauſe de la parenté, étoit alors en Caſtille, où elle eut la principale part au Gouvernement. Elle en devint abſolument la Maîtreſſe au bout de deux ans & quelques mois, qu'un accident inopiné enléva le Roi D. Henri. „ Blanche ſa ſœur aînée, depuis Rei„ ne de France, avoit droit de lui „ ſuccéder, *dit expreſſément Mariana*, „ ou au moins de partager ſes Etats „ avec la Reine Berengere, qui n'é„ toit que ſa Cadette. Mais le droit „ des Couronnes, *ajoûte-t'il*, ſe re„ gle-t'il par les Loix ? C'eſt l'affec„ tion des Peuples, l'adreſſe & le „ bonheur qui en décident „. Tout cela concourut en effet pour mettre celle de Caſtille ſur la tête de l'Infant Ferdinand, fils du Roi de Leon, auquel Berengere ſa mere le céda. Il fut tiré adroitement de la Cour de Leon, avant que le Roi Alphonſe ſon Pere & ſon Rival apprît rien de ce qui ſe paſſoit; & déclaré Roi à Najare ſans aucun appareil, ſous un grand orme, où le Peuple s'étoit rendu ; telle étoit encore la ſimplicité des Eſpagnols,

dit l'Hiſtoirien, le Roi de Leon ne pardonna jamais à ſon fils le choix que les Caſtillans avoient fait à ſon préjudice. Il appuya contre lui les Seigneurs de Lara & les autres Rebelles; il le vint attaquer à force ouverte; il le deshérita même à l'heure de la mort; mais les éminentes qualitez de Ferdinand eurent plus de pouvoir ſur les Leontins, que leur reſpect, & leur déférance pour le Prince défunt. Outre cela, la Reine Berengere & l'illuſtre Archevêque de Tolède D. Rodrigue Ximenes, contribuerent beaucoup par leur habileté & leur expérience à lui gagner les eſprits. Ainſi le Royaume de Leon fut réüni pour la ſeconde fois à celui de Caſtille; & cette union depuis lui eſt demeurée ſans interruption. Ferdinand ne connut point d'autres ennemis que les ennemis de Jéſus-Chriſt: il borna ſon ambition à les ſoumettre, & le Ciel, pour qui il combattoit, bien plus que pour lui même, benit conſtamment ſes deſſeins & ſes armes. Les importantes Places d'Ubéda, de Cordouë, de Baëça, de Jaën, de Seville, preſque toute l'Andaloufie &

une partie de la Murcie, ajoûtées aux Etats de ſes Peres, ſeroient ſeules des tîtres capables de l'immortaliſer dans l'Hiſtoire.

Mais à le regarder du côté des vertus militaires, il eut en Eſpagne même, entre les Princes Chrétiens, avec qui en partager le mérite. D. Jayme d'Arragon, Prince à-peu-près de même âge que Ferdinand, fut un Prince guerrier, qui conquit ſur les Maures les Royaumes de Majorque & de Valence, & de trente Batailles qu'il leur livra, n'en donna pas une dont il ne ſortît victorieux. Ce qui reléve la gloire de Ferdinand préférablement à la ſienne; c'eſt que dans l'un la Religion, la piété, la régularité des mœurs ſoutinrent la qualité de Conquérant; & que l'autre la démentit par une fougue de paſſion, & une foibleſſe pour les femmes qui le plongerent lui & ſes Sujets dans une infinité de diſgraces. On rapporte du dernier pour balancer ſes déſordres, qu'il fit bâtir juſqu'à deux mille Egliſes, en comptant aparemment les moſquées, qu'il fit changer en temples du vrai Dieu, & qu'il ſouhaita

de mourir dans un Monastere revêtu de l'habit de S. Bernard. Il avoit regné soixante & trois ans, vingt-huit de plus que le Roi Ferdinand. La Couronne de Navarre passa de leur tems dans la Maison des Comtes de Champagne, qui donna trois Souverains à ce Royaume, Thibaut I. le Poëte, Thibaut II. son fils, & Henri III. son Neveu. Elle y fut portée par l'Infante Blanche, fille de Sanche VII. & sœur de Sanche VIII. dit le *Fort*, autrement l'*Enfermé*, à cause de la solitude ou sa grosseur extraordinaire, & son peu de santé l'obligerent de se réduire sur la fin de ses jours; & le dernier Roi de la postérité de Sanche le Grand.

Le Portugal essuya sous les mêmes Regnes une révolution plus odieuse. Sanche II. surnommé *Capel*, y étoit moins Roi que le premier Sujet de la Reine Mencia, son Epouse, Princesse haute & impérieuse qui le gouvernoit, & abandonnoit le maniment des affaires à d'indignes Ministres, ses plus chers Confidens. Les Portugais, outrez de la mollesse du Prince, délibérerent entre eux de faire rom-

pre ſon mariage avec Mencia, & en vinrent même juſqu'à vouloir lui arracher le Sceptre des mains pour le tranſporter à Alphonſe ſon frere. Le Pape Innocent III., à qui ils s'adreſſerent, n'écouta ni l'une ni l'autre de ces propoſitions : il conſentit ſeulement qu'on déférât la Régence à l'Infant Alphonſe, qui eut dèſlors tout le réel de l'autorité Royale, avant que de monter lui-même ſur le Trône, qu'il occupa trente-deux ans, Denis ſon fils quarante-cinq, & Alphonſe IV. ſon petit-fils trente & un. Le miſérable D. Sanche ſe réfugia en Caſtille, autre théatre de l'indocilité des Grands & de l'inconſtance des Peuples, dont Alphonſe, fils & Succeſſeur du S. Roi Ferdinand ne tarda guéres à reſſentir les effets. C'eſt celui qu'on diſtingue des autres Rois de même nom, par la qualité de *Sage* & par celle d'*Aſtrologue*. Il mérita la premiere par l'étenduë de ſes connoiſſances, plûtôt que par l'application qu'il en fit à ſa conduite, & il ſe prévalut de la ſeconde beaucoup plus qu'il ne convenoit à la dignité de ſon rang. Les Eſpagnols & les

les Etrangers pensoient fort diver[s]ment de ce Prince. Ses Sujets, qu['il] chargeoit d'impôts, le haïssoient; ses Voisins qu'il ménageoit assez peu le redoutoient, mais les autres Nations de l'Europe le regardoient avec admiration & avec respect comme un génie du premier ordre; de sorte que sa haute réputation, joint aux liens du sang qui l'attachoient à la Maison de Souabe par Beatrix sa mere; engagea une partie des Princes Allemans à le nommer pour Empereur, après la mort de Guillaume de Hollande en 1256. ou 1257. pendant qu'une autre partie se déclaroit pour Richard Comte de Cornoüaille, frere de Henri Roi d'Angleterre.

Mariana rapporte les raisons qui appuyent & qui combattent la validité de son élection; il le fait sans flatter Alphonse, lequel sentit alors combien il en coûte à un Souverain qui mécontente les Peuples dans le demaine par la dureté du Gouvernement. Tout branloit dans la Castille, menaçoit d'une guerre intestine pour peu qu'il s'en éloignât. Ainsi plein de délais & d'incertitudes, ce

[...]er 1726. D

Génie ſublime ſe laiſſa ſupplanter par ſon Concurrent qui en ſçavoit beaucoup moins que lui en Aſtrologie & en même Politique; mais qui en ſçut encore aſſez pour lui enlever l'Empire. Richard étant mort, & les Allemans qui avoient oublié le Roi de Caſtille, ayant procédé à l'élection de Rodolphe, Alphonſe ſe hazarda de paſſer juſqu'en Provence, où le Pape Grégoire X. s'étoit rendu. Il y ſoutint ſon droit dans un diſcours fort éloquent, à quoi le Saint Pere répondit par beaucoup de careſſes, foible dédommagement de la dignité Impériale, dont il ſe voyoit dépoüillé, & dont bientôt il fut obligé de quitter toutes les marques avec le nom d'Empereur, qu'il avoit porté juſques là. Le chagrin qu'Alphonſe en conçut fut ſuivi d'un autre; Ferdinand ſon fils-aîné mourut, il laiſſoit deux enfans, connus depuis ſous le nom de Princes de la Cerda; mais D. Sanche leur Oncle, Cadet de Ferdinand, prétendit que la ſucceſſion du Royaume lui appartenoit, & comme on jugeoit par ſon caractere, qu'il étoit dangereux de le contredire, les Etats

Généraux assemblez à Segovie se déclarerent pour lui. Cette décision enhardit l'Infant à mépriser la vieillesse d'Alphonse qui ne consentoit qu'avec douleur à l'exhérédation de ses Petits-fils; la bonne intelligence s'altéra; les ombrages s'accrurent; on en vint aux armes; malheureusement pour le Pere, le parti opposé au sien se trouva le plus puissant; & dans les nouveaux Etats tenus à Valladolid, on eut l'audace de prononcer, qu'il étoit déchû de la Couronne & les Peuples dégagez du serment de fidélité. *On dit, qu'Alphonse* avoit prévû cette funeste chûte dans la conjonction des Astres. Il implora pour s'en relever les foudres de l'Eglise, & il est certain, que l'anathéme, dont le Pape frappa ses ennemis, lui valut le gain d'une bataille; mais sa mort délivra la Castille d'une plus longue guerre, car malgré son Testament, où il nommoit successivement pour héritiers les Princes de la Cerda, & à leur défaut Philippe le Hardi, Roi de France, D. Sanche fut reconnu Roi, & quiconque dans la suite osa remuer pour les la Cerda le fit si foi-

blement, que lui & sa postéri
meurerent dans une possession
ble de leur usurpation.

Ce seroit rebattre des chose
jourd'hui trop connües par l'Hi
de France, que de nous étendr
Pedre III. Roi d'Arragon, mari
vivant de D. Jayme son Pere
la Princesse Constance héritier
Mainfroy. De-là les cruels démêl
cette Maison avec les Maisons d
jou, & de-là encore les princi
semences de division & d'anti
entre les Espagnols & les Franç
qui ne se communiquerent néanm
aux Castillans que long-tems a
D. Pedre, dit Mériana, merit
surnom de Grand par ses rares q
tés & ses hauts exploits, & pour a
réüni si heureusement & si prom
ment le Royaume de Sicile à sa C
ronne. Il le faut pardonner à un
vain Espagnol; mais la conquête
Sicile fut si visiblement l'Ouvrag
la perfidie & de la violence: il re
peu à faire au Conquérant aprè
que l'argent de Paléologue, les C
ses de Prochyta, la cruauté des
liens; l'imprudence du Roi de Na

la précipitation du Prince de Salerne & l'habileté de l'Amiral Lauria avoient fait pour lui ; qu'on ne peut certainement acheter le titre de *Grand* à moins de frais. Il avoit cédé Majorque & Minorque à D. Jayme son frere qui se ligua avec la France, & qu'Alphonse III. Fils-aîné de Pedre depoüilla de ses états par une suite de la malheureuse expédition de Catalogne. Alphonse & les autres Princes de la Maison d'Arragon ayant étendu leur domination en Italie furent depuis d'un grand poids dans les mouvemens qui agiterent la Chrétienté. Les Couronnes d'en deçà & d'audelà la mer ne furent pas toûjours sur la même tête. D. Jayme & D. frederic freres d'Alphonse formerent deux branches, qui pendant plus d'un siécle partagerent entre elles l'Arragon & la Sicile. L'un & l'autre ont été depuis réünis dans la personne du Roi d'Arragon D. Martin en l'année 1409. ce qui a subsisté indivisiblement jusqu'à nos jours dans celles de ses Successeurs. Les Isles de Sardaigne & de Corse étoient pareillement au pouvoir des Arragonois, à qui les Genois

en ont long-tems disputé la possession.

Le Long regne de Denis en Portugal n'a rien de fort éclatant ; si ce n'est qu'on lui fasse un mérite de la passion qu'il avoit pour les édifices, laquelle devint en effet très avantageuse à son Royaume par quantité de Villes & de places frontieres qu'il fit ou bâtir ou réparer. Ce fut en sa considération & avant qu'il fût Roi, qu'Alphonse le Sage son Grand-pere exempta le Portugal de l'hommage qu'il devoit à la Castille. Peut-être la Navarre n'a-t-elle jamais été plus tranquille que sous Philippe le Bel & Loüis Hutin Rois de France, Héritiers de la Maison de Champagne. Mais la mortification de n'avoir point de Roi particulier y corrompoit dans l'esprit des peuples toutes les douceurs d'un Gouvernement modéré. Il n'y eut point de marques de joye que les Navarrois ne donnassent au Sacre de Philippe Comte d'Evreux & de Jeanne fille de Loüis Hutin, qui lui apportoit en dot cette couronne : les nouveaux Souverains reprirent bientôt la route de France « sous pré-

» texte, dit Mariana de secourir le
» Roi leur Parent contre les Anglois;
» mais dans le fond attirez par l'abon-
» dance, la magnificence & la poli-
» tesse de ce Royaume, que la pauvre-
» té de la Navarre, & la grossiereté
» des Navarrois leur faisoit encore
» mieux sentir ».

Deux Minorités qui s'étoient suivies d'assez près dans la Castille après la mort de Sanche y avoient réveillé l'animosité des Factieux; & les factions y laissoient à l'ordinaire le païs exposé aux incursions des Maures très attentifs à en profiter. On pouvoit beaucoup espérer du jéune Roi Ferdinand dit *l'Ajourné*, si cependant il est possible de compter sur la valeur & sur les projets d'un Prince esclave de sa bouche & de ses plaisirs. Il avoit manqué Algezire & pris Gibraltar. Mais tandis qu'il pressoit Alcaudette, une intempérance de table l'enleva à l'âge de vingt-quatre ans, & fit passer son Sceptre entre les mains d'un enfant âgé de treize mois. On le surnomma *l'Ajourné*, parceque les Seigneurs de Carayal condamnez au suplice par son ordre sur une accusation qu'ils

ſoutenoient calomnieuſe, l'avoient cité dans trente jours au Tribunal de Dieu. Il s'en mocqua ; mais le jour de ſa mort on en comptoit préciſément trente depuis l'exécution des deux Seigneurs. Rien n'eſt plus conſtant que ce fait, dit Mariana. Le ſurnom d'Alphonſe qui lui ſuccéda, fut le *vengeur* ou le *Juſticier* : qualité eſtimable, & ſoutenue de beaucoup d'autres vertus lorſqu'il regna par lui-même ; un ſeul vice les fletrit toutes ; ce fut ſon incontinence à laquelle il ne donna point de bornes. On a jugé diverſement de quelques traits de ſévérité, qui ont eü le plus d'éclat, & entre autres de la mort de D. Juan Seigneur de Biſcaye qu'il fit poignarder au milieu d'un grand feſtin, où il l'avoit invité. Les Crimes de D. Juan méritoient cette punition; mais l'hoſpitalité violée & une table enſanglantée parurent des circonſtances où il n'avoit pas aſſez ménagé l'honneur du Diadême. La Bataille del Salado que lui & Alphonſe Roi de Portugal gagnerent ſur Albohacen Roi de Maroc, auroit été déciſive pour abatre en Eſpagne la domination des Mau-

res si l'épuisement des finances & la peste n'eussent été des obstacles plus difficiles à vaincre que les troupes & les murailles des ennemis. Chargé de gloire & de depoüilles après la victoire, il perdit bien du tems à chercher des ressources pour remplir son épargne: son armée occupée au siége de Gibraltar, où les infideles étoient rentrez, souffrit ensuite beaucoup de la maladie contagieuse; enfin il périt lui-même devant la place, moins à plaindre de quitter la vie que de laisser le Trône à un fils du Caractere de Pierre *le Cruel*. Mariana, qui sent toute l'horreur attachée à ce nom, tâche au moins d'adoucir la premiere vûë du tableau en depeignant D. Pedre de Castille avec une taille haute, un port majestueux, le tein blanc, les traits réguliers; il ne manque pas non plus de le répréstenter brave, hardi, entreprenant, intrépide, prudent, infatigable; il joint à cela de longues moralitez sur la nécessité où sont les sujets de s'accommoder au tems, & de modérer par leur soumission & leur complaisance ce qu'il y a de sévere & de dur dans les mœurs du Prince. Mais

après bien des précautions, il est forcé d'avoüer qu'on ne vit peut-être jamais un si monstrueux mélange de vertus & de vices. Dans la question néanmoins qu'il se propose, lequel des deux fut le plus coupable des maux qui inonderent la Castille, ou le Roi ou sa Noblesse; sans décider, il panche beaucoup plus pour les Auteurs qui les ont principalement attribués à l'ambition des Grands.

Pour le malheur de l'Espagne, Pedre le *Magnifique* ou le *Cérémonieux*, qui regnoit en Arragon depuis quinze ans lorsque Pedre le *Cruel* monta sur le Trône de Castille en 1350., étoit à peu près de même genie; fier, inflexible, vindicatif, moins impetueux cependant, & moins excessif dans sa vengence: assez sensible même aux motifs de Religion pour entreprendre des fondations pieuses & faire des pelerinages à pied; nud en chemise, & la corde au col. Il est vrai que ces exercices de dévotion ne derangeoient rien au plan de sa politique; & que dans le tems qu'il satisfaisoit un jour à une pareille pratique; il méditoit l'injuste mort du sage & fidele Cabrera son

Gouverneur & ſon Miniſtre, à qui il ne pouvoit reprocher qu'un zéle & une liberté qui le lui avoient rendu odieux. L'exécution fut publique ; & il voulut que ſon propre fils, l'Infant D. Juan, qui lui ſuccéda, y fit l'office de Bourreau. L'invaſion des Etats de Rouſſillon & de Majorque eſt un autre crime qu'aucun prétexte honnête ne peut colorer.

Il eſt ſingulier qu'au même-tems un troiſiéme D. Pedre Roi de Portugal ait auſſi étéſurnommé le *Cruel*; & Charles d'Evreux Roi de Navarre, le *Mauvais*. Celui-ci plus ennemi de la France ſa patrie que les Anglois qui la deſoloient, n'étoit que trop bien caractériſé. Mais on réclame contre le ſurnom du Roi de Portugal. C'eſt, dit on, ſon amour pour la juſtice, & la rigueur avec laquelle il la faiſoit obſerver, qui ont été malignement tournez en reproche & en qualité injurieuſe. On lui attribue cette » maxime ; qu'un Roi qui laiſſoit paſ- » ſer un ſeul jour ſans faire du bien ne » méritoit pas le nom de Roi ». D. Pedre de Caſtille tenoit préciſément le contraire dans ſa conduite. Cha-

que jour de son regne est marqué par quelque coup sanguinaire ou quelque entreprise inique. Insupportable aux siens & aux Etrangers, poursuivi par les uns & abandonné des autres, il ne trouva de ressource que dans les sentimens de pitié & d'émulation qui intéresserent pour lui le Heros de son siécle, le fameux Prince de Galles. Nous ne nous arrêterons point au détail de la triple révolution, où le Général du Guesclin, seul digne de renverser l'ouvrage du Prince Anglois, eut tant de part; & dont la derniere laissa enfin la couronne à D. Henri, Comte de Trastamare, fils Naturel d'Alphonse XI. & de Leonore de Guzman, sa Maitresse. La reconnoissance & l'intérêt d'état acquirent en sa personne à la France un allié sûr & efficace Il eut de dangereux concurens, qu'il sçut écarter par son habileté & par sa bravoure, pendant que ses inclinations généreuses & ses manieres bien faisantes affermissoient de plus en plus sa domination dans l'intérieur du Royaume. Il mourut de la goutte, selon les meilleurs Auteurs, & selon d'autres em-

poisonné par une paire de brodequins, que le Roi de Grenade lui avoit envoyez. Ses Déscendans, outre le Trône de Castille, où ils se maintinrent de pere en fils; monterent encore sur celui de Navarre, celui d'Arragon, celui de Sicile, & celui de Naples. Son fils Jean I. fit de grands efforts pour y joindre celui de Portugal, qu'il prétendoit lui appartenir du Chef de sa femme; mais l'aversion des Portugais pour un Prince Castillan les fit tous échoüer; ils mirent à leur tête le Grand Maître d'Avis, Prince digne de les commander, & à qui il ne manquoit que d'être fils légitime du feu Roi Ferdinand. Le défaut de naissance n'empêcha pas même qu'ils ne le proclamassent bien tôt Roi. Jean I. Roi de Portugal, c'est le nom du Grand Maître d'Avis, eut entr'autres enfans, Edoüard, fils légitime, dont la postérité a regné constamment jusqu'au Roi Sebastien; & Alphonse, fils naturel, tige de la Maison de Bragance qui regne aujourd'hui. La bataille *d'Aljubarotta* fut le coup décisif en faveur du nouveau Souverain. On en faisoit encore une fête

particulier, & un jour de rejoüissan
pour le peuple, lorsque Maria
écrivoit. Un Prédicateur, dit-il
monte en chaire, où après avoir e
posé l'affront reçu par les Castillan
il rehausse en termes pompeux la v
leur & la gloire des Portugais. Les a
sistans pour lui applaudir s'abando
nent à des éclats de rire & à des tran
ports de joïe, aussi peu séans à la sai
teté du Lieu, que l'éloquence fanfa
ronne de l'Orateur, excusables c
pendant par le souvenir d'une victo
re à laquelle ils sont redevables c
leur liberté,

Durant le cours de cette guerre
le Gouvernement changea bien de fa
ce en Navarre & en Arragon. A
Roi Charles le *Mauvais* si générale
ment hay & détesté succéda en Na
varre Charles le *Noble* ou le Géné
reux, également aimé de ses sujets &
respecté de ses voisins : & à D. Pèdr
Roi d'Arragon, Prince Guerrier &
entreprenant, mais passionné pou
l'Astrologie & pour la Chymie, suc
céda un Prince doux & paisible, le
quel tourna au contraire toute son in
clination du côté des Poëtes, des fa

ceurs & des Musiciens, qui donn
rent à sa Cour le Branle aux grande
affaires, & y devinrent les dispensa
teurs des Graces. C'étoit Jean. I. de
même nom que les Rois de Castille &
Portugal. Les François alors se signa-
loient par la délicatesse de leurs talens
dans les productions d'esprit; & la
langue Limosine étoit la langue favo-
rite pour les ouvrages de Poësie & de
Musique. Il n'en falloit pas davanta-
ge au Roi d'Arragon pour lui faire re-
chercher l'amitié du Roi de France:
Il lui envoya une Ambassade solem-
nelle, dont le but étoit uniquement
'en obtenir quelques Beaux esprits
imosins, & de les attirer en Arragon.
lais l'austérité des Arragonnois ne
uvoit long-tems s'accommoder
cette vie molle, qui n'offroit par
t que festins, que concerts, que
, & que spectacles. Ils éclaterent
plaintes; le Roi y eut égard; &
int sagement par quelques arti-
de réforme le danger d'une guer-
ivile. Son regne n'eut d'ailleurs
de mémorable, que la seconde
iête de la Sicile, soulevée contre
D. Martin son Neveu, fils de

D. Martin, Duc de Momblanc fi frere & son successeur, en qui fir la famille des Comtes de Barcelonn Les peuples à cette mort ne furer pas peu embarassez à se choisir u maître. Pour discuter le droit des Prétendans, & en décider souverainement, Ils convinrent de nommer neuf juges, trois pour la Province d'Arragon, trois pour celle de Catalogne, & trois pour celle de Valence, à condition que de ces neuf voix le Prince élû en auroit au moins six, & dans ce nombre une de chaque Province. L'Illustre Dominiquain S. Vincent Ferrier, & son frere Boniface Ferrier, Chartreux furent des Députez. Ils s'assemblerent au Château de Caspé, au confluent de l'Ébre & de la Guadalope: Saint Vincent ayant reçu la commission de publier la Sentence, on crut que le Saint Esprit même la portoit par sa bouche, lorsqu'on l'entendit prononcer le nom de l'Infant Ferdinand second fils du Roi de Castille Jean I. & Neveu par sa mere du dernier Roi d'Arragon. Le refus que ce Prince avoit fait de la Couronne de Castille après la mort

de Henri III. son frere qui laissoit un fils mineur, avoit été d'un grand éclat dans le monde : il en soutenoit alors tout le poids en qualité de Régent avec une sagesse, un désintéressement & un bonheur, qui donnoit de grandes espérances aux Arragonnois. On dit pourtant qu'à leur égard il ne poussa par la générosité ou l'indifférence, jusqu'à s'abandonner entiérement à leur équité, & que plusieurs des neuf juges ne furent pas aussi insensibles à ses largesses, que Saint Vincent Ferrier le pouvoit être. Le Pape Benoît XII. *assista* à *son* élection ; & quand il le vit se déclarer contre lui, il lui reprocha qu'il l'avoit fait Roi. Ferdinand ne regna qu'un peu plus de trois ans ; mais Alphonse son fils-aîné en regna près de quarante ; Prince d'un mérite véritablement supérieur à tous ceux qui l'ont précedé, & qu'il fut triste aux Ducs d'Anjou d'avoir pour Compétiteur dans leurs États d'Italie. Il conquit, perdit, & reconquit le Royaume de Naples ; battu par les Genois & prisonnier du Duc de Milan ; il fit trembler ses vainqueurs & les rendit ses alliez, à des

conditions qu'une victoire complete lui auroit à peine procurées ; il s'acquit des prétentions ſur le Milanez qui ont coûté depuis bien du ſang, mais qui ont fait enfin de ce bel Etat l'apanage de ſa poſtérité. Alphonſe en un mot fut la gloire de la Nation Eſpagnole : cheri ſur tout des Gens de lettres à cauſe de l'affection particuliere qu'il eût toûjours pour les ſciences & pour les Sçavans. On rapporte de lui une infinité de mots ingénieux, de reparties vives, de reflections ſenſées & delicates, qui intéreſſent encore à ſa perſonne, & qui contribueront plus qu'aucune autre choſe à éterniſer ſa mémoire. Celle de ſon frere D. Juan, ſucceſſeur de Charles le Noble au Royaume de Navarre, dont il avoit épouſé l'Héritiere, & le ſien au Royaume d'Arragon, eſt fondée ſur des tîtres plus équivoques. Ce fut un Prince extrémement intriguant, d'une vivacité d'eſprit qui l'expoſa à quantité d'avantures bizares, d'un genie penétrant, ſolide, étendu, d'une complexion robuſte & vigoureuſe, qui lui fit ſupporter les travaux de la guerre & les fatigues de la chaſſe juſ-

qu'à l'âge de quatre-vingt & un an & au-delà.

Il s'en falloit bien que la Castille trouvât les mêmes avantages dans le caractere & le Gouvernement de ses Rois. Ce ne fut, il est vrai, que la santé qui manqua au Roi Henri III. surnommé pour cela le *Valetudinaire*. Il étoit capable d'un grand dessein & avoit de grandes qualités pour le soutenir, mais ses indispositions continuelles enhardissoient les Mécontens; & les peuples, loin de seconder ses généreuses résolutions, se plaignoient qu'il vouloit les ruiner, sous prétexte d'exterminer les Maures. La nécessité où il fut un jour d'engager son manteau pour fournir à la dépense de sa table, & la vengeance qu'il tira des Grands qui l'avoient réduit à cette extrémité, sont des traits celébres. Jean II. l'aîné de ses enfans, à moins illustré son regne par lui-même, que par le crédit énorme où il éleva D. Alvare de Lune, un des plus fameux & des plus déplorables exemples de la faveur des Princes. Le favori finit sa carriere sur un échafaut; & la vie du Roi ne fut qu'un malheureux enchaî-

nement de divisions & de révolte:
Pour ce qui est de Henri IV. son fils
nôtre Historien le livre sans ménage
ment au mépris de la Postérité, mai
en détestant les excès horibles où se
Sujets se porterent contre lui Ils
mirent le comble par une dépositio
publique, aussi comique dans les ri
dicules cérémonies qui l'accompa
gnerent, que criminelle & exécrabl
en elle même, flétrissante & ignomi
nieuse à la Nation. Il n'a guéres ét
permis en Espagne depuis le regn
d'Isabelle sœur de Henri, de révo
quer en doute l'impuissance de c
Prince, & d'y regarder la Princess
Jeanne, sa prétenduë fille autremen
que comme le fruit du honteux com
merce de la Reine sa femme avec l
Seigneur Bertrand de la Cuéva. En
vain le Roi reconnut-il en mourar
la Princesse Jeanne pour son Hériti
re, les partisans d'Isabelle passerer
outre;& son mariage avec Ferdinanc
Infant d'Arragon, qui vola à son se
cours, fraya les voyes à l'union d
tant de belles couronnes, qu'ils eu
rent le chagrin l'un & l'autre de voi
passer à une nouvelle Famille. Fe

dinand étoit fils de D. Juan, auquel il succéda pour les États d'Arragon, & Eleonore sa sœur du premier lit pour ceux de Navarre. La Navarre retomba par là sous la domination des Princes François, Eleonore l'ayant laissée à François Phébus de foix, son petit-fils; & celui-ci à Catherine sa sœur qui épousa Jean d'Albret. Les malheurs du Prince de Viane frere aîné de Ferdinand, la reduction entiere des Maures Grenadins, les expéditions des Portugais aux Indes Orientales, celles des Castillans dans le nouveau monde, les Guerres d'Italie, & celles d'Afrique & généralement toutes les particularités du regne de Ferdinand & d'Isabelle, qni remplissent seules les huit derniers Livres de Mariana, semblent demander un troisiéme Extrait; mais nous croyons ces choses trop présentes aux personnes qui ont quelque teinture de l'Histoire, pour en donner une idée aussi superficielle que nous serions obligez de le faire.

Le P. Charenton ajoute à l'Histoire d'Espagne le supplément composé en forme de fastes, d'une maniere

cependant qui lie les faits & avec quel que étenduë ſur chaque Article, au moins depuis 1515. juſqu'en 1621. Car la ſuite du ſupplément juſqu'en 1660. eſt plus ſuccincte. Les Libraires avertiſſent le Public, que la raiſon qui a engagé le P. Charenton à ſe reſſerrer ſi fort dans cette derniere partie de ſon ouvrage; c'eſt que le P. Brumoy Jeſuite travaille à continuer l'Hiſtoire d'Eſpagne juſqu'au regne préſent, deſorte qu'il anticipe même ſur Mariana en remontant à la réunion de la Caſtille & de l'Arragon. Ils projettent d'en donner cinq autres volumes pareils à ceux-ci; ce qui fera un corps d'Hiſtoire complet en dix volumes. L'emploi de Profeſſeur en Mathematiques au college de Loüis le Grand, qu'exerce aujourd'hui le P. Brumoy, pourra reculer l'édition; mais l'Hiſtoire même, qu'on promet en ſera bien dedommagée par le nouveau dégré de juſteſſe & d'exactitude qu'elle acquérera entre les mains d'un Hiſtorien Géometre.

Pour l'Ouvrage du P. Charenton, nous lui devons encore la juſtice de déclarer, que l'approbation publique

ſoûtient parfaitement ce que nous avons crû pouvoir préjuger à ſon avantage dans le premier extrait. Nous en parlions alors ſelon nôtre goût : nous ſommes munis aujourd'hui de témoignages formels ; & même du plus déciſif de tous, qui eſt le cours du livre, & l'application conſtante de pluſieurs bons juges, que la ſimple curioſité avoit d'abord engagez à en entreprendre la Lecture.

ARTICLE IV.

SECONDE PARTIE DE l'Hiſtoire du Concile de Piſe.

CEtte Seconde Partie, qu'on donne pour une ſuite de l'Hiſtoire du Concile de Piſe, eſt proprement l'Hiſtoire de tout ce qui s'eſt paſſé dans le Monde Chrétien depuis la mort d'*Alexandre V.* créé Pape dans le Concile de Piſe, & décédé le 3ᵉ de Mai 1410. juſqu'à la tenuë du Concile de Conſtance, au commencement de 1414. Mais pour ne point faire cet Extrait trop long, nous choiſirons dans la multitude des faits de toute nature

que rappelle l'Historien, ceux qui ont un rapport plus directe à l'extirpation du Schisme, qui faisoit alors la principale affaire de l'Eglise.

Aussi-tôt après les obseques d'Alexandre V, les Cardinaux qui se trouvoient à Bologne au nombre de seize ou de dix-sept, entrerent au Conclave; & au bout de trois jours, ils lui donnerent pour Successeur *Balthazar Cossa*, ou *De la Cuisse* Napolitain, Cardinal de Saint Eustache & Légar de Pologne, qui fut élû le 17 de Mai, & prit le nom de Jean XXIII.

Il étoit si puissant à Bologne, où il dominoit en Souverain, qu'il y a toute l'apparence possible à ce que disent les Historiens Contemporains les mieux instruits, que l'élection quoique presque unanime, fut violentée & forcée. A juger du caractere & des mœurs de ce Pape par le portrait qu'en fait notre Historien sur la foi des mêmes Auteurs & de ceux mêmes qui paroissent le plus favorables, il paroît que *Balthazar Cossa*, bien loin d'être propre à remplir la Chaire Saint Pierre, avoit une en-

tiere indiſpoſition à l'état Ecclésiaſtique.

Après que le Pape eut notifié à l'Ordinaire ſon élection dans tout le Monde Chrétien, & qu'il eut renouvellé la condamnation portée par ſon Prédéceſſeur & par le Concile de Piſe contre ſes deux Concurrens *Benoît & Grégoire*, en donnant ſix mois à leurs Adhérans pour ſe réünir à l'Egliſe, la premiere affaire à laquelle il s'employa, ce fut à calmer le trouble que la Bulle de ſon Prédéceſſeur en faveur des quatre Ordres Mendians: Dominicains, Franciſcains, Auguſtins & Carmes, avoit cauſé en divers lieux: & principalement dans l'Univerſité de Paris. Cette Bulle d'Alexandre V. y avoit été rejettée, comme attribuant aux Religieux Mendians, pour la Prédication de la parole de Dieu, & pour l'adminiſtration des Sacremens, un pouvoir & des droits trop étendus. Jean XXIII crut rémédier à tout, en remettant les choſes au même état qu'elles étoient avant la Bulle de ſon Prédéceſſeur, qu'il vouloit qu'on regardât comme n'ayant point éxiſté; mais cette Bul-

le n'ayant pas paru suffisante à l'Université de Paris, elle n'en fut pas mieux reçûë que celle d'Alexandre V.

L'Empereur Robert qui avoit toûjours été contraire au Concile de Pise, & qui continuoit à favoriser *Grégoire*, étant mort dans ces conjonctures, Jean XXIII. s'employa utilement auprès des Electeurs de l'Empire pour les porter à élire *Sigismond de Luxembourg* Electeur de Brandebourg & Roi de Hongrie, qui, après avoir tenu en differens tems pour les deux Concurrens, s'étoit déclaré pour le Concile de Pise, & avoit adhéré à *Alexandre* V.

Cependant, le nouveau Pape, qui croyoit avoir besoin, pour soûtenir sa dignité, des mêmes secours que ses Prédécesseurs avoient tirez de France durant le Schisme, envoya en France l'Archevêque de Pise, & l'Evêque de Senlis en qualité de Légats. Ils eurent ordre de s'adresser d'abord à l'Université de Paris, dont il craignoit les oppositions, & de ne rien épargner pour la gagner. Les demandes que les Légats firent en son nom, furent la levée des Décimes des Béné-

fices, les procurations & les dépoüilles des Prélats morts, comme dévoluës de tout droit à la Chambre Ecclésiastique. Mais l'Université, après plusieurs Assemblées où elle fut toûjours contraire aux prétentions de *Jean XXIII.* conclut enfin le 28e Janvier 1411. qu'on n'accorderoit aucun subside au Pape, que ce ne fût de l'avis & du consentement de toute l'Eglise Gallicane. Cependant le Parlement, à la sollicitation des Légats & des Seigneurs de la Cour, qui étoient bien aises qu'on fît plaisir au Pape, lui accorda un subside, mais sous le nom de *Secours Caritatif*, afin que cela ne pût tirer à conséquence. Mais selon le rapport du Moine de Saint Denis, le Pape ne laissa pas sous ce nom, de se rétablir dans ses prétentions. Il arriva à cette occasion un incident que l'Historien n'a pas cru devoir négliger; c'est que les Bédeaux de l'Université, envoyez par le Recteur pour porter des Billets de Convocation aux Particuliers qui en étoient Membres, au lieu de les porter à chacun des Conseillers qui étoient de ce nombre, les porta au

Parlement même, qui s'en formalisa, avec raison, & dit; *que ce n'étoit point la maniere de venir céans signifier les Assemblées, attendu que l'état de la Cour n'étoit sujette, ne jugée que du Roi, mais s'il y avoit aucuns singuliers qui eussent fait serment à ladite Université, devoient être & à part requis d'aller en ladite Assemblée, & non pas en la Cour par ladite maniere; & fut enjoint audit Messager qu'il dît audit Recteur que plus ne fît ainsi. A quoi a dit, qu'à la maniere de la Cour étoit l'intention du Recteur; mais que pour bréveté avoit été fait par ledit Recteur par cette maniere.* Le Roi donna en même-tems un Edit, pour empêcher que ceux qui pendant la neutralité avoient obtenu des Bénéfices ne pussent être inquiétez à cette occasion par les Juges Apostoliques. Le reste du IV^e Livre, qui est le premier de cette seconde Partie, est employé à rendre compte des progrès du Hussitisme en Bohême.

Jean XXIII. après avoir passé un an à Bologne, résolut enfin de se rendre aux sollicitations des Romains, qui dès qu'ils avoient appris son élec-

tion, firent effacer les portraits de *Grégoire XII*.. & abbatre ses statuës, pour mettre celles de *Jean XXIII*. à la place. Il s'y rendit donc après avoir pris, avant son départ, les mesures nécessaires pour la sûreté de ses intérêts en Italie.

Il fit à Rome, cette même année 1411. au 6.e de Jüin, une promotion de quatorze ou quinze Cardinaux, entre lesquels il y en eût trois François; *Pierre Dailly*, natif de Compiégne, Evêque de Cambrai, & auparavant Chancelier de l'Université de Paris; *Gilles Deschamps*, Normand de nation, Recteur du Collége de Navarre, Confesseur du Roi, & l'un des plus célébres Théologiens de son tems; & *Guillaume Fillastre*, originaire du Païs du Mans, d'abord Doyen de Reims, & ensuite Archevêque d'Aix, avant que d'être Cardinal.

Ce fut dans le même tems que Jean XXIII excommunia Ladislas Roi de Naples, & le déclara dépoüillé de ses Etats, commettant l'éxécution de cette sentence à Pierre des Ursins, Comte de Nole, honneur qui coûta

à la Maison des Ursins la perte de ce Comté, dont Ladislas les dépoüilla à main armée, après avoir rétabli ses affaires.

Le Pape non content d'avoir excommunié ce Prince, publia encore contre lui une Croisade dans toute l'Europe; & c'est à ce sujet que l'Auteur nous donne l'Histoire abrégée des huit Croisades qui se sont faites en différens siécles par autorité de l'Eglise.

De cette Histoire des Croisades, il passe à celle des progrès de *Jean Hus.* Le Pape l'avoit excommunié au commencement de cette année 1411., & avoit en même tems interdit toutes les Eglises de Prague, hors celle de Vissegrade, pour tout le tems que *Jean Hus* resteroit dans cette Ville; ce qui causa de grandes séditions & bien des massacres, par l'animosité des deux Partis. *Jean Hus*, après bien des combats, prit enfin le parti de se retirer à *Hussinetz*, petite Ville, ou Bourg qui étoit le lieu de sa naissance, & dont le Seigneur étoit son protecteur. Il s'y occupa à écrire divers Ouvrages, & à prêcher dans les Vil-

les & Villages, avec une affluence extraordinaire de peuple qui l'écoutoit avec avidité. Mais les Bulles de la Croisade contre *Ladislas*, étant arrivées à Prague, Jean Hus y revint aussi-tôt pour prêcher contre les Indulgences accordées aux Croisez, & contre la Croisade même, disant qu'il n'étoit pas du caractere d'un Evêque, ni d'animer les Chrétiens les uns contre les autres, ni de les amorcer à répandre le sang par la promesse de la rémission de leurs péchez, ni de défendre l'Eglise par des armes charnelles. Il soûtint même publiquement des Théses sur ce sujet, & proposées en ces termes; sçavoir, si *selon la Loi de Jesus-Christ les Chrétiens peuvent en bonne conscience, approuver la Croisade ordonnée par le Pape contre Ladislas & contre ses Complices, & si une telle Croisade peut tourner à la gloire de Dieu, au salut du peuple Chrétien & au bien du Royaume de Bohême.*

Cette dispute se passa avec beaucoup de trouble par l'opposition qu'y trouverent *Jean Hus* & *Jerôme de Prague*, de la part de plusieurs Docteurs

Catholiques. Le Recteur de l'Université calma enfin les esprits, & obligea *Jean Hus* & son Disciple à se retirer; mais comme le Peuple étoit pour eux, on insultoit dans l'Eglise même ceux qui y prêchoient la Croisade, & les Magistrats ayant fait mourir en secret trois des plus séditieux, on enleva leur corps par force, & on les porta dans la Chapelle de Bethléem, où on les honora comme des Martyrs. Ce fut là le commencement des grands troubles que l'hérésie causa depuis en Boheme, & qui fit répandre tant de sang, même après la mort de *Jean Hus* & la condamnation de ses sentimens.

Cependant le Pape pour se conformer à ce qui avoit été réglé au Concile de Pise, qu'on assembleroit au bout de trois ans un Concile Œcuménique, en indiqua un à Rome pour le mois d'Avril de l'année suivante 1412. alléguant d'ailleurs la nécessité de défendre l'Eglise contre les entreprises de *Ladislas* Roi de Naples, & de *Grégoire* XII. & le besoin de travailler à la réformation de l'Eglise. C'est par cette indication que l'Au-

teur termine le Livre V^e^. de son Histoire.

Nonobstant la Croisade que Jean XXIII. avoit publiée contre *Ladislas*, il ne laissa pas de se reconcilier avec lui l'année suivante, & la reconciliation, quoique peu sincere de part & d'autre, se fit aisément parce qu'elle étoit assez néceſſaire des deux côtez. Ce Traité fit plus de profit que d'honneur au Roi *Ladislas* qui y vendit Grégoire XII. pour la somme de cent mille ducats, que Jean XXIII. lui fit compter afin de l'obliger à abandonner son Concurrent. *Grégoire* se retira à Rimini sous la protection de *Charles Malatesta* qui en étoit Seigneur, & qui lui fut ami plus fidéle que n'avoit été *Ladislas*.

Le Pape qui avoit indiqué son Concile pour le mois d'Avril, fut obligé de le remettre au mois de Decembre à cause du petit nombre de Prélats qui s'y étoient trouvez d'abord ; mais il ne s'y en trouva guéres davantage au mois de Decembre, parce que le Roi *Ladislas* qui traversoit ce Concile, comme étant une suite de celui de Pise, où il avoit été déposé, tenoit la

campagne avec ses troupes, &
moit les chemins aux Prélats qui v
loient se rendre à Rome, où par c
raison il y en eut peu qui pussent
nétrer. Le Concile se tint pourta
& quoiqu'il ne s'y soit rien passé
considérable, l'Auteur de cette H
toire convient qu'il n'a pas laissé
tre mis au rang des Conciles Œcu
niques par des Ecrivains d'un gra
poids. Mais pour lui il se croit au
risé par Jean XXIII. à ne le
regarder même comme un Conc
en ce que ce Pape dans sa Bulle pou
convocation du Concile de Const
ce avoüe qu'il n'y eut pas alors a
de monde pour former un Concile
gitime. Jean XXIII. publia cette
me année, une Bulle contre les V
clefites & les Hussites.

Comme la reconciliation entre Je
XXIII. & Ladislas n'avoit été sinc
de part ni d'autre, & que Ladislas
étoit entré que pour rétablir ses for
& se mettre mieux en état de dépo
ler l'Eglise Romaine de toutes les t
res qu'il trouvoit à sa bienséance,
donna bien-tôt au Pape de nouvea
sujets d'éclater & de renouveller

excommunications contre lui. Cette nouvelle Bulle donna en même tems occasion à Jean Hus d'écrire contre l'autorité des Souverains Pontifes, dans un Traité qui avoit pour Titre: *Question disputée par Maître Jean Hus en 1412. touchant les Indulgences, ou la Croisade du Pape Jean XXIII. fulminée contre Ladislas Roy d'Apulie.* (de Naples.) Comme *Jean Hus* est un des premiers qui ait attaqué publiquement, & par des écrits exprès, les Indulgences & les Croisades publiées par les Papes, & que les Catholiques & les Protestans le regardent également comme le Précurseur de *Luther*, l'Auteur en prend occasion de donner le précis de la Bulle, aussi bien que des moyens que *Jean Hus* employa pour les réfuter. Nous ne le suivons point dans ce détail, non plus que dans l'Analyse qu'il donne d'autres ouvrages de *Jean Hus*, qui ayant tous été condamnez par l'Eglise assemblée en plein Concile, ne méritent point de notre part un soin qu'ils ne peuvent se promettre, que de la part de ceux qui regardent cet Hérésiarque comme une des lumieres de l'Eglise.

Mais nous n'omettrons pas une remarque que fait l'Auteur au ſujet d'une mépriſe, où le Cardinal *Pierre Dailly* & *Jean Hus*, deux des plus habiles hommes de ce ſiécle donnerent, ainſi que beaucoup d'autres, & qui fait connoître que quelque ſçavant qu'on fût alors ſur d'autres matieres, on étoit fort ignorant ſur les belles lettres. On avoit fait dans ces ſiécles un Poême ridicule intitulé, *De Vetulâ*, & il couroit ſous le nom d'Ovide; & quoique d'ailleurs il ſoit parlé dans ce Poëme de l'Incarnation du Fils de Dieu, né de la Sainte Vierge, Pierre Dailly & Jean Hus ne laiſſerent pas de croire qu'il étoit véritablement du celebre Ovide, Poëte du tems d'Auguſte, dont nous avons les Poëſies, & auſquelles rien ne reſſemble moins pour le ſtyle, que le miſerable Poëme qu'on lui attribuoit en ces tems-là.

La Ville de Bologne, dont *Jean XXIII.* avoit été Légat avant que d'être Pape, & qui s'étoit ſoûlevée contre lui depuis qu'il étoit allé à Rome, en chaſſant même le Légat qu'il avoit laiſſé, ſe remit cette année ſous l'obéïſſance du même Pape, qui y en-

voya le Cardinal de Fiesque, avec plein pouvoir de la reconcilier à l'Eglise ; ce que ce Légat exécuta heureusement par l'entremise de Jacques de l'Ile, qui avoit tout credit sur l'esprit des Bolonnois. Le même Pape confirma la même année le Traité qui s'étoit fait, après une guerre très-vive, entre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique & les Polonois: Il donna aussi dans le même tems des marques d'une considération particuliére à l'Université de Paris, par deux Priviléges qu'il lui accorda dans deux Bulles différentes. Dans la premiere, adressée à *Jean Gerson*, Chancelier de cette Université, il autorise pour toûjours les Chanceliers de cette Academie, à pouvoir absoudre tous les Maîtres & les Ecoliers de toutes les censures encouruës de la part du S. Siége ; & dans la seconde, adressée à Gerard Evêque de Paris, il accorde que les causes de l'Université, qui avoient accoûtumé d'être jugées à la Cour de Rome, le soient désormais à celle de l'Evêque de Paris. Le reste de ce VI^e^. Livre est employé au recit de quelques conversions des Juifs, faites par

S. Vincent Ferrier, à ce qui regarde un Traité fait par Jerôme de Sainte Foi contre les Juifs, & dont notre Historien donne l'Analyse d'une maniere fort étenduë, & à des affaires détachées, dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici, comme n'ayant aucun rapport au Concile de Pise, ni aux intérêts de l'Eglise. Le VII^e. Livre commence par le succès des desseins de Ladislas Roi de Naples, qui ayant gagné Sforce l'un des Généraux de Jean XXIII. s'empara de Rome sans coup ferir, & y entra moins en vainqueur qu'en Corsaire, y exerçant des cruautez horribles, & mettant tout au pillage. Il ne se contenta pas, après s'être saisi du Palais de S. Jean de Latran & du Vatican, de piller la Chapelle du Pape, d'enlever les joyaux du S. Siége, & quantité de Reliques enchassées dans l'or & dans l'argent, & enrichies de pierres précieuses. Il convertit encore la Basilique de S. Pierre en une maison de Ville, fit repaître les chevaux sur les Autels, & changea les Temples en Cabarets, & en lieux de débauches : de sorte qu'on eût dit que ce Prince

prenoit à tâche de justifier la Croisade que le Pape avoit publiée contre lui, puisque les Mahometans & les Infidéles, contre qui les Croisades ont été d'abord instituées, n'auroient pû faire pis dans Rome, que ce que ce Roi, tout Chrétien qu'il étoit, y fit pour lors.

Le Pape qui eut bien de la peine à se sauver se retira d'abord à *Sutri* puis delà consécutivement à *Viterbe* & à *Monte-Falcone*, à *Sienne*, à *Flo-ence*, & enfin à *Bologne*. Persécuté ar Ladislas, il eut recours à l'Empe-eur *Sigismond*, sur la protection du-uel il avoit deux grandes raisons de ompter, l'une qu'il n'avoit pas peu ntribué à l'élection de Sigismond à npire; l'autre que Ladislas don- beaucoup d'ombrage à ce Prince ses Conquêtes en Italie. Il lui en- d'abord le Cardinal *de Chalant*, suite le même Cardinal une se- fois avec le Cardinal *Zabarel-* us deux accompagnez de Ma- Chrysoloze de Constantinople, s anciens Romains qui sui- Constantin dans cette nouvelle

ier 1726.

Le principal ſujet de leur Ambaſſade étoit de convenir avec l'Empereur d'un lieu pour aſſembler un Concile Général. Le premier projet de Jean XXIII. avoit été de tromper *Sigiſmond*, en donnant à ſes Légats des inſtructions publiques qui laiſſaſſent ce Prince maître du choix du lieu, & en même tems des ordres ſecrets de ne conſentir qu'à certains endroits qu'il leur marqueroit. C'eſt une particularité qu'on apprend de Leonard Aretin ſon Secretaire, à qui il en fit lui-même confidence; mais au depart de ſes Légats, il renvoya tout-à-coup ſon premier projet. J'avois reſolu, dit-il de vous marquer certaines Villes, dont vous ne vous departiriez point, mais à préſent je change d'avis, & je remets le tout à votre prudence. Le beſoin qu'il avoit de gagner l'Empereur Sigiſmond, dont la protection lui étoit néceſſaire contre Ladiſlas, fut ce qui le porta à ſe relâcher de ſa premiere reſolution, & à laiſſer l'Empereur maître du lieu où ſe devoit aſſembler le Concile, & par-là maître de ſa deſtinée.

Sigiſmond ſe portoit de ſi bonne

soi à travailler à la réünion de l'Eglise, qu'on ne doutoit point qu'il n'y réüssit, si le Concile s'assembloit dans un lieu dont il fût le maître ; & ce fut, selon les apparences, ce qui engagea les Légats à donner les mains au choix qu'il fit de la Ville de Constance pour la tenuë du Concile.

Jean XXIII. qui ne s'y attendoit pas, en apprit la nouvelle à Bologne avec un chagrin mortel, & se sçut fort mauvais gré de la facilité qu'il avoit eu à se relâcher de sa premiere résolution ; mais, comme dit sur cela Leonard Aretin son Secretaire, on ne sçauroit éviter ce que Dieu a résolu. Il n'eut d'autre ressource dans cet embarras que de s'aboucher avec Sigismond pour obtenir de lui un lieu qui lui fût moins suspect que la Ville de *Constance*. Leur premiere entrevûë se fit à *Plaisance*, d'où ils passerent ensuite à *Lodi*, où la Conférence entre le Pape & l'Empereur dura un mois, & où le Pape fut obligé de consentir de nouveau au choix de la Ville de *Constance* pour la tenuë du Concile. On fit ensuite de cette résolution, toutes les expéditions nécessaires

pour la convocation du Concile. Sigismond publia un Edit à cette fin. Il écrivit en même tems à Grégoire XII. qui étoit alors dans le Royaume de Naples sous la protection de *Ladislas*. Il envoya aussi sur cela des Ambassadeurs à Charles VI. Roi de France, dont la maladie avoit fait tomber le Royaume dans un état déplorable par le conflict des factions d'Orleans & de Bourgogne, qui prenant le dessus tour à tour, faisoient tous les jours périr bien du monde.

Le reste du VII^e. Livre ne roule que sur des affaires de l'Université de Paris, & particuliérement sur la censure de neuf Propositions tirées du plaidoïer, par lequel le Docteur Jean Petit avoit voulu justifier l'assassinat commis par le Duc de Bourgogne en la personne du Duc d'Orleans. La pluralité des voix ayant été à la condamnation du Plaidoïer, & des neuf Propositions, le tout fut condamné au feu le 23. de Février par une Sentence de l'Evêque de Paris, & de l'Inquisiteur de la Foi; & le 26. le Livre fut brûlé publiquement. Peu de tems après cette exécution, le Roi adressa

des Lettres aux Parlemens pour leur faire enrégistrer la Sentence ; mais le Parlement de Paris ne l'enregistra qu'en 1416. c'est-à-dire, après que le Concile de Constance eut condamné les mêmes propositions.

Le VIII. & dernier Livre ne contient qu'un détail des troubles de Bohéme & de l'accroissement de la Secte de Jean Hus, qui profitant du déri où étoient tombez Albicus & Conrad, Successeurs consécutifs de l'Archevêque Sbinko, & dont le premier [...]i avoit acheté l'Archevêché de [...]nceslas, le revendit depuis à Con[...], acquit bien-tôt à sa Secte tout [...]édit & le soutien que pouvoit sou[...]er un Heresiarque déclaré. Con[...]ne laissa pas de faire quelques [...]édures contre les Hussites ; mais [...]ouvoit-on attendre de bien ef[...] de la part d'un homme aussi [...]que Conrad, qui embrassa lui[...]quelques années après, le par[...]ussites, & qui après avoir dis[...]s les revenus de l'Archevêché, [...]enfin réduit à une honteuse [...]té.

[...]dant le Pape informé du de[...]

[...]r. 1726.

chainement avec lequel Jean Hus prêchoit contre l'autorité du S. Siége, le cita encore une fois à Rome. Mais bien loin d'y comparoître, ou de s'en excuser, du moins sous quelque prétexte, comme il avoit fait la premiere fois, il déclama en Chaire contre le Pape avec moins de ménagement qu'il n'avoit fait encore, disant qu'il n'étoit qu'un Prêtre comme lui, & qu'il n'avoit aucun droit de le citer: langage que les Hérétiques posterieurs ont appris de lui, & que d'autres qui se disent Catholiques, n'ont pas eu honte de répéter après ces Hérétiques. Comme les Prêtres Catholiques ne déclamoient pas avec moins de fureur de leur côté contre Jean Hus & ses partisans, il est aisé de juger de l'horrible fracas que ces invectives reciproques faisoient dans la Ville. Personne n'y étoit en seureté; le Roi lui-même qui ne s'y trouvoit pas dans son propre Palais, se vit réduit à errer de Châteaux en Châteaux, de peur de se voir envelopé dans quelqu'une de ces séditions fréquentes que les partis opposez excitoient tous les jours dans Prague.

Il ne laissa pas cependant de publier un Edit contre les Hussites, en conséquence d'un Décret porté contre eux par les Théologiens de Bohémie; mais l'Edit du Roi ne fut pas plus respecté que le Décret des Théologiens; les Hussites attaquerent publiquement l'un & l'autre dans leurs Chaires, & dans leurs disputes publiques. Les Docteurs Catholiques repliquerent de leur côté. C'est à déduire ces différentes altercations, aussi-bien qu'à faire l'Analyse de plusieurs nouveaux Traitez de *Jean Hus*, que l'Historien a consumé la plus grande partie de ce dernier Livre. L'Archevêqne *Conrad* voiant qu'à mesure que le crédit de *Jean Hus* augmentoit, son uthorité diminuoit, crut ne la pouoir maintenir que par un coup d'é'at qui obligeât cet Héréfiarque à se tirer. C'est ce que produisit enfin nterdit qu'il jetta sur toutes les Eglide Prague, tant que *Jean Hus* resoit dans la Ville, car celui-ci se repour travailler encore à de nouix Ouvrages contre l'Eglise dans litude, d'où il ne sortit que pour rendre compte de sa conduite &

nvier 1726.

de sa Doctrine dans le Concile de Constance, où son opiniâtreté dan ses erreurs fut punie du supplice du feu, châtiment ordinaire des Hérétiques obstinez.

On trouve à la suite de ce VIII. & dernier Livre quelques piéces qui on rapport à cette Histoire. 1°. La déclaration de *Charles VI.* Roi de France, par laquelle le Duc de Bourgogne est déclaré ennemi de l'Etat, & qui est tirée du Moine de S. Denis. 2°. La justification du Duc de Bourgogne par Jean Petit.

Au reste, quoiqu'il y ait de fo bonnes choses dans cette seconde partie de l'Histoire du Concile de Pise, il s'en faut beaucoup qu'elle soit écrit avec autant d'ordre, de justesse & de précision que la premiere ; aussi la lecture en est elle bien moins agréabl outre que la partialité déclarée de l'Auteur pour *Jean Hus* contre l'Eglise Romaine, doit rendre cet Ouvrag très-pernicieux pour tout Lecteur Catholique qui ne sera pas instruit du fonds de ces matieres.

ARTICLE V.

Discours de M. l'Abbé de S. Pierre Pour expliquer physiquement certaines apparitions.

ON me dit dernierement à Valogne, qu'un bon Prêtre de la Ville, qui apprend à lire aux enfans, nommé M. Bezuel, avoit eu une apparition il y a dix ou douze ans; comme cela avoit fait alors beaucoup de bruit à cause de sa réputation de sincerité & de probité; j'eus curiosité de l'entendre lui-même conter son avanture: Une Dame de mes parentes qui le connoissoit, l'envoia prier à dîner hier 7. Janvier 1708. & comme d'un côté je lui marquai du desir de sçavoir la chose de lui-même, & que de l'autre c'étoit pour lui une sorte de distinction honorable d'avoir eu en plein jour une apparition, il nous la conta avant dîner sans se faire prier, & d'une maniere assez naïve.

FAIT.

En 1695, nous dit M. Bezuel, étant jeune écolier d'environ 15. ans, je fis

connoissance avec les deux enfans d'Abaguiné Procureur, écoliers comme moi; l'aîné étoit de mon âge, le cadet avoit dix-huit mois de moins, il s'appelloit *Desfontaines*; nous faisions nos promenades, & toutes nos parties de plaisirs ensemble, & soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gay, plus complaisant, plus spirituel que son frere; je l'aimois aussi davantage.

En 1696. nous promenant tous deux dans le Cloître des Capucins, il me conta qu'il avoit lû depuis peu une histoire de deux amis, qui s'étoient promis que celui qui mourroit le premier, viendroit dire des nouvelles de son état au vivant; que le mort revint, & lui dit des choses surprenantes; sur cela Desfontaines me dit, qu'il avoit une grace à me demander, qu'il me la demandoit instamment, c'étoit de lui faire une pareille promesse; & que de son côté il me la feroit; je lui dis que je ne le voulois point; il fut plusieurs mois à m'en parler très-souvent & très-sérieusement; je résistois toûjours.

Enfin vers le mois d'Août 1696.

comme il devoit partir pour aller étudier à Caën, il me pressa tant, les larmes aux yeux, que j'y consentis ; il tira dans le moment deux petits papiers qu'il avoit écrits tout prêts; l'un signé de son sang, où il me promettoit en cas de mort de venir me dire des nouvelles de son état; l'autre *où je lui* promettois la même chose : je me picquai au bout du doigt ; il en sortit une goute de sang, avec laquelle je signai mon nom : il fut ravi d'avoir mon billet ; & en m'embrassant, il me fit mille remercimens.

Quelque tems après il partit avec son frere : notre séparation nous causa bien du chagrin : nous nous écrivions de tems en tems de nos nouvelles, & il n'y avoit que six semaines que j'avois reçû de ses Lettres, lors qu'il m'arriva ce que je vais vous conter.

Le 31. Juillet 1697. un Jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sortoville, auprès de qui je logeois, & qui avoit de la bonté pour moi, me pria d'aller à un pré près des Cordeliers, & d'aider à presser ses gens qui faisoient son foin ; je n'y fus

pas un quart d'heure, qu
deux heures & demie je
tout d'un coup étourdi, &
foiblesse : je m'appuyai en
ma fourche à foin ; il fallut
misse sur un peu de foin, où
viron une demie heure, à
mes esprits ; cela se passa :
me rien de semblable ne
mais arrivé, j'en fus fort
je craignois le commencem
maladie : il ne m'en resta
que peu d'impression le rest
il est vrai que la nuit je dor
qu'à l'ordinaire.

Le lendemain à pareil
comme je menois au pré M
mon, petit-fils de M. de Sc
qui avoit alors dix ans, je m
en chemin attaqué d'une pa
blesse ; je m'assis sur une pier
bre ; cela se passa, & nous
mes nôtre chemin : il ne m'a
de plus ce jour là, & la nuit
mis guéres.

Enfin le surlendemain,
jour d'Août, étant dans l
où l'on serroit le foin que l'o
toit du pré, précisément à

heure, je fus pris d'un pareil étourdissement & d'une pareille foiblesse; mais plus grande que les autres; je m'évanouïs; je perdis connoissance; un des laquais s'en apperçût, cria en bas au secours; on me fit un peu revenir; mais j'avois l'esprit plus égaré que les autres fois: on m'a dit, qu'on me demanda alors qu'est-ce que j'avois, & que je repondis, *j'ai vû ce que je n'aurois jamais crû.* Mais il ne me souvient ni de la demande, ni de la réponse; cela s'accorde cependant à ce qu'il me souvient d'avoir vû alors comme une personne nuë à mi-corps; mais que je ne reconnus pourtant point.

On m'aida à descendre de l'échelle: je me tenois bien aux échelons; mais comme je vis au bas de l'échelle *Desfontaines* mon camarade, la foiblesse me reprit; m'a tête s'en alla entre deux échellons; & je perdis encore connoissance: on me descendit, & l'on me mit sur une grosse poutre, qui servoit de siége dans la grande place des Capucins. Je m'y assis, je n'y vis plus alors ni M. de Sortoville, ni ses Domestiques quoique présens;

mais apercevant *Desfontaines* vers le pied de l'échelle, qui me faisoit signe de venir à lui, je me reculai sur mon siége comme pour lui faire place, & ceux qui me voyoient, & que je ne voyois point, quoique j'eusse les yeux ouverts, remarquerent ce mouvement.

Comme il ne venoit point, je me levai pour aller à lui : il s'avança vers moi, & me prit le bras gauche de son bras droit, & me conduisit à trente pas de là dans une ruë écartée, me tenant ainsi accroché.

Les Domestiques croyant que mon étourdissement étoit passé, & que j'allois à quelque nécessité, s'en allerent chacun de leur côté à leur besogne, excepté un petit Laquais qui vint dire à Mr de Sortoville que je parlois tout seul. Mr de Sortoville crut que j'étois yvre ; il s'approcha, & m'entendit faire quelques questions, & quelques réponses qu'il m'a dites depuis.

Je fus là près de trois quarts d'heure à causer avec Desfontaines : je vous ai promis, me dit-il, que si je mourois avant vous, je viendrois vous le

dire; je suis mort; je me noyai avant-hier à la Riviere de Caën à peu près à cette heure-ci. J'étois à la promenade avec tels & tels. Il faisoit grand chaud; il nous prit envie de nous baigner; il me vint une foiblesse, & je tombai au fond de l'eau. L'Abbé de *Meniljean* mon camarade plongea pour me reprendre; je saisis son pied, mais soit qu'il eût peur que ce ne fût un Saumon, parce que je le serrois bien fort, soit qu'il voulût remonter promptement sur l'eau, il sécoüa si rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup sur la poitrine, & me rejetta au fond de la riviere, qui est là fort profonde.

Desfontaines me conta en suite tout ce qui leur étoit arrivé dans leur promenade, & de quoi ils s'étoient entretenus; j'avois beau lui faire des questions, s'il étoit sauvé, s'il étoit damné, s'il étoit en Purgatoire, si j'étois en état de grace, si je le suivrois de près, il continuoit son discours comme s'il ne m'avoit point entendu, & comme s'il n'eût point voulu m'entendre: je m'approchai plusieurs fois pour l'embrasser; mais il me parut

que je n'embrassois rien : je sentois pourtant bien qu'il me tenoit fortement le bras, & que lorsque je tâchois de détourner la tête pour ne le plus voir, parce que je ne le voyois qu'en m'affligeant, il me secoüoit le bras comme pour m'obliger à le regarder & à l'écouter : il me parut toûjours plus grand que je ne l'avois vû, & plus grand même qu'il n'étoit lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix mois, que nous ne nous étions vû; je le vis toûjours à mi-corps & nud, la tête nuë avec ses beaux cheveux blonds, & un écriteau blanc entortillé dans ses cheveux sur son front, sur lequel il y avoit de l'écriture, mais je ne pus lire que ces mots, *in &c.* C'étoit son même son de voix; il ne me parut ni gai, ni triste, mais dans une situation calme & tranquille; il me pria, quand son frere seroit revenu de lui dire certaines choses pour dire à son pere & à sa mere ; il me pria de dire les sept Pseaumes qu'il avoit euë en pénitence le Dimanche précédent, qu'il n'avoit pas encore recitez : ensuite il me recommanda encore de parler à son frere ; & puis

me dit adieu, s'éloigna de moi en me disant jusques, jusques, qui étoit le terme ordinaire dont il se servoit quand nous nous quittions à la promenade pour retourner chacun chez nous.

Il me dit que lors qu'il se noyoit, son frere en écrivant une traduction s'étoit repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelque accident: il me peignit si bien où il s'étoit noïé, & l'arbre de l'avenuë de Louvigny où il avoit écrit quelques mots, que deux ans après me trouvant avec le feu Chevalier de Gotot, un de ceux qui étoient avec lui lorsqu'il se noya, je lui marquai l'endroit même, & qu'en comptant les arbres d'un certain côté que Desfontaines m'avoit spécifié, j'allai droit à l'arbre, & je trouvai son écriture. Il me dit aussi que l'article des sept Pseaumes étoit vrai, & qu'au sortir de la confession ils s'étoient dit leurs pénitence. Son frere me dit depuis qu'il étoit vrai qu'à cette heure-là il écrivoit sa version, & qu'il se reprocha de n'avoir pas accompagné son frere.

Comme je passai près d'un mo
sans pouvoir faire ce que m'avoit d
Des Fontaines à l'égard de son frere
il m'aparut encore deux fois; une foi
à une maison de campagne où j'étoi
allé à une lieuë d'ici ; je me trouva
mal, je dis qu'on me laissât un mo
ment, que ce n'étoit rien, que j'alloi
revenir; j'allai dans le coin du jardin
Desfontaines m'apparut, & me fit de
reproches de ce que je n'avois pas en
core parlé à son frere, & m'entretin
encore un quart d'heure sans vouloi
répondre à mes questions.

En allant le matin à Notre-Dam
de la Victoire, il m'apparut encore
mais encore moins de tems, & m
pressa toûjours de parler à son frere
& me quitta en me disant toûjour
jusques, *jusques*, & sans vouloir ré
pondre à mes questions.

C'est une chose remarquable qu
j'eus toûjours une douleur à l'endroi
du bras qu'il m'avoit saisi la premier
fois jusqu'à ce que j'eusse parlé à so
frere. Je fus trois jours que je ne do
mois pas de l'étonnement où j'étoi

Au sortir de la premiere conversa
tion, je dis à M. de Varouville mo

voisin & mon camarade d'école, qui est à présent à l'Armée dans le Régiment de Touraine, que *Desfontaines* avoit été noyé; qu'il venoit lui-même de m'apparoître & de me le dire, il s'en alla toûjours courant chez les parens du mort pour sçavoir si cela étoit vrai: on en venoit de recevoir la nouvelle; mais par un mal entendu il comprit que c'étoit l'aîné: il m'assura qu'il avoit vû la lettre de Desfontaines, & il le croyoit ainsi, je lui soutins toûjours que cela ne pouvoit pas être, & que Desfontaines lui-même m'étoit apparu: il retourna; il revint, & me dit en pleurant, cela n'est que trop vrai.

Il ne m'est rien arrivé depuis, & voilà mon avanture au naturel, on la conte diversement; mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous le dire.

Le feu Chevalier de Gotot m'a dit, que Desfontaines est aussi apparu à Mr. l'Abbé de Menilјean; mais je ne le connois point: il demeure à vingt lieuës d'ici du côté d'Argentan, & je ne puis en rien dire de plus.

Réflexions générales pour expliq... causes de cet événement.

Telle fut l'Histoire du bon M...
-nuel, que nous écoutâmes avec ...
coup d'attention, & quelque ...
même avec beaucoup d'étonne...
car un homme étonné & per...
communique facilement son ét...
-ment à ceux qui l'écoutent. I...
point de trompeurs plus séd...
que ceux qui sont les premiers ...
pez.

Voilà l'Histoire dans sa naï...
c'est-à-dire, dans tout son me...
leux : & voici les causes naturell...
cette apparition, telles que je les ...
gine.

De ces sortes d'événemens tou...
est pas faux & imaginaire; mais ...
tout n'en est pas vrai & réel. ...
du vrai, & ce vrai, dont les caus...
turelles sont entiérement incon...
aux ignorans à qui elles arrivent ...
vient pour eux un merveilleux ...
prodige du premier ordre : ils so...
premiers effraiés, & par une ...
munication organique de sentim...

& de passions, qui est très-naturelle, ils effraient & persuadent aisément les gens de leur sorte. Voilà ce qui causa alors dans Valogne un assez grand étonnement parmi les esprits du commun, qui en sont demeurez à ce point de ne sçavoir que penser du fait; mais cependant convaincus qu'il y avoit quelque chose au delà du naturel.

Si ces innocens séducteurs se contentoient de raconter précisément ce qu'il y a de vrai; s'ils contoient tout; si au sortir de l'apparition ils la con...soient à un bon Physicien; s'ils répondoient sincerement & exactement à ...s questions, ce Physicien trouveroit ...ien-tôt la cause naturelle de l'événement; ce merveilleux s'évanouiroit, ... l'Histoire merveilleuse seroit per...ë pour le public: car on craindroit ... débiter une chose très-simple & ...-naturelle avec air effraïé; un sim... effet de la nature, un effet de fié... de cerveau, comme un prodige ...tenant une suite nécessaire d'un ...de Soleil, comme quelque cho... miraculeux, ou un songe fé..., comme une réalité.

...vier 1726.

Mais Il en arrive tout autrement; ceux, à qui on conte ces avantures sont pour l'ordinaire assez ignorants de la Physique & des causes naturelles. Plus ils sont ignorans, plus ils sont disposez à croire effectif ce qui est impossible; leur crédulité fortifie la crédulité du Conteur; & par contre-coup la terreur qu'il lui à inspirée, nourrit & fortifie la sienne.

Comme ces sortes d'apparitions ne sont que des songes fiévreux, il s'y mêle toûjours des choses fausses ou des contradictions: mais le *Conteur* craignant de passer pour un *Songeur* dissimule ces faits; il se les cache à lui-même; il rajuste en faisant son histoire tout ce qui lui paroît se contredire; & à force de conter la même chose d'une même maniere, celui qui raconte en vient peu à peu à croire que tout est arrivé précisément comme il le raconte.

Il y a des personnes, dont les Organes du cerveau sont si delicats qu'ils peuvent facilement être fortement ébranlez par la chaleur d'un Soleil ardent, qui y a échaufé les liqueurs; desorte qu'il peut y avoir une espéce

de fiévre dans le cerveau, tandis qu'il n'y à qu'une legére émotion dans le reste de la masse du sang : les songes paroissent alors comme des réalités.

Ces songes fiévreux, disent les Medécins, arrivent plus souvent à ceux qui sont mal nourris, qu'à ceux qui font bonne chére ; aux solitaires, qu'à ceux du monde, à ceux qui veillent & qui ont le sang échauffé, qu'à ceux qui ont bien dormi, & qui ont le sang calme ; aux jeunes qu'aux vieux ; à ceux qui ont quelque disposition à l'humeur melancholique, qu'aux personnes d'un tempérament gay ; dans les païs chauds, que dans les païs froids ; la nuit que le jour : ils font plus d'impression sur l'esprit de ceux qui ignorent la Physique, que sur les Physiciens : dans les fiévres tierces, par exemple, les accès sont souvent violents & la fiévre du sang passant jusques aux esprits animaux dans les nerfs & dans le cerveau, cause des rêveries si fortes, que dans la veille on croit voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, toucher de ses mains, ce que l'on ne fait cependant qu'imaginer.

Quelque fois la fiévre est dans les

esprits : sans que le feu en soit
fort pour le communiquer à la
du sang. Alors c'est l'état d'une
table folie : les fous se portent
quant à la fermentation modérée
sang ; ils se portent mal par rapp
l'altération surprenante des se
dépendent des opérations des e
animaux dans le cerveau : ils on
yeux sans voir ; des oreilles san
tendre : ils voient toute autre
que ce qui est devant leurs yeu
semble, qu'il songent toûjours
n'ont presque point d'interva
dans lesquels on puisse dire qu'ils
lent.

Application de ces maximes géné au fait présent.

M. Bezuel étoi un pauvre Eco
il n'avoit pas trop bien dîné ; la g
de chaleur du 31. Juillet 1697.,
la Canicule, à l'heure du jour la
chaude, jointe à l'odeur forte du
nouveau : voilà la cause de son
mier étourdissement, de ce cou
Soleil, dont il ne fut bien guéri
trois mois après, lorsqu'il retou

le sommeil qu'il avoit perdu : il
bonnement que sa maladie étoit
fet d'une apparition réelle ; au lieu
son apparition imaginaire ; au lieu
lement que l'effet de sa maladie n'étoit
l'altération de son cerveau, &
cès de fiévre intérieure. Que l'a
lendemain à même heure, & le
demain encore plus fort dans le surlen.
nier à cause de l'odeur forte du foin
nouveau que l'on serroit ; qu'il ait alors
un songe qui l'efraye : le hazard fait
qu'une partie se trouve vraye ; & voilà
ce qui augmente sa frayeur : ainsi la fié-
rre qui étoit dans les esprits plus que
ans le sang, cause ses songes fié-
eux ; c'est à dire, sa vision, son ap-
rition imaginaire.

S'il n'avoit point été exposé à l'ar-
r du soleil ces trois jours là, sûre-
e Desfontaines ne lui seroit ja-
apparu ; & en effet, pour quoi
apparut'il pas la premiere fois
epré au moment qu'il se noyoit ;
pourtant le vrai moment d'u-
arition réelle & merveilleuse ;
la nouvelle n'en pouvoit pas
rée à vingt lieuës delà : mais
n'étoit pas encore assez al-
r 1726.

lumée; & il falloit que cette apparition fût aidée de la vapeur du foin nouveau, qui entête beaucoup plus quand elle est renfermée dans un grenier : &, ce qui est très important, il falloit que la nouvelle de sa mort fût arrivée par la poste.

Pour quoi les conversations furent-elles de plus courtes en plus courtes, La fiévre diminuoit, & n'étoit plus aidée par la vapeur du foin.

Mais, me dira quelqu'un de ceux qui aiment bien mieux croire du merveilleux que d'examiner des raisonnements; venez aux faits décisifs; car ces sept pseaumes, ces mots écrits sur cet arbre si bien désigné, ce que faisoit, ce que pensoit l'aîné lorsque son frere se noyoit; cette douleur au bras, la nouvelle de la mort; que dites-vous de tout cela ? est ce toûjours vôtre foin qui en est la cause ?

Si sur ces deux cents faits qu'on reve rapidement en une heure de tems, il s'en trouve cent quatre-vingt seize faux, tandis qu'il s'en trouve quatre vrais, est-ce donc une chose merveilleuse ? je dis plus : quand ces faits ne regardent que la même personne, je

un faux ; j'en conviens ; mais auſ-
ne voulus pas embaraſſer ce pau-
homme par mes queſtions, dés là
ne qu'il m'a paru très aiſé à em-
aſſer : & je ne voulus pas lui faire
a peine en paroiſſanr croire que
oit un ſonge fiévreux ; & un petit
ès de folie paſſagere ; enlui faiſant
marquer à lui-méme des marques
ſonge ; & en l'obligeant à le ſouve-
de pluſieurs circonſtances fauſſes :
it été inſulter en face à un hom-
, qui venoit exprès pour nous fai-
plaiſir ; par exemple ce mot qu'il
dans le grenier en reprenant un
connoiſſance. *J'ai vu ce que je
crois jamais cru.* Cela veut dire, qu'l
croyoit pas que les morts revinſ-

ter en penitence; ce n'eſt pas un hazard fort extraordinaire; c'eſt une pénitence que l'on donne fort communément, & ſur tout aux Ecoliers.

Pour la verſion ou traduction que l'Aîné ecrivoit; on ſçait que le Régent donne aux Ecoliers des verſions ou traductions à faire: ils les font; & puis vont ſe promener, qu'y à-t-il de difficile à imaginer? la peine qu'il eut d'avoir laiſſé aller ſeul ſon frere de quinze ans & demi, n'a encore rien de fort ſingulier, & qui ne ſoit fort ordinaire; & puis le frere aîné peut avoir mandé toutes ces circonſtances à ſon Pere en lui apprenant la mort de ſon cadet.

La douleur du bras venoit apparemment de ce que quelqu'un des domeſtiques de Monſieur de Sortoville, pour empêcher M. Bezuel de tomber de l'echelle, lui avoit un peu ſerré le bras gauche avec la main droite.

Pour la gravûre ſur l'arbre; ne ſe peut-il pas faire, que Desfontaines eût écrit à Monſieur Bezuel qu'il avoit gravé leurs noms ſur le vintiéme arbre à droite, en entrant dans l'avenuë de Louvigny; & que Monſieur Bezuel,

dans le dérangement qui étoit arriv
à sa mémoire, se soit souvenu du fait
sans se souvenir que Desfontaines le
lui avoit écrit.

Je suppose que l'on soit dans la né-
cessité de croire ou la mémoire de M.
Bezuel entiérement dérangée pour
quelque tems par un coup de soleil,
& par la vapeur du foin; ou que Des-
fontaines lui soit apparu corporelle-
ment devant ses yeux, sans le secours
de son imagination. Les gens sages
peuvent-ils balancer à croire un dé-
rangement qui est très naturel?
Pourquoi les personnes sensées re-
fusent-elles presque toûjours leur
créance aux événements miraculeux
que raconte Tite-Live? c'est qu'ils sça-
vent que pour n'être point trompé,
il faut toûjours comparer le poids du
témoignage avec le dégré de merveil-
leux du fait rapporté; & effectivement
s'il est possible que le fait soit
vrai, n'est-il pas moins possible que ce-
lui qui le raconte soit ou trompeur ou
trompé. Il ne s'agit plus que de com-
parer ces deux possibilitez; &, dans
le cas présent, n'est-il pas très possi-
ble que Desfontaines lui ait écrit plus

r 1726.

ſieurs choſes ſemblables dans ſes lettres ? & les idées de ces lettres ne pouvoient-elles pas ſervir a compoſer la converſation de ſa premiere apparition.

Pour la nouvelle de la mort ; elle étoit arrivée, elle étoit repanduë à Valogne plus de ſix heures avant l'apparition & ſa maladie : ſon coup de ſoleil de deux jours précédents ne peuvent-ils pas lui faire oublier qu'on la lui avoit appriſe avec la circonſtance du repentir du frere ; & que ce frere aîné apprit la mort de Desfontaines par l'abbé de Meniljean lorſqu'il achevoit ſa verſion ? n'eſt-il pas viſible que comme Monſieur Bezuel perdit l'uſage des ſens, il peut bien avoir perdu auſſi alors l'uſage de la mémoire ? & cette nouvelles arrivée par la poſte, ne peut-elle pas avoir été la véritable cauſe de ſon apparition ?

Il dit lui-même, que les yeux ouverts, à trois heures après midi, au mois d'Août, il ne vit plus ceux qui étoient auprès de lui : les ſens étoient donc fort altérez, & leur fonction entiérement ſuſpenduë : or pourquoi les organes de la mémoire ne s'en ſeroient-ils pas reſſentis ?

Au reste il y en a assez pour prouver un événement assez singulier, un songe fiévreux assez extraordinaire : mais il n'y en a pas assez, à beaucoup près, pour prouver à un esprit desinteressé un événement surnaturel, c'est-à-dire, tel qu'on ne puisse l'expliquer par des causes naturels. Car enfin, lorsqu'un corps paroît à M. Bezuel, à cette heure-là en plein jour, on doit penser que si c'est un corps assez solide & assez éclairé, pour se faire voir à ses yeux, ce corps est assez solide & assez éclairé pour se faire voir aux yeux de tous ceux qui sont présens ; & que si ce mort articuloit effectivement des paroles, & faisoit réellement entendre la même voix qu'il avoit vivant, ceux qui sont présens, & qui ont aussi bonnes oreilles que lui, entendroient aussi les mêmes sons articulez & la même voix : dès que cela n'est point, il faut conclurre, que les yeux de Mr Bezuel n'ont rien vû de Desfontaines, que ses oreilles n'en ont rien entendu; que sa vision & ses conversations se sont passées uniquement dans son cerveau : voilà apparemment où se

[...]vier 1726.

reduire cette apparition, qui fit alors le sujet des Conversations de ... gne ; & voilà vraisemblablement où se réduit l'apparition célèbre de Brutus ; & les apparitions des Historiens Grecs & Latins ; & plusieurs apparitions célèbres de nos jours.

J'oubliois à faire remarquer dans le recit de Mr Bezuel une autre contradiction manifeste. Desfontaines le serre, le secoüe avec un bras ... assez ferme, & assez solide pour lui causer au bras gauche une douleur qui lui dura plus d'un mois : & quand Mr Bezuel avec son bras droit veut embrasser Desfontaines, il n'embrasse rien ; il ne trouve rien ; le bras gauche touche si bien, & est si réellement touché qu'il en ressent une grande douleur, tandis que le bras droit ne sçauroit rien trouver à toucher. Voilà de la contradiction : non seulement le toucher ne s'accorde pas avec la vûë, mais il ne s'accorde pas avec lui-même.

Si l'on suppose que ce n'est qu'un songe, l'objection cesse ; la contradiction s'évanoüit, parceque le propre

des ſonges eſt, de repréſenter en un moment des choſes qui ſe contrediſent dans le réel; & de faire des metamorphoſes réellement impoſſibles: il n'y a rien en tout cela que de fort ordinaire, & très-naturel aux ſonges; mais ſi vous prétendez, qu'il y a ici plus qu'un ſonge fiévreux; plus qu'un effet d'une imagination trop allumée; plus qu'une apparition qui ſe paſſe dans les organes du cerveau: une pareille contradiction rend l'événement réellement impoſſible, mais non pas incroyable: car les eſprits du commun, par goût pour le merveilleux, pour le prodigieux, étant accoutumez à confondre les réalitez avec les imaginations, n'ont nulle peine, & ont même du plaiſir à croire l'impoſſible.

Outre la contradiction Phyſique, voici encore une contradiction morale. Que vient faire à Valogne cette ame de Desfontaines avec un corps qu'elle anime? C'eſt, dit Mr Bezuel, pour dégager ſa parole; il m'avoit promis de m'apparoître après ſa mort, & il m'apparoît. Mais il ne vous a promis de vous apparoître que

pour vous dire des nouvelles de son état; & vous avez beau le presser, il parle, parle, & vous conte des avantures d'Ecolier, sans vouloir vous répondre sur le seul article important, pour lequel il avoit promis de vous apparoître : ce procédé est-il honnête? Est-il digne d'un ami? Cette ame, qui par la séparation de son corps doit être devenuë plus raisonnable, fait avec un autre corps fort léger bien du chemin pour ne vous dire que des puérilitez : cela n'est-il pas incompréhensible?

Il est vrai qu'il vous pria de donner de sa part un avertissement salutaire à ses parens : mais c'est une autre contradiction encore plus difficile à comprendre : car, s'il avoit envie qu'ils en profitassent; pourquoi ne leur pas apparoître à eux-mêmes? ne sçavoit-il pas que les discours des morts, qui apparoissent, font une toute autre impression que ceux des vivans, qui ne font que conter ces apparitions? La vraye raison pourquoi Desfontaines n'apparut point à sa mere, c'est qu'elle ne fut pas, comme Mr Bezuel, blessée d'un coup de soleil.

 Voilà

Voilà autant de ſortes de Contradictions où eſt ſujet le ſiſtême de l'apparition intérieure, ou du ſonge fiévreux ; c'eſt que dans le réel tout ſe ſuit, tout eſt lié, rien ne ſe dément ; au lieu que dans les ſonges, & dans les autres opérations de l'imagination, ſi quelques parties ſemblent liées & ſuivies, on y en apperçoit bien-tôt d'autres, qui ſont abſolument incompatibles, & qui ſont marquées au coin des ſonges ; on y découvre bien-tôt quelque fait qui ſe dément, & que l'on ne ſçauroit expliquer comme réel par les régles ordinaires du bon ſens. C'eſt particuliérement à ces petites incompatibilitez inſenſibles pour le commun des gens d'eſprit, mais qui ſont remarquées avec ſoin par les eſprits juſtes & ſolides : c'eſt par ces obſervations délicates, que l'on peut reconnoître dans les Hiſtoires d'apparitions ſurprenantes, quelle part y peuvent avoir la réalité & la verité ; & quelle part il faut en donner à l'imagination & au menſonge. Et c'eſt le but que je m'étois propoſé dans ce mémoire.

ARTICLE VI.

DISCOURS DE M. L'A[bbé] de Saint Pierre sur la v[raie] grandeur, & sur la différe[nce qui] est entre le Grand homme & [l'Hom]me Illustre.

IL ne faut pas confondre, c[omme] le Peuple, l'homme puissa[nt avec] le Grand Homme; la puissance [s'acquiert] par différentes conjonctures de [la for]tune, ou plûtôt par différens [arran]gemens extérieurs de la Provi[dence;] mais les seules qualitez in[térieu]res font le Grand Homme; [les] Grands hommes seuls mériten[t notre] estime, nos loüanges & notre r[espect] intérieur; car pour les révé[rences] extérieures, c'est le partage de l'[hom]me puissant. Il ne faut pas même [con]fondre le Grand homme avec l'[Hom]me Illustre: nous allons en mo[ntrer] la différence.

Chaque Nation a ses Grands [hom]mes; nous sommes portez natu[relle]ment à les comparer entre eux, [mais] nous ne sçaurions bien discern[er]

quel est le plus grand, qu'en comparant; 1°, la grandeur de leurs talens pour surmonter les grandes difficultez; 2°, la grandeur de leur zéle pour le bien public; 3°, la grandeur des avantages qu'ils ont procurez ou aux hommes en général, ou à leurs Concitoyens en particulier.

Epaminondas paroît le plus Grand homme d'entre les Capitaines Grecs; il est vrai qu'Alexandre a fait plus de bruit par ses grandes conquêtes, mais les difficultez qu'il a surmontées étoient, à tout prendre, moins grandes que celles qu'a surmontées Epaminondas; or c'est la grandeur des difficultez surmontées, qui prouve la grandeur des talens : d'ailleurs, ce qui est décisif dans la comparaison de ces deux hommes, c'est que les entreprises d'Alexandre n'avoient pour motif rien de loüable, puisqu'il n'agissoit que pour son propre intérêt, pour son propre agrandissement, motif, qui n'a rien de véritablement grand, au lieu qu'Epaminondas avoit pour motif de ses entreprises le salut & les grands avantages de ses Concitoyens : motif très-

vertueux, & par conſé
loüable; auſſi Epaminon
plus d'avantages à ſa Pat
xandre à la ſienne: ainſi
das eſt *Grand homme*, &
n'eſt qu'un Conquerant
Roi d'une grande réput
les Rois; en un mot, ce
homme Illuſtre.

Il eſt permis de n'avoir
de ſes deſſeins que ſes int
culiers, lorſqu'il n'y a rie
il eſt même permis d'avoi
tifſes plaiſirs, lorſqu'il n'
d'innocent & de conform
ſéance: agir uniquement
térêts, pour augmenter o
ne ou ſes plaiſirs, c'eſt le
naire du commun des h
& des hommes du comn
ce qui n'eſt que permis n
vertueux, & par conſéqu
rite aucune loüange.

Les entrepriſes qui ne ſo
bles, ni vertueuſes, par
n'ont point pour motif l'i
blic, peuvent avoir quelq
grandeur apparente par
ſuccès, telles que celles d'A

Les grandes difficultez ſurmontées excitent notre admiration, & prouvent ou le grand courage, ou les grands talens; mais ſi le motif de ces entrepriſes eſt petit & commun, s'il ne regarde pas ſa grande utilité publique, il n'a rien de vertueux, & les ſuccés de ces entrepriſes difficiles peuvent bien rendre un homme très-illuſtre, très-renommé, mais ils ne ſçauroient jamais faire un Grand homme.

Telle eſt la régle que nous dicte la raiſon, & quelle grande augmentation de bonheur reſulta-t'il des Conquêtes d'Alexandre, ſoit pour les Republiques Grecques, ſoit pour le genre humain?

Celui qui ſurmonte de grandes difficultez ne mérite pas toûjours notre eſtime & nos loüanges : nous admirons un excellent Danſeur de corde; nous regardons avec étonnement ces Indiens ſuperſtitieux, qui font des abſtinences & des macérations corporelles, qui ſemblent ſurpaſſer les forces de la nature; ils font des choſes extrêmement difficiles; nous en admirons la difficulté, mais cette ad-

miration n'eſt pas jointe à une grande eſtime de leur perſonne : au lieu que nous accordons l'admiration, la grande eſtime, & la bienveillance à ceux, qui, comme Epaminondas, viennent à bout d'entrepriſes, qui d'un côté ſont très-difficiles, & de l'autre ſont très-avantageuſes à leur Patrie.

Si j'avois un Grec à comparer à Epaminondas, ce ſeroit Solon, qui ſurmonta de grandes difficultez par ſes grands talens, & par ſa grande conſtance, & qui avec des motifs parfaitement vertueux rendit de grands ſervices à ſa Patrie, en lui faiſant approuver des Loix ſages & ſalutaires.

Entre les Romains c'eſt Scipion vainqueur d'Annibal, qui nous paroît ſurpaſſer les autres Grands hommes Romains. Ceſar n'exécuta rien de ſi difficile que Scipion, il n'eut jamais d'Annibal à ſurmonter. Ceſar ne fit qu'augmenter la puiſſance de Rome, au lieu que Scipion en augmentant la puiſſance de la Republique, ſauva les Romains de la ſervitude des Carthaginois, il affermit la

liberté intérieure & extérieure de la République, & augmenta la puissance de Rome de toute la puissance de Carthage.

A l'égard des motifs, Cesar ne travailloit que pour sa propre élevation, & pour augmenter sa propre puissance; au lieu que Scipion dans ses entreprises ne cherche que l'honneur de rendre de grands services à sa Patrie, en lui conservant toute sa liberté.

Il est vrai, que Cesar en travaillant pour lui dans les Conquêtes des Gaules rendit de grands services aux Romains, mais dès qu'il se sert des for-
es & de l'autorité, que la Républi-
ue lui avoit confiées pour s'en ren-
e lui-même le Tyran; je n'arrête
us mes yeux sur les services qu'il a
ndus, je les arrête uniquement sur
rahison; il ne me paroît plus qu'un
érat célébre, qui a sçû cacher de
mauvaises intentions sous l'appa-
e de services effectifs. Il est si
qu'il ne mérite aucunes loüanges
'il avoit été tué à Pharsale, &
on eût rendu au Senat son an-
e autorité, & au Peuple la li-
des suffrages; Ciceron, Horten-

ſius, Caton, & les autres bons Citoyens n'euſſent fait aucune difficulté de le comparer à Catilina, avec cette différence qu'ils euſſent trouvé, que ſi Ceſar avoit rendu à la Republique de plus grands ſervices que Catilina, il lui avoit cauſé auſſi de beaucoup plus grands malheurs ; de ſorte que ſon nom fût venu juſqu'à nous, chargé de la même exécration que le nom célébre de Catilina.

Ceſar eut pour but de boulleverſer la Republique, il réüſſit dans ſa déteſtable entrepriſe, Catilina dans une ſemblable entrepriſe y ſuccomba, en bonne foi qui de nous oſeroit conclurre du ſuccès de Ceſar que c'eſt un Grand homme, & l'autre un ſcelerat exécrable ? Et qui ne voit qu'ils ne ſont tous deux effectivement que de véritables ſcelerats, qui ſacrifiant les plus grands intérêts de l'Etat à leur intérêt particulier, ſont tous deux dignes de la haîne & de l'exécration publique.

Et il ne faut pas croire, que Ceſar ſe ſoit rendu maître de la Republique, ſeulement de peur que Pompée ne s'en emparât le premier ; car

s'il avoit eû réellement pour motif le salut & la grande augmentation du bonheur de sa Patrie, n'auroit-il pas, en rentrant dans Rome victorieux de la tyrannie de Pompée, n'auroit-il pas, dis-je, rendu à ses Citoyens la liberté des suffrages pour le choix des Magistrats, & des Ministres de l'Etat? N'auroit-il pas restitué la Souveraine autorité à la République? N'auroit-il pas, de concert avec Caton & avec les autres gens de bien, perfectionné la methode des élections, sur tout pour les principaux emplois? N'auroit-il pas travaillé avec eux à fermer pour toûjours aux scélérats les voyes de la corruption qu'il avoit lui même mises en usage pour arriver aux emplois publics?

C'étoit-là l'unique voye de se faire la plus belle & la plus grande réputation qu'un homme de bien eût pû desirer; c'étoit pour lui l'unique voye pour arriver au titre de Grand homme, où il aspiroit; mais il n'eut pas l'esprit assez pénétrant & assez juste pour l'appercevoir; il n'eut pas l'ame assez grande pour sentir que la qualité essentielle au Grand homme, c'est

de viser à l'honneur agréable
menter de beaucoup, & à
pres dépens, le bonheur de sa
il prit à gauche & suivit la r
ambitieux du commun, qui
de sacrifier à la véritable gr
qui est éternelle & personne
sacrifient qu'à la puissance, q
qu'une grandeur passagere, e
re & empruntée.

Je suppose dans le tems de C
riche Commerçant dans Ro
en s'exposant à des grands p
en surmontant de grands o
tant par son grand esprit,
son grand courage, parvien
fortune éclatante, sans faire
injustice à personne, nous ne
trons pas parmi les Hommes i
mais du moins il n'y a rien qui
mable dans la conduite de s
n'a rien à se reprocher, il
grand ce que le commun d
Marchands de la Républiqu
petit; il fait une grande f
mais sans offenser ni l'Etat ni
ticuliers, au lieu que Cesar,
quérant plus de biens, plus
voir que le Marchand,

le Gouvernement de sa Nation, & lui cause une infinité de grands malheurs.

Pour juger du prix réel de ce Grand Conquérant & de ce grand Commerçant, il n'y a qu'à songer qu'aucun Citoyen n'auroit souhaité la mort du grand Commerçant, au lieu que les gens de bien eussent fort souhaité, que Cesar, ce grand Capitaine, n'eût jamais été. Or pouvoit-on prendre pour Grand homme, celui que ni les hommes en général, ni sa Patrie en particulier ne sçauroit regretter? Ceci paroîtra peut-être paradoxe à quelques *Lecteurs*, mais je parle hardiment, quand je parle pour la justice & pour le bien public; si j'attaque leurs anciens préjugez, il leur est permis d'attaquer ou mes principes, ou les conséquences que j'en ai tirées.

Silla, premier Tyran de la République, s'empara de l'autorité souveraine, de peur que Marius son ennemi, homme très-dangereux, ne s'en emparât lui-même; mais après avoir vêcu durant sa dictature avec les sentimens d'un Tyran, & après

avoir, en homme du commun, exercé plusieurs années le pouvoir tyrannique, il comprit enfin, qu'il ne pouvoit jamais être digne du titre de *Grand homme*, ni même d'un *homme Illustre*, auquel il avoit aspiré dès sa plus tendre jeunesse, s'il ne se soumettoit aux Loix fondamentales de l'Etat, il comprit, qu'il ne passeroit jamais que pour un scélerat illustre, tant qu'il demeureroit seul contre les Loix en possession de toute la puissance de la République ; ainsi il prit sagement le parti d'abandonner cette puissance, & de rendre à ses Concitoyens la liberté des suffrages ; & pour devenir Grand homme, il voulut redevenir simple Citoyen sans puissance, soumis aux Magistrats, & protégé uniquement par les Loix.

Je ne voi parmi les Romains que le dernier Caton que l'on puisse mettre en parallele avec Scipion ; je me souviens d'un endroit où Salluste parle du caractere de Caton ; en voici le sens : *Il ne disputa jamais avec les plus ambitieux, à qui arriveroit par des voyes honteuses & injustes à la premiere place de la République, mais il dis-*

puta toûjours ardemment avec les meilleurs Citoyens, à qui rendroit par des voyes innocentes & vertueuses de plus importans services à sa Patrie.

Salluste par ce seul trait nous fait sentir le grand sens de Caton, qui, au travers des préjugez de presque tous les Romains, qui mettoient la grandeur la plus précieuse à devenir plus puissans, voit clairement que la puissance n'est qu'une fausse grandeur, & que la véritable grandeur n'est effectivement que dans l'excellent usage de la puissance, pour la plus grande utilité publique; il nous montre Caton capable de sentir, que l'honneur que procurent les grandes places vaut incomparablement moins que l'honneur de passer pour le meilleur ou pour un des meilleurs Citoyens; il nous peint l'ardeur & le courage de Caton pour chercher toûjours la vertu, c'est-à-dire, la plus grande utilité publique; & du même trait Salluste nous fait remarquer la bassesse, & pour ainsi dire, la vulgaireté des sentimens & des motifs de Cesar & du Grand Pompée, qui jugeant de la vraye grandeur d'un homme avec

aussi peu de discernement ...
geoit le peuple grossier, pré...
la puissance, c'est-à-dire, la so...
grandeur que donnent les grand...
p'ois, à la véritable grandeur, ...
grande estime qui résulte des g...
talens & du grand zèle pour l...
trie.

Il est certain que la vertu p...
encore un peu plus mâle, plus ...
& plus respectable dans Caton ...
vrai que le zèle pour le bien ...
paroît en lui encore un peu pl...
dent & plus constant que dans ...
pion ; mais en récompense les ...
ces effectifs que Scipion rend...
Patrie sont beaucoup plus imp...
que tous ceux que lui rendit ...
la vertu dans Scipion paroît pl...
ce & plus aimable ; de sorte ...
j'avois à les juger, mon temp...
ment indulgent me feroit, je ...
pancher pour Scipion.

Nous regardons avec justic...
cartes, ce fameux Philosophe ...

pour un *Grand Homme* ; c'est que par une étenduë, & par une justesse d'esprit prodigieuse, par une grande ardeur, & par une grande constance pour la méditation ; il a surmonté de très-grands obstacles pour perfectionner dans les hommes leur maniere de raisonner, non seulement dans la Physique, mais encore dans toutes les autres connoissances humaines : ce n'est pas tant de ses découvertes dans les sciences, dont je lui sçai gré, que d'avoir mis ses Successeurs en état d'y en faire d'incomparablement plus utiles que les siennes.

Pour juger de la grandeur de son génie, il n'y a qu'à faire attention à la multitude de connoissances plus exactes & plus vraisemblables qu'il a acquises depuis le point où il a trouvé la Géometrie & la Physique, jusques au point où il les a laissées. Il nous a donné plus de connoissances vraisemblables sur la Physique en vingt ans, que les Sectateurs de Platon, d'Aristote & d'Epicure n'avoient fait en deux mille ans.

Mais le point principal, c'est le grand avantage qu'il à procuré à la

raiſon humaine ; on ne raiſonnoit preſque point avec juſteſſe, c'eſt à-dire, conſéquemment, avant Deſcartes. Nos connoiſſances n'avoient preſque aucune liaiſon entr'elles ; on n'y voyoit preſque rien de ſyſtématique, preſque rien qui fît corps, & dont les parties fuſſent liées les unes aux autres pour former quelque choſe de ſolide. Il y a diverſes eſpeces de vraiſemblances, il y a même des dégrez différens dans la même eſpece : avant lui nous confondions & les eſpeces différentes, & les différens dégrez de vraiſemblance ; & cette confuſion étoit une ſource inépuiſable d'erreurs & de mauvais raiſonnemens : nous avions quantité de vains & déplorables diſcoureurs : nous n'avions point de ſolides *Demonſtrateurs* : il n'y avoit guéres que les Géometres qui connuſſent ce que c'étoit que démontrer. Avant lui le ſens de la démonſtration, le ſens de la conſéquence juſte dans les choſes qui ne ſont ſuſceptibles que de vraiſemblance ; ce ſens, qui met une ſi grande différence entre [h]omme d'eſprit, & homme d'eſprit, [c]e ſens ſi précieux n'étoit preſque

point exercé ; on prenoit pour principes des propoſitions très-obſcures, très-équivoques, très-fauſſes ; & même nous tirions mal nos conſéquences de principes vrais. Nous confondions encòre la certitude qui vient de l'évidence avec la certitude qui vient de l'habitude de juger ſouvent & long-tems de ſuite de la même maniere : ainſi les préjugez de l'enfance étoient pour nous des principes ſi certains, qu'ils nous paroiſſoient évidens. Nous marchions en aveugles, & nous n'avancions point ſur une ligne droite dans le chemin de la verité ; nous ne faiſions proprement que des cercles, & nos cercles étoient même de très-petite étenduë.

Il y a plus, c'eſt que faute d'un certains ſens ſpirituel néceſſaire pour diſcerner par nous-mêmes la vérité, nous étions réduits à nous citer les uns les autres, & à citer même des Anciens de deux mille ans, nous, qui aidez de leurs lumieres, & des lumieres de ſoixante générations, devions avoir incomparablement plus de connoiſſances, & de lumieres que ces Anciens ; nous en étions venus à ce

point d'imbécillité que pour connoître ce qu'il falloit penser sur telle matiere, nous ne disputions plus du fond de la question ; mais de quel sentiment étoit Aristote, ou tel autre homme sujet comme nous à l'ignorance & à l'erreur ; nous avions des yeux & nous ne voyons point ; il nous a appris à ouvrir les yeux, & à en faire usage ; & voilà ce que nous lui devons.

S'il ne nous a pas laissé de véritables demonstrations dans la Physique, c'est que la matiere jusqu'ici n'en est guéres susceptible; mais il nous a enseigné les moyens d'approcher de plus en plus du plus haut dégré de vraisemblance ; il nous a appris à bien distinguer la vraisemblance de la démonstration, & les différens dégrez de vraisemblances : ainsi guidez desormais par sa méthode, nous examinons nos idées pour les bien distinguer entr'elles, pour les ranger & pour les lier par le raisonnement ; nous définissons plus exactement nos termes pour éviter les équivoques, & nous commençons à faire usage de cette méthode pour former des dé-

monſtrations Arithmetiques dans ce qui regarde la politique, le ſujet le plus important de toutes les connoiſſances humaines.

Il avoit pour ſon entrepriſe un motif vertueux, il ne cherchoit ni les grands revenus, ni les grands emplois; il ne ſouhaitoit que la gloire précieuſe de rendre un très-grand ſervice à la societé en général, en perfectionnant la raiſon humaine: ſon motif eſt donc très-loüable: on voit aſſez que ſon entrepriſe étoit très-grande, & qu'il faut qu'il ait ſurmonté par ſon grand courage & par ſon grand génie de très-grandes difficultez pour y réüſſir, & il y a réüſſi. Il a rendu aux hommes en général un ſervice très-important: ainſi le voilà *Grand homme* ſans conteſtation, & l'un des plus *Grands hommes* qui ayent jamais été.

On voit tous les jours des hommes qui mettent toute la force de leur eſprit, toute leur ardeur & toute leur conſtance à ſurpaſſer leurs pareils dans des bagatelles très-difficiles à la vérité, mais dans le fond très-peu utiles à la grande augmentation du bonheur de leur Patrie: il ſemble qu'ils

n'ont en vûë que de diſputer ou d'eſprit, ou de mémoire, en prouvant qu'ils peuvent dans leurs entrepriſes ſurmonter de plus grandes difficultez que leurs pareils, & arriver par ce chemin à une plus grande diſtinction; mais ils ne s'aviſent pas de diſputer d'utilité d'entrepriſes, ce qui eſt cependant un vrai manque de diſcernement & d'étenduë d'intelligence : car avant que d'entreprendre de diſputer d'eſprit, ne vaudroit-il pas mieux diſputer de diſcernement ſur le choix de la matiere où l'on peut employer ſon tems & ſon eſprit? Ne faudroit-il pas commencer par choiſir celle qui eſt la plus importante pour l'augmentation du bonheur des Citoïens?

D'autres avec de grands talens ont travaillé ſans relâche avec des efforts continuels & incroyables, & ont ſurmonté effectivement des difficultez étonnantes, mais uniquement pour faire une fortune éclatante, & pour être Grands du moins aux yeux du vulgaire, qui ne peut meſurer la grandeur des hommes que par leur puiſſance, c'eſt à-dire, par la grandeur des richeſſes & des places; mais

comme ces hommes vains ſe bornoient *petitement* & *baſſement* à leur intérêt particulier ſans ſe ſoucier du bien public : comme leur motif n'étoit ni grand, ni loüable, ni vertueux, il n'eſt pas ſurprenant que le connoiſſeur ne les regarde pas comme Grands hommes, quelques talens qu'ils ayent poſſédé, quelque ſuccès qu'ils ayent eû pour obtenir les plus grands revenus & les premieres places d'un État.

Les gens de biens les regardent au contraire comme des ames très-petites, très baſſes, très-communes, qui n'ont eu pour motif que la grandeur de la place, & non pas l'acquiſition des grandes qualitez que demande la grande place, ils ont laiſſé la vraie gloire pour courir après la vanité ; ils ont manqué d'eſprit dans le point le plus eſſentiel, c'eſt-à-dire, dans le choix du but qu'ils devoient ſe propoſer.

Les Hiſtoriens expoſent à nos yeux une foule de ces petits hommes, & de ces hommes du commun qui achetoient follement des places & des dignitez honorables par une conduite très-deshonorante, c'eſt-à-dire, par

des flateries honteuses, par d[…] chetez, par des perfidies, & pa[…] noires calomnies; ils vouloient […] honorez; ils surmontoient du[…] leur vie par un motif très-puiss[…] mais nullement vertueux, de t[…] grandes difficultez: or qui voudro[…] par exemple, donner la moin[…] loüange à Sejan ou à Tigellin, les M[…] nistres les plus autorisez du p[…] grand Empire du monde? Ils ont su[…] monté avec beaucoup d'esprit & ave[…] une ardeur incroyable de très-grand[…] difficultez, soit pour arriver à la pla[…] ce de Ministre général & de Favori, soit pour s'y maintenir; je le veux; mais étoit-ce par des motifs vertueux qu'ils les ont surmontez? Et d'ailleurs qu'ont-ils fait de grand pour l'utilité de l'Empire, après qu'ils sont arrivez à ces premieres places?

Nous faisons naturellement des comparaisons entre les hommes de même métier & de même profession, nous en trouvons qui à force d'avoir surmonté de grandes difficultez sont parvenus à exceller de beaucoup entre leurs pareils; ils sont grands dans leur profession, & nous disons un

grand Poëte, un grand Orateur, u
grand Jurisconsulte, un grand Me
decin, un grand Géometre, un grand
Astronome, un grand Sculpteur, un
grand Architecte, parce qu'en sur-
montant de grandes difficultez par
leur travail & par la pénétration de
leur esprit, il se sont fort distinguez
entre leurs pareils.

Mais le titre de *Grand homme*, tout
ourt, ne convient proprement qu'aux
rands génies de deux espéces de *pro-
fessions illustres & importantes.*

La premiere de ces professions re-
rde la grande augmentation du
heur des hommes en général, tel-
st la profession des génies spécu-
s appliquez à perfectionner con-
ablement celles des connoissan-
humaines, qui sont les plus im-
ntes au bonheur des hommes,
émontrer un grand nombre de
z très-importantes à la societé
ne en général & heureusement
bien public. Dans la profes-
ces Spéculatifs, qui cherchent
itez très-importantes, un
énie avec une méditation
e & constante, peut surpasser

r 1726.

de beaucoup ſes Illuſtres Concurren
& devenir *Grand homme*, ſans avoi
beſoin ni de connoiſſance, ni d
grands revenus, ni d'emplois pu-
blics.

L'autre *Profeſſion Illuſtre & impor-
tante* eſt des génies plus praticiens qu
ſpéculatifs, plus occupez de l'actio
que de la méditation, elle regarde l
grande augmentation du bonheu
non des hommes en général, mai
d'une Nation en particulier, *telle e*
la Profeſſion & l'Emploi des Rois
quand ils ont, comme Loüis l
Grand, aſſez d'inclination pour l
gloire, & aſſez d'averſion pour la fai-
néantiſe, pour préférer dès leur pre
miere jeuneſſe le travail & l'honneu
de bien Gouverner, à la vie oiſive &
voluptueuſe; & quand ils ont, com-
me lui, la force néceſſaire pour teni
eux-mêmes *avec fermeté & avec conſ-
tance* le timon du Gouvernement. Te
eſt encore l'Emploi des Miniſtres
des Généraux d'Armée, & des pre
miers Magiſtrats des Provinces, par
ce que dans ces Profeſſions ils peuven
rendre par leurs grands talens & pa
leur grande application de grands ſe
vices à leur Nation. O

Or comme les génies ſpéculatifs peuvent ſe diſtinguer entre leurs pareils par la grande utilité de leurs découvertes, les génies Praticiens occupez à reduire en pratique les véritez demontrées, ſoit par la ſpéculation ſoit par l'expérience, peuvent de même ſe diſtinguer beaucoup entre leurs pareils par les grands avantages qu'ils procurent à leur Patrie : les Rois entre les Rois, les Miniſtres, entre les Miniſtres, les Généraux, entre les Généraux, les premiers Magiſtrats, entre les premiers Magiſtrats.

Mais s'il n'ont que des motifs très-communs dans leur conduite, ce ne ſont que des hommes Illuſtres, ſi leur motif eſt grand & vertueux, & leurs ſervices également grands, ils paſſent les *hommes Illuſtres*, ils ſont du nombre des *Grands hommes*.

On voit donc que les premiers hommes de ces deux eſpéces de profeſſions, l'une ſpéculative, qui regarde la grande augmentation du bonheur de toutes les Nations en général, l'autre pratique qui regarde la grande augmentation du bonheur d'une Nation en particulier, peuvent ſeuls

être nommez de *Grands hommes*; voilà donc les conditions sans lesquelles on ne sauroit être *Grand homme*.

1°. Grand motif ou grand desir du bien public.

2°. Grandes difficultez surmontées tant par la grandeur d'une ame courageuse, que par les grands talens d'un esprit juste, étendu & fertile en expédiens.

3°. Grands avantages procurez au public en général, ou à la Patrie en particulier.

En un mot, il faut que le Grand homme soit grand bienfaicteur, ou des hommes en général par des méthodes ou des veritez *très-importantes* bien démonstrées, ou grand bienfaicteur d'une Nation en particulier, soit par une conduite sage & vertueuse durant une longue suite d'années, soit par des réglemens & des établissemens très-importans, soit par de grands avantages remportez sur les ennemis de la Nation. Voilà veritablement ce qui constituë le *Grand homme*.

Plus le bienfait est grand, durable, étendu à un grand nombre de famil-

les, difficile à procurer; plus aussi celui qui le procure se distingue entre les Grands hommes.

Delà on voit que si Henri IV. Roi de France eût exécuté son projet si fameux & si sensé pour rendre la paix perpétuelle & universelle entre les Souverains Chrétiens, il auroit procuré le plus grand bienfait qu'il soit possible, non seulement à ses Sujets, mais encore à toutes les Nations Chrétiennes, & même par une suite nécessaire au reste des Nations de la terre. Bienfait, auquel toutes les familles vivantes & futures eussent participé, durant tous les siécles à venir; Bienfait qui enferme l'éxemption de tous les maux que causent les guerres Civiles & étrangeres, & l'acquisition de tous les biens qui résultent nécessairement d'une paix universelle & inaltérable; il eût été sans comparaison le plus grand homme qui ait été & qui sera jamais.

Il est visible qu'un pareil bienfait surpasse infiniment les bienfaits dont la République Romaine étoit redevable à Scipion, parce qu'il ne procuroit de grands avantages qu'à la Pa-

trie, parce qu'il ne le lui procuroit qu'aux dépens des Nations voisines, & parce qu'il ne laissoit point de moyens propres pour prévenir les guerres Civiles dans la République; au lieu que Henri le Grand par son projet eût préservé la France sa Patrie pour tous les siécles à venir de toutes les guerres Civiles & étrangeres, & il l'en préservoit sans qu'il en coûtât rien aux autres Nations, & sauvoit en même tems toutes les familles de toutes les autres Nations, non seulement des perils, mais encore des malheurs inconcevables & effectifs de toutes les guerres possibles.

Il auroit même exécuté ce beau projet si dès la premiere ou la seconde année qu'il le forma, il avoit connu la vérité d'une proposition que j'ai demontrée depuis dans les trois Tomes du projet de Paix perpétuelle. La voici. *Pour rendre l'établissement de l'arbitrage Européen très-solide, il n'est pas nécessaire que les Souverainetés qui doivent composer la Republique Europeene soient égales ou presqu'égales en étenduë ou en puissance, comme le croyoit ce Prince, mais il suffit qu'elles*

y entrent toutes en l'état qu'elles se trouvent à présent, en prenant pour point fixe & immuable la possession actuelle, & l'anéantissement de toutes les prétentions qui vont à diminuer cette possession actuelle.

Les Souverains auroient eu un équivalent infiniment avantageux pour toutes leurs prétentions reciproques dans les avantages immenses, qui auroient résulté soit de l'impossibilité de faire la guerre avec succès, soit de la perpétuité de la paix.

Au reste ce Prince a toûjours eu l'honneur de la plus importante invention qui ait paru sur la terre, mais l'exécution de cette grande entreprise peut bien être réservée par la Providence au plus grand homme de la posterité.

Charles-Quint par le grand nombre des guerres qu'il entreprit, & des succès qu'il eut dans ses entreprises, regna avec éclat: il surmonta même durant sa vie de grandes difficultez tant par son esprit, que par son courage; c'est ce qui le fait fort distinguer parmi les Rois, & entre les Empereurs, soit ceux qui l'ont précédé,

ſoit ceux qui l'ont ſuivis. Mais fut-il toûjours fort équitable envers ſes voiſins ? fut-il toûjours exact obſervateur de ſes traitez & de ſes promeſſes ? fut-il toûjours bienfaiſant envers ſes peuples ? fut-il, à l'exemple de Loüis XII. toûjours occupé d'augmenter le revenu de ſes ſujets, comme un Pere, & occupé d'augmenter le revenu de ſes enfans ? ne diminua t-il pas au contraire, fort ſouvent par ſes grands ſubſides le revenu de ſes peuples pour augmenter le ſien propre par ſes conquêtes ?

Il eſt vrai qu'il fut le bienfaicteur de ſes Courtiſans, & qu'il augmenta beaucoup leur revenu ; mais où prenoit-il ces revenus que ſur le Peuple ? & que fit-il deplus en cela que ne faſſent les Rois du commun ? Ainſi il eſt parvenu, à la vérité, par les grandes difficultez qu'il a ſurmontées, au titre de Roi Illuſtre, de Grand Roi entre les Rois ſes pareils, d'Empereur Illuſtre, de Grand Empereur entre les Empereurs : On peut avec juſtice l'appeller Charles le Grand ; mais delà au *Grand homme*, c'eſt à dire, au grand bienfaicteur ou des hommes en géné-

ral, ou de ses sujets en particulier, il y à encore un espace prodigieux.

Pour le malheur de ses voisins & de ses sujets il ne connut pas de quelle importance il lui étoit pour parvenir au titre de *Grand homme* de pratiquer plus constamment *l'équité* & la *bienfaisance*, & de viser plus constamment à augmenter le bien public. On sent même en lisant son histoire, qu'il avoit peu de zéle pour l'intérêt de ses sujets, & qu'il n'eût jamais tenté tant & de si grandes difficultez, s'il n'avoit eû pour objet & pour motif, que l'honneur de faire beaucoup de bien à ses sujets, & de procurer une longue tranquillité à toute l'Europe.

Ce n'est ni la grande place ni la grande puissance qui fait le Grand homme. Les Empereurs, les Rois, les Ministres peuvent être des hommes très médiocres, & même des scélérats, & des hommes très méprisables avec leur grande puissance, témoin Neron, témoin Sejan; la seule regle, avec la quelle on doit donc mesurer les hommes, c'est toûjours le grand desir du bien public, motif vertueux de leurs entreprises; les grands

avantages du public, ſuite de leurs entrepriſes vertueuſes ; & enfin les grands obſtacles ſurmontez dans leurs entrepriſes, preuves de leurs grands talens, de leur courage, & de leur conſtance pour la vertu.

Sans ces conditions eſſentielles, il peut y avoir de l'éclatant, du brillant dans leurs ſuccés, mais au fond ce n'eſt rien de vertueux, & par conſéquent rien de loüable. Le Peuple prend ſouvent les faux Diamans pour vrais ; mais opprochez Epaminondas d'Alexandre, approchez Scipion de Céſar, approchez Trajan de Charles Quint, approchez le vrai du faux, le Peuple même eſt bien-tôt déſabuſé.

L'Hiſtoire nous à conſervé la mémoire de Généraux, de Miniſtres, qui ſe ſont fort diſtinguez entre leurs pareils ; ils ont rendu de grands ſervices à leur nation en ſurmontant de grandes difficultez; mais ils vendoient leurs ſervices le plus cher qn'ils pouvoient à leurs Princes, ils vouloient de grands revenus, ils vouloient de grandes diginités, ils cherchoient moins l'honneur que les honneurs ; ce ſont des hommes Illuſtres; j'en conviens, mais peut on jamais regarder

comme de Grands hommes ceux, qui n'ont jamais eû rien de Grand, qui n'ont jamais eû rien que de bas & de vulgaire dans leurs motifs ?

Je conviens que les Grands hommes en cherchant la plus grande utilité publique, avoient pour motif principal la gloire de faire plus que leurs pareils, ſoit pour le bonheur des hommes en général, ſoit pour le bonheur de leur nation en particulier ; c'eſt que pour être Grands, ils ne ceſſoient pas d'être hommes, & il faut que l'homme, comme toute créature raiſonnable, ait une ſorte de plaiſir pour premier reſſort de ſes entrepriſes : ils cherchoient donc le plaiſir de la diſtinction dans l'augmentation du bonheur des autres ; ils cherchoient la gloire, mais c'étoit la gloire la plus précieuſe, c'eſt à dire, la gloire la plus utile à la Patrie ; ils couroient avec ardeur vers cette gloire qui produit de ſi grands avantages à la Societé, & la ſeule digne de nôtre reſpect & de nôtre admiration ; ainſi plus ils aimoient la bonne gloire, & la diſtinction la plus précieuſe, plus ils étoient eſtimables & dignes de loüange.

Il eſt bon d'obſerver que l'on peut être illuſtre dans tel art, dans telle profeſſion, ſans *être homme illuſtre*, tout court. Lulli par exemple, à été illuſtre dans la muſique, mais on ne dira jamais, quand on voudra parler avec juſteſſe que c'étoit un *homme Illuſtre*, c'eſt qu'il ne travailloit que pour ſa fortune, & que ſa profeſſion n'étoit pas illuſtre, c'eſt à dire, du nombre de celles où l'on puiſſe rendre des ſervices trèsimportans à la Patrie.

Plutarque avec ſon ſens exquis n'auroit jamais commis la faute groſſiere d'un de nos Ecrivains, qui a mis très imprudemment parmi les *hommes Illuſtres*, tout court, & côte à côte de Monſieur de Turenne, des Poëtes, des Peintres Illuſtres, des Aſtronomes, des Iardiniers, des Graveurs illuſtres, qui n'étoient ni de *Grands hommes*, ni même des *hommes illuſtres*, tout court, ce n'étoient que des hommes dont la profeſſion n'étoit pas des plus utiles au bien public, & qui, la plus part, n'avoient pour motif de leurs entrepriſes que l'augmentation de leur fortune.

L'Homme juſte & bienfaiſant ne

laisse pas de se faire distinguer entre ses pareils par sa vertu : les marques de bienveillance & d'estime qu'il reçoit de ceux qui le connoissent sont pour lui une sorte de revenu de plaisirs ; qui sont très sensibles aux âmes bien nées ; mais s'il n'a pas de talents distinguez, il ne peut jamais passer pour homme Illustre.

Il y à donc une grande distance entre *homme Illustre* dans une profession non Illustre, & *homme Illustre*, tout court, c'est à dire, dans une profession Illustre & importante à la societé : Il y a donc de même une grande distance entre *homme Illustre* & *Grand homme* : Le Grand homme est toûjours Illustre ; mais l'Homme Illustre n'est pas toûjours Grand homme. Et si l'on y veut faire attention, les bons esprits de tous les tems & de toutes les Nations n'ont point eû d'autres idées, soit de la veritable grandeur de l'homme, soit de la différence qui est entre le *Grand homme* & *l'homme Illustre*. Elles se sont transmises de siécle en siécle jusqu'à nous ; & ce sont ces idées que *je m'étois proposé de bien éclaircir*.

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE, DE NAPLES.

Mr Como Napolitain va publier une *Histoire Latine des Papes & des Cardinaux*, que sa Patrie a donnez à l'Eglise.

D'ALLEMAGNE, D'HILDESHEIM.

Mr Reiman vient de donner sous le nom d'*Histoire Universelle de l'Athéisme* des materiaux pour la construire. Il n'accuse pas, il ne défend pas, il ne juge pas, il ne critique pas; il assemble, il transcrit beaucoup, il cite encore plus, il éclaircit peu, il approfondit bien moins, il rapporte tout ce qu'ont écrit les Anciens & les Modernes sur l'Athéïsme pour en accuser ou convaincre des Ecrivains ou célébres ou obscurs. On dit, qu'il compte parmi les Athées, avec Mr Descartes & le Pere Malebranche, le

Cardinal du Perron, le P. Germon & jusqu'au Pere Hardoüin, dont on sçait, que la Critique à cet égard est plûtôt trop soupçonneuse que le moins du monde suspecte.

Jacobi Friderici Reimanni Historia universalis Atheismi & Atheorum falsò & meritò suspectorum apud Judaos, Ethnicos, Christianos, Muhummedanos, ordine Chronologico descripta, & à suis initiis usque ad nostra tempora deducta. Hildesia, 1725.

DE LUNEBOURG.

Mr Pfeffinger fait imprimer un *Commentaire sur Vitruve in folio.*

DE SUEDE.

L'Ivoire jaunit; & l'on n'a pû jusqu'à présent corriger ce défaut qui gâte les plus beaux Ouvrages faits de cette matiere. On a travaillé en ce Païs des os d'Elan. Ils sont plus fins & d'un blanc plus parfait que l'Ivoire, & ils ne perdent point cette blancheur.

DE LISBONNE.

On réimprime en cette Vill *Voyages de Fernand Mendes Pint* quels on ajoûte l'*Itineraire d'An Terneiro, in fol.* Nous avons une duction Françoise de ces Voy écrits en Portugais; mais elle de surannée : on souhaiteroit que qu'un de nos bons Ecrivains en nât une nouvelle : les voyages recherchez, & ceux de Pinto instructifs & amusans.

DE LEYDE.

L'impression du *Trésor des quitez d'Italie*, en plusieurs vol in folio, est achevée & prête à roître.

DE CASSEL.

Mr Semincke exhorte les Sç à lui communiquer tout ce qui rendre plus parfaite *une nouvell tion de la vie de Charlemagne par hard*, qu'il veut faire imprim Hollande.

Janvier 1726.

D'AMSTERDAM.

Pierre de Coup debite entre au-
tres Livres nouveaux, des Mémoire
pour servir à l'Histoire du 18e Siécl
par Mr Lamberti Tom. II. in 4°.

Annales Historiques, Metalliques
& Genéalogiques de la Monarchie
Françoise, depuis Pharamond jus-
qu'à la Majorité de Loüis XV. par M.
Limiers in Fol. 3. vol. avec des figures.

Mémoires pour servir à l'Histoire
de la Grande-Bretagne, sous les Re-
nes de Charles II. & Jacques II. par
. Burnet Ev. de Salisburi, in 12.
vol.

L'Histoire de la Musique & de ses
ets, & en quoi consiste sa beauté
12. 4. vol.

L'Histoire des quatre Cicerons in

bliothéque des Dames contenant
regles générales pour leur con-
par R. Steele. Tom. III. in 12.
armacopæa Argentoratensis. Fol.
oique la Chimie de M. Boérha-
it pas été revûë & publiée par
teur elle a eu le sort de tous

ouvrages de ce ſçavant & judicieux Medecin : elle emporte tous les ſuffrages.

Hermanni Boerhavii institutiones & experimenta chimiæ.

DE LA HAYE.

M. Jacques Saurin forme une entrepriſe extraordinaire dans la Religion de ce païs-ci, c'eſt de faire Miſſion chez les Etrangers ; il ne la fera que par Lettres, & ſeulement auprès de ſes chers compatriotes les François. Il les partage en trois Corps ; en *Catholiques*, en *Proteſtans temporiſeurs*, en *Deiſtes* : il adreſſera aux uns & aux autres des Epîtres Theologiques pour les amener à ſa Religion, il écrira aux Catholiques contre quatre des motifs qui les retiennent dans leur communion, diſpoſé apparemment à céder ſur le reſte, le premier eſt, „ la neceſſité d'un Tribunal in„ faillible & l'incapacité des particu„ liers pour diſcerner en matiere de „ Religion le vrai d'avec le faux par „ voye d'examen & diſcuſſion „. Les miracles operez en faveur de l'Egliſe

Romaine ſont le ſecond motif, nommément la gueriſon récente d'une Hemoroïſſe de Paris ; le troiſiéme motif eſt la nouveauté de la Religion Proteſtante & l'inſuffiſance de ſes réponſes à la queſtion , où étiez vous avant Luther & Calvin ; le quatriéme eſt la Majeſté du Sacrement de l'Euchariſtie, & ces déclarations expreſſes, *Ceci eſt mon Corps . . . &c.*

Aux Proteſtans temporiſeurs & qui demeurent encore en France ; il leur écrira ſur ce ton : » Sortez de Babylo» ne , de peur qu'en participant à ſes » péchez , vous ne participiez à ſes » playes » , & il prendra indubitablement des meſures, pour que ce diſcours ne leur paroiſſe pas une invitation a ſortir du Proteſtantiſme, aiſé à reconnoître ſous le nom de Babylone.

Il regarde le Déïſme comme » le » vice de notre ſiécle, & le genre de » folie qui le caractériſe » : & d'abord il fera voir aux Déïſtes qu'ils n'ont pas droit d'être incrédules, parce que pour avoir ce droit, il faut avoir reçû certains préliminaires qui leurs ſont encore inconnus : enſuite il leur

dira, que l'incrédulité a contre soi des demonstrations de tous les genres, & n'est causée en eux que par la corruption du cœur. L'important & le difficile est, d'arrêter tout court dans le Protestantisme le déserteur de la Catholicité ou du Déïsme. Le Catholique perverti ira jusqu'au Déïsme, le Protestantisme est un chemin battu qui l'y conduit; le Déïste converti, parviendra à la Catholicité, dont il sentira bien que le Protestantisme est une corruption manifeste. A tout hazard Mr Saurin donnera ses lettres ou ses feüilles tous les mois, ou même tous les quinze jours; il adressera chaque fois plus ou moins de feüilles selon le besoin de la matiere, ou autres. Sa disposition est, ainsi qu'il le prouve par une Lettre qu'il écrivit en 1716, de ne point aggraver les erreurs de ses Antagonistes, d'écarter tout le fiel & l'amertume du ressentiment; & s'il est vaincu, d'embrasser glorieusement la Religion de son Vainqueur.

Le cinquiéme Tome des Sermons de Mr Saurin paroît: ce sont des discours sur les Fêtes. Les Protestans n'ont point eu d'Orateur qu'ils puis-

sent lui comparer: il pense finemen
s'exprime ingénieusement ; & il a
tour naturellement éloquent, si da
gereux quand on le tire de son véri
ble usage, & qu'on le fait servir
soutenir l'erreur.

DE LONDRES.

Prælectiones XXXIX. Ecclesiasti-
cæ, olim habitæ in Sacello Collegii
Emmanuelis apud Cantabrigienses à
Joanne Richardson, Authore Libri,
cui Titulus, *le Canon du Nouveau*
Testament vangé. Ces leçons sur les
matieres Ecclésiastiques seront impri-
mées d'après le Manuscrit original de
l'Auteur, qui les avoit destinées à
l'impression. Il y est question *de la Gé-*
néalogie & de la Naissance du Christ.
De la pureté des Constitutions Apos-
toliques.
Des Therapeutes dont Philon a
...
Du Témoignage de Joseph touchant
...rist.
...s Oracles Sibyllins.
... Simon Magicien.
... la Conversion des anciens Bre-

...vier 1726.

tons, Anglo-Saxons, Ecossois, Irlandois, François, Espagnols.

Du Concile de Nicée & de cinq autres Conciles Oecumeniques.

De l'Empereur Constantin.

Des Papes.

De l'Origine & du progrès des anciens Moines.

De l'Origine de plusieurs Ordres Monastiques, & de divers autres sujets également curieux.

Outre les principaux Auteurs Classiques que M. Bentley va donner incessamment sur le modéle de son Phédre & de son Terence, il entreprend une nouvelle Edition, non moins critique du Nouveau Testament.

Il a paru cette année un Livre tout-à-fait scélérat sous ce titre : *Oracles of reason : Fable of the Bees :* ou Oracles de la raison ; Fable des Abeilles, il suffit de dire qu'on y soutient, que la plus florissante République seroit celle d'où toutes les vertus seroient bannies & où tous les vices regneroient sans contrainte.

On peut ranger dans la même classe les deux Livres suivans : *Voyage &*

ntures de Jacques Massé : &, Dis-
s of the grounds end reasons of the
stian Religion ; Discours sur les
lemens & les preuves de la Reli-
Chrétienne.
Ir Guillaume Wisthon veut à
e force qu'une troisiéme Epître
Corinthiens, écrite en Armé-
, & attribuée à S. Paul, soit ef-
vement de ce Grand Apôtre ; &
fait fort d'en convaincre le mon-
hrétien par une dissertation qu'il
nettre au jour contre Mr de la
re.
Irs Thomson, Reynolds, Har-
& Bohls qui vont donner, le
ier, les Ouvrages de Damascius
rés les Manuscrits ; le second,
mponius Mela ; les deux autres,
iceron, souhaitent avec empres-
que les Sçavans leur commu-
nt leurs lumieres sur les varian-

s Livres qu'on va imprimer en
terre sont :
: Une Traduction des Caracte-
le Theophraste en vers Latins.
: Une nouvelle édition des Poë-
Latins du Pape Urbain VIII.

3°. L'Etabliſſement originaire des Ecoſſois dans la partie du Nord de la Grande Bretagne.

4°. L'Amynte du Taſſe.

5°. Les Vies des Poëtes Romains.

6°. Supplément en 5. vol. des Antiquitez du P. de Montfaucon traduites en Anglois.

7°. La Défenſe de l'Egliſe Anglicane, par Maſon en Anglois.

8°. Une Traduction Angloiſe des Remarques de Mr Dacier ſur Horace.

9°. L'Examen des principes de la Philoſophie d'aujourd'hui.

10°. Une Table Généalogique des Empereurs, des Rois, &c.

11°. Le Dictionnaire de Morlandi.

C'eſt Mr Welton qui traduit du Grec en vers Latins les Caracteres compoſez par Theophraſte. Il ne manquera pas d'éclaircir le Texte par des notes que la diſtance des tems, l'éloignement du païs, la différence des uſages rendent tout à-fait néceſſaires.

Monſieur de la Rochea traduit de François en Anglois deux lettres Anecdotes de l'Auteur de la *diſſertation*

pour les ordinations Anglicanes; il dit que ces deux piéces suffisent pour montrer que *La cause de l'Eglise Anglicane* est en très bonnes mains comme si le R. P: le Courayer entreprenoit la défense de l'Eglise Anglicane; & comme si cette cause ne pouvoit être mieux soutenuë que par de pures invectives. Le même Calviniste supplée encore par son approbation à celle des Docteurs qui a manqué à la *dissertation*; & il se fait d'avance l'Approbateur d'une Réponse que le P: le C. opposera peut-être au livre du P: le Quien. « Je lis, *dit-il*, l'ouvrage » du P. le Quien; & si j'y trouve quel» que chose qui mérite d'être com» muniqué au public je le mettrai » dans une autre Article. Je souhai» te bien de voir la réponse du P: le » Courayer; je suis persuadé que *ce* » *sera un ouvrage admirable*: On » s'est fort récrié à Paris contre sa dé» fense de nos Ordinations. J'ai fait » sur cela une réflexion qui me paroît » solide: il me semble que plus un » homme de sens lit cette controverse, » plus il admire l'Eglise Anglicane, » plus il sent le bonheur de vivre

„ dans un païs de reforme, libre de „ folies, superstitieuses & de persécu- „ tion „ ; ainsi la *dissertation* du Pere le Courayer à fait son effet.

Le même Auteur des Mémoires de Littérature parle ainsi au sujet des Critiques que l'on à faites du dictionnaire de Trevoux « jobserverai que „ s'il n'y a que 126. fautes dans tout „ le dictionnaire de Trevoux ce doit „ être un Ouvrage très estimable: „ J'ai dis dans les derniers Mémoires „ de Litterature qu'un sçavant Au- „ teur Allemand à trouvé plus de cent „ dix-huit bévûës dans un seul arti- „ cle du dictionnaire de Moreri, c'est „ dans l'Article de *l'Allemagne.* „

DE FRANCE.

DE PARIS.

Le Pere de la Maugeraye D. L. C. D. J. après avoir enseigné les Mathematiques au College de Loüis le Grand pendant plus de vingt années, s'applique désormais à mettre au jour divers traitez. Il va donner d'abord *le mouvement Local, l'Equilibre des liqueurs* & la Mechanique.

Mon-

Monsieur de la Barre prépare une nouvelle édition *d'Herodote*. Il fait de fort heureuses découvertes su: le ens de plusieurs passages obscurs de et excellent Historien : il l'a aussi en-érement traduit en François : & il ibliera cette année sa Traduction. elles qui ont été faites soit en Latin r Valla, soit en François par Du-r sur le Latin de Valla sont ou peu eles ou peu correctes. Les efforts Henri Etienne pour y remedier ont lement fait sentir que le besoin it extreme. Monsieur de la Barre vient au secours à donné des preu-& d'une grande connoissance de ngue Grecque, & d'une saine cri-e.

: P. de Kervilars de Compagnie esus vient de publier le second e de sa Traduction Françoise *legies d'Ovide pendant son éxil.* me contient *les Elegies Ponti-*i dattées du Pont en forme de ; avec des *notes critiques & His-*r. « On à mis au commence-de ce volume une Elegie Fran-sur l'éxil d'Ovide, qui fut fort ée en son tems ; elle est de feu

» Monsieur de Lingendes, & parut
» pour la premiere fois il y a plus de
» soixante & dix ans à la tête d'une
» Traduction des Métamorphoses
» d'Ovide faite par Renouard, depuis
» ce tems là, elle est demeurée comme
» en possession d'orner le frontispice
» de toutes les nouvelles éditions
» d'Ovide. On trouve dans son lan-
» gage, déja un peu antique, des gra-
» ces Naïves qui pourront plaire aux
» personnes qui aiment ce genre de
» poësie. Deplus on trouvera à la
» fin de ce même volume des senten-
» ces choisies & tirées de tous les ou-
» vrages d'Ovide. Ce n'est point en-
» vain que le Traducteur, a tâché de
» leur donner en François comme en
» Latin ce tour vif & précis qui con-
» vient aux maximes & aux senten-
» ces ». Ce second Tome trouve sa
reputation toute faite par celui qui
l'a précédé, dont nous avons parlé au
mois de Mars 1724. Et le traducteur
encouragé par l'approbation publique
des premieres Elegies plaintives qui
lui a tenu lieu de souscriptions pour
la suite, maintient celles-ci dans leur
possession d'être superieures aux au-

poëme Heroïque est au dessus de
legie. On trouvera peu de traduc-
ns qui semblent moins l'être, &
ait plus l'air original que celle-ci.
pensées d'Ovide n'y sont point
nnie dans une langue étrangere :
ide y retient tout son Caractére ;
parle le François comme son lan-
e naturel. Les Notes distribuées
toutes les pages mettent si à pro-
au fait de tout, que le Lecteur en-
d l'Auteur, comme s'entendent
Compatriotes Contemporains.
Monsieur L'abbé Asselin dont les
es ont souvent été couronnées
jeux floraux, & ont plusieurs fois
porté le prix à l'Académie Fran-
e est l'Auteur du poëme intitulé,
Religion, d'un *Discours pour dis-
r les Déistes à l'examen de la véri-*
de quelques autres *Ouvrages* qui
ouvent dans le même volume in
Chez l'Hermitte sur le Quai des
uftins.
raité *de la société civile & du moyen
rendre heureux en contribuant au
eur des personnes avec qui l'on vit*,
nvier 1726.

avec des *observations sur divers ouvrages renommez de Morale* par le R. P. Buffier de la Compagnie de Jesus. Chez François Didot. Ruë de Hurepoix.

DE TREVOUX.

La Compagnie de Libraires qui imprime ici vient de donner en quatre volumes in 12. une Edition des Poësies de M. Pelisson & de Madame de la Suze. Ils l'on fait entierement conforme aux précédentes, parceque le public y est accoûtumé. Ainsi l'on y retrouvera des piéces qui ne sont ni du Magistrat ni de la Comtesse, & que l'on sçait avoir été publiquement revendiquées par leurs véritables Auteurs. A cela près cette édition est plus belle & plus correcte : les vies des deux illustres Poëtes y ont été ajoutées en abregé par l'Auteur de la préface. Monsieur l'abbé Souché à qui on l'attribuë, homme de goût & fort versé dans les bonnes lettres donnera une vie plus ample de M. Pelisson à la tête du recuëil qu'il prépare de toutes les œuvres de ce Grand homme, qui sont.

Une *paraphrase* du premier livre des institutes des Justinien publiée en 1674.

L'Histoire de l'Academie Françoise tant de fois réimprimée.

son remerciment à la même Academie

La préface qui est à la tête des Oeuvres de Sarrasin

Le Panegyrique du Roi, traduit en diverses Langues

Relation Latine de l'Etat de la Religion, publiée en 1682.

Courtes *prieres* pour reciter pendant la Messe

Reflexions sur les differends de Religion. 4. voll. in 12.

Différentes *piéces* d'éloquence & de poësies imprimées en dives recuëils & dans le procés de Monsieur Fouquet.

Une préface sçavante donnera une notice détaillée de tous ces Ouvrages.

Nous apprenons de Paris qu'il paroît à Leyde par les soins de Mr. Snakemburg un *Quinte Curce* in 4. (pagg. 824.) enrichi de supplémens, de variantes & sur tout des Notes entieres

de *Modius*, d'*Acidalius*, de *Popma* de *Freinshemius*, de *Scheffer*, de *Cellarius*, de *Nic. Heinsius*; & d'extraits des Notes de Rubenius, de *Rutgersius*; de *Barthius* de *Loccenius*, de *Raderus*, de *Saumaise* de J. F. *Gonovius*, du P. *le Tellier*, de *Hermann*, & de *Perizonius*: Qu'à Londres Thomas Edlin à réimprimé avec des additions considérables le premier Tome, & imprimé le second, *des Annales de la reformation, de l'établissement de la Religion, & de divers autre évenemens; arrivez dans l'Eglise d'Angleterre* depuis le commencement du regne d'Elizabeth jusqu'en 1580, par M. Jean Struype: que *Lintot* autre Libraire de la même Ville y debite deux Ouvrages latins du Docteur Dwight; l'un, sur *l'hydropisie & sur ses remédes*, l'autre sur le *vomissement & sur ses remedes*, sur les *Emetiques*, sur la *purgation* & les *purgatifs*, sur la *petite verolle* & la *rougeolle*: Que *l'Histoire de Marie Stuart* en 2. voll. in fol. par 16. Auteurs que M. Jebb a rassemblez se distribue aux Souscripteurs: qu'à *Zurich* M. *Scheuchzer* à presque achevé son *Histoire univer-*

selle tant civile qu'Ecclesiastique *de la Suisse* qui remplira 28. Tomes in fol; & sera conduite jusqu'en 1720. Qu'à Geneve Marc Michel *Bousquet* & Compagnie viennent de donner au public ces deux Livres : *De Thermis valderianis Dissertationes duæ : authore Joanne Santono* &c. in 8. & M. *Augustini Camprani* &c. *de officio & potestate Magistratuum Romanorum & jurisdictione Libri duo.* in 4. Qu'à Ausbourg on a imprimé *l'Histoire de Florence* de Bernard Seigni en Italien: elle comprend depuis l'an 1527. jusqu'en l'an 1555. On y a joint la vie de *Nicolas Capponi* Gonfalonier de cette Republique, écrite par le même M. Segni son neveu: Qu'à Paris Noël pissot sur le quay de Augustins vend une nouvelle Edition, faite par M. Noguez du livre *Sanctorii de Staticâ Medicinâ Aphorismorum sectionibus septem distinctorum Explanatio Phisico-medica*, avec deux Traitez Latins, l'un de M. Dodart, l'autre de Monsieur Keil & un *Appendix* de l'Inoculation de la petite verolle 2. voll. in 12. D'Houry a imprimé *la relation* de la fonction solemnelle de l'Estoc & du chapeau

envoyé par N. S. P. le Pape Benoît XIII. A. S. A. Eminentissime D. Antoine Manuel de Vilhena Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem traduite en François avec l'Italien à côté ; avec les noms des Souverains, des Republiques, & des Princes ausquels les Papes ont donné L'Estoc,

FIN.

TABLE

s Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Janvier 1726.

T. I. *Batailles gagnées par le Sérénissime Prince François Eugène de Savoye sur les Ennemis de la Foi, & sur ceux de l'Empereur & de l'Empire, en Hongrie, en Italie, en Allemagne, & aux Païs Bas; &c.* Page 5

CT. II. De redivivo sanguine D. Januarii Episcopi & Martyris, præcipui Patroni Civitatis & Regni Neapolitani Tripartitum opus, &c. p. 23

RT. III. *Suite de l'Histoire generale d'Espagne de Mariana, traduite en François avec des Notes, par le P. Charenton, &c.* p. 49

RT. IV. *Seconde Partie de l'Histoire du Concile de Pise.* p. 95

RT. V. *Discours de M. l'Abbé de S. Pierre pour expliquer physiquement certaines apparitions.* p. 119

RT. VI. *Discours de M. l'Abbé de S. Pierre sur la veritable grandeur, &*

TABLE.

& sur la différente qui est entre le Grand homme & l'homme Illustré. p. 146

ART. VII. *Nouvelles Litteraires.*

D'Italie, de Naples. 180

D'Allemagne, d'Hildesheim. ibid.

De Lunebourg. p. 181

De Suede. ibid.

De Lisbonne. p. 182

De Leyde. ibid.

De Cassel. ibid.

D'Amsterdam. p. 183

De la Haye. p. 184

De Londres. p. 187

De France, de Paris. p. 192

De Trevoux. p. 196

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novembre 1725.

PAge 1930, ligne 6, Sptentrionales, *lisez*, Septentrionales. Page 1942, ligne 8, Maduxé, *lisez*, Maduré. Page 1943, Ligne 13, fussent adossée, *lisez*, fussent adossez. Page 1948, ligne 2, petite, *lisez*, petits. Page 1950 ligne 19, l'ignorance, *lisez*, l'innocence. Page 1970, ligne 8, dispersez, *lisez*, dispersées. Page 1973, ligne 16, de Schismes, *lisez*, des Schismes. Page 1982, ligne 24, Gré. XI, *lisez*, Gregoire XI, Page 1990, ligne 10, de la Lune, *lisez*, de Lune. Page 1994, ligne 21, Je prie, *lisez*, Il prie. Page 1998, ligne 16, Sujettes, *lisez*, Sujets. Page 2023, ligne 18, Claromontano, *lisez*, Claromontano. Page 2025, ligne 6, & quo, *lisez*, ex quo, Page 2026, ligne 1, de deux, *lisez*, des deux. Page 2033, ligne 16, ébranlé, *lisez*, ébranlez. Page 2045, ligne 13 sembloit qu'elle, *lisez*, sembloit reconnoître qu'elle. Page 2054, ligne 9, croyoit moindre, *lisez*, étoit la moindre.
ucensis, *lisez*, Lucensis. Page 2060, ligne 10,
7, Dinsiganno, *lisez*, Disinganno. Page 2061, ligne
gne 5, & 6, 800. cens, 300. cens. *ôtez* cens. Page 2064,
ge 2065, l. 3, de Philippe, *lisez*, de Philo-
phie. Page 2072, ligne 25, confessis, *lisez*,
ucessi. Page 2085, ligne 8, il ose, *lisez*, j'ose.
e 2086, l. 14, il a de l'apparence qu'il y en
fait, *lisez*, il y a de l'apparence qu'il en eut
Page 2098, l. 7, Foy, vaillant, *lisez*, Foy-
ant. Page 2101, ligne 22, le Boieux, *lisez*,
oiteux Page 2105; ligne 16, in 12. 12. vol,
in 12. 2. vol. Page 2107, ligne 24, est
:, *lisez*, est regle.

[redacted]

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

ES BEAUX ARTS.

Fevrier 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Février 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT C
mencé au mois de Janvier 1
& se vendent 15 s. le mois en b
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	2. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1726.

ARTICLE VIII.

...claircissemens pour l'Article II. des Mémoires de Trevoux 1725. page 160. par rapport à l'Article XXII. du mois de Mars pag. 462.

JE n'ai reçû que depuis six jours les Mois de Mars, Avril & Juin. C'est un malheur qu'on ait oublié ...dre au paquet le mois de Mai, ...ne j'y aurois apparemment ... les remarques *si dignes d'être ...u public*, qu'un Sçavant Théo-

...er 1726.

logien a faites sur le plan de l'
ge que j'ai proposé : & c'est un
malheur pour moi, que dans un
grande Ville, je me trouve le s
fasse provisions de ces Mémoi
J'avois pû apprendre que quelq
tre les fit venir j'y aurois eu rec
& j'aurois ou quitté la plume de
ne foi, ou peut-être, grossi les Éc
cissemens qu'il me semble qu'on
demande. Après donc avoir mar
ma reconnoissance aux Sçavans A
teurs de ces Mémoires, je les prie
vouloir bien insérer le présent éc
dans leur premier Journal.

1°. L'Auteur des Remarques su
mon projet m'attribuë un dessei
beaucoup plus vaste que celui que je
me suis proposé. Je crois pouvoir dé-
montrer, que depuis la naissance du
Calvinisme, triste Époque de toutes
nos dissentions, toutes les Écoles ont
donné dans une méprise évidente par
rapport à S. Augustin. Cette méprise
a entraîné les Calvinistes & les Jan-
senistes dans des erreurs diamétrale-
ment opposées à la Doctrine de S.
Augustin, & à plongé les Écoles dans
une opposition irréconciliable. Les

premiers ont renversé tout le Docteur de la Grace, les autres l'ont divisé par parcelles, en adoptant chacun une partie de sa Doctrine. J'avouë que de cette seule découverte un habile homme pourra facilement remplir tout le dessein qu'on me prête; mais il ne me convient pas de m'en charger; je dois laisser cela à des plumes plus habiles & moins pesantes que la mienne. Je montrerai le chemin; j'ouvrirai la carriere; mais mes forces ne me permettent pas de la suivre. Plût à Dieu que M. Tournely se fût aperçû de cette méprise! Il auroit établi plus facilement & à moins de frais, dans son Traité de la Grace, presque toutes les veritez qu'il établit; il auroit répondu plus décisivement aux difficultez qu'on lui oppose; il auroit expliqué d'une autre maniere les Graces suffisantes, leur distribution, leur opération, leur nécessité, leurs effets, & leur différence de la grace efficace; il auroit décidé les questions de celle-ci, qu'il laisse indécises, & déterminé sans retour en quoi consiste leur efficacité; enfin il auroit parfaitement éclairci les questions de

fait sur le Pelagianisme & le Semi-
Pelagianisme, que je trouve par tou
si confuse & si embroüillés.

2°. il ne m'est point *échappé*, comm
on me l'attribuë, *de dire que ce seroi
contribuer à la justification de l'Eglise*
j'aurois cru faire un blasphême. J'a
dit seulement que ce seroit contribue
à la justification de toutes les déci-
sions de l'Eglise tant anciennes, que
nouvelles, ce qui est fort différent
Combien voyons-nous d'écrits qu
portent pour titre: *Justification de la
Bulle Unigenitus*? Cependant per-
sonne ne s'est avisé de reprocher au
Auteurs de s'être *échappez*. Par Ex
on excuse la Bulle *Unigenitus* de con-
damner plusieurs propositions tirée
de S. Augustin. Quand cela seroit, i
faudroit condamner ces propositions
même dans S. Augustin. Mais se fixe
à prouver que cette accusation es
manifestement fausse, c'est justifier l
Bulle, non pas sur la Doctrine, mai
sur cette accusation. Citons un fait

La Bulle condamne cette proposi
tion de Quesnel N. 10. *La Grace es
une opération de la main toutepuissant
de Dieu, que rien ne peut empêcher n*

retarder. Les Jansenistes reclament que cette proposition est mot pour mot de S. Augustin. Donc, disent-ils, la Bulle à condamné une proposition de S. Augustin. *Omnipotenti Medico nihil est insanabile*, dit le Docteur de la Grace *in Psal.* 58. *Omnipotenti Medico nullus Languor insanabilis occurrit*, ajoûte-t-il *in Psal.* 102. Cela veut bien dire assurément que la Grace est une opération de la main toute-puissante de Dieu, & que rien ne peut ni l'empêcher, ni la retarder. Mais je nie qu'elle soit la même quant à la signification; & je démontre la fausseté de la conséquence par ce raisonnement décisif & sans replique. Je demande d'un côté à Quesnel, surquoi doit tomber, selón vous, cette *opération de la main toute-puissante de Dieu*. N'est-ce pas sur la volonté pour la faire vouloir? Qu'entendez-vous lorsque vous dites que *rien ne peut l'empêcher ni la retarder*? Cela ne signifie-t-il pas, selon vous, qu'aucune volonté ne peut l'empêcher? Sans doute, me répondra-t-il incontinent, surpris que je lui fasse cette demande.

Or, lui repliquerai-je aussi-tôt, S.

Auguſtin par les mêmes termes dit tout le contraire. Selon lui, ce n'eſt pas ſur la volonté pour la faire vouloir ; mais ſur la ſeule maladie de la volonté pour la guérir, que tombe cette opération toute puiſſante de la Grace. Ce n'eſt pas la volonté, c'eſt la maladie de la volonté qui ne peut ni empêcher, ni retarder cette opération. J'ai à la main cent paſſages pour le prouver : les deux que je viens de citer ſuffiront, je crois : & je défie d'en trouver un ſeul en faveur de Queſnel. Liſons S. Auguiſtin. *Omnipotenti Medico nihil eſt inſanabile ; non renunciat alicui : opus eſt ut tu curari velis ; opus eſt ut manus ejus non refugias. Sed & ſi nolis curari* [remarquez ici la fonction des Graces ſuffiſantes] *vulnus tuum admonet ut cureris ; & adverſum revocat, & refugientem quodammodo ad ſe redire compellit & attrahit* [Deus] *& in omnibus implet quod dictum eſt, miſericordia ejus prævenietme.* Et in Pſal. 102. *Omnipotenti Medico nullus languor inſanabilis occurrit, tantùm tu curari te ſine, manus ejus ne repellas ; novit quid agat . . . . . tolera medicinalem dolorem futuram cogitans*

ritatem.[3].. *Non ergo te sanabit, qui* *:it talem qualis non ægrotares, si legem* *nitatis acceptam servare voluisses?* *'on ne tibi & disposuit & mandavit* *'id tangeres & quid non tangeres ad* *tinendam salutem? Noluisti audire* *'retinendam, audi ad recipiendam....* *ɔus est ut sanari velis: sanat omnino* *e quemlibet languidum, sed non sanat* *ɔitum. Quid autem te beatius quam* *tanquam in manu tuâ vitam, sic ha-* *as in voluntate sanitatem tuam.....* *nc salutem si volueris obtinebis &c.*
.ut il quelque explication à des pa-
les si claires? Les Graces qui nous
ertissent, qui nous invitent, qui
us pressent de recevoir la grace de
ut, ne regardent que la puissance
notre volonté; elles nous laissent
liberté de nous refuser à leur at-
it, ou de le suivre. Si nous le sui-
ns, ce ne sont pas elles qui opérent
tre consentement; elles n'en sont
'une cause morale; c'est notre pro-
e volonté qui l'opere, & alors nous
:evons la Grace Médecinale, à la-
:elle pour petite qu'elle soit, la plus
ande maladie ne sçauroit résister.
ı verité! exhorter quelqu'un à re-

cevoir une Médecine infaillible, est-ce donner cette Médecine? Et ce consentement que nous donnons, est-il la médecine que nous recevons dans ce même consentement, & par ce consentement?

3°. *Dans cet Edifice*, il est vrai, *tout porte sur une distinction si forte qu'elle en devient inconcevable*, non pas à tout le monde, mais à presque tout le monde. *Quæstio ad discernendum difficilis .... Pauci intelligere valent.* Delà vient que ceux qui soutiennent la nécessité de cette grace semblent détruire l'usage de la liberté, & que ceux qui défendent la liberté, semblent nier cette même grace. Comment en effet concevoir que dans une seule & même action, celui qui agit ne fait pas le mérite de son action, ou que celui qui fait le mérite de l'action, ne fait pourtant pas l'action? faisons, s'il se peut, entendre ces sourds. Nous y réüssirons, pourvû que leurs préjugez ne bouchent pas leurs oreilles.

Supposons un homme à qui la nature à donné une excellente voix. Il a, si l'on veut, appris la Musique,

cependant il ne sçauroit chanter
gulierement, qu'il n'ait sa Chan
toute notée devant les yeux. Il
chante jamais que le plaisir ne l'y
vite, ou qu'il n'en soit prié. S'il cha
te sans son papier, il fait paroître
belle voix, mais il y fait aussi paro
tre de l'irrégularité. S'il prend so
papier, il charme les Connoisseurs
faut-il être bien subtil pour distinguer
dans cet homme la voix & la régula-
rité de la voix, & pour dire que la
voix lui vient naturellement de son
organe, & que la régularité de la
lui vient de l'art. Il chante parce qu'il
e veut; mais ni le plaisir prévenant
ui l'invite à chanter, ni la priere
u'on lui en fait ne mettent rien dans
Chanson, elle est toute de lui, com-
la régularité est toute de l'art. Il en
de même dans toutes nos actions
piété Chrétienne: ni le plaisir pré-
ant qui nous invite à les faire; ni la
ui nous les commande; ni la crain-
l'espérance qui nous y engagent,
ettent rien du tout, elles tien-
le nous seuls tout ce qu'elles ont.
pour plaire à Dieu dans l'ordre
x, & pour être méritoires de-
rier 1726.

vant Dieu, il faut qu'elles soient faites dans un esprit de charité. Or c'est Dieu seul qui leur donne cet esprit, nous ne pouvons le leur donner: Par conséquent c'est Dieu seul qui leur donne tout le mérite, toute la justice, toute la bonté & la régularité qu'elles doivent avoir pour être des actions Chrétiennes.

Offrir de trouver dans S. Augustin cette séparation des mérites & des actions libres & commandées du Juste; par exemple, de ses actes de Foi, est-ce une promesse ou une ménace? N'est-ce point une insulte & un outrage? Le reproche me paroît vif; mais il ne m'étonne pas. Je souhaite qu'on m'en fasse souvent de pareils, pour me donner occasion de prouver ce que je m'imaginois n'avoir pas besoin de preuves. Il s'agit de prouver que, selon S. Augustin la volonté toute seule, instruite & appellée, produit d'elle-même, sans autre secours, son acte de foi; que cet acte de foi est de lui-même, en tant qu'il est l'effet de la volonté, sans aucun mérite; & enfin que ce même acte de foi n'a & ne peut avoir aucun mérite qu'autant qu'il reçoit ce mérite de

Fevrier 1726.

Dieu seul, par l'inspiration accompagnée de la charité actuelle, dans laquelle seule, selon S. Augustin, consiste la Grace vraiement efficace & Chrétienne. Voilà ce que je suis engagé de trouver dans S. Augustin; & pour cela j'en appelle aux yeux.

S. Augustin Tract. 29. in Joann. sur ces paroles de l'Apôtre, *hoc est opus Dei ut credatis in eum*, dit. *Ut credatis in eum, inquit, non ut credatis ei.* Voilà déja une différence entre la foi & la foi; l'une est l'ouvrage de Dieu, & non pas l'autre. Il continuë; *sed si creditis in eum, creditis ei.* Donc la foi qui est l'œuvre de Dieu en nous, ne peut pas être sans la foi qui est notre ouvrage. Ensuite, *non autem continuò qui credit ei, credit in eum.* Ainsi, quoique l'ouvrage de Dieu en nous, par rapport à notre acte de foi, ne puisse pas être sans notre propre ouvrage, puisque c'en est l'accroissement, sans lequel notre propre ouvrage est censé comme rien: *nam neque qui plantat est aliquid, sed qui incrementum dat. Et si fidem habeam ita ut montes transferam, charitatem autem non habeam, nihil sum*, nil mihi

prodest. Cependant notre propre ouvrage peut à cet égard être sans celui de Dieu. S. Augustin se demande ensuite : Quelle est donc cette foi par laquelle nous croyons en Dieu, si différente, & cependant si inséparable de la foi par laquelle nous croyons à Dieu. *Quid est ergo credere in eum ?* Il répond aussi-tôt : *Credendo amare. Ipsa est fides quam de nobis exigit Deus, non invenit quod exigat, nisi donaverit quod inveniat. Quæ fides ? Nisi quam definivit Apostolus quæ per dilectionem operatur : non qualiscumque fides ; sed quæ per dilectionem operatur.* En un mot un acte de foi qui n'est pas animé par une impression de charité est différente de ce même acte de foi en tant qu'il est animé par une impression de charité. Or un acte de foi n'est méritoire dans l'ordre du salut, que lorsqu'il est animé par une impression de charité : & cependant ce n'est pas notre volonté qui donne à ses propres actes cette impression de charité qui les rend méritoires ; c'est l'ouvrage de Dieu seul *hoc est opus Dei* Donc c'est de Dieu seul que nous recevons les mérites de nos actes, comme c'est notre

volonté seule avertie & appellée, qui fait ses propres actes de foi. *Quæret aliquis*, dit S. Augustin lib. de Spir. & Litt. Cap. 31. *utrum fides ipsa in nostrâ constituta sit volontate . . . . . De hac fide nunc loquimur quam adhibemus cum aliquid credimus.* Peut-on ne pas voir dans ces paroles la différence de la foi, en tant qu'elle est notre acte, *quam adhibemus*, & de la foi, en tant qu'elle est dans nous l'œuvre de Dieu: *hoc est opus Dei.* Il répond, *quid est credere, nisi consentire? Consentio autem utique volentis est.* Ainsi croire simplement, c'est notre ouvrage: *volentis est.* Dieu l'exige de nous; mais il exige outre cela de croire par un mouvement d'amour qui porte notre foi à Dieu. *Credere in Deum*: Or c'est ce qu'il nous donne lui même, & ce qu'il couronne dans notre foi, *non invenit quod exigat, nisi donaverit quod inveniat.*

Ce que S. Augustin vient de dire de la foi, il nous avertit lui-même qu'il le dit aussi de toutes nos autres actions. *Quod autem dixi de fide, hoc de castitate, hoc de pietate, de charitate, de perseverantiâ, & ne pergam per sin-*

gula, hoc de omni obedientiâ qua obeditur Deo, veracissimè dici potest. Lib. de dono persev. cap. 17. Lorsque nous pardonnons à un ennemi, dont nous pourrions nous venger impunément, uniquement parce que Dieu nous le commande sous peine de l'Enfer, nous obéïssons moins à Dieu qu'à notre propre intérêt. Or notre propre intérêt ne peut que souiller notre obéïssance. Donc pour que notre obéïssance soit méritoire, il faut obéïr par un mouvement d'amour de Dieu: mais ce mouvement d'amour, qui rend notre obéïssance méritoire, ne nous peut venir que de Dieu par une impression de charité. Donc le mérite de notre obéïssance ne peut nous venir que de Dieu. Je crois avoir assez rempli ma promesse, en attendant que je le fasse plus amplement.

4°. *L'Auteur met dans le même écrit une différence qui ne peut être plus grande, entre la Grace de puissance, & la Grace d'action.* Ce n'est pas moi, c'est Saint Augustin qui met entre ces deux Graces cette grande différence, & je le prouverai peut-être trop au long. *Admonuit Deus*, dit S. Augus-

tin Lib. de Perf. Just. cap. 19. *ut eligeret vitam, quasi & ipsa admonitio non de misericordia veniat?* Voilà une Grace prévenante & de puissance, puisque sans elle nous n'aurions pas pû, d'un pouvoir immédiat, prochain & complet, choisir la vie que même nous n'aurions pas connu sans elle. Elle est suivie de notre obéïssance, puisque, selon S. August. nous choisissons effectivement la vie. Elle est donc suffisante pour nous faire choisir la vie. Mais elle est si peu efficace par rapport à ce choix, qu'il faut encore une autre Grace pour rendre ce choix utile & méritoire. *Haud aliquid prodesset eligere vitam, nisi Deus eligendi charitatem inspiraret.* Le choix est de nous, c'est l'effet de notre seul libre arbitre; la charité qui accompagne ce choix pour le rendre utile & méritoire, est de Dieu. Voilà le même goût, & il est de S. Augustin.

5°. *Il ne nous donne point la Grace de puissance pour Grace suffisante. On diroit même qu'il ne la fait pas surnaturelle, tant il la concentre dans le libre arbitre.* Je desavouë tout cela avec anathême. Cette Grace est suffisante

& très-suffisante, parce qu'elle nous donne un pouvoir suffisant, prochain, complet, & parfait pour faire ce qui nous est commandé ; en sorte que quelquefois nous le faisons, quelquefois nous ne le faisons pas. Elle est *surnaturelle*; c'est souvent une impulsion de l'Esprit de Dieu, & une délectation indeliberée, tantôt très-forte, tantôt plus foible. Elle n'est point *concentrée*, dans le libre arbitre; elle en est très-séparée & très-distinguée, *quasi non de misericordia veniat*.. Nous n'avons que le pouvoir plein & parfait, ou de suivre son attrait, ou de lui résister: *Vos Spiritui Sancto resistitis*. Cette grace étoit nécessaire à Adam même, non pas pour donner du mérite à ses actions; elles tiroient tout leur mérite de son innocence, principe surnaturel s'il en fut jamais; mais pour lui apprendre ce qu'il devoit faire, & ce qu'il devoit éviter, afin de perséverer dans sa premiere justice. Elles ne nous sont nécessaires que pour le même effet : c'est pourquoi nous avons besoin d'une autre Grace dont nos actions puissent tirer leur mérite. Adam n'avoit point besoin

de cette autre Grace. Pourquoi? parce que, dit S. Augustin, il n'avoit pas perdu sa justice originelle. *Eâ Gratia non indigebat, quia nondum perdiderat.*

6°. *Il fait bien sentir que l'autre Grace, qu'il dit être efficace, & qu'il appelle Grace d'action est irresistible.* Elle est irresistible, sans doute, à la concupiscence, ou à la maladie de la volonté, contre laquelle elle a été préparée par le Médecin Tout-puissant; mais elle n'est pas irresistible à la volonté, pour laquelle elle a été préparée comme un secours pour nous aider à vaincre un mal que nous ne pouvons vaincre par nos propres forces. Voilà d'un seul mot bien des passages de S. Augustin renversez sur ceux qui les alleguent pour soutenir l'irresistibilité de leur Grace efficace. *A concupiscentia dominatu non liberat nisi Gratia Dei per Jesum Christum, per quem diffusa charitas in cordibus nostris vincit carnis concupiscentias.* Lib. 1°. cap. 23.

7°. *On voit assez à quel coin un systême est marqué par ce manque de Grace suffisante, & cette irresistibilité de la*

Grace efficace par elle-même. On voit ſans doute maintenant : po roit-on encore s'y tromper ? Mais voit auſſi que jamais ſyſtême [*inſip. dico*] ne fut plus oppoſé au ſyſtè des Pelagiens, & au ſyſtême des C viniſtes, & des Janſeniſtes. L'Aut des actions eſt l'Auteur des méri dit Pelage. Or l'homme eſt l'aut de ſes actions, donc, &c. l'Auteur mérite eſt l'Auteur des actions, Calvin : Or Dieu ſeul eſt l'Auteur mérite, donc, &c. l'homme eſ ſeul Auteur de ſes actions ; Dieu eſt l'Auteur de ſon mérite, l'hom ne fait que le recevoir, dit S. Aug tin. Donc le ſyſteme des Pelagie & le ſyſteme de Calvin & de Jan nius, ſont également oppoſez à ce de S. Auguſtin, au contraire, ces têmes hérétiques ne ſont oppo qu'en partie aux ſyſtêmes ordina

8°. *L'impreſſion funeſte de la con piſcence ne tourne t-elle pas en pe tout ce qui n'eſt pas mérite ?* Non, ſi *peché* on entend une action conda nable & puniſſable. Oüi, ſi par *pe* on entend une action inutile pou Ciel, imparfaite, & non receval

Malum est, dit S. Augustin Lib. 5°. op.imp. n. 59. *quamvis mente non consentiente, sine ullâ quidem condemnatione, sed non sine aliquo malo.* D'ailleurs, dit-il, Epist. 200. ad Honoratum: *concupiscentia operatur in nobis motus suos; etiam quando ei resistimus.* Et Serm. 43. de verbis Dom. in Joan. cap. 9. *Concupiscentia..... velimus, nolimus, titillant, blandiuntur, infestant.*

9°. Depuis deux ou trois cens ans, on est accoûtumé à tirer S. Augustin chacun de son côté dans des opinions très-opposées, & on appelle cela suivre S. Augustin & l'expliquer: le moyen donc qu'il ne paroisse y avoir *du neuf* dans un systeme où on ne fait que le suivre simplement sans l'expliquer. Cela *est neuf*, par rapport à la coûtume qui s'est introduite dans les Ecoles depuis environ deux cens ans; coûtume qui a introduit de tems en tems bien des erreurs que l'Eglise a été obligée de retrancher. Mais cela n'est pas *neuf*, par rapport à l'ancienne possession autorisée par la raison.

10°. *La Prédestination que l'Auteur fait suivre la prévision des mérites, n'est*

pas moins celle que les Ecoles appellent antérieure aux mérites prévûs. Je me suis, ce me semble, suffisamment expliqué là-dessus dans le plan de mon ouvrage. J'ajoûterai ici qu'il y a une grande différence, selon S. Augustin entre la Prédestination proprement dite, & l'Election, quoi qu'on confonde ordinairement ces deux termes. Dieu a prédestiné un certain nombre d'hommes pour remplacer le nombre des Anges tombez; ce nombre prédestiné ne peut jamais être ni augmenté, ni diminué, & il renferme également tout homme créé. Mais il ne choisit pour remplir ce nombre que ceux dans lesquels il voit la perseverance dans la justice. Dans l'état d'innocence, Dieu nous avoit donné la justice, & nous avions le pouvoir, moyennant les Graces suffisantes, d'y perséverer sans autre secours actuel. Dans notre état Dieu nous rend la justice par le Baptême selon l'œconomie de ses Loix: Nous avons encore, par le moyen des mêmes Graces suffisantes qui étoient nécessaires à Adam, le pouvoir d'y perséverer; mais les actes & les efforts de notre persé-

vérance volontaire n'ont de mérite [ce qui n'étoit pas dans Adam] que celui qu'ils reçoivent de la pure & très gratuite miséricorde de Dieu, selon l'œconomie du double ressort de la Providence : *quod dixi de fide, hoc.... de perseverantia. Aug. supra.*

Il est difficile, c'est Saint Augustin qui le dit, de comprendre ce point, si l'on n'a toûjours devant les yeux le systême de cette double Providence qu'il explique si clairement dans les Livres huitiéme & neuviéme sur la Genese, & qu'il suppose par tout.

J'ai plus écrit que je ne voulois; il est difficile de s'arrêter quand on se trouve en si beau chemin. J'ai pourtant encore bien des choses à dire; mais il faut les réserver pour les remarques qu'on nous promet page 469. Je souhaite que ce sçavant Theologien soit celui qui a lû mon premier écrit, & qui m'a invité à travailler sur le projet que j'ai proposé; si c'est lui, ses difficultez toucheront bien de plus près mon systême, & me feront peut-être tomber la plume : en tout cas, je ne crois pas qu'il dise que c'est le *Jansenisme, qui lassé d'être si long-tems*

sur un côté, se tourne sur l'autre. I
d'un an devant la Constitution *U
genitus*, j'avois ramassé de Quel
deux ou trois cens passages sur la G
ce, qui me paroissoient contrair
Saint Augustin & entiérement c
damnables selon ses principes. Il
plus de dix ans que dans une cou
dissertation j'ai renversé sur Jan
nius, par Saint Augustin, le fame
passage : *quod amplius nos delect
secundum id operemur necesse est* :
cette dissertation a paru sans repli
à tous ceux qui l'ont lûë ; peut-être
parlera-t-on dans les remarques qu
nous promet, & à cette marque j
connoîtrai l'Auteur. Enfin il y a au
long-tems que j'ai prouvé le Calvin
me pur, rigide, & outré de Jan
nius, par des endroits que je m'éton
avoir échapé à tant de censeurs. Q
Jansenisme !

A Nantes ce 10e Août 1725.

ARTICLE IX.

REMARQUES SUR LE
Eclaircissemens précédens.

L'Auteur qui nous est inconnu, mais dont la précision, la mo-dération, & sa déclaration contre les nouveautez, méritent que, pour ainsi dire, nous lui en donnions acte, a demandé avec empressement à la fin de l'Article XI. de nos Memoires de cette année, si le *Plan*, qu'il y propose *d'un Ouvrage sur la prédesti-nation & sur la grace, est en quelques choses contraire à ce que l'Eglise & la Foi nous enseignent.* Son dessein étoit d'expliquer par ce *Plan* les textes de aint Augustin, pourvû que les Theo-giens jugeassent ce plan orthodoxe. entreprise meritoit d'être secon-e: aussi-tôt nous la secondâmes, & s l'Article XXII. de ces *Memoires* devoit être le XII. nous avons qué par quels endroits le *Plan* paroissoit s'écarter *de ce que l'E-& la Foi nous enseignent sur la* afin que l'Auteur travaillant

ier 1726.

à rendre ſon ſiſtême plus conforme à la Doctrine ſaine, put le prêter deſormais à Saint Auguſtin avec plus de vrai-ſemblance : il étoit donc naturel de penſer que les éclairciſſemens qu'il nous adreſſe en réponſe, feroient apperçevoir cet accord que nous n'avions pas vû, entre le plan ſur la grace, & ce que l'Egliſe & la Foi nous en enſeignent.

Mais l'Auteur ne s'eſt pas donné le tems de faire voir cette conciliation difficile, promiſe, & néceſſaire, & quoi qu'il eût ſagement réſolu de ne tranſmettre ſon ſiſtême à Saint Auguſtin, qu'après qu'il en auroit *juſtifié* la conformité avec la Doctrine de l'Egliſe; il paſſe par deſſus cet examen de la Catholicité de ſon plan, & ne ſonge qu'à mettre dans l'eſprit de ſon Lecteur, que c'eſt le plan du Docteur de la grace. L'intérêt du progrès des Sciences, qui eſt nôtre Loi, nous oblige de remettre le Lecteur ſur les voyes, & de le ramener au point dont il s'agit. Pour cela nous n'avons qu'à donner un précis exact du plan éclairci, & à indiquer ſimplement, en quoi il nous paroît toûjours

peu d'accord avec les enſeignemens de l'Egliſe & avec les veritez de la Foi touchant l'œconomie de la grace.

Voici donc le ſiſtême que l'Auteur veut faire paſſer pour celui de Saint Auguſtin.

Il y a des graces prévenantes: ſouvent ce ſont des impulſions du Saint Eſprit, & des délectations indélibérées: ces graces nous avertiſſent, nous invitent, nous exhortent, nous preſſent; mais elles ne nous ſont néceſſaires que pour nous apprendre ce que nous devons faire, & ce que nous devons éviter. Elles ne regardent que la puiſſance de nôtre volonté; on les appelle donc graces de puiſſance. Elles ſont ſuffiſantes, puiſque ſouvent elles ſont ſuivies de nôtre obéïſſance; mais alors ce ne ſont pas elles qui opérent nôtre conſentement; c'eſt nôtre propre volonté qui l'opére; c'eſt nôtre volonté ſeule avertie & appellée qui fait ſes propres actes de Foi. Ni le plaiſir prévenant qui nous invite à les faire, ni la Loi qui les commande, ni la crainte ni l'eſpérance qui nous y engagent n'y mettent rien; toutes les actions de la pie-

té chretienne tiennent de nous seuls tout ce qu'elles ont, jusques-là elles ne sont point méritoires. Comme méritoires elles ne tiennent rien du libre arbitre ; elles reçoivent ce mérite de Dieu seul par l'inspiration accompagnante de la charité actuelle dans laquelle seule consiste la grace vraiment efficace & chretienne : pour qu'elles soient même des actions chretiennes, il faut qu'elles soient faites dans cet esprit de charité que Dieu seul leur donne, & que nous ne pouvons leur donner. Cette grace ne tombe point sur la puissance de la volonté pour la déterminer à vouloir & à faire : elle tombe sur l'acte même de la volonté pour le réformer & le garantir de l'impression funeste qu'il reçoit necessairement de la volonté dont il est l'ouvrage. Elle est l'ame, la forme, l'esprit, & tout le mérite de l'action ; ainsi on l'appelle la Grace d'Action. Elle est irrésistible non à la volonté, mais à la maladie de la volonté qui est la concupiscence contre laquelle elle a été préparée : car comme ce n'est pas sur la volonté pour la faire vouloir ; mais

sur la seule maladie de la volonté, pour la guerir, que tombe cette opération toute puissante de la grace ; aussi ce n'est pas la volonté, c'est la maladie de la volonté qui ne peut ni empêcher ni retarder cette opération. Il faut donc distinguer dans l'action chretienne deux choses, l'une que nous faisons nous mêmes, c'est l'action libre, l'autre que Dieu fait lui-même c'est le mérite ; celui qui agit ne fait pas le mérite de l'action, celui qui fait le mérite de l'action ne fait pourtant pas l'action.] Telle est la doctrine sur laquelle l'Auteur attend les avis des Theologiens, pour avoir droit d'en faire incessamment la doctrine de Saint Augustin : & voici ce qu'elle nous paroît renfermer de plus opposé aux sentimens de l'Eglise touchant la grace. C'est :

Que le consentement à la grace n'est point opéré par la grace, mais par la volonté seule.

Que quand obéïssans à la grace nous choisissons la vie, ce choix est de nous, c'est l'effet de nôtre seul libre arbitre.

Que dans les actions de la pieté

chretienne, ni le plaisir prévenant q
nous invite à les faire, ni la Loi q
nous les commande, ni la crainte,
l'espérance qui nous y engagent, n
mettent rien du tout. Qu'elles tie
nent de nous seuls tout ce qu'ell
ont.

Que la grace qui nous est donn
pour nous faire choisir la vie, n'e
pas efficace lorsqu'en lui obéïssa
nous choisissons effectivement la vie
& qu'il faut encore une autre gra
pour rendre ce choix utile & mér
toire.

Que la grace efficace ne tomb
point sur la volonté pour la déterm
ner à vouloir & à faire, mais sur l'a
té pour le réformer par une espece d
seconde création.

Que l'inspiration de la charité a
tuelle qui accompagne l'acte, est l
seule grace vrayement efficace &
chretienne.

Que nos bonnes actions, comm
méritoires, ne tiennent rien du libr
arbitre.

Que c'est de Dieu seul que nous re
cevons les mérites de nos actes, com
me c'est nôtre volonté seule averti

e qui fait nos propres actes

our que nôtre obéïssance
oire, il faut obéïr par un
nt d'amour de Dieu.
and nous pardonnons par-
eu nous le commande ſous
l'enfer ; nous obéïſſons
)ieu qu'à nôtre propre in-
ne peut que ſoüiller nôtre

acte de Foi n'eſt méritoire
e du ſalut, que lorſqu'il eſt
une impreſſion de cha-

ps, une ſeule & même ac-
ui agit [l'homme] ne fait
e de ſon action ; celui qui
ie de l'action [Dieu] ne
nt pas l'action.
ur que les actions ſoient
, pour qu'elles plaiſent à
l'ordre du ſalut, afin mê-
ſoient chretiennes, il faut
ent faites dans un eſprit de
: Dieu ſeul leur donne &
ne pouvons leur donner.
race qui eſt donnée à la vo-
ous eſt necéſſaire que pour

nous apprendre ce que nous devons faire & ce que nous devons éviter.

ARTICLE X.

IN PROVINCIA ET COmitatu venaissino pestiferis inservientes demortui grassante Lue, &c. in 4°.

C'Est-à-dire éloge historique de ceux qui sont morts au service des pestiferez, par le Reverend Pere Pasturel Minime assistant Provincial.

Il semble que les actions héroïques perdent à s'approcher de nous, & que le point de vûë le plus avantageux pour elles, c'est l'éloignement. Un des traits que l'on remarque avec le plus d'admiration dans l'antiquité Ecclesiastique, c'est la générosité de ces Chretiens qui prodiguerent leur vie pour le salut de leurs Concitoyens, tandis que la peste ravageoit l'Empire, sous Gallus on applaudit à l'historien qui répand des fleurs sur leur tombeau, & bien loin de leur contester l'honneur du martyre on trou-

ve qu'il eſt auguſte lorſqu'on meurt pour ſes freres. Les mêmes faits ſe renouvellent, ils renaiſſent ſous nos yeux. Une grande Province eſt la proye de la contagion, & à meſure que la mort eſt plus affreuſe & plus prochaine, une infinité de perſonnes dont l'héroïſme eſt leur foi, ſe familiariſent avec elle, ils l'affrontent d'un air tranquile; uniquement ſenſibles aux ſouffrances de ceux ſur qui ce fleau tombe, ils ne penſent qu'à les rappeller à la vie, ou à leur aſſurer l'immortalité. Ces grands exemples qui raviroient nôtre admiration, s'ils étoient placez dans des tems reculez, ne nous frappent point; & à la honte de nôtre ſiécle les noms de ces grands hommes ſont enſevelis dans l'obſcurité. On en eſt venu même juſqu'à méconnoître le prix de leur ſacrifice, & par de frivoles diſputes ſur l'eſſence du martyre, on leur a conteſté la gloire d'être morts pour le Seigneur. Le Reverend Pere Paſturel qui a partagé leurs travaux a voulu les faire connoître à la poſterité par un ouvrage qui pourra & l'édifier & l'inſtruire. Il examine d'abord dans une diſ

sertation préliminaire, si ceu
meurent au service des pestifer
leur administrant les Sacremen
les secours necessaires à leur gué
sont véritablement martyrs. Le
Theophile Rainaud avoit trait
te question, mais avec plus d'
duë que d'ordre. Et après avoir l
sortes d'ouvrages peu chargez c
dition, on en est plus sçavant
être plus éclairé.

Le Pere Pasturel se content
prouver par quelques raisonne
concis, mais persuasifs, que c'est
rir pour Dieu, que de mouri
l'exercice de quelque vertu q
rapporte à lui; & il laisse aux Sch
tiques oisifs, dit-il, le soin d'ex
ner, s'il y a quelqu'aureole par
liere destinée à ceux qui répar
leur sang pour la Foi. Les bornes
extrait ne nous permettent pas
trer dans le détail de la vie de ta
Saints Religieux qui se sont sig
dans cet exercice. Un Lecteur
cieux en conclura que nonobsta
plaintes que font sur la décaden
l'état Monastique des personnes
fort interessées à le décrier, les

Février 1726.

hautes vertus sont communes parmi les Religieux Catholiques, & qu'aujourd'hui comme dans les premiers tems on peut reconnoître la véritable Eglise à la Sainteté de ceux qu'elle nourrit dans son sein.

ARTICLE XI.

DEMONSTRATION PAR Algébre du Posochronisme & Isochronisme tout ensemble de la Cycloïde.

SOit CGB une demi cycloïde renversée qu'il faut imaginer dans un plan vertical, FGB en est un Arc quelconque pris vers son sommet B où il se termine.

L'Appliquée entre cet Arc & la Tangente de ce sommet B est GH = Y pour tel point qu'on voudra entre F & B par lequel on menera du côté de B, l'horizontale GE. AB, que je nomme *a*, est l'Arc de cette courbe, sur lequel soit décrite une demi-circonférence de cercle, que l'horizontale GE prolongée par delà E rencontre en I, d'où

ſoit tirée la corde IB = $V ay$ moyenne, proportionnelle entre A B & G H.

L'Arc de l'Arc Cycloïdal quelconque F G B terminé en B ſoit D B = Z par l'extrémité ſupérieure D duquel il paſſe une horizontale D F qui joint l'extrémité ſupérieure F de cet Arc.

G g étant une partie indéfiniment petite de l'Arc F G B, G E en eſt une auſſi de l'Appliquée H G qui auroit été tranſportée paralellement de G en E; & j'appelle cette G E, D Y.

Le parallelisme de la corde B I & de la droite qui touchant la courbe en G ſe confond avec le petit Arc G g, fait que Y. $V ay$: : Dy. g G = $\frac{Dy\, Vay}{Y}$ qui vaut autant que $\frac{DY\, Va}{Vy}$. à cauſe du numerateur & du dénominateur multipliez chacun par V y.

Il ſuit des principes de la méchanique que l'expreſſion de chaque inſtant de la deſcente d'un corps peſant par chaque partie infiniment petite G g après ſa chûte par chaque partie ſenſible F.G. de la courbure F G B

ns l'hypothese de Galilée tou-
accélération de la viteſſe des
ui tombent] toûjours égale à
ſion de Gg diviſée par le
de la racine quarrée de la diſ-
erticale dont cette Gg quel-
eſt plus proche du centre de la
te le point d'où commence la
u corps peſant, c'eſt-à-dire ici,

$\frac{Gg}{\overline{\quad} - GH}$ qui eſt en termes

$\frac{D\,y\,V\,a}{2VZY - YY}$ quantité vi-

la même que $\frac{2DYVa}{\overline{2ZVY - YY}}$

que $\frac{Va}{2} \times \frac{ZDY}{\overline{2VZY - YY}}$

grale ou ſomme totale eſt
la chute par tous les petits
ſſecutifs Gg, c'eſt-à-dire,
entier FGB. Or le produi-
étant une quantité déter-
constante, parce que la
eſt donnée avec la demi-
& que la droite BD l'eſt
l'Arc pris à volonté FGB;
tion retombe toute ſur l'au-
iſſant, qui renferme la ſeule

indéterminée Y variable à l'égard de Z puiſque G eſt un point quelconque ſur FGB.

Ayant décrit ſur BD un demi-cercle que deux lignes horizontales menées de deux points de la demi-cycloïde infiniment proches G, g, couperont dans deux points, l'un deſquels ſera joint avec le centre par un rayon, puiſqu'il en ſera abaiſſé une perpendiculaire ſur l'horizontale qui paſſera par l'autre point de ſection, il eſt très-facile à démontrer, & les Mathematiciens ſçavent aujourd'hui que cette quantité $\frac{ZDY}{2\sqrt{ZY - YY}}$ eſt la commune expreſſion des élemens d'une demi-circonférence qui ſeroit décrite ſur un Diamettre Z & au regard de laquelle Y moindre que Z eſt un ſinus verſe ou ſon ſupplement. Deſorte que cette demi-circonférence, que je nomme $\frac{1}{2}$ c eſt l'intégrale ou ſomme de tous les élemens poſſibles de cette eſpece, dont le nombre eſt évidemment le même que des petites parties d'Arc G g & conſéquemment des inſtans de la chûte par l'Arc total FGB à cauſe

llelles FD, HB, GE. Par
nt tous les $\frac{Va}{Z} \times \frac{ZDY}{2V\overline{ZY-YY}}$
nt le tems entier $\frac{CVa}{2Z}$: &
ement.

ne Z [Diametre] est à ½ c
irconférence] ainsi V*a* [tems
ûte perpendiculaire par l'Arc
ni-cycloïde renversée] & à
ms de la chûte oblique par
on voudra de cette courbe
à son sommet] ce qui com-
omme on sçait *, son Poso-
e & Isochronisme tout en-

verité se démontre encore,
ement par la même mé-
supposant la rectification de
de ; sçavoir, que tout Arc
cette courbe terminé à son
B est double de la corde B I
qui lui correspond dans le
cle générateur A I B entre la
e de ce sommet H B & sa
G E I. Car les choses étant

* ... 25. p. 2.
...cil.

pas un néanmoins ne s'est avisé jusqu'ici de la faire remarquer au public.

Quant à la méthode sur laquelle elle est fondée, qu'il n'est pas difficile de rendre infiniment générale pour toutes les hypotheses Mathematiques de l'accélération de la vitesse dans la chûte des corps [ce qui véritablement est inutile à l'explication des Phenomenes Physiques, mais ne l'est pas à la Théorie des lignes courbes qui ont des propriétez remarquables à l'égard des mouvemens] elle s'étend dans l'hypothese seule de Galilée à plusieurs autres problêmes que celui-ci de la Cycloïde. Par exemple, on veut sçavoir par quelle ligne courbe la descente d'un corps pesant est Isochronale avec sa chûte perpendiculaire, c'est-à-dire, qu'il se puisse faire que la descente de ce corps soit continuellement aussi prompte que s'il tomboit à plomb du sommet de cette courbe. Comme il est évident que la ligne verticale est la plus courte distance d'une horizontale à une autre; & que c'est suivant cette ligne que s'accélére la vitesse des corps qui

... c'est une condition évidemment nécessaire dans ce problême-ci, que le corps tombant ait plus de vitesse dans chaque point de la courbe, qu'il n'en auroit dans chaque point correspondant de la verticale ; & ainsi les points de la courbe doivent être plus distans de l'horizontale d'où la chûte doit commencer à leur égard, que ceux de la verticale ne le sont de son extrêmité supérieure où la chûte commenceroit à leur égard. Par conséquent soient ces distances ou hauteurs perpendiculaires à l'horizon, x pour la droite verticale, & $x+a$ pour la courbe en question. Chaque particule Eg de celle-ci étant DX, chaque correspondante gG de l'autre sera $\sqrt{\overline{Dx}^2+\overline{Dy}^2}$ du petit triangle rectangle gE ... où elle est l'hypotenuse, & où le ... G est nommé Dy. Maint...

chacun à chacun : qu'ils soient égalez : quarrant ensuite chaque membre de l'égalité, effaçant ce qui se detruit de part & d'autre & transposant, l'on aura $a' \overline{Dx}^{2} = x' \overline{Dy}^{2}$; puis si l'on tire la racine quarrée de chaque côté & que l'on divise par celle de x, l'on arrivera à cette équation differentielle $a^{\frac{1}{2}} x^{-\frac{1}{2}} Dx = Dy$ qui appartient par conséquent à la courbe qu'il faut trouver. Or si l'on forme son intégrale selon les régles connuës, il se fera premiérement $2 a^{\frac{1}{2}} x^{-\frac{1}{2}} = y$, & enfin en multipliant quarrément $4ax = yy$ qui fait connoître clairement que cette ligne courbe est la parabole du premier genre, laquelle a ses appliquées y horizontales, & dont l'Axe sur lequel sont ses x est vertical. Comme la distance x x a de chacun de ses points à la ligne horizontale, qui passe par l'origine de la chûte necessaire pour acquerir la premiere vitesse avec laquelle cette courbe doit commencer à se décrire en l'air, devient seulement a dans son sommet ou x devient zero ; il est de nécessité évidente que le corps, qui la décriroit aussi vite que s'il tomboit

à plomb de son sommet, ait en commençant à descendre par sa courbûre une vitesse égale à celle qu'il auroit acquise en tombant d'une hauteur *a* qui seroit le quart du Parametre 4a. Ce qui s'accorde parfaitement avec la 5ᵉ. prop. du 4ᵉ. Dialo. de Galilée.

ARTICLE XII.

HISTOIRE ROMAINE depûis la fondation de Rome... par les RR. PP. Catrou & Roüillé. D. L. C. D. I. Tome quatriéme depuis l'année de Rome 362. jusqu'à l'année 416. p. 619.

CAmille s'étoit acquis trop de crédit & trop de gloire par la prise de Veïes, pour n'être pas en bute aux persécutions des Tribuns. Ils le citerent devant l'assemblée du peuple pour y rendre compte de sa conduite. Mais il prévint par un exil volontaire toutes les suites de l'action que les Tribuns avoient intentée contre lui, & quitta sans regret une ville ingrate qui ne méritoit pas de le

posseder. Il se retira à Ardée ville des Rutules; ou plus vertueux & plus modéré que Coriolan, il vécut dans une oisiveté glorieuse sans faire éclater son ressentiment contre sa patrie. Cependant le Tribun Apuleïus continua les procédures qu'il avoit commencées contre Camille, & le fit condamner par contumace à une amende de quinze mille as d'airain, ce qui revient à sept cens cinquante livres de nôtre monnoye.

Camille ne fut pas plûtôt parti qu'on vint implorer le secours des Romains contre les Gaulois. Clusium étoit assiégée par les Senonois sous la conduite de Brennus, & les Clusiens envoyerent des Ambassadeurs aux Romains pour leur exposer le péril d'une ville qui leur servoit de digue contre l'inondation de ces barbares. Dès l'entrée de ce quatriéme volume le Pere Catrou prépare son Lecteur à voir paroître les Gaulois en Italie, en donnant une connoissance exacte de ces peuples & des païs qu'ils habitoient. Les notes donnent aussi sur cela des éclaircissemens fort étendus où divers points obscurs de l'ancien-

ne Géographie ſont développez.

Il ſemble que la nature avoit ſéparé les Gaules de l'Italie par des barrieres inſurmontables. Les Alpes formoient entre ces deux païs une chaîne de montagnes qui paroiſſoient inacceſſibles ; mais les Gaulois les eurent bien-tôt pénétrées dès qu'ils ſçûrent qu'ils trouveroient au-delà un païs plus fertile & plus agréable que les Gaules n'étoient alors. On raconte que le principal attrait qui les détermina à franchir les Alpes, fut le vin d'Italie dont ils goûterent. Selon Pline, un Artiſan nommé Elice du païs des Suiſſes étoit allé à Rome, où il demeura quelque-tems pour y exercer ſa profeſſion. A ſon retour, il fit goûter à ſes compatriotes des figues ſèches, des raiſins, de l'huile & du vin qu'il avoit rapportez d'Italie. C'en fut aſſez pour perſuader aux Gaulois d'aller s'établir dans un païs ſi fertile & ſi délicieux.

Quoiqu'il en ſoit, les Gaulois après s'être établis au-delà des Alpes, s'étant extrêmement multipliez, réſolurent de ſe répandre dans l'Italie, & d'y acquerir de nouvelles terres. Ce fut en

vain que les Romains envoyerent des députez au camp de ces barbares pour les engager à lever le siege de Clusium. Ils mépriserent les prieres & les menaces des Romains, & les deputez n'ayant point observé la neutralité inséparable de leur caractere, & s'étant jettez dans la place pour la défendre, les Gaulois firent demander au Senat que ces infracteurs du droit des gens fussent remis entre leurs mains pour être punis. Le peuple Romain ne voulut jamais y consentir, & les Gaulois irritez marcherent droit à Rome.

Les six Tribuns militaires qui étoient alors à la tête de la République, leverent promptement une armée pour arrêter les progrès rapides de ces peuples, dont la marche avoit jetté l'épouvante de toutes parts. L'Armée Romaine vint camper à soixante stades de Rome sur les bords de l'Allia : elle n'étoit que de quarante mille hommes, & celle de Brennus étoit de 70. mille combattans. Les Romains furent entiérement défaits ; & si Brennus avoit sçû profiter de sa victoire, c'étoit fait des Ro-

mains, & Rome étoit détruite à jamais. Mais il laiſſa aux Romains le tems de ſe reconnoître. Ceux-ci ſe hâterent de fortifier le Capitole, de le remplir de toutes les munitions de la ville, d'y retirer tout ce qui leur reſtoit de jeuneſſe propre à porter les armes, & les plus courageux d'entre les Sénateurs, afin d'y ſoutenir les reſtes de la République.

Brennus parut aux portes de Rome quatre jours après ſa victoire, & il y entra ſans peine. Tout le monde ſçait quelle fut l'occaſion du maſſacre barbare que ſes Gaulois firent de ces généreux Patriciens qui s'offroient ſi courageuſement eux-mêmes à la mort. Il fit enſuite mettre le feu à la ville, & aſſiégea le Capitole après s'être inutilement efforcé de le prendre d'aſſaut. Ainſi après tant de guerres, & de ſang répandu, l'Empire des Romains fut borné en peu de jours par les murailles d'une fortereſſe, & toutes les forces de cette République ſi puiſſante & ſi formidable, ſe trouverent réduites à la ſeule garniſon du Capitole.

Dans cette extrémité le zele & l'ha-

bileté de Camille valurent à la République pluſieurs armées. Ce généreux Citoyen fit prendre les armes à tous les Romains qu'il put raſſembler, & ſurprit pendant la nuit quelques troupes des Gaulois qui s'étoient répanduës dans la campagne, & qui mettoient tout à feu & à ſang; il en fit un grand carnage, & le bruit de cette victoire ranima tous les Romains diſperſez dans les villes voiſines. On admira la généroſité d'un exilé, d'un mécontent qui conſervoit encore tant d'amour pour ſon ingrate patrie.

Camille étoit trop grand Général pour ſe laiſſer éblouir par le foible avantage qu'il avoit remporté ſur un parti de l'armée ennemie. Il n'étoit pas encore tems d'attaquer Brennus, ni d'expoſer la derniere eſpérance de la République au hazard d'une bataille déciſive. Il ſongea donc à augmenter le nombre de ſes troupes & à former un corps d'armée capable de tenir tête à celle des ennemis.

Cependant Brennus entreprit d'eſcalader le Capitole à la faveur des ténébres de la nuit. On ſçait que les

Romains qui ne s'apperçûrent point de l'approche des Gaulois, n'en furent avertis que par le cri des Oyes que l'on nourrissoit au Capitole en l'honneur de Junon, & proche de son Temple. Manlius fut le premier éveillé, il courut sur le rampart, & trouva deux Gaulois qui étoient deja grimpez sur la muraille. Il les renversa, & comme le Capitole étoit fort escarpé, leur chute entraîna celle des autres. Rien ne marque mieux à quel point les Romains étoient superstitieux que la statuë d'or qu'on éleva à ces Oyes dont les cris avoient préservé la Citadelle du dernier malheur.

Brennus ne s'embarassa pas beaucoup du mauvais succès de son entreprise : les Romains ne pouvoient lui échaper : ils souffroient extrêmement de la disette des vivres ; & il étoit sûr de les forcer tôt ou tard à se rendre. Il fallut en effet que les Romains prissent ce parti. Ils envoyerent des députez au camp des Gaulois, & on convint d'une somme considérable que les Romains seroient obligez de payer pour obtenir la levée

Dictateur ; & les trois victoires qu'il remporta sur les ennemis de la République, leur firent sentir que les Romains avoient retrouvé leur ancienne valeur.

Ces nouveaux succès donnerent à Camille une supériorité que l'envie même ne pût s'empêcher de respecter. Mais ce grand homme persuadé que dans une Republique, on ne regarde l'autorité souveraine confiée à un seul homme, que comme un mal quelquefois nécessaire, se hâta d'abdiquer la Dictature pour faire place à six Tribuns militaires. Dans la suite on le mit lui-même au nombre des Tribuns militaires ; & il ne crut pas s'abaisser en acceptant un titre moins superbe que celui de Dictateur. Pourvû qu'il fût utile à sa patrie, son ambition étoit satisfaite. D'ailleurs ses Collegues dans le Tribunat n'entreprenoient point de lui disputer la principale autorité du Gouvernement. Son mérite universellement reconnu lui tenoit lieu de Titre, & lui donnoit une autorité aussi étenduë que s'il avoit été Dictateur. Ainsi Camille étoit l'ame de toutes les en-

reprises, & l'Histoire de ce Heros devient celle de la République. Il défit les Antiates, les Latins, & les Herniques. Il emporta d'assaut la ville de Satric, & reprit quelques autres places sur les Herniques.

Quelque grande que fût la réputation de Camille, il trouva enfin un rival dans Rome. Ce fut M. Manlius surnommé Capitolinus à double titre; parce que sa famille avoit un logement au Capitole, & parce qu'il avoit sauvé cette Citadelle de l'invasion des Gaulois. Cet ambitieux Citoyen devint jaloux de la gloire de Camille : il n'aspiroit à rien moins qu'à dominer dans la République. Pour séduire le peuple & le faire entrer dans ses vûës, il se faisoit le protecteur de tous les débiteurs insolvables, dont le nombre étoit fort grand. Ou il payoit leurs dettes, ou il se faisoit caution pour eux. Ces sortes de liberalitez l'avoient deja rendu fort suspect; mais lorsque Camille ne fut plus en place, il ne garda plus de mesures; il se livra au peuple sans reserve : il parut en public accompagné d'une nombreuse escorte de cliens.,

& parloit déja de réformer l'Etat. *A.* Cornelius Caſſius qui ſe trouvoit alors Dictateur le fit arrêter en préſence du peuple. L'autorité du Magiſtrat tint la multitude en reſpect, & les diſcours vifs & touchans de Manlius ne pûrent l'engager à ſe ſoulever ; mais ſi-tôt que Manlius fut en priſon, le peuple prit le deüil, donnant en même-tems aux Magiſtrats des marques de ſon obéïſſance, & à ſon bienfaicteur des marques de ſon attachement.

Le Sénat voyant combien le peuple étoit ſenſible à la diſgrace de Manlius lui donna la liberté. La foibleſſe du Sénat augmenta la confiance de Manlius, & il étoit prêt de ſe porter aux dernieres extrémitez ; mais le Sénat avant de le relâcher avoit eû la précaution de faire mettre Camille à la tête des Tribuns militaires, afin d'oppoſer à Manlius un Magiſtrat capable de déconcerter tous ſes projets. En effet, Camille eut l'adreſſe d'engager les Tribuns même du peuple à citer Manlius pour rendre compte de ſa conduite. Cette procédure devenoit moins odieuſe à la

multitude, puisqu'elle paroissoit l'ouvrage de ses propres Magistrats ; & que le Sénat sembloit n'y avoir aucune part. Les accusations furent si fortes & si bien prouvées, que le peuple même étoit disposé à abandonner le coupable à la rigueur des Loix. Mais du champ de Mars, où le jugement devoit être porté, on voyoit le Capitole que la valeur de Manlius avoit sauvé ; & ce spectacle seul modéroit l'indignation qu'on avoit conçûë contre le coupable. En jettant les yeux sur cette Citadelle, on ne pouvoit se résoudre à condamner son libérateur. Les discours de Manlius augmentoient encore la compassion publique. Tourné vers le Temple de Jupiter, il prioit ce Dieu d'inspirer aux Romains des sentimens de compassion pour celui qui avoit sauvé ses Autels des ravages & des profanations des Barbares. Le peuple émû de pitié, ne pouvant ni le condamner ni l'absoudre, remit plusieurs fois la décision du procès. Camille craignit enfin que la lenteur du peuple à le condamner ne tournât au préjudice de la Republique : il assembla les cu-

ties hors de l'enceinte de Rome, dans un lieu d'où on ne pouvoit appercevoir le Capitole dont la vûë suspendoit les justes effets de l'indignation du peuple Romain. Par-là il ôta à Manlius la seule ressource qui lui restoit. Dès que le peuple eut perdu de vûë cette Citadelle, il condamna Manlius à être précipité du haut de ce même Capitole qu'il avoit autrefois sauvé avec tant de gloire.

Les troubles étant appaisez par le supplice de Manlius, on permit à Camille de prendre le repos d'une vie privée ; & on choisit de nouveaux Tribuns militaires. Il faut remarquer que le frere de Manlius fut de ce nombre ; tant on étoit éloigné chez les Romains d'étendre les punitions sur les familles des coupables. Les crimes étoient personnels, & chacun ne répondoit que de sa propre conduite.

Les Guerres étrangeres qui survinrent, déterminerent encore les Romains à remetere Camille à la tête de la République. Il s'en défendit d'abord sur son grand âge ; on lui répondit qu'on n'avoit pas besoin de la for-

ce de ſon bras, mais de la ſageſſe de ſes conſeils; & il fut obligé d'accepter encore le commandement des armées avec le titre de Tribun militaire. On lui donna L. Furius pour Collegue dans le commandement.

Camille ayant en tête une armée plus forte que la ſienne, employoit toutes les induſtries que l'art de la guerre peut fournir pour éviter un combat dont le ſuccès lui paroiſſoit douteux. L. Furius regardoit les ſages précautions de Camille comme les marques d'un courage affoibli par la vieilleſſe. Les ſoldats, qui ſont dans les armées, ce que le peuple eſt dans les Etats, étoient dans les ſentimens de Furius. Ils demanderent la bataille, & contre l'avis de Camille elle ſe donna; mais avec un ſuccès qui juſtifia la ſage conduite de ce General. Car les Romains furent battus & toute la honte de la défaite retomba ſur Furius, qui devenu plus ſage par une ſi funeſte expérience abandonna à Camille tout le ſoin & tout l'honneur du commandement. La prudence d'un Capitaine ſi expérimenté ramena bien-tôt la victoire. Dans la ſuite

Camille reprit encore Furius pour son Collegue malgré les mécontentemens personnels qu'il avoit eûs de lui; & ce qui est encore un plus grand effort de modération, Furius ne refusa pas de servir sous un homme dont il avoit été forcé de reconnoître la supériorité par une défaite humiliante.

Les victoires de Camille ayant terminé toutes les guerres, les anciennes divisions recommencerent entre le Sénat & le peuple. Les Tribuns proposerent des Loix favorables aux debiteurs qui souffroient de cruelles vexations de la part de leurs créanciers. Le Sénat pour empêcher que ces Loix ne fussent reçûës gagna quelques Tribuns; & leur persuada de s'opposer à l'établissement des nouvelles Loix. Cet expédient réüssit; mais lorsqu'on voulut procéder à l'élection des Tribuns militaires, Licinius & Sextius, Tribuns du peuple s'y opposerent & demanderent qu'on eût égard à leur opposition, & qu'on n'en eût point à celle que leurs Collegues avoient faite à l'établissement des nouvelles Loix. Il est aisé d'ima-

giner les brigues & les troubles qu
causerent ces diférentes oppositio
Le Sénat, dont toutes les ressourc
étoient épuisées, ne pouvoit trouv
aucun remede à ces nouveaux désor-
dres : desorte que la Republique tom-
ba dans une espece d'Anarchie. Les
oppositions valurent de part & d'au-
tre, les Loix ne furent point acce-
ptées, & les Magistratures Curules
ne furent point remplies durant qua-
tre ans. Il fallut une guerre étrange-
re pour mettre fin aux troubles do-
mestiques.

Les habitans de Velitres ayant dé-
claré la guerre, on choisit enfin six
Tribuns militaires pour commander
les troupes ; cette guerre ne dura ce-
pendant pas assez long-tems pour le
repos des Romains. On eut recours
à Camille qui fut choisi Dictateur
pour la quatriéme fois ; mais les es-
prits étoient trop aigris pour céder à
aucune autorité. Ni le mérite de Ca-
mille, ni ses services passez, ni le pou-
voir que lui donnoit la suprême Ma-
gistrature ne pûrent le garantir des
menaces des Tribuns qui lui dirent
que s'il osoit s'opposer à leurs des-

seins, il devoit s'attendre à essuyer toutes sortes de persécutions de leur part, dès que le tems de sa Magistrature seroit expiré. Il céda à la tempête, & se démit de sa Dictature. Son grand âge pouvoit justifier sa foiblesse, il n'étoit plus tems de soutenir de nouvelles guerres contre ses propres Concitoyens.

Quelque-tems après, il fut encore remis en place à l'occasion d'une nouvelle irruption que les Gaulois avoient faite sur les terres des Romains. C'étoit sa cinquiéme Dictature, & il avoit 80. ans. La victoire le suivît jusqu'a la fin. Il eut même avant de mourir la consolation de voir le rétablissement de l'autorité Consulaire, auquel il contribua plus que personne. Il est vrai qu'il en coûta à la Noblesse ; puisque les Plebeïens y furent admis ; mais il n'y avoit pas d'autre moyen de finir les troubles ; & d'ailleurs on commençoit à trouver parmi les Plebéïens des hommes dignes de partager avec les Nobles le commandement des armées.

Camille mourut de la peste l'an de Rome 388. après avoir rempli la car-

riere la plus longue & la plus brillante. Tout vieux qu'il étoit, il laissa un grand vuide dans la République. Avant son exil il s'étoit signalé par ses victoires : il s'étoit distingué par sa modération au lieu de sa retraite, & il ne l'avoit quittée que pour sauver son ingrate patrie. Jamais il n'avoit donné de bataille sans remporter une victoire complette; jamais il n'avoit assiégé de ville sans la prendre : laissé quelquefois dans l'oubli, il attendoit patiemment que des besoins extrêmes obligeassent les Comices de recourir à lui. On ne pût lui reprocher aucun défaut considérable dans l'administration de ses divers emplois ; Patricien d'origine, mais sans entêtement pour son parti, il fut *Plebéïen* quand il fallut l'être, mais sans bassesse & sans intérêt. Camille n'avoit de vûës que pour l'équité, & d'attention qu'à pacifier les troubles. *Aussi* laissa-t-il en mourant sa patrie tranquille par la sage égalité qu'il sçût y introduire, & par l'équilibre parfait qu'il mit entre les deux Ordres. On peut dire que Rome a donné dans tous les tems de grands mo-

déles de probité, mais que nul n'a peut être été moins défectueux que Camille.

Avant la mort de ce grand homme la République avoit pris une forme nouvelle. Le Consulat avoit été rétabli, & les Plebéïens y avoient été admis. Ainsi les jalousies des deux Ordres cesserent pour un tems ; ou du moins elles ne se réveillerent que dans des occasions peu importantes en comparaison de celles qui avoient causé de si grands troubles. Les guerres étrangeres occuperent les Romains, & le recit de ces guerres fait la matiere des deux derniers Livres de ce quatriéme volume qui va jusqu'à l'an de Rome 411. & finit à la guerre des Antiates dont les Romains prirent tous les vaisseaux. On sçait que les proües de ces vaisseaux servirent d'ornement à la tribune, aux harangues qui fut depuis appellée *Rostra*.

Les notes de ce dernier volume méritent une attention particuliere. Elles contiennent un grand nombre de dissertations sur diverses coutumes des Romains. Nous en rapporterons quelques traits autant que la

briéveté neceſſaire dans ces Mémoires pourra nous le permettre.

Les Dieux Tutelaires des divers païs idolâtres étoient des eſpeces de Taliſmans fabriquez ſur les principes de la magie. Il entroit des oſſemens de morts ou des parfums qui avoient ſervi à embaûmer leurs corps dans la compoſition de ces ſimulacres. Cela paroît par la deſcription que S. Clement d'Alexandrie a laiſſée de l'idole de Serapis Dieu Tutelaire d'Egypte. Ainſi le *Palladium* n'étoit pas comme on le croit ordinairement une ſimple Statuë de Pallas; c'étoit un de ces Taliſmans que Pallas Roi d'Arcadie avoit donné à ſa fille Chryſante qui épouſa Dardanus à qui elle apporta pour dot cette figure magique qui fut dans la ſuite le Dieu Tutelaire de Troye.

On remarque au ſujet des Colonies que Rome envoyoit dans les villes conquiſes, que » la politique des Ro- » mains trouvoit des avantages con- » ſidérables dans ces ſortes d'établiſ- » ſemens; parce que 1°. la Républi- » que en diſtribuant ainſi ſes habitans » dans différentes contrées déchar-

» geoit la capitale d'une multitude » inquiéte, toûjours prête à susciter » des tempêtes au dedans. 2°, Rome » auroit eu peine à nourrir un trop » grand nombre de Citoyens, sur » tout dans les premiers siécles, lorsque cette Ville n'avoit pas encore » de commerce avec les Etrangers, » & que sa seule ressource étoit dans » la culture de ses campagnes. 3°, Les » Colonies, en portant ailleurs des inclinations Romaines, étendoient » & affermissoient la domination de » leur Patrie. 4°, Le territoire des » villes soumises par la force étoit ordinairement le partage des vieux » Soldats. C'étoit un attrait pour le » petit Peuple, qui embrassoit avec » empressement la profession des armes parcequ'il envisageoit des avantages certains.....»

» Les Colonies Romaines joüissoient des privileges de l'ancien » droit Romain en ce qui regarde les » Contrats, les Testamens, les » Adoptions, les Mariages, &c. » Mais il est incertain si elles conservoient l'Honoraire des Citoyens » de Rome, c'est-à-dire, le droit de

ner leurs souffrages, & de pré-
dre aux Magistratures. Il paroît
e pour donner son suffrage, il
loit être incorporé dans quel-
une des trente-cinq Tribus. Le
e seul de Colonie Romaine ne
fisoit pas à moins que par une
acession particuliere, la Républi-
en'eût accordé cette Prérogative
quelques-unes ".
n fait remarquer au sujet des dé-
mens que la fin qu'on s'y propo-
, étoit d'appaiser les Divinitez in-
ales. „ C'étoit une tradition re-
: dans le Paganisme, que ces
eux impitoyables ne se laissoient
chir ni par les vœux ni par les
eres des vivans. On ne pouvoit,
oit-on, les appaiser que par l'ef-
sion du sang humain; ainsi dans
tems d'allarmes, dans les dis-
aces, dans les horreurs d'un com-
t, où tout sembloit désespéré, l'i-
agination blessée des Romains se
uroit toutes les Puissances de
infer armées contre la Républi-
e. Pour les fléchir, la Religion
présentoit alors d'autre ressour-
que celle d'assouvir la rage de

» ces Dieux sanguinaires
» nant sur quelqu'un d
» les fleaux dont la Patr
» cée . . . . . Ainsi les pl
» bles têtes du Sénat se d
» la mort pour le salut d
» la malheureuse journé
» la prise de Rome par
» Le même motif porta
» tius à se précipiter dans
» lorsque les Haruspice
» réponse que le Souvera
» Manes demanda qu'on
» le plus distingué des 1
» sa valeur. Ces devo
» passoient pour le Che
» l'Heroïsme se renou
» tems en tems, depui
» l'amour de la gloire &
» cessa d'être la passion
» des Romains. Des C
» livroient à la mort pa
» lemnel, dans la persua
» dépens de leur vie ils o
» pour leur Maître ou
» suite de prospéritez ou
» de quelque maladie co
» Souvent des Ma
» voüoient eux-mêmes

Fevrier 1726.

» pre autorité des Citoyens dan
» reux, & alors en pouvoit les tu
» impunément. Ces sortes de devoü
» mens étoient fort en usage dans le
» villes assiégées; mais les Assiégeans,
» pour en prévenir l'effet, mettoien
» en usage une autre espéce de Céré-
» monie, dont les Auteurs anciens
» nous ont parlé sous le nom d'*Evo-*
» *cation* « ......

Le but de cette Cérémonie étoit d'inviter les Dieux Tutelaires de la ville assiégée à l'abandonner entie-ement. Telle est la formule d'Evo-ation qui fut prononcée au siége de arthage. *Dieu ou Déesse Tutelaire Peuple & de la ville de Carthage, vinité qui les avez honoré de votre tection, je vous supplie avec les sen-ens de la plus profonde veneration andonner cette ville, de deserter emples qu'on vous a consacrez, de uver le culte qu'on vous y rend, andre au milieu de ses Citoyens de vertige, la terreur, la con-& l'épouvante. Daignez vous à nous; transportez-vous à Ro-établir votre domicile; agréez les & nos mysteres; soyez pro-*

t 1726.

» ces Dieux sanguinaires, en detour-
» nant sur quelqu'un des Citoyens
» les fleaux dont la Patrie est ména-
» cée . . . . . Ainsi les plus respecta-
» bles têtes du Sénat se dévoüerent à
» la mort pour le salut de l'Etat après
» la malheureuse journée d'Allia, &
» la prise de Rome par les Gaulois.
» Le même motif porta le jeune Cur-
» tius à se précipiter dans un gouffre,
» lorsque les Haruspices eurent fait
» réponse que le Souverain des Dieux
» Manes demanda qu'on lui réservât
» le plus distingué des Romains par
» sa valeur. Ces devoüemens qui
» passoient pour le Chef-d'œuvre de
» l'Heroïsme se renouvelloient de
» tems en tems, depuis même que
» l'amour de la gloire & de la Patrie
» cessa d'être la passion dominante
» des Romains. Des Courtisans se
» livroient à la mort par un vœu so-
» lemnel, dans la persuasion, qu'aux
» dépens de leur vie ils obtiendroient
» pour leur Maître ou une longue
» suite de prospéritez ou la guerison
» de quelque maladie considérable.....
» Souvent des Magistrats de-
» voüoient eux-mêmes de leur pro-

» cérémonie, la fiere contenance d
» Heros, le serieux du Pontife qu
» prononçoit avec lui la formule de
» la Consécration, les Préjugez du
» Paganisme qui se réveilloient alors,
» le mérite d'un sacrifice si généreux,
» tout enfin concouroit à remüer les
» esprits, & à inspirer aux plus lâches
des sentimens Héroïques «.

On trouve encore beaucoup de re-
arques curieuses sur l'ancienne Géo-
aphie des Gaules & de l'Italie, &
s la suite sur les fonctions des Au-
es, des Aruspices, des Censeurs
es Preteurs; sur les jeux seculai-
sur les bois sacrez, sur les Tri-
omaines, &c.

ous espérons que le Lecteur nous
a gré d'ajoûter encore ici pour
un morceau assez curieux de
ire où le Pere Catrou décrit
e & le progrès de la Comé-
les Romains.

s leur premiere origine les
Theatre furent plûtôt des
que des Comédies. On fit
Rome des danseurs d'Etru-
au son de la flute faisoient
& des postures mesurées,

pice au Peuple Romain, à moi, à mon Armée. En reconnoissance je fais vœu de vous ériger des Temples, & de célebrer des jeux en votre honneur.......

» Ciceron au Livre 3e de la Nature des Dieux se mocque avec raison » de cette credulité superstitieuse, qui » attribuoit aux dévoüemens des ef» fets si merveilleux. Il ne conçoit » pas que des esprits sensez puissent » alors se figurer des Dieux malfai» sans, & altérez du sang humain. » Aussi est-il persuadé que ces dévoüe» mens volontaires n'étoient au fond » qu'un acte Héroïque de valeur, ou » le dernier effort d'un Général que » la victoire abandonne, & qui pous» sé d'un noble desespoir se jette au » travers des Escadrons ennemis, » pour engager ses Soldats à suivre » son exemple «.

» Les revolutions subites, qui ac» compagnoient les dévoüemens, ces» seront de paroître étonnantes, pour » peu qu'on s'imagine quelle devoit » être la disposition de toute une ar» mée à la vûë d'une illustre tête, qui » s'immoloit pour le salut de la Pa» trie. L'appareil qui précédoit la céré-

» dre sur le théatre des satyres en vers
» médités, & ajustés aux airs de la
» flûte. Ces satyres se recitoient avec
» des gestes proportionnez Quelques
» années après Livius Andronicus,
» Auteur tout à la fois & Acteur de
» ses piéces, changea la Satyre en des
» Comédies réglées. Il s'attacha à un
» seul sujet dont il fit une action pro-
» pre du Theatre. On le pria si sou-
» vent de reciter ses Comédies, qu'il
perdit cette netteté de la voix si né-
cessaire pour la déclamation. Il sçût
du moins suppléer à ce défaut. An-
dronicus fit agréer au Peuple qu'un
jeune homme recitât en sa place ses
compositions. Pour lui il ne se mê-
la plus que d'accompagner du geste
les Scénes qu'il faisoit déclamer par
un autre. On trouva que l'action
d'Andronicus étoit devenuë beau-
coup plus parfaite depuis que son
attention n'étoit plus partagée en-
tre le soin de reciter & d'allier ses
gestes avec la recitation. Dans la
suite on inventa l'art de chanter sur
la Scéne en suivant la mesure qui se
battoit avec la main. Ces chants
parurent n'avoir été que pour des

„ mais dont les entrées n'étoient point
„ liées entr'elles ni renfermées dans
„ un dessein suivi. Dans ces premiers
„ tems les danses n'étoient point ac-
„ compagnées de vers & de recits.
„ Dans la suite la jeunesse Romaine
„ imita ces danses étrangeres ; mais
„ elle les mêla de bons mots & de
„ plaisanteries convenables aux ges-
„ tes & aux postures qu'elles repré-
„ sentoient. On agréa ces mêlanges
„ de danses & de vers facétieux, &
„ le plaisir qu'on y prit excita les es-
„ prits à en composer. Comme en la
„ Langue d'Etrurie le mot *Hister*
„ signifioit un Baladin, les Romains
„ donnerent le nom d'*Histrions* aux
„ Acteurs de ces premieres farces. Il
„ se perpétua dans la suite à ceux qui
„ reciterent des piéces plus réguliе-
„ res. En effet, avec le tems le théa-
„ tre prit plus de décence & de per-
„ fection. Les premiers Interlocu-
„ teurs sur la Scéne avoient pris le
„ mauvais goût des Fescentriens,
„ Habitans de l'Etrurie qui lançoient
„ les uns contre les autres des bou-
„ fonneries fades, sans ordre & sans
„ préparation. Bien-tôt on fit enten-

rs de ces piéces ne furent
mis aux peines décernées
s *Histrions*. On n'effaça
rs noms de la Tribu où ils
ncorporez, & on ne les
int des fonctions militai-
me des personnes infames.
nt pas non plus sur le pied
diens gagez pour le plaisir
".

TICLE XIII.

AU THEATRE DE
e Bretagne, dessiné sur les
gravé sur Planches. En
lumes, grand in folio, de
s de large sur 21. de haut.
es, chez Joseph Smith,
d-Libraire, *proche d'Exe-*
ange, à l'enseigne d'Inigo
ans le Strand. 1724.

vrage qui a quelque chose
nd & de magnifique pour
& pour l'exécution; est
)uvrage nouveau, qu'une
lition de celui, qui a été
a quelques années, par

David Mortier à Am
nouvelle Edition fort
un grand nombre de
tées ; tant d'Eglises, q
de Maisons de Plaisa
sieurs sont de la main
cellens Maîtres qui av
autres, Messieurs Kn

L'Ouvrage contien
Planches distribuées d
de la maniere dont no
après.

Les Estampes sont
duë de la feuille hor
nombre qui n'ont qu'u
le, ainsi ces Estampes
de large ou 24. pouces
de haut.

Le 1. Vol. renferme
des Palais du Roi & l
plus considérables de
Gentilshommes du R
a joint une table, pa
laquelle le Lecteur peu
d'un coup le plan de te
telle Maison de Plaisa
dra chercher.

Cette Table est dres
lomnes ; la 1^{e}, pour
Maisons ; la 2^{e}, pour

nces où elles sont situées, & les noms des Personnes à qui elles appartiennent. Les Maisons sont par ordre Alphabetique, avec un chiffre au bout, qui marque le rang que tient la planche dans le volume. Par exemple, si l'on veut savoir où est situé, & à qui appartient le Chateau de Newparke, il n'y a qu'à descendre à la Lettre N. de la Table, on trouvera que ce Chateau est situé dans la Province de Surrey, qu'il appartient au Comte de Rochester, & que la Planche qui le represente fait la 33. de ce premier volume qui en contient 80. On y trouve en particulier les Maisons Royales de S. James, de Windsor, de Hamptoncourt, de Somerset, & de Southwick, avec la ville de Londres, & une vûe de la ville de Nottingham.

Le second volume n'est composé que de choses de même nature que le premier, c'est-à-dire, de Plans de Maisons de Campagne avec la ville de Glocester en deux Planches, l'une pour la perspective, & l'autre pour le plan. Ce volume contient 76.

David Mortier à Amsterdam ; mais nouvelle Edition fort augmentée par un grand nombre de Planches ajoûtées, tant d'Eglises, que de Palais & de Maisons de Plaisance, dont plusieurs sont de la main des mêmes excellens Maîtres qui avoient donné les autres, Messieurs Knip & Kniff.

L'Ouvrage contient en tout 301. Planches distribuées dans les 4. vol. de la maniere dont nous le dirons ci-après.

Les Estampes sont de toute l'étenduë de la feüille hors un très-petit nombre qui n'ont qu'une demie feüille, ainsi ces Estampes ont deux pieds de large ou 24. pouces sur 21. pouces de haut.

Le 1. Vol. renferme la description des Palais du Roi & les Maisons les plus considérables des Seigneurs & Gentilshommes du Royaume. On y a joint une table, par le moyen de laquelle le Lecteur peut trouver tout d'un coup le plan de tel Palais, ou de telle Maison de Plaisance qu'il voudra chercher.

Cette Table est dressée sur trois colomnes ; la 1e, pour les noms des Maisons ; la 2e, pour les noms des

ovinces où elles sont situées; la 3^e^,
ur les noms des Personnes à qui
es appartiennent. Les noms des
aisons sont par ordre Alphabeti-
e avec un chiffre au bout, qui
rque le rang que tient la planche
ns le volume. Par exemple, si l'on
it sçavoir où est situé, & à qui ap-
tient le Château de Newparke, il
a qu'à descendre à la Lettre *N*.
ns la Table, on trouvera que ce
hâteau est situé dans la Province
Surrey, qu'il appartient au Com-
de Rochester, & que la Planche
il est représenté fait la 33^e^ de ce
emier volume qui en contient en
t 80. On y trouve en particulier
Maisons Royales de S. James, de
ndsor, de Hamptoncourt, de Som-
rset, & de Southwick, avec la
ur de Londres, & une vûë de la
e de Nottingham.

Le second volume n'est composé
de choses de même nature que le
mier, c'est-à-dire, de Plans de
aisons de Campagne avec la ville
Glocester en deux Planches, l'une
r la perspective, & l'autre pour
plan. Ce volume contient 70.

planches, & l'on ne sçait p
on n'y a pas joint une Table qu
aussi nécessaire qu'au premi
me; puisque, faute de cette
on est obligé de parcourir
titres pour trouver ce qu'on
Par exemple, qu'on soit cu
sçavoir ce que c'est que Leck
ce n'est qu'après avoir parc
titres, qu'on trouve au 36e
une Maison de Campagne d
rend Thomas de Norwood.

Le troisiéme Volume est
plus intéressant qu'il contien
Planches ce qu'il y a de plus
rable pour l'Eglise en An
c'est-à-dire, une descriptio
des Archevêchez & Evêché
Royaume, avec un exposé
fondations, Cathedrales; le
d'Evêques qui y ont siégé,
revenus & Armoiries des I
& autres Eglises. Cet exposé
pris en 24. pages d'impressi
que page partagée en deux co
l'une pour le François, l'au
l'Anglois. C'est dans ce volu
trouve la description de la
Londres, Capitale d'Anglete

ſes nouvelles augmentations. On a ajoûté au même volume une Table Généalogique & Chronologique de la Ligne Royale d'Angleterre, depuis Guillaume le Conquérant. Une *Table* au bout de ce volume n'y auroit pas été plus inutile qu'aux autres.

Le quatriéme Volume enfin renferme la deſcription des Villes & différens Ports du Royaume, avec le Plan des Maiſons Royales, des Edifices publics, & des principaux Hôtels des Seigneurs, & autres perſonnes de diſtinction. L'expoſé qui eſt à la tête de ce volume en 13. pages & tout en François, fait un détail de ce qu'il y a de plus curieux à remarquer par rapport aux Villes, Ports & Edifices publics dont les plans ſont contenus dans ce dernier volume, où on en trouve 85. On y a joint à la fin une Table des plans que renferme le volume, mais ſeulement ſelon l'ordre de ces plans, & non point en ordre Alphabetique, comme on a fait dans le premier; ce qui paroiſſoit ſi commode pour la curioſité du Lecteur, qu'on eſt ſurpris que la même

méthode n'ait pas été ga
lumes suivans.

Au reste pour ne pc
promettre au Public plus
trouver ; il est juste de l
comme parmi les Maiſ
ſance, dont on donne ic
tive, il y en a de belles &
fiques, il y en a auſſi, &
de la moitié, de fort
qu'on ne peut regarder qu
Gentilhommieres aſſez
& telles qu'il n'y a poin
ce en France, où il n'y
plus grand nombre & r
tionnées que la plûpa
qu'on a ramaſſées ici de t
terre. Nous ajoûterons e
l'avoir verifié ſur les Eſt
la reſerve de quelques-u
belles Maiſons qui ſe tro
avec quelque régularité
goût moderne, la plûpa
ſont d'un coup aſſez groſſ
ordre, ſans nulle ſymét
le total des Bâtimens, t
que corps de logis en pa
les croiſées ſont raremen
me ligne, les unes plus l

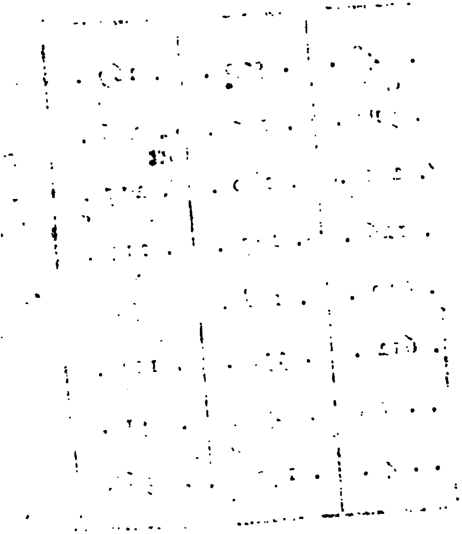

Longueur du dedans	9
Largeur de l'Entrée	5
Frontiſpice	
Largeur de la Croix . .	
Le Dome ſeul	
Hauteur du Dome & de la Lant[illegible]	
Colonnes de front . . .	
Hauteur de l'Egliſe . . .	

tres plus bas, dans le même étage, & ayant ordinairement un tiers de largeur plus qu'elles n'ont de hauteur.

Après avoir rendu compte de ce que contiennent ces quatre grands Volumes, nous croyons que le Public sera bien aise de trouver ici la comparaison de l'Eglise de S. Paul de Londres avec celle de S. Pierre de Rome, que nous allons donner telle qu'elle est dans le Narré qu'on a mis à la tête du troisiéme Volume.

ARTICLE XIV.

ΑΡΕΤΑΙΟΥ ΚΑΠΠΑΔΟΚΟΥ ΠΕΡΙ *αἰτιῶν καὶ σημείων ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν βιβλία τέσσαρα. Περὶ θεραπείας ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν βιβλία τέσσαρα.*

Aretæi Cappodicis de causis & signis acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor. De curatione acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor. Cum manuscriptis duobus Harleyano & Vaticano contulit Johannes Wigan A. M. Ædis Christi Alumnus. Accedunt Præfatio, Dissertationes in Aretæum, variæ lectiones, Notæ & Emendationes, tractatus de Ionicâ Aretæi dialecto; quodque difficiliores hujus authoris voces exponit, Lexicon. Oxoniæ è Typographæo Clarendoniano. 1723. in fol. C'est-à-dire, *Areteus de Cappadoce, sur les causes & les signes des maladies aiguës & des maladies Chroniques 4. Livres. Item 4. Livres des Curations des unes & des autres. Nouvelle Edition, par M.* Ferrier 1726.

Wigan, à Oxford 1723. in fol. pag. 151. pour le texte Grec; pages 169. pour la traduction Latine; 33. pour la Préface & les Dissertations, sans compter les Tables, les Supplémens, &c.

LEs Œuvres d'Aretæus de Cappadoce, Médecin, ont eu le sort de quelques autres Ouvrages des anciens, qu'on n'a arrachez que peu à peu & par lambeaux à la voracité du tems, sans qu'on ait pû parvenir à en faire un corps complet.

Jun-Paulus Crassus, Professeur de Médecine à Padoüe, a été le premier qui ait donné cet Auteur au public, encore ne le donna-t-il qu'en Latin d'après un manuscrit Grec. Cette Edition parut à Venise l'an 1552. *in* 4°. mais il y manquoit beaucoup de choses qu'on a retrouvées depuis. Deux ans après Jacques Goupyle publia à Paris une Edition Grecque d'Aretæus sur un manuscrit de la Bibliotéque du Roi. Elle étoit *in* 8°. de l'Imprimerie d'Adrien Turnebe 1554. On y trouvoit cinq chapitres qui manquoient dans celle de Crassus, & de petites

notes. La même année la Version Latine de ce dernier fut imprimée *in* 8°. à Paris chez Guillaume Morel & Jacques Dupuis avec quelques corrections, & les cinq chapitres rétablis, le tout, à ce qu'on croit, par Goupyle. En 1567. Henri Etienne réimprima cette Version. Cependant comme Crassus avoit revû la sienne, & même traduit ce qui y manquoit du texte, son fils Celse l'envoya à Bâle; où on l'imprima l'an 1581. *in* 4°. Enfin George Henischius, Médecin d'Ausbourg, donna en 1603. un nouvel Aretæus *in folio* Grec & Latin, avec un Commentaire assez sec, & une exactitude si scripuleuse qu'il transmit dans son Edition, (belle d'ailleurs pour les caractères) toutes les fautes du manuscrit d'Ausbourg; & de l'Edition de Goupyle, sans compter les siennes, dont la moins pardonnable étoit de présenter au public un Aretæus corrigé, disoit-il, sur trois manuscrits, tandis qu'il paroît ne les avoir pas confrontez.

Voilà, dit M. Wigan toutes les Editions d'Aretæus. Car pour celle que M. Menage avoit annoncée avec

s notes de Pierre Petit, Médecin de
iris, elle n'a point paru. Ainsi l'E-
tion que donne M. Wigan est la
ième d'Aretæus traduit en Latin,
seulement la troisiéme du texte
ec, Edition d'autant plus nécessai-
, que les autres étoient devenuës
trêmement rares, outre qu'elle est
finiment plus correcte. Pour la ren-
e telle, le Sçavant Anglois n'a épar-
é ni soins, ni recherches, ni veil-
. Trois ans d'un travail assidu,
algré une santé très-délicate, lui
t à peine suffi pour mettre Aretæus
l'état où il le souhaitoit. La rareté
s exemplaires Grecs imprimez, &
soin des Sçavans à conserver pré-
eusement ceux qui leur restent, fu-
t la cause qu'il se donna la peine de
pier tout le Grec de sa main pour
n servir dans son entreprise; non
ment de comparer deux Editions
semble, il a confronté l'une & l'au-
e avec deux manuscrits, l'un d'en-
ron 300. ans qu'il a eu de M. Har-
y, fils unique du Comte d'Oxford,
utre du Vatican beaucoup plus
oderne. Il est bon d'observer qu'il
un assez grand nombre de manus-

crits d'Aretæus, puisque l'Editeur qu'il en connoit treize : mais ces n nuscrits sont tous si ressemblans d les lacunes & dans les fautes énor qu'il a fallu corriger, & d'ailleur plûpart paroissent si récens, qu peut les réduire à très-peu qui soi utiles. Outre les variantes innc brables, M. Wigan à profité de q ques-unes qui se sont trouvées marge des Aretæus de Messieurs bricius de Hambourg & Maittaire même crû devoir traduire donc son Auteur pour suppléer aux ob ritez inévitables de la Version Crassus, faites sur des manusc moins corrects. La Version de Wigan est en effet beaucoup plus re non seulement par la confro tion qu'il a faite de son texte avec d'anciens Médecins, & sur avec Ætius qui a beaucoup pris retæus sans le nommer ; mais en par l'usage de la critique qui a interpréter certains morceaux corrompus que les autres. En même l'Editeur a respecté le te mais dans la Version il s'est permi conjectures raisonnables. Aussi

ucoup plus suivie que celle de
sus, & sur tout plus Latine,
faite sur le modele des écrits de
; qui du tems de Tibere écrivoit
Médecine, & même sur la Rhé-
ue. Au bas des pages de la Ver-
on trouve notez les endroits
retæus a pris d'Hypocrate, ceux
uns a tirez d'Aretæus, & les paf-
qui ressemblent à ceux que les
ractius dit avoir pris d'Archige-
ncien Médecin Grec; & comme
perdu plusieurs morceaux d'Are-
sur la curation des maladies,
il a donné les causes & les signes;
teur renvoie les Lecteurs pour
lations aux Médecins de la secte
suivoit Aretæus. Les autres pe-
notes regardent la plûpart l'Hif-
de la Médecine.

près la Version, le premier soin
Wigan a été de donner les va-
s; moins pour l'usage des Lec-
que pour la satisfaction des cri-
s. Car il avertit que les Lecteurs
reront peu de profit pour la ré-
ation du texte, parce qu'il leur
rgné la peine d'y recourir, en ti-
ce qu'il a pû de ces variantes pour

raisonnemens confrontez
réformer cet Auteur si
ment mutilé. Ces notes sont
ment une bonne preuve, d
gieux travail de l'Editeur;
dire en passant, le public n'e
trop ingrat à l'égard des A
borieux qui prodiguent leu
à rétablir des textes défigure
de leurs travaux, & rareme
en sçait gré.

Mr Wigan songeoit à d
pensées sur la Dialecte pa
d'Aretæus, qui est l'Ionique
Maittaire, à qui le Médecin
toit pas encore tombé entre l
lorsqu'il publia son Livre de
tes Grecques, ayant travail

teurs qui ne seroient pas familiarisés avec Homere, & Herodote dont Aretæus a imité les expressions & la maniere.

L'ample Table Grecque où le Lexicon qui suit est encore de M. Maittaire. Il la fit pour épargner à M. Wigan un travail long & pénible que sa mauvaise santé ne lui permettoit pas de finir. Elle est sur tout composée des termes & des tours qui sont communs à Aretæus, & aux deux Grecs que je viens de citer, sans y comprendre divers autres Auteurs, dont on allégue l'autorité ainsi que dans l'Alphabet Dialectique. On trouve dans cette espéce de Lexicon quantité de mots qui ne sont ni dans le Lexicon de Constantin, ni dans le Thrésor de Henri Etienne. Les termes Grecs de Médecine sont dans un Supplément particulier, suivi d'une Dissertation sur le stile & la Syntaxe d'Aretæus, & de quelques conjectures sur les endroits suspects, le tout terminé par un choix des Variantes tirées de l'Edition de Turnebe.

Voici l'ordre de toutes ces piéces. Après l'Epître Dédicatoire & la Préface il y a quatre Dissertations de l'E-

diteur, puis le texte Grec, ensuite les variantes & les notes qui les concernent, l'Alphabet Dialectique, la Table Grecque, son Supplément, la Dissertation sur le stile & la Syntaxe de l'Auteur, les variantes de l'Edition de Turnebe, la Version Latine du texte Grec, & la Table qui y répond.

La premiere chose qu'on est curieux de sçavoir touchant Aretæus, c'est le tems où il vivoit; & c'est sur cela que roule la premiere Dissertation de M. Wigan. Cette époque a été jusqu'à présent fort incertaine, & selon les apparences elle ne sera pas beaucoup plus éclaircie qu'elle l'est aujourd'hui. Vossius l'a reculée jusques bien avant les Césars, fondé sur ce que la Dialecte Ionique dont se sert Aretæus avoit cessé, disoit-il, d'être en usage avant ce tems-là. Mais outre que Menage (a) avoit déja renversé cette preuve en citant des écrits où l'Ionisme paroît du tems de l'Empereur Adrien, Aretæus dément lui-même Vossius. Car il parle non seulement de l'Antidote de Mitridate, mais encore de la Thériaque inventée sous

(a) *Amœnit. juris.*

npire de Neron. Voilà donc
consídérablement rajeuni.
ır fait tous ſes efforts pour ne
l'éloigner de ce terme, & pour
qu'il ne paſſe pas les Regnes
ın ou d'Adrien, de ſorte qu'il
entre ce dernier & Neron.
cipales preuves ſont que la
l'Ecole dont étoit Aretæus,
nous parlerons, n'a pas duré
gtems, & il en fait voir à peu-
igine & la fin. 2°. Qu'Are-
ité dans les Livres *de Euporiſ-*
ouez à Dioſcoride d'Anazar-
ſt vrai que cette attribution
ẽte ; mais l'Editeur tâche de
mer en faveur de Dioſcoride
ques raiſons plauſibles. Le
eſt que Galien, Médecin de
eur Antonin, lui qui cite preſ-
les fameux Médecins, & qui
orte les opinions, ne dit rien
tæus, ni des Livres *de Euporiſ-*
uez à Dioſcoride. Pour ceux-
igan apporte une raiſon na-
du ſilence de Galien, c'eſt que
uvrage de ce Grand homme
été le lieu de les citer, n'eſt
u juſqu'à nous. Car les Eu-

poriſtis attribuez à Galien paſſent pour ſuppoſez, d'autant plus qu'Oribaſe dit nettement que les Livres *de Euporiſtis* compoſez par Galien ne ſubſiſtoient plus de ſon tems ; mais il faut convenir que le profond ſilence de Galien ſur Aretæus eſt une objection plus difficile à réſoudre pour l'Editeur. Auſſi n'y donne-t-il point d'autre réponſe, ſinon qu'Aretæus étoit très-peu connu, & par conſéquent qu'il pouvoit n'être pas venu à la connoiſſance de Galien. Mais par quel malheur un Médecin ſi eſtimable étoit il devenu obſcur ? C'eſt, répond-on, qu'un certain Archigenes, dont nous avons quelques reſtes, avoit des écrits tout ſemblables à ceux d'Aretæus, & comme il s'étoit ſervi de la Dialecte Attique, les Médecins d'alors s'y attacherent préférablement aux écrits d'Aretæus, dont le Ioniſme & le ſtyle concis devinrent inſenſiblement hors d'uſage. Ajoûtez à cela que cet Archigenes avoit exercé la Médecine dans la Capitale du monde, & qu'ainſi il devoit être bien plus à la mode que le Médecin de Cappadoce, dont on ignore juſqu'au lieu où il a

passé ses jours. Cette raison, comme on voit est assez foible, & même fait naître un autre scrupule; à sçavoir, lequel des deux a copié les écrits de l'autre, ou Archigenes ceux d'Aretæus, ou Aretæus ceux d'Archigenes: scrupule qui pourroit presque fonder une dispute semblable à celle de Pandolphe Collenucius & de Leonicus Thomæus, où il s'agissoit de sçavoir si Pline avoit suivi Dioscoride, ou si Dioscoride avoit volé Pline. Mais comme on tient aujourd'hui pour Collenucius en faveur de Pline, Mr Wigan décerne sans balancer la palme d'Auteur original à celui qu'il a mis au jour. Cela pourroit passer pour une tendresse d'Editeur envers un Auteur favori, si bien des raisons ne concouroient à donner gain de cause à Aretæus. En effet, à la seule lecture de ses œuvres on voit qu'il parle de tout en homme qui a vû & qui a entendu, qu'il confirme ses ordonnances par des faits personnels, qu'il se donne pour Auteur de certains remedes, & qu'il s'exprime enfin en Ecrivain Original, de quelque façon qu'on le considere. Tout cela

porte à penser qu'Archigenes qui brilloit à Rome aura pû profiter aisément des écrits d'un Médecin de Province, tel que l'étoit apparemment Aretæus, & que celui-ci n'auroit osé se faire honneur des œuvres d'un Médecin celébre, en changeant seulement de Dialecte. La conduite d'Ætius en est une preuve ; il a véritablement cité deux fois Aretæus ; mais en recompense il lui a fait bien des larcins secrets, & d'autant moins excusables qu'il n'avance presque rien d'ailleurs sans autorité. Enfin, du peu de Médecins Grecs dont nous avons les œuvres depuis Galien, tels que sont Oribaze, Alexandre, Paul, & quelques autres, le seul Paul cite Aretæus; encore ni lui, ni les autres n'en ont-ils rien pris, eux qui s'autorisent toûjours de quelque passage ; marque évidente qu'Aretæus à pû être ignoré de Galien. Pour comble d'infortune, & pour surcroît de preuves justificatives sur le silence de Galien & des autres touchant Aretæus, c'est que cet Auteur a été à peine connu & déterré par quelques sçavans modernes, encore n'étoient-ils pas Médecins ; tant il est

vrai que sa destinée étoit de demeurer obscur, & de ne sortir des tenébres de l'oubli que pour très-peu de personnes.

Quoiqu'il en soit, de toutes ces conjectures sur l'âge d'Aretæus, il est certain toutefois qu'il ne méritoit pas l'obscurité à laquelle sa mauvaise fortune a paru l'avoir condamné. Nous ajoûtons même qu'il étoit bien digne des veilles de ses Editeurs, & sur tout de celles qu'a employées le Sçavant M. Wigan pour nous le donner aussi complet & aussi pur que nous l'avons aujourd'hui, & qu'apparemment nous pouvons l'avoir.

Mais avant que de parler des écrits d'Aretæus, examinons avec M. Wigan de quelle secte il étoit. C'est le sujet de la seconde Dissertation. Mr Cl. Dan. le Clerc, Auteur de l'Histoire de la Médecine, est le premier qu'on sçache qui ait conclu des écrits mêmes d'Aretæus, qu'il étoit de la secte *Pneumatique*, c'est-à-dire, de celle qui, suivant la doctrine des Stoïciens, admettoit pour cinquiéme principe un esprit vivifiant, tel que l'ame du monde à la façon de Virgile,

esprit qui pénétre les animaux, comme le reste, & dont le bon ou le mauvais état est la source de la santé & de la maladie. M. Wigan fait voir bien nettement, qu'en effet, telle est la doctrine fondamentale d'Aretæus, qui presque par tout a recours à cet esprit, & qui explique comment il s'allume & boüillonne dans l'Epilepsie; comment il se refroidit, & ne peut trouver d'issuë dans l'Ileose; comment il est accablé d'humeurs dans l'Asthme, épais, humide & nébuleux dans le Skirrhe, subtil, raréfié & sec dans la phrenesie, glacé dans l'apoplexie, &c.

Aretæus sçavoit bien l'Anatomie & la sçavoit en Médecin. C'est la Dissertation. En effet, cet Auteu habile d'ailleurs à peindre les ma dies, ne manque guéres, quan traite de quelqu'une à décrire ex ment la partie affligée, & cel grand maître pour un ancien, & au long qu'aucun ancien, qu d'ailleurs il soit tellement serr sa Diction qu'il a plus de pensé de mots.

Nous laissons la 4e. Disse

eſprit qui pénétre les animaux, comme le reſte, & dont le bon ou le mauvais état eſt la ſource de la ſanté & de la maladie. M. Wigan fait voir bien nettement, qu'en effet, telle eſt la doctrine fondamentale d'Aretæus, qui preſque par tout a recours à cet eſprit, & qui explique comment il s'allume & boüillonne dans l'Epilepſie; comment il ſe refroidit, & ne peut trouver d'iſſuë dans l'Ileoſe; comment il eſt accablé d'humeurs dans l'Aſthme, épais, humide & nébuleux dans le Skirrhe, ſubtil, rareſié & ſec dans la phreneſie, glacé dans l'apoplexie, &c.

Aretæus ſçavoit bien l'Anatomie, & la ſçavoit en Médecin. C'eſt la 3e. Diſſertation. En effet, cet Auteur ſi habile d'ailleurs à peindre les maladies, ne manque guéres, quand il traite de quelqu'une à décrire exactement la partie affligée, & cela en grand maître pour un ancien, & plus au long qu'aucun ancien, quoique d'ailleurs il ſoit tellement ſerré dans ſa Diction qu'il a plus de penſées que de mots.

Nous laiſſons la 4e. Diſſertation

que nous reprendrons ensuite, pour dire quelque chose du texte d'Aretæus. Les œuvres qui nous restent de lui consistent en quatre Traitez assez courts, chacun de deux Livres: à sçavoir, un Traité des causes & des signes des maladies aiguës; un autre des maladies Chroniques, & deux Traitez sur les curations des unes & des autres. Dans le premier Livre du premier Traité, il devroit y avoir dix Chapitres. Mais on a perdu les quatre premiers, aussi-bien que le commencement du cinquiéme. Le second Livre est complet, & contient 12. Chapitres. Ce sont en tout 22. genres de maladies aiguës; à sçavoir, la Phrenesie, la Léthargie, le Marasme, l'Apoplexie, l'Epilepsie, le Tetane, l'Esquinancie, les maux de l'Uvule, les Ulcéres des glandes de la gorge, la Pleuresie, la Peripneumonie, le Crachement & le vomissement de sang, la Syncope, les Fiévres ardentes, le *Cholera* morbus, les maladies Ileaques, les maladies aiguës du foïe; celles de la veine cave, des reins, de la vessie, les Suffocations des femmes, la Satyriase, avec leurs espéces.

Les deux Livres du second Traité complets l'un & l'autre comprennent 29. Chapitres & 28. genres de maladies habituelles; à sçavoir, douleurs de tête, Vertiges, Epilepsie, Melancholie, Manie, Paralysie, Phthisie, Empyemes, Abcés de Poulmon, Asthme, Pneumonies, Maux du foye, Maux de la rate, Jaunisse, Cachexie, Hydropisie, Diabete, Maux habituels des reins & de la vessie, Gonorrhée, Maux d'estomach, Coliques, Dysenterie, Lienterie, Maux de matrice, Goute, Elephentiase, & leurs espéces. Enfin les Traitez des Curations ont autant de Chapitres que les deux premiers, ausquels ils correspondent. Mais ils sont défectueux en bien des endroits. Entr'autres, le dernier Livre a six Chapitres moins qu'il n'en devroit avoir: & certes ce qu'on a de cet Auteur fait bien regretter ce qui en a été perdu.

Son talent propre c'est de dire beaucoup en peu de mots. Son stile est concis, mais plein: ses peintures sont courtes, mais si vives & si naturelles qu'en le lisant on croit voir les malades sous ses yeux, & entendre leurs

cris. Le nom de chaque maladie qu'il décrit ſe devineroit aiſément par la deſcription qu'il en fait, toute préciſe qu'elle eſt, ſemblable à ces Deſſinateurs qui ſans le ſecours des ombres trouvent le ſecret de donner de la vie à leurs figures par le moyen de peu de traits. Tous ceux d'Aretæus ſont en effet des traits de Maître. Tel eſt le jugement de l'Editeur & de M. Maittaire ; en quoi certes ils ne diſent rien de trop. Car à ne conſidérer Aretæus que comme Ecrivain & non en qualité de Médecin, il n'eſt point d'homme de goût qui ne prît un ſingulier plaiſir à la lecture de ſes œuvres, particuliérement des deux Traitez où il décrit les Maladies. Voici, par exemple, ce qu'il dit de l'Epileſie. Nous prenons le premier morceau qui ſe préſente. Après avoir décrit les ſignes habituels de cette maladie ; « ſi l'accès eſt prochain, dit-il, les Epileptiques croient voir errer devant leurs yeux des lueurs différemment colorées en forme de cercle, comme l'Iris ; ils ont des tintemens d'oreilles : leur odorat eſt bleſſé comme par des odeurs fortes ; ils ſont alors ex-

„ trêmement coléres & bilieux, d'où
„ vient que quelques-uns sont morts
„ de pur chagrin, les uns en regar-
„ dant fixement le cours d'un fleuve,
„ ou bien le mouvement d'une rouë
„ ou d'une boule, & d'autres par une
„ odeur trop forte, comme celle de la
„ pierre Gagate. Le mal est quelque-
„ fois inveteré dans la tête, & l'accès
„ commence par cette partie; quel-
„ quefois il commence par les nerfs
„ les plus éloignez de la tête, & qui
„ ont rapport à la partie affectée. De-
„ là vient que les grands doigts des
„ pieds & des mains se resserrent, &
„ cette contraction est suivie de dou-
„ leur, d'engourdissement, & de
„ tremblement. Tout cela répond à
„ la tête, & quand le mal s'y est glis-
„ sé, les Epileptiques sentent inté-
„ rieurement un coup violent, com-
„ me d'une pierre ou d'un bâton. L'ac-
„ cès passé, ils s'écrient qu'on les a
„ surpris & frappez: mais cette erreur
„ n'arrive qu'à ceux qui tombent
„ pour la premiere fois dans l'Epilep-
„ sie: car à l'égard de ceux qui ont cou-
„ tûme d'y tomber, à l'approche de
„ l'accès, ils sentent que le mal com-

» mence à ſaiſir un doigt ou quelque
» autre partie, & comme ils ont l'ex-
» périence de ce qui doit arriver, ils
» appellent ceux qui les aſſiſtent d'or-
» dinaire, & les prient de preſſer, de
» plier & d'étendre la partie affligée.
» Ils ont grand ſoin de le faire eux-
» mêmes, comme pour ſecoüer le
» mal qui les effraie; & quelquefois
» cela écarte l'accès pour un jour.
» Pluſieurs y tombent par l'imagina-
» tion d'une bête féroce ou d'une
» ombre qu'ils croient voir. Dans
» l'accès la perſonne eſt ſans ſenti-
» ment; ſes mains ſe reſſerrent; ſes
» jambes ſe divariquent, & ſe portent
» çà & là avec impétuoſité. Dans
» cette affreuſe ſituation les Epilepti-
» ques reſſemblent aux Taureaux
» frappez du couteau: leur col ſe
» courbe, la tête ſe dejette en divers
» manieres, tantôt en devant comme
» un arc, de ſorte que le menton s'u-
» nit à la poitrine, tantôt en arriere
» comme ſi on leur tiroit violemment
» les cheveux, & alors la tête ſe ba-
» lance, & vacille de côté & d'autre
» vers les épaules; ils ouvrent la bou-
» che d'une façon hideuſe; le palais

„ eſt ſec ; la langue ſort de maniere
„ qu'il y a danger qu'elle ne ſoit bleſ-
„ ſée ou même coupée; car ſouvent les
„ dents ſe rapprochent tout à coup
„ par l'effort de la convulſion ; les
„ yeux roulent dans les orbes, & la
„ prunelle diſparoît ; les paupieres
„ s'ouvrent extrêmement en trem-
„ blottant, & s'ils veulent les fermer
„ ils ne peuvent empêcher que le
„ blanc de l'œil ne paroiſſe encore,
„ ſouvent les ſourcils ſe réüniſſent
„ vers le milieu du font, comme dans
„ la colere ; ſouvent ils s'écartent tel-
„ lement vers les tempes, que la peau
„ du front eſt tenduë, & que les rides
„ s'effacent entiérement. Les joües
„ ſont rouges & tremblottantes, les
„ lévres ſe compriment quelquefois
„ & s'allongent en pointe, quelque-
„ fois elles ſe retirent de côté, & s'é-
„ tendent ſur les lévres comme dans
„ le ſouris.

„ Au fort du mal le viſage palit ;
„ les vaiſſeaux du col s'enflent ; la
„ voix ne trouve plus de paſſage, com-
„ me dans la ſuffocation ; & l'on a
„ beau crier, ils n'entendent plus.
„ Toutefois ils font de grands efforts

» pour parler, mais les soupirs seu
» leur tiennent lieu de parler; leu
» respiration est la même que si véri-
» tablement on les étouffoit; le pouls
» est d'abord vehément, prompt, éle-
» vé: mais sur la fin de l'accès il de-
» vient lent, petit, languissant, &
» tout-à-fait dereglé, &c.»

A propos de la Manie Aretæus, conte une Histoire assez singuliere d'un Charron. La voici: «Cet Artisan étoit très-sensé quand il étoit question des choses qui concernoient son Art. Il sçavoit prendre juste la mésure de ses morceaux de bois, les fendre, les applanir, les doüer, & les joindre, en un mot, ...rir une maison. Il parloit sensé...ent à ceux qui l'employoient, ...nvenoit du prix & l'exigeoit très-...n. Enfin, tant qu'il restoit dans ...lieu où il exerçoit son Art, il ...oit tout son bon sens: mais s'a...oit-il d'aller au marché, au ..., ou ailleurs pour quelque af...., il commençoit par gemir en ...ant bas ses instrumens; en sor... il courboit les épaules, & dès ...avoit perdu de vûë sa famille

„ son ouvrage & le lieu où il travail-
„ loit, ce bon-homme étoit fou dans
„ les formes : rentroit-il chez lui ? il
„ reprenoit à l'instant l'usage de sa
„ raison, comme si son bon sens & sa
„ boutique eussent été fixez au même
„ lieu„.

Tout ce que nous venons de rapporter ne péche que par la traduction, soit ici en François, soit même chez l'Editeur en Latin; car assurément le Grec est plus court, plus serré, & on ose dire, plus expressif.

Aretæus étoit non seulement un très-bel esp it, nourri dans la lecture & dans le goût des Poëtes (chose assez ordinaire aux Médecins) mais encore un Médecin très-judicieux, chose plus rare. On verra quel étoit son jugement & son attention par le court détail que nous allons faire de sa pratique en fait de médecine, en revenant à la 4e. Dissertation de Mr Wigan: il paroît ainsi qu'il le dit, que le Médecin Grec a suivi le bon sens & l'expérience pour guide dans la curation des maladies, de sorte que l'antiquité ne nous a rien laissé de plus parfait en ce genre: il a choisi les meil-

leures manieres des anciens, il en a perfectionné d'autres, & en a tenté de nouvelles: pour en être convaincu, il ne faut que jetter les yeux sur ses deux derniers Traitez. Venons aux remedes dont il se servoit.

Il s'est servi de vomitifs de diverses espéces; mais sur tout de l'Hellebore blanc dans les Maladies Chroniques, & cela non seulement pour purger les premieres voyes, & pour vuider l'estomach (ce qui étoit, ce semble, l'unique attention des Anciens) mais encore pour mettre en mouvement les parties solides, & pour resoudre ou expulser les humeurs inveterées, par l'émotion du ventricule & des autres viscéres.

Ses Purgatifs sont en partie d'une matiere mitoyenne, comme le Thym d'Attique, le *Coccus* de Cnide, l'Aloës, l'Hiere dont il donne jusqu'à ℥ij, & en partie d'une matiere plus efficace, comme le *Cneorum*, l'*Elaterium*, l'*Æs combustum*, & l'Hellebore noir & blanc.

Il a employé l'Euphorbe & la Coloquinte dans les lavemens pour l'Apoplexie.

Quant à la ſaignée il l'ordonne dans les Maladies tant Aiguës que Chroniques, ſur tout dans les premieres, & il la veut même aſſez copieuſe, mais avec beaucoup de diſcrétion, quelquefois a pluſieurs repriſes, & jamais juſqu'à défaillance entiere.

Il fait la Phlebotomie ſur diverſes veines ; mais il eſt le premier qu'on ſçache qui ait fait mention de la ſaignée à la main. Il en parle en ſe déclarant contre certains Médecins, qui dans l'Hemorragie ouvroient la veine qui ſe trouve entre le petit doigt & l'annulaire de la main gauche, pratique aſſez bizarre. Il eſt encore le premier qui détermine dans ſes écrits la méſure du ſang qu'on doit quelquefois tirer ; à ſçavoir, l'hemine ou la moitié de l'hemine. Cela eſt échappé à l'attention de Mr le Clerc, puiſqu'il aſſûre dans ſon Hiſtoire de la Médecine qu'Aretæus n'en a rien dit. Il eſt enfin le premier, dit l'Editeur, au moins de ſa connoiſſance, qui ait ouvert les arteres dans les maux de tête, les vertiges & l'Epilepſie : car il dit que pour ces maux on peut ouvrir les arteres du ſommet de la tête, &

des angles de l'œil, celles qui ſont proche le nez, & celles de devant & de derriere l'oreille, & même leurs plus grands rameaux.

Les Ventouſes ou ſeches, ou ſcarifiées ſont dans la pratique d'Aretæus auſſi fréquentes que dans celle d'Hippocrate.

Les Sangſuës, autre maniere de tirer le ſang, ſont de l'invention de Themiſon, Diſciple d'Aſclepiade, & qui paroît peu éloigné de l'âge d'Aretæus. Celui-ci s'en ſert, & applique enſuite les Ventouſes.

Ses Médicamens ſont en petit nombre & peu variés, mais fort ſimples; & il les met ſouvent dans les alimens comme Hippocrate. Il conſeille beaucoup le vin, & l'employe ſouvent comme un excellent Cordial, excepté dans les inflammations. Il ne porte pas même la diéte trop loin, & paroît en tout ceci fort indulgent pour ſes malades: mais il eſt très-exact & très-judicieux dans les régimes. Le *Caſtoreum* eſt ſon remède le plus univerſel. Il eſt bien triſte, pour le dire avec l'Editeur, que nous ayons ſes ouvrages ſi remplis de lacunes, &

que ses autres œuvres dont il parle; à sçavoir, sur la Chirurgie, sur la Pharmacie, sur toutes les sortes de fiévres, & sur les maladies des femmes ne soient pas venuës jusqu'à nous.

Voilà une idée générale d'Aretæus & des travaux de Mr Wigan. On lui doit la justice de dire qu'il a rendu au public un service d'autant plus considérable qu'il a ressuscité en quelque sorte un Auteur digne de la curiosité des gens de Lettres, sans compter l'avantage que la Médecine en peut retirer, en le comparant avec les autres Anciens, & avec les Modernes. On doit ajoûter que rien n'est plus beau que cette Edition: les Caractéres Grecs en sont admirables, & le reste à proportion: l'exactitude sur tout s'y fait remarquer par le petit nombre de fautes qui sont échappées aux Réviseurs. Il est remarquable que la Ville d'Oxford qui depuis 50. ans a produit tant de belles Editions Grecques de toutes sortes, n'ait encore fait paroître aucun Médecin Grec, pas même Galien, pas même Hippocrate, & qu'Aretæus ait été le premier qu'elle donne au public.

ne faut pas omettre que cette Edi-
eft dédiée au Célébre Mr Freind
teur en Médecine, dont on a la
e fuite de l'Hiftoire de la Médeci-
nprimée à Londres 1725. C'eft
ui a engagé Mr Wigan à faire re-
e Aretæus, qui l'a foutenu dans
entreprife, & aidé à l'exécuter
fon zèle infatigable pour fa pro-
on en général, & particuliérement
r les Anciens & les Grecs. S'il eft
c vrai, ainfi que l'on le dit, qu'il y
n Angleterre une Faction de Mé-
ins *Antigrecs* oppofée au parti de
Freind, & aux amateurs des pre-
rs Maîtres, cette Faction moder-
oit être affez mal fatisfaite de voir
arti contraire fi bien fortifié par
e Edition d'Aretæus, & par l'Hif-
e de Mr Freind, dont nous parle-
s dans la fuite.

ARTICLE XV.

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ de Deo & Divinis Attributis quas in Scholis Sorbonicis habuit honoratus Tournely Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor, Socius Sorbonicus Regius & emeritus Professor, Sacro-Sanctæ Capellæ Regii Palatii Parisiensis Canonicus. C'est-à-dire; *Traité de Dieu & des Attributs Divins, dicté en Sorbonne par Mr Tournely, deux Volumes in 8. pages 758. & 676. A Paris chez la Veuve de Raymond Mazieres, & chez J. B. Garnier, ruë S. Jacques, à la Providence MDCCXXV.*

La connoissance de Dieu est le premier objet des études d'un Théologien. Ce que Mr Tournely a déja imprimé *sur la Grace*, forme un Traité hors de rang qui dans l'ordre naturel ne devoit venir qu'à la suite de celui-ci. Comme l'Auteur y donne les premieres leçons de cette science sublime qui a porté si haut le nom & la gloire de la Sorbonne, tant que le dé-

pôt en a été confié à de pareils Maîtres; il y explique d'abord ce que c'eſt que Théologie, & en particulier ce que c'eſt que Théologie de l'Ecole. Si Wiclef en eût été crû, le peuple fidéle ſe ſeroit jetté la flame & le fer à la main ſur les Univerſités, & ſur les Colleges où on l'enſeigne: reſtes frivoles, ſelon lui, de la vanité & de la ſuperſtition Payenne. D'autres plus moderez dans les expreſſions ne l'ont pas dans le fond plus ménagée. Mais quelle idée s'en ſont-ils faite? Veulent-ils qu'on n'accorde rien au raiſonnement dans la diſcuſſion des matieres de foi; & que la vérité toûjours en butte aux argumens captieux & ébloüiſſans des incredules, ne puiſſe s'aider des armes que l'entendement humain cultivé & formé par les régles de l'art, fournit aux hommes pour développer & arranger leurs penſées? Si cela étoit, ils auroient contre eux, & la pratique de tous les Saints Docteurs, qui ont oppoſé argumens à argumens; & le Précepte de S. Paul qui exige d'un Evêque qu'il ſoit capable de réfuter & de convaincre ceux qui s'oppoſent à la ſaine Doc-

trine ; & l'exemple de Jesus-Christ même qui a plusieurs fois employé le Dilemme & le Syllogisme dans toute la rigueur Scholastique pour forcer ses ennemis au silence. La Théologie de l'Ecole bien entenduë n'est autre chose que cette methode appliquée à un plus grand nombre de questions. S. Jean de Damas, S. Anselme & Pierre Lombard qu'on regarde comme ses peres, se sont seulement attachez à en lier les parties par un enchaînement de principes & de conséquences, & à les recüeillir en un corps systematique. Qu'importe, qu'ils ayent emprunté les termes qui lui sont propres de la Philosophie d'Aristote, où d'ailleurs ; puisque ce langage particulier dont on s'effarouche si mal à propos, ne va qu'à faciliter l'intelligence des Dogmes, en les réduisant à des Notions précises qui en fixent le sens, & le mettent à couvert de toutes les fausses interprétations qu'on pourroit donner à une expression moins serrée. Si l'on ne condamne la Théologie de l'Ecole, qu'à cause de la secheresse, de la subtilité, de l'inutilité de certaines Dissertations :

ute des Maîtres & non pas
ence qu'ils professent : c'est
ois aussi celle des Disciples,
rient sans connoître assez ni
l'usage des leçons qu'ils re-
Les Spinosistes & les Soci-
montrent que trop tous les
mbien un Théologien habile
iguerri dans les chicanes qui
ent le plus, & qui souvent
sent le moins en leur place.
autres questions préliminai-
qui concerne *les lieux Théo-*
érite beaucoup d'attention.
uchée avec une abondance
es & une précision de paro-
n fait un abregé de Théolo-
succinct, aussi plein néan-
aussi instructif qu'il est facile
le à étudier. Ce sera pour
ité de personnes un moyen
'épargner bien des méprises,
lorsqu'elles auront à parler
e, de Tradition, d'Eglise,
les, de Siége Apostolique ;
atieres que l'on est si sujet à
, par le défaut des vrais prin-
enons au Traité même dont
ns à rendre compte.

Un bel eſprit (*) s'eſt plaint que l'on demandât publiquement dans les Ecoles, s'il y a un Dieu, pendant que l'on brûloit un homme qui étoit aſſez malheureux pour ne le pas croire. Mais puiſqu'il y a réellement des gens aſſez abandonnez pour mettre en problême ce point Capital de toute verité, pourquoi ſeroit-ce une vaine & indiſcrette curioſité à la Théologie, de prévenir ou de corriger cet affreux deſordre? C'eſt cependant une autre queſtion & la premiere que touche Mr Tournely, de déterminer ſi un pareil doute eſt ſerieux ou affecté. L'incrédule nous joüe, ſelon lui; il fait effort pour ſe tromper lui-même, quand il ſe ſouleve contre ce qu'on lui dit d'une voix intérieure, qui lui perſuade l'exiſtence d'un Dieu. Soit que l'on admette à cet égard dans tous les hommes une connoiſſance *innée*: ce que Mr Tournely juge avoir été l'opinion conſtante d'une foule de SS. Peres, & même de Philoſophes Payens; ſoit que l'idée d'une premiere & ſouveraine intelligence ſe

(*) M. S. Evr.

ſe trouve ſi naturellement proportionnée à la diſpoſition de l'eſprit qu'un homme attentif, quel qu'il puiſſe être, ne ſoit pas plus maître de n'y pas acquieſcer qu'à une vérité mathematique : l'Auteur en conclut également, qu'il n'y a point de véritables Athées, qu'il n'y en a point qu'on ne ſoit toûjours en droit de rappeller au ſentiment intérieur. Il ne déſavoüe pourtant pas que quelques-uns ne viennent à bout de l'étouffer : mais qu'eſt-ce alors que l'Athéïſme, ſinon la chimérique production d'un raiſonnement arbitraire, & le pur ouvrage d'une ame corrompuë, contre laquelle la nature & la conſcience réclameroient hautement ſi on leur laiſſoit la liberté de s'expliquer. Un Théologien eſt quelquefois embaraſſé par certains exemples d'un Athéïſme *de ſpéculation*, tels qu'on en rapporte de differens peuples de l'Amérique & des Terres Auſtrales. Il faut communement d'autant plus s'en défier, que l'on s'emploie avec plus d'affectation à les faire valoir, & que pour peu qu'on ait d'intérêt à multiplier les Athées, il eſt plus aiſé d'en

appliquer le nom à des hommes brutes, peu accoûtumez à refléchir, qui n'ont sur toutes choses que des pensées extrémement confuses, & à qui probablement il ne manque que de donner à l'extérieur des signes assez frappans & assez expressifs de ce qui se passe dans leur intérieur.

Mr Tournely n'adopte pour preuves démonstratives de l'existence de Dieu que celles, qui de la connoissance des effets élevent l'esprit jusqu'à la connoissance de la cause. Le pere Mersenne dans ses *Questions sur la Genese*, en faisoit monter le nombre jusqu'à trente-six. Mr Tournely plus reservé & plus délicat dans le choix de ses argumens en produit neuf, qu'il partage, selon l'ordre usité, en démonstrations métaphysiques, Physiques, & Morales. La nécessité de l'existence actuelle renfermée dans la notion de l'Etre nécessaire. ou infiniment parfait, est entre ces diverses preuves, ce qu'il a le plus approfondi, & ce qu'il a tâché de porter au plus haut degré d'évidence. Mais une démonstration métaphysique en cette matiere, pour être évidente aux esprits

perçans, n'en eſt pas ſouvent plus ſenſible aux eſprits moins ſubtils, qui entrent beaucoup mieux dans un argument tiré de la ſtructure du monde ou de la fabrique du corps humain. Les uns & les autres ont ici de quoi ſe contenter.

L'Athéiſme ne reconnoit point Dieu, le Polythéiſme le diviſe, & n en reconnoit un nombre ſi prodigieux qu'un Poëte Grec (*) en comptoit trente mille dans une étenduë païs aſſez borné: mal univerſel qui ait ſi long-tems le crime du genre main, qui fait encore celui d'une ltitude de Nations, & qu'on a vû eproduire dans l'Egliſe même, par idicules erreurs de Carpocrate, Iarcion, de Manés, de Valentin leurs Diſciples. On diſtingue ſortes de Polythéiſtes dans l'ane Gentilité : les premiers qui noient des Dieux qui ne ſont : les ſeconds qui attachoient un ere de divinité aux ames des ; les troiſiémes qui rendoient te Divin aux vivans; les quar qui ſous le nom de différens

(*) Heſiod.

Dieux ne prétendoient révérer que les différens attributs d'une ſeule & ſouveraine Puiſſance; les cinquiémes enfin qui préſentoient leur encens & leurs prieres aux Etres irraiſonnables, & juſqu'aux Créatures inanimées. A de ſi déplorables tenébres la Théologie oppoſe le Dogme fondamental d'un Dieu unique : elle l'établit ſur le témoignage précis des Ecritures pour ceux qui y déférent ; & pour les autres, ſur les raiſons qui exigent eſſentiellement l'unité dans l'Etre ſouverainement & infiniment parfait : elle explique le myſtérieux accord de cette vérité avec la pluralité des perſonnes : elle écarte les difficultez tirées de l'*Evangile* Manichéen, en faveur des deux natures ou principes de bien & de mal, tous deux Souverains coéternels, immortels; & voilà ce qui remplit la premiere queſtion du Traité touchant l'exiſtence de Dieu. La ſeconde qui eſt de la Nature de Dieu ne penétre pas fort avant dans ce reſpectable Sanctuaire. Elle ſe réduit même à rechercher, quelle eſt de toutes les perfections Divines celle qui paroît la plus eſſentielle à la Divinité. Mr

[...]y tient pour l'indépendence
[...] ou l'*Aseité*; qui met, dit-il,
[...]rence propre & totale entre
les autres Etres; qui est en
[...]mme la racine de toutes ses
[...]erfections; & qui n'exclud
[...]tout ce que nous concevons
[...]artenir; trois conditions qu'il
[...]e regle sûre pour prononcer
[...]s.

[...]. Question regarde les attri-
Dieu considérez en général;
[...]it ils sont renfermez dans son
comment ils en sont distin-
[...] comment ils le sont les uns
[...]es. Ce fut en apportant à
[...]ı d'une matiere si abstraite
[...]lectique pointilleuse, plûtôt
[...]mauvaise volonté, que *Gil-*
[...]t Porée allarma l'Eglise & en
[...]r lui les censures. On peut
[...]que son intention ne fut ja-
[...] introduire la pluralité des
Il l'y introduisoit cependant
[...]maniere d'Ecole, qui lui fai-
[...]nguer entre Dieu même & la
[...], ou l'Essence Divine; *laquel-*
pas Dieu, disoit-il, *mais seu-*
[...] forme par laquelle il est Dieu.

Ses défenses au Concile de Paris où présidoit Eugene III. ne furent qu'un rafinement d'abstractions qui obligerent le Pape, les Evêques, & les Docteurs de se séparer sans rien conclure. Il procédoit sur le même ton au Concile de Reims, lorsqu'on lui fit couper court. "Mon frere" lui dit le Saint Pontife, "voilà bien des paroles &, „ & bien des Ecritures, où peut-être, „ ni vous ni moi ne voyons pas bien „ clair. Répondez-moi sur ce seul article. La Souveraine Essence par, „ laquelle vous confessez que les trois „ Personnes ne sont qu'un Dieu, „ croyez-vous que ce soit Dieu? Non„ dit Gilbert. Il donna la même réponse à Saint Bernard qui le pressa plus en détail; & qui eut ordre en conséquence de travailler avec des Evêques au Décret de condamnation, dont le Concile fit sa Décision. Gilbert y souscrivit; mais on demande à ce sujet si les attributs absolus dans sa pensée sont aussi-bien quelque chose de distinct de l'Essence Divine que les proprietez rélatives. On demande encore de quelle sorte de distinction il prétendoit parler, d'une distinction réelle,

ue, ou d'une distinction *for-* à la maniere des Scotistes ; ci se récrient fort contre l'al- qu'on voudroit leur faire con- avec l'Evêque condamné. Pour ournely il panche assez à en res- e & à en adoucir les erreurs : & es opinions de l'Ecole, où il a me la liberté de l'attacher, il re si modérément la distinction *le* des Thomistes, qu'un No- mitigé pourroit aisément adop- hese, sans céder beaucoup du

I^e. Question comprend en peu ts quelques distinctions parti- s sur ce que c'est qu'attribut. qui traite de la simplicité de met l'Auteur aux prises avec iciens & les autres Anciens Phi- es, qui se sont représenté Dieu e l'ame du monde, ou comme iere & la substance universelle, s Etres particuliers sont com- Elle le commet encore avec le un des Idolatres, les Saducé- ; Audiens & les autres Anthro- phites, avec les Manichéens iguroient un Dieu infini ren-

fermé dans trois quarrez, avec Almeric, Docteur de l'Université de Paris, qui en faisoit le principe formel de toutes choses, avec David Durand Disciple d'Almeric, qui ne le distinguoit point de la matiere premiere, & par-dessus tout avec le fameux Athée Benoit Spinosa. Le systême du dernier n'est, à le bien prendre, que ce vers de Lucain, développé selon la méthode des Géometres : *Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris*; mais systême aussi bizarre & aussi forcé dans son exposé, que grossier & monstrueux dans le fond de ses dogmes. Mr Tournely les réduit à ces sept articles ; qu'il ne peut y avoir plus d'une substance d'une même nature ; qu'une substance n'en produit point une autre ; qu'il n'y a point, & qu'on ne sçauroit même concevoir d'autre substance que Dieu ; que l'étenduë ou la pensée sont, ou les attributs de la Divinité, ou les affections & les modes de ces attributs ; & qu'ainsi les Etres particuliers résultent tous nécessairement de quelque modification d'un attribut de Dieu ; que tout ce qui est, est en Dieu, de sorte qu'on ne

:oncevoir hors de lui; que
nt qu'il existe nécessaire-
a cause nécessaire de tout
e, ou plûtôt qu'il n'en dis-
qu'il n'y a rien de contin-
Univers, tout y étant dé-
par la nécessité d'existence
, à telle où telle maniere
pérer; que Dieu enfin dans
il a operé, ne s'est jamais
dessein ni de but. Si cette
fait quelque progrès, elle
vidité inconsidérée & à la
l'esprit humain, dupe or-
quiconque a l'adresse de
par une profondeur & une
apparente de raisonne-
Spinosiste n'est pas néan-
cile à réduire; l'embarras
de trouver des principes
deconcerte ses adversaires,
vent user contre lui de ses
nes, & attaquer Spinosa
a même. C'est ce que Mr
entreprend d'abord.
ne ce que c'est que substan-
inosa. Il lit au Livre de la
r. *n.* 3. qu'une substance
subsiste par soi même; ce

qu'on peut concevoir ſans que l'idée qu'on s'en forme ait beſoin de l'idée d'une autre choſe. Demeurons-en là, réprend Mr Tournely, voilà préciſément ce qu'on ne ſçauroit me diſputer, qui ne convienne ſéparément à l'étenduë & à la penſée. Un Etre qui a de l'étenduë, un Etre qui penſe ce ſont deux ſortes d'Etre, ſur chacun deſquels on peut très-aiſément ſe former une idée nette & diſtincte de l'un ſans avoir aucune idée de l'autre. Ainſi rien n'empêche qu'ils ne paſſent l'un & l'autre pour une véritable ſubſtance, & non pas ſimplement pour des *attributs de la Divinité, ou pour des affections, pour des modes de ces attributs*. De plus, l'homme penſe, de l'aveu de Spinoſa; mais qui ne ſent que l'idée qu'on a de ſa penſée n'eſt point inſéparable de l'idée qu'on a de Dieu? Ce qui ne pouvoit abſolument arriver, ſi elle en étoit ou un *attribut* ou un *mode*. Qui ne ſent auſſi combien l'homme eſt borné & imparfait dans ſes penſées? Triſte expérience qu'il ſeroit bien éloigné de faire, ſi elles étoient ou des attributs ou des modes de la nature Divine, que Spi-

nosa ne balance pas à reconnoître pour souverainement & infiniment parfaite.

Mais prétendre qu'un être souverainement & infiniment parfait soit capable de modifications, n'est-ce pas une contradiction palpable ; continuë M. T. puisque tout mode ajoûte à la chose modifiée, & dès-lors la rend sujette à la variation & au changement ? Spinosa ne se contredit pas moins, lorsqu'il admet en Dieu une infinité de modes réels & possibles ; & qu'il s'obstine cependant à en exclure les purs esprits, qu'on ne voit nul inconvenient à y concevoir, au moins comme possibles.

L'extension reconnuë pour attribut ou pour mode de la nature divine, engage les Spinosistes dans les paradoxes les plus incompréhensibles, n'y considerât-on que la divisibilité & l'altération des parties. La substance divine, répond Spinosa, n'est point divisible ni sujette à l'altération, entant que substance ; mais entant seulement qu'elle est étenduë. Ridicule défaite ! car en soutenant que l'extension est une mode ou un at-

tribut nécessaire dans Dieu, un mode ou un attribut inséparable de sa substance, peut-il contester que la substance même de Dieu n'en prenne formellement les propriétez & les défauts ? ce qui le trompe en cela, & en quoi il veut nous tromper : c'est, dit M. T. qu'il nous fait considérer la substance divine au travers d'une abstraction métaphysique, au lieu de la représenter dans sa réalité.

Le reptile & la plante adorez comme Dieu par les Egyptiens n'ont rien qui révolte dans le systême de la substance universelle, où il faut que tout existe formellement en Dieu, & que les êtres les plus vifs participent essentiellement aux prérogatives de la divinité. Il n'y a même ni succession ni production nouvelle : tous les êtres particuliers, qui sont autant de substances divines, ou autant de modifications d'un attribut divin, existent necessairement par une suite de l'existence necessaire de Dieu, & sont necessairement tels avant tous les tems. Or si cela est vrai des êtres physiques, il ne l'est pas moins des êtres moraux, des projets les plus

noirs & des plus infames actions, quelque horreur qu'on ait de le penser; des assassinats, des brigandages, des parjures, des adulteres, aussi-bien que des actes de générosité & de justice : tout influë dans ce qui compose le total de la divinité; tout est Dieu.

Spinosa fait effort pour échaper à cette affreuse consequence. Il voudroit, qu'au lieu de confondre les êtres particuliers avec ce qu'il appelle Dieu, on se contentât de les en faire émaner, non pas même immédiatement, mais par l'intervention de je ne sçai quelles causes extérieures qu'il ne désigne pas, & qu'il ne peut en effet désigner. Cet adoucissement vient trop tard. Quoiqu'il en soit de ces causes, & de la maniere dont les êtres qu'elles produisent émanent de Dieu : il suffit qu'ils en émanent par la nécessité de son essence; & qu'il n'y ait rien dans la nature qui ne soit ou un attribut ou une modification d'attribut de cette substance universelle, qui est formellement Dieu, suivant Spinosa.

Tant de sortes d'ennemis qui dès

des autres attributs avec ce
cet arrangement de preuves
eſt propre. Ce ſont des ma
fort au-deſſus de nos intellige
qui ouvrent en même-tems u
te champ à nos recherches,
d'empreſſement pour les c
dre, ou trop de hardieſſe à l
quer, peuvent mener loin de
auſſi proceſſifs que l'école q
fois les enfante ou les forme.
s'étudient à excéder les conn
autoriſées, les autres à les a
Tels ſont à ce dernier égard l
niens dans la queſtion de l'in
Dieu, qu'ils ne veulent enten
d'une prééminence de perfect
dans celle de l'immenſité ou

& remplit intimement, quoique ſpirituellement toute choſes, ſans que l'on puiſſe imaginer ni diviſion, ni multiplication, ni contact, à la maniere des Matérialiſtes. Ils penſent un peu moins mal ſur l'immutabilité qu'ils croyent eſſentielle à Dieu, quant à ſa ſubſtance, mais qu'ils ne ſont pas les ſeuls qui lui diſputent dans l'uſage actuel de ſa liberté & dans ſes decrets. Ce dogme coûte peu à démontrer, dit M. T. il n'y a de difficulté qu'à parer les attaques & à empêcher que les objections, qui ſont très-preſſantes, n'ébranlent la certitude de la démonſtration. Or les plus fortes viennent de l'acte libre qui eſt quelque choſe d'intrinſeque à Dieu, & comme libre peut être en lui ou n'y être pas. Car avec cette alternative, il ſera dans les régles de conclure que la divine volonté peut ſouffrir un changement intrinſeque; que Dieu peut ſuivre ou abandonner un deſſein conçû pour ſa gloire, & conçû par un deſſein formel de grandeur, ou de quelque autre attribut. M. T. n'approuve pas les moyens de conciliation propoſez par quelques Théolo-

giens. Ils consistent à retrancher les decrets ou les actes de la volonté de Dieu du nombre de ses perfections. Alors le changement qui s'y fait ne touchant point son essence, il ne préjudiciera en rien à son immutabilité. Ces Théologiens y procédent un peu vîte. M. T. déclare ne rien voir en Dieu, qui ne soit Dieu, puisque ce qui est en lui, ou ne fait réellement avec lui qu'une même chose, ou en est réellement distingué. Dans la premiere supposition ce sera une vraye perfection : dans la seconde on en revient à une espece de composition physique, qu'on ne sçauroit attribuer à Dieu sans ruïner sa simplicité. Un acte de la volonté divine, qui est quelque chose de réel, ajoûte-t-il, est aussi quelque chose de créé ou d'increé. Dira-t-on qu'il est quelque chose de créé ? On ne le peut sans blasphémer, Dieu ayant voulu éternellement ce qu'il veut ; & ces sortes d'actes étant aux êtres spirituels ce que le mouvement & la vie sont aux corps vivants. Reste donc que ce soit quelque chose d'incréé, c'est-à-dire, une vraye perfection. Mais Dieu en

t-il plus parfait quand il a for-
acte de sa volonté ? Manque-
quelque perfection avant qu'il
ie ? Distinguons dans l'acte li-
Dieu, répond M. T. ce qu'il
soi, & ce qu'il est par rapport
t où il se porte. L'un est intrin-
Dieu, incréé, éternel néces-
c'est Dieu même. L'autre, qui
s de lui, participe en tout à la
des êtres créez, qui en sont le.
Et voilà, selon M. T. le plus
chemin pour sortir d'embar-
tte distinction, en bonne Scho-
e, est une issuë heureuse, qui
soutenant au large. Tout ce
a d'inconvéniens dans l'accord
mutabilité & de l'acte libre de
tombera sur cet acte, en tant
ui est extrinséque & qu'il se
ie à la créature; & tout ce qui
necessairement de l'essence de
mmuable, demeurera sans at-
, en tant que l'on considérera
ne acte, comme intrinséque à
& comme une perfection indi-
de sa nature.
aut un entendement bien net
n épuré pour ne s'écarter pas

qui n'admet ni passé ni aven
vision, ni succession, toûj
sent, toûjours subsistant: D
sede, & il est le seul qui le p

La qualité de Dieu Etern
vent jointe dans l'Ecriture
Dieu invisible, ou de Dieu i
hensible. M. T. avance à ce
propositions; 1°. que Dieu
été vû & ne sçauroit être vû
du corps; ce qu'on ne doit
pas entendre de l'état des
rifiez dans le Ciel, où ils
une espece de spiritualité,
Augustin, qui a besoin d'Ap
ou au moins de Comment
cette question. 2°. Qu'au
créé ne peut s'élever par

quatriéme siecle ; ou d'une mysticité extravagante, comme les Beguards & Beguines au quatorziéme. 3°. Que les plus sublimes intelligences, fortifiées même d'une lumiere spéciale, ne peuvent avoir de Dieu cette connoissance pleine & entiere qu'on appelle *Compréhension*. La raison qu'en apporte S. Thomas paroîtra bien naturelle, si l'on considere avec lui que la connoissance d'un objet doit être necessairement proportionnée à l'objet même ; & qu'ainsi la connoissance totale d'un objet infiniment parfait ne sçauroit être qu'une connoissance infiniment parfaite. Le plus ou le moins d'étenduë qu'on a donné aux preuves de cette derniere proposition ; & le plus ou le moins de justesse avec laquelle on les a touchées, ont fait penser diversement sur la maniere de voir & de connoître Dieu, propre des bienheureux. Quelques-uns n'ont pas crû qu'il fût même possible, que Dieu se communiquât autrement à eux, que par les effets créez, & les productions de sa toute-puissance ; ce qu'on nomme vision abstraite opposée à la vision intuitive, où Dieu se communi-

les Anoméens, & ſur leſq
peut nier que Vaſquez qu'
ſez mal, n'ait paſſé trop ou
condamnation. C'eſt le d
tholique expoſé fort au lo
Tournely que les ames de
ne leur reſte rien à expier
la vie, ſont admiſes dès-lor
intuitive de Dieu. Cerintl
Vigilance, Luther, Ca
combattu ſur differens
Tous les Saints Peres, d
s'en ſont pas expliquez en t
lement clairs; & l'on ſçai
penſa couter au Pape J
pour avoir fait craindre q
nât à établir le ſentiment
M. Tournely ſur de bonne
ne lui attribuë rien de pl
doutes avancez, il eſt vrai
tez avec plus de vivacité
qu'il ne convenoit à ſon r

Fevrier 1726.

s'il ne fit jamais passer en définition ; orrigez même & réparez suffisamment par des actes postérieurs qui renent témoignage à l'intégrité de sa foi t à la pureté de ses vûës. Il remarque ue quand le Roi Philippe de Valois equis sur cette matiere les avis des Theologiens de Paris ; la Faculté ne alança pas à les donner : mais en nettant pour condition expresse, qu'on ne l'engageroit point à rien prononcer qui touchât le Souverain Pontife, dont ils se déclaroient les fils très-dévoüez : persuadez qu'ils étoient que Sa Sainteté avoit seulement parlé par forme de dispute.

Nous ne nous arrêterons ni à l'article du Purgatoire qui trouve ici sa lace, ni aux autres points qui cornent la vision intuitive, & qui ont ses principes effectifs, son objet, t ses propriétez. C'est où finit la quinième & derniere question du preier volume.

ARTICLE XVI.

SUITE DU TRAITE' de Deo *de M. Tournely.*

CE second volume nous déploye dans la seiziéme question ce que c'est que science à l'égard de Dieu ; ce que Dieu connoît & comment il le connoît. Une connoissance parfaite, souverainement certaine, & souverainement évidente, une connoissance par laquelle il se comprend lui-même, il pénétre sûrement & distinctement dans les plus secrettes particularitez des créatures soit existentes, soit possibles ; il démêle avec la même assûrance jusqu'aux évenemens futurs, aux actes libres, aux veritez contingentes & conditionnelles ; telle est la science de Dieu à ne consulter que la seule notion de son être. Les Scholastiques qui ne peuvent raisonner sur ses attributs divins qu'en les proportionnant aux vertus & aux qualitez humaines, ont cherché un milieu qui servît à Dieu même, comme de passage ou de liaison

pour atteindre à la connoissance des choses. C'est un sentiment assez commun qu'à l'égard des êtres créez existens & possibles, il les connoît dans sa propre essence : le premier point de quelque importance, qui partage les Theologiens, vient de la difficulté d'assigner un milieu sûr & immanquable pour les choses futures, regardées comme des évenemens contingens, qui dépendent dans l'execution du choix & de la détermination libre de la créature. Soit que Dieu les voye, ou dans son essence, comme les autres objets créez, ou dans leur coëxistence prétenduë réelle avec son éternité, ou dans ses décrets prédéterminans : soit qu'il les connoisse dans leurs causes prochaines, dans les dispositions de la volonté, dans les circonstances qui la déterminent ; ce sont autant de matieres de controverses trop usées dans l'Ecole, pour nous y étendre. Elles conduisent M. Tournely de conclusions en conclusions, jusqu'aux divisions ordinaires de la science divine : & enfin à la fameuse question du tems ; sur ce qu'on doit penser de la necessité & de l'usage de la science moyenne.

S'il y a, dit-il, une question qui demande des esprits plus dégagez des préventions, plus en garde contre les clameurs, plus fermes pour résister aux impressions de parti, c'est celle-ci. Aussi prend-il, en la traitant, les mesures les plus circonspectes & les plus propres à soûtenir le caractere de neutralité, qu'il a crû devoir embrasser. Les défenseurs de la science moyenne seront sans doute effrayez de voir du premier coup d'œil onze grands titres, comme autant de formidables attaques dressées contre eux. C'est une justice que M. *Tournely* n'a pû refuser à leurs aggresseurs. Néanmoins comme il y a joint leurs réponses avec beaucoup de fidélité & d'exactitude; leur cause, si elle est bonne & bien défenduë ne peut qu'y gagner. Mais soit partisans, soit adversaires de la science moyenne, tous également lui sont redevables de commencer par écarter tant de fausses idées qu'on s'en est faites. Par-là les uns reconnoîtront avec plaisir leur vraye doctrine; & les autres, trop accoûtumez à prendre le change, ne seront plus exposez au ridicule de ne

 com-

combattre souvent qu'une chimere. Il s'applique donc avant toutes choses à réduire la science moyenne à ses justes termes : il rejette avec indignation comme feint & supposé un systême, qui en feroit par rapport à Dieu, le motif & la régle de ses bienfaits ; qui soumettroit la Grace au libre arbitre, ensorte que la grace en tirât sa force & son efficace ; qui éleveroit le libre arbitre jusqu'à n'avoir pas besoin d'être prévenu par la grace ; qui donneroit à la volonté dans ses seules forces de quoi se discerner elle-même ; qui traiteroit la grace prévenante de secours purement moral ; qui repartiroit la gloire d'une bonne œuvre entre Dieu & l'homme, au lieu de reconnoître que par une seule & indivisible action la bonne œuvre est toute de Dieu & toute de l'homme ; qui enseigneroit que l'influence naturelle du libre arbitre est antérieure à sa coopération au soufle Saint ; qui soutiendroit que Dieu prévoit l'acte libre dans le pouvoir du libre arbitre, comme dans sa cause & non pas dans la volonté créée, déterminée par la grace ; qui mettroit dans

la diſtribution des graces une égalité incompatible avec la prédilection de Dieu pour ſes Elûs. Un pareil ſyſtême n'ayant pour ſoi ni l'aveu ni les écrits de ceux qui ont acquis quelque nom dans la défenſe de la ſcience moyenne, perſonne ne peut raiſonnablement trouver mauvais que M. Tournely n'en tienne aucun compte. Il eſt vrai que c'eſt rendre inutile une infinité de déclamations, & même beaucoup de gros volumes, où l'on donne pour réfutation du ſyſtême de la ſcience moyenne, ce qui n'eſt qu'un étalage d'argumens qui portent à faux. Mais tout le monde conçoit que ce n'eſt point la multitude des ouvrages ou leur épaiſſeur qui décide contre elle. Tant qu'on ne réfutera que ce que lui impoſent témérairement certains écrivains, & non point ce qu'elle eſt en effet, on n'avancera rien. Sera-t-on plus heureux en ſuivant une forme d'objections plus réguliere? C'eſt aux Lecteurs à en juger ſur l'expoſé de M. Tournely.

Il réduit principalement à trois chefs les textes Saints ſous le poids deſquels on s'efforce d'accabler le

de la ſcience moyenne : ceux
ıs aſſûrent d'une vocation gra-
ſelon que Dieu en a diſpoſé ;
ui relevent le plus la puiſſance
:ace de la grace ; & ceux qui
:nt à Dieu le choix déciſif le-
ſtingue & diſcerne l'homme.
contente pas de citer ces tex-
'une citation ſimple laiſſeroit
à autant de Gloſes ; qu'il y a
rens intérêts pour les appli-
l les met ſous le jour le plus
tageux à la ſcience moyenne,
ye cette derniere interpréta-
:oute la ſubtilité de raiſonne-
:s Theologiens, Thomiſtes &
niens. Car s'il eſt conſtant,
ıar exemple, ſur les paſſages
ındent au premier chef ; s'il
é, que Dieu opere le bien en
:tuitement & ſuivant la diſpo-
: ſa volonté, il n'attend pas,
lie pas la ſituation de la nô-
bon plaiſir & ſon decret ſont
s régles ; il nous appella, non
qu'il a prévû que nous répon-
ıs à ſa voix, mais parce qu'il
ılu nous y faire répondre.
:ion ainſi propoſée, l'école

qu'on attaque produit à ſon tour ſes raiſons. M. T. la repreſente criant anathême auſſi haut que ſes adverſaires, ſur quiconque ne ſoutiendroit pas la gratuité de la vocation & celle de la grace : il fait voir que dans les principes de ces Theologiens, les paſſages alléguez ne perdent rien de leur énergie ; puiſque la preſcience n'eſt de la part de Dieu, ni le motif, ni la cauſe de la vocation, ou de la bonne œuvre. Dieu confere ſa grace, non parce qu'il a prévû le bon uſage qu'on en pouvoit faire ; mais parce que l'ayant prévû il a ſuivi le mouvement de ſa miſéricorde ou de ſa libéralité. La ſcience moyenne ne fait ſelon eux que diriger Dieu avant qu'il décerne rien d'abſolu touchant les opérations libres de la créature : elle ne l'engage pas à porter ſon decret. Quand on diroit dans ce ſyſtême que Dieu attend & étudie la volonté de l'homme, ce ſont des expreſſions qui ne bleſſent pas plus ſa Souveraineté que celles où il dit ; qu'il tend les bras, qu'il eſt à la porte, qu'il frape, qu'il attend. Il ſuffit de n'admettre en Dieu ni ſuſpenſion ni incertitude ; de n'at-

tacher à ſa preſcience ni motif ni condition ; de n'attribuer rien aux divins décrets qui en détruiſent la gratuité & l'indépendance. Or ces principes, comme le montre M. Tournely, étant des principes fondamentaux & bien appuyez chez tout bon défenſeur de la ſcience moyenne, il ne lui eſt pas aiſé de laiſſer un Lecteur qui raiſonne, dans les ſentimens de neutralité, dont il fait lui-même profeſſion, quelque choſe dans le fond qu'il en penſe.

Il ſuit la même méthode ſur tous les autres points dont l'on a coûtume de ſe prévaloir contre la ſcience moyenne. N'eût-il conſulté que le Pere Gonet habile, mais véhément & contentieux Thomiſte, c'eſt une ſomme entiere d'objections. Le ſeul Saint Auguſtin en fournit de trois eſpeces, la plûpart ſi déciſives, au jugement du Pere Gonet, qu'elles aſſûreroient la victoire à ſes confreres, s'ils ne gardoient des ménagemens qui les empêchent de les trop pouſſer, ſur tout la ſeconde eſpece. Qui oſeroit en effet ſacrifier ſa foi & ſon ſalut à la ſcience moyenne, s'il étoit

ſuffiſamment prouvé que Saint Auguſtin l'a directement rejetté, non-ſeulement quant à l'abus que les Semipelagiens en faiſoient, mais encore quant à la ſubſtance ; & que lui & ſes diſciples ont rapporté à cette doctrine tout le venin du Semipelagianiſme : M. Tournely communique ici aux Theologiens, dont il s'eſt chargé de produire les défenſes tout ce qu'il a de préciſion & de clarté pour rendre leurs prétentions ſenſibles. Son ſtile précis n'empêche pas que l'article ne ſoit fort long. Ce qu'il y met pour la juſtification de la *ſcience* moyenne revient à dire, que la ſcience moyenne ou la ſcience des conditionnelles rejettée par S. Auguſtin, eſt une ſorte de connoiſſance qui ſeroit, quant aux adultes, la régle, le motif, & la cauſe de leur prédeſtination à la grace ou à la gloire, qui du côté de Dieu n'admettroit point de decret pour véritable & premiere cauſe d'un événement futur ; qui porteroit immanquablement Dieu à donner des graces de converſion à un infidéle, ſur ce qu'il auroit découvert en lui quelque pieux penchant, quel-

que disposition naturelle à se convertir ; une connoissance enfin qui seroit un fondement de prédestination à l'égard des enfans, en récompense des bonnes œuvres qu'ils n'ont jamais pû faire ; mais qu'ils auroient faites, s'ils eussent vécu plus long tems. Il n'en coûte gueres aux partisans de la science moyenne pour la soustraire aux foudres de Saint Augustin, lorsqu'une fois ils se sont séparez d'intérêt d'avec les Semipelagiens que le Saint Docteur avoit à combattre. La différence des uns aux autres est si réelle, que plus M. Tournely multiplie & approfondit les textes alléguez contre eux, plus il semble travailler à fortifier leurs réponses.

Les principes posez jusqu'ici pouvoient le dispenser d'entrer plus avant dans ce long détail de nouvelles plaintes, où la science moyenne est dépeinte comme un dogme execrable, dogme destructif de la grace, de la charité, de la morale, de la divinité même à qui elle ravit ses plus éminentes prérogatives, toutes accusations fondées sur le faux préjugé, qu'elle détermine Dieu à donner ou à

refuser ses graces. Il continuë néan-moins de manier & de résoudre cha-que difficulté dans son étenduë, tant pour la commodité des étudians qui en font tous les jours retentir les Classes de Theologie à propos & hors de propos ; que pour un plus grand éclaircissement de la matiere.

Delà il passe aux argumens, qui d'une part vont à autoriser par des preuves directes, le systême & l'usage de la science moyenne : & découvrent de l'autre ce qu'on peut penser de la récrimination de ses défenseurs, au sujet de la Prémotion Physique, *occu-*pez long-temps, pour tout exploit, du seul soin de parer les coups, ils vinrent à bout après bien des peines de porter l'allarme dans le camp en-nemi, & d'y faire trembler pour le cher dépôt de la doctrine prédétermi-nante. C'est encore le sujet d'un subtil & sçavant conflict; où jusqu'à nos jour l'autorité Souveraine a tenu constam-ment la balance égale entre les con-tendans. Car pour ce qui est de la pré-tenduë Bulle digérée & dressée con-tre Molina, dès le tems des Congre-gations *de Auxiliis*, elle n'est bonn

er la façade d'un ouvrage, ad
istoire de ces Congrégations
é à Louvain, sous le faux
Augustin le Blanc. Un Pape*
torisé à en parler pertinem-
que l'Historien masqué & ses
s l'a déclarée indigne de
e par un acte datté du 23.
654. & son témoignage doit
ter.

rti qu'on embrasse sur la scien-
ieu décide en bien des choses
qu'il faut prendre sur sa vo-
l a une volonté proprement
is qu'il est esprit ; il l'a cette vo-
t par maniere de puissance &
iere d'operation, dit M. Tour-
isqu'il est le plus excellent des
Tout ce qui existe & peut
n est l'objet ; les monstres mê-
es autres dérangemens de la
les Calamitez publiques &
elles ; avec cette différence en-
en & le mal Physique, qu'il
celui-ci qu'indirectement à
es avantages qu'il sçait en ti-
ar le mal moral, qu'il sçait
urner en bien, ce seroit blas-

o.

phémer contre la perfection de son être, de dire qu'il le veüille; mais l'ordre de sa Providence à l'égard des créatures libres & raisonnables demande qu'il le permette. Tel est le plan d'une Theologie saine, qui suffit pour démêler toutes les chicanes du nouveau Manicheisme, où Mr Bayle sur la fin de sa vie s'est si fort embroüillé.

Ce sont des ouvertures très sagement employées pour expliquer les différens effets de la divine volonté, que les quatre distinctions en volonté de bon plaisir & de signe; volonté antécedente & conséquente, volonté efficace & inefficace; volonté absoluë & conditionnée. D'une application juste & méthodique de ces huit petits mots dépend aujourd'hui l'éclaircissement des plus saints misteres, & en particulier du plus malignement & du plus opiniatrément contredit de tous depuis deux siécles, qui est la volonté sincere & formelle de Dieu pour le salut de tous les hommes. Le zéle & les travaux de Mr Tournely & si on l'ose dire, ses épreuves, sont depuis long-tems une decla-

ration plus authentique de ſes ſentimens que les theſes même qu'il propoſe là deſſus. A cette queſtion il en joint une ſeconde qui en eſt inſéparable, c'eſt la mort de Jeſus-Chriſt. Il y rappelle ce qu'il a rapporté ailleurs des divers Sectaires. Comme Calvain a varié; & qu'en parlant de la volonté que Dieu a formée de n'élire & ne ſauver qu'un certain nombre d'hommes, il la dit tantôt antérieure & tantôt poſtérieure à la prévifion du péché Originel, ſes Diſciples ſur ce point font deux branches; & ſelon qu'ils ſoutiennent l'une ou l'autre opinion, ils en ont pris le nom d'*Antelapſaires* ou de *Poſtlapſaires*. Pour Janſenius, il faut s'attendre à le trouver ici bien barricadé entre les trois explications données par S. Auguſtin au celébre texte de l'Apôtre: *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvez.* Mais afin d'ôter l'envie de lui en oppoſer d'autres, il déclare qu'on y ſera mal reçû; parceque les Peres qui ont précédé S. Auguſtin, & S. Auguſtin lui même juſqu'à un certain tems ſe ſont égarez ſur cette matiere: *Hallucinatus eſt Auguſtinus*

ce qui est dit des autres movemens qui renferment quelque difformité intrinséque, n'est qu'un langage metaphorique accommodé à nôtre maniere de concevoir; une appropriation, une figure tirée de nôtre propre expérience. Il n'en est pas ainsi de la miséricorde qui est un véritable attribut, aussi bien que la justice. La toute puissance n'a de bornes que ce qui implique contradiction dans l'essence des choses. La Providence s'étend à tout : les orbes du Ciel & la poussiere de la terre; le Gouvernement des Etats & l'intérieur des familles; l'homme & l'insecte sont l'objet de son attention. Elle dirige à une même fin les biens & les maux, l'œuvre sainte & le crime : toûjours sage, toûjours réglée, il ne faut qu'en suivre l'œconomie, pour réfuter ceux qui la confondent avec un hazard aveugle, ou avec une fatalité qui nous lie, & nous assujetit sans raison à l'inévitable necessité des événemens. Mais de tout ce qui est soumis à la direction de la Providence, rien ne mérite plus nôtre étude, rien peut-être n'est plus dangereux à étudier; que cette succession &

cet enchaînement de moyens qui disposent & conduisent la créature raisonnable à son dernier terme, & qu'on appelle Prédestination. Mr Tournely la définit avec S. Augustin & le Maître des sentences, *une prescience & une préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont sauvez le sont infailliblement.* Il est de foi qu'il y a une Prédestination à la Graces; & qu'à l'égard de la premiere grace cette Prédestination est toute gratuite. Il est pareillement de foi qu'il y a une Prédestination à la Gloire pour tous ceux qui y sont élevez: mais c'est un point abandonné aux contestations de l'Ecole, de déterminer, si dans l'ordre des divins decrets la Grace ou la Gloire sont antérieurs l'une à l'autre; si Dieu prédestine efficacement & absolument ses saints à la Gloire, même avant que, par sa prescience, il ait connu l'usage qu'ils feront de sa grace; ou si le decret qu'il forme de les glorifier présuppose la prévision des mérites qu'ils acquéreront par sa grace. Quoique la Question soit purement Scholastique, il y a des imaginations si faciles à

émouvoir, qu'il n'est pas indiffé
à tout le monde quel parti l'on y p
ne. L'Horreur qu'on avoit en
que de la présomptueuse confi
des Pelagiens ayant incliné les es
vers le sentiment qui donnoit le m
à la coopération de la créature,
en tira mal à propos des conséque
émbarrassantes qui, entr'autres ex
ples, renverserent la tête à un M
d'Hippone: Les écarts de quel
cerveaux foibles, après tout, ne
pas des inconveniens à faire rec
un Theologien que la solidité des
sons entraineroit vers l'opinion
Prédestination antécedente à la
vision des mérites. D'illustres dé
seurs de la science moyenne, Be
min, Suarez & beaucoup d'au
lui ont donné la préférence: ca
science moyenne s'ajuste aux d
sentimens. Tout mûrement & sa
ment examiné, Mr Tournely p
pour Conclusion; que la Prédesti
tion efficace & absoluë à la Gloire

:rites du Prédeſtiné pour motif
·ecompenſe qui l'attend, non
nent par rapport à la rétribu-
ſtuelle, ou à l'exécution du dé-
e Prédeſtination; mais encore
pport à la *préparation* même &
:ntion éternelle de Dieu *Venez*,
ſus-Chriſt aux Elûs; *poſſedez le*
me qui vous a été préparé dès le
:ucement du monde; car .... *vous*
'z donné à manger &c. Qu'eſt ce
:ette *préparation* auſſi ancienne
: monde, ſinon le décret de Pré-
ıation? & quel ſens plus natu-
nner à la particule, *Car*; ſinon
: ſerve à le mériter ce décret, &
nontrer la liaiſon avec les œu-
néritoires? *Beaucoup d'appellez*
d'élûs, dit encore Jeſus-Chriſt.
ɔnt élûs, pourquoi? parceque
t voulu répondre à la voix qui
pelloit. Le décret de l'election
la Predeſtination ſuppoſe donc
ıne volonté & la fidélité à la
. Cette opinion paroît telle-
avoir été l'opinion dominante
ıatres premiers ſiécles de l'E-
, que Saint Proſper n'y voyoit
ıe perſonne qui ne l'eût ſoute-
'rier 1726.

nuë. *Retractatis Priorum de hac i njonibus pene omnium par inveni. una sententia &c.* (1) Témoi| préssant! Le S. Laïque demanc dessus un éclaircissement à S. A tin, qui ne répondit point à sa de de, parcequ'elle étoit étrange sujet de la Prédestination à la G du quel seul il avoit alors à t avec les Semipelagiens.

Quelque hardi qu'il soit à sieur Tournely de vouloir s'ac S. Augustin même, il l'entrep & vient à bout de faire goûter ce en avance en sept argumens, d dernier contient le fameux passa premier Livre à Simplicien : *ergo secundum electionem, &c.* Il y distingue si nettement en Prédestination à la Grace, f sur la pure libéralité de Dieu & l destination à la Gloire provenai l'élection des mérites qui suiv justification, qu'on ne trouve d'autre défaite pour l'éluder, c grande jeunesse du Saint, lor écrivoit cet Ouvrage. A la b heure, qu'on ne craigne pas de

(1) Ep. ad. *Aug.* n. 8.

:une Ecrivain un Evêque qui
ıſſé quarante ans : reſte à ex-
l'approbation qu'il y donna
de ſoixante & treize ans, où
oſa ſes Retractions. Mr Tour-
un peu plus à l'étroit dans ce
e de S. Thomas; mais enfin il
uit au moins quatre Textes,
onclusions du Docteur Ange-
viennent clairement à la ſien-
ınd il ne parle que de la Pré-
ion à la Gloire. Accoûtumé
; néanmoins à parler conjoin-
des deux Prédeſtinations, on
pas s'étonner d'y trouver des
ons fortes ; beau prétexte au
ontraire pour ſe faire hon-
: ſon nom & marcher haute-
ous ſes enſeignes.

s ne pouvons qu'effleurer des
:s ſi abondantes. La queſtion
Léprobation eſt une abyme
ous n'approcherons ſeulement
'eſt la XXIII^e de toutes, & ce
mine le Traité *de Deo*. Mr
ely y ajoûte un appendice ſur
té, d'environ deux cens pa-
e n'eſt pas de quoi effaroucher
ſonnes qui n'aiment pas les

gros Livres. Les choses avec cela sont touchées si à fond, qu'il su[ffit] de se picquer de Théologie, pour [ne] s'en pas refuser la Lecture. On [en] sent assez l'importance.

TICLE XVII.

LES LITTERAIRES.

ALIE, DE ROME.

ır l'Abbé Nicolas Antonelli
r theme de sa curieuse &
Dissertation qu'il dédie au
, ces paroles du Bibliothe-
tase, *Evaristus. . . . Titulos*
nâ divisit Presbyteris.
re d'abord par les témoi-
s anciens Ecrivains, & par
nens antiques, que ces ti-
rent distribuez par Evariste
s Romains, n'étoient point
Oratoires, ni précisément
l'assemblée, où les Fidéles
ûtume de se rendre pour
mmun; il prouve que c'é-
véritables Eglises, dont les
, qui étoient Prêtres, y ad-
nt les Sacremens; & qu'ain-
: Evariste, dont l'exemple
été suivi, doit être regar-
ne l'Instituteur des Paroiss-

L'Auteur recherche ensuite, q
les furent alors les Eglises de Ron
elles étoient, selon lui, des mais
particulieres affectées aux fonctio
sacrées, & au culte divin ; de sor
cependant, qu'il n'y avoit que la pa
tie supérieure de la maison, ou le Ce
nacle, que l'on destinât à ce saint
usage. Mr Antonelli vise par ses con-
jectures jusqu'à désigner en particu-
lier ces maisons qu'Evariste assigna
à ces Prêtres.

Cet Abbé descend ensuite dans le détail de ce qui se pratiquoit en ces Eglises ou titres. Il propose une question sur le *Fermentum* qu'on envoyoit aux Titres; & son sentiment est, que le commencement de cette distribution & celle des Titres sous Evariste furent de même tems. Il rapporte l'ordre de la Liturgie, décrite par Justin dans son Apologie, & communément attribuée à l'Eglise Orientale ; il soutient par plusieurs argumens que c'étoit la Liturgie de l'Eglise Romaine ; il en trouve les traces & l'explication dans les passages des Peres Latins ; & il fait voir qu'elle a plus de rapport avec les rits de l'E-

: d'Occident, qu'avec les Céré-
nies de l'Eglise Orientale. La Dif-
ition traite aussi des Aumônes ou
lectes; on y voit que vraisembla-
nent ces libéralitez se recueïl-
nt dans ces Titres; & à quel usa-
lles étoient employées par les Pa-

'n Curieux trouva dernierement
ses pas dans la vigne Balbina une
e antique, dont la découverte
oit dû être faite depuis long-tems,
les sçavans Proprietaires, qui
edent cette habitation depuis un
grand nombre d'années. Ce mo-
ent est une inscription entiere &
aracteres bien formez sur un
bre épais d'un pouce, long de
& demi, & large de cinq & d'un
.e champ qu'occupe l'Inscription
n peu moins long que le marbre
large; on y lit:

D M
M. VLPIO
AGATHONICO
PAEDAGOGO
A CAPUT AFRI
CE.

Caput Africa étoit un petit quartier de Rome *in regione quintâ*.

DE NAPLES.

Les Livres qui paroissent à Naples sont :

Pantopologia Calabra in qua celebriorum ejusdem Provinciæ locorum, virorumque armis, pietate, titulis, doctrinâ, sanguine illustrium monumenta expenduntur, Autore Francisco Elia de Amato Ordinis Carmelitarum 1. *Vol. in* 4°. *Neapoli* 1725.

Historia dell' Antica Republica d'Amalfi opera postuma del Padre Panza in 4° 2. *vol.*

Voici deux Ouvrages contre lesquels il semble que la modestie des Auteurs ait voulu prévenir le Lecteur en témoignant qu'ils ont été faits à la légere; mais dont le mérite fera voir que leur composition, si elle a été si rapide & si facile ne prouve que la profondeur de l'érudition des Auteurs & la beauté de leur genie.

Theses dogmaticæ de adoratione ex templo dictata & composita à P. Jos. Maria Amati congregationis Cælestinorum

m Ordinis S. Benedicti, editio nda cum Ethicâ ejuſdem Authoris 1725.

Jova elementa Algebræ pro novis nibus tumultuario ſtudio concinna-. Autore Franciſco de Martino in tri Lycæo Neapolitano Mathema- Profeſſore. T. I. continens Librum um de Calculo litterali ſive ſpecio- T. II. continens Librum ſecundum peciosâ problematum reſolutione. poli 1725. 2. *vol. in* 8°.

DE LONDRES.

e Docteur Parker, dernier Evê- d'Oxford, avoit laiſſé en mou- l'Hiſtoire de ſon tems. Cet Ou- ;e ſera imprimé in 8° ſous ce Ti-

everendi admodum in Chriſto Pa-, Samuelis Parkeri, Epiſcopi non ridem Oxonienſis, de Rebus ſui oris Commentariorum Libri qua- . E Codice MS. ipſius Authoris u caſtigato, nunc primùm in lucem

ſotre Journaliſte annonçant la uction Angloiſe d'un Livre Fran-

evrier 1726. R

çois de Langage Anglican, parle ainsi de l'original. » Cet Ouvrage est » un Phénoméne extraordinaire dans » la Republique des Sçavans. Qui » se seroit jamais imaginé qu'un très- » habile & très-sçavant Prêtre de » l'Eglise Romaine eût dû un jour » entreprendre avec un grand zéle de » prouver la validité des Ordinations » Angloises, & de répondre aux ob- » jections des Ecrivains Catholiques » Romains contre ces mêmes Ordi- » nations. Une telle entreprise doit » picquer la curiosité du Public, & » encore plus celle de nos Théolo- » giens ».

DE FRANCE.

DE PARIS.

On vend chez Michel Brunet, Grande Salle du Palais, au Mercure Galand; chez Etienne Ganeau, aux Armes de Dombes; chez Claude Robustel, à l'Image Saint Jean; chez Charles Osmont, à l'Olivier, ruë S. Jacques, une troisiéme édition in 4°, du *Traité de la construction & des*

i Il est dédié au Roi. L'Auteur
, corrigé & augmenté son Ou-
; c'est Mr Bion, Ingenieur du
our les Instrumens de Mathé-
ue ; on trouvera chez lui ces
mens dans leur perfection ; il
ire sur le Quai de l'Horloge du
,
Bion donne à l'entrée du Trai-
definitions qu'il est nécessaire
sçache afin de parvenir à l'in-
nce du reste ; il partage ensui-
: Edition en neuf Livres.
:pose dans le premier la *cons-*
i & les principaux usages des
iens les plus simples ; tels que
Compas, la Regle, le Tire-
le Porte-crayon, l'Equaire,
Rapporteur. On voit dans le
, *la maniere de construire le*
de proportion, & on en ap-
es principaux usages. La cons-
n & les usages de plusieurs au-
trumens curieux font le sujet
isiéme Livre ; les Lecteurs y
ont des observations par rap-
l'aiman & aux Microscopes.

Le quatriéme Livre regarde *les instrumens qui servent pour arpenter les Terres, lever les plans, mesurer les distances & les hauteurs, tant accessibles qu'inaccessibles.* Le cinquiéme Livre concerne *les Niveaux, & la maniere de les employer pour la conduite des eaux.* On y a joint 1° l'explication d'une espece de Jauge pour mesurer la quantité d'eau que fournit une source, & le moyen de partager ces eaux. 2°. La construction des Instrumens d'Artillerie, & la maniere de s'en servir, tant pour les Canons & pour les Boulets, que pour les Mortiers & les Bombes. Les plus beaux & les plus utiles instrumens Astronomiques sont la matiere du sixiéme Livre : l'Auteur déclare que les observations qu'il y a mises viennent principalement de Mr Cassini & de Mr de la Hire. Il donne dans le septiéme Livre la construction & les usages de plusieurs instrumens propres à la navigation, après l'explication de la Boussole marine, & des instrumens pour observer sur Mer la hauteur des Astres; il parle du quartier de réduction, & de la maniere de dresser des

duites, & de s'en ſervir.
uitiéme Livre il traite des
olaires, des Cadrans à la Lu-
Etoiles; il met auſſi la conſ-
l'une *Horloge élementaire*,
le à l'eau, & d'un *Cadran*
e les vents qui ſoufflent. Dans
ne & dernier Livre il traite
ſtruction & des uſages de
Inſtrumens de Mathémati-
Phyſique, & de Machines
s qui ont rapport à ce Trai-
'Ouvrage eſt terminé par la
n & le dénombrement des
x outils dont on ſe ſert pour
les Inſtrumens de Mathé-

itions les plus conſidérables
ur a faites à ſon Ouvrage,
ette édition eſt enrichie,
-ci. Il a retouché dans tous
pluſieurs endroits qui ne
oient pas ſuffiſamment ex-
ans le 4e Livre on trouve-
nche nouvelle avec la conſ-
l'uſage de la planchette,
ent univerſel de Mr Oza-
que de la planchette quar-
ompoſée : il y a auſſi ajoû-

té la maniere de fortifier de Mr Vauban. Dans le cinquiéme Livr a ajoûté à la planche 17^e une pe figure d'un niveau qui est d'une gr de justesse. On trouvera aussi la co truction & les usages d'un instrum pour l'Artillerie, qui est très-uti la figure est réprésentée en petit d la planche 18^e. Le sixiéme Livre augmenté d'un chapitre, où il dor la construction & l'usage de plusie Instrumens servans à l'Astronom comme d'un Octan, & de toutes piéces qui dépendent de la machi parallactique pour obsetver les Ast en plein jour, diverses méthodes décrire la la ligne méridienne, & placer un Gnomon, &c. La planc 20^e réprésente assez bien ces Inst mens. L'Auteur dit que Mr Cass lui a fourni la plûpart de ces nc veautez. Le discours pour la constr tion de la Pendule à grande vibrati pour les observations Astronomiq a été beaucoup augmenté dans ce édition, & la planche 22^e bien reć fiée. Le septiéme Livre qui traite la construction & des usages d'Inst mens propres à la navigation a

fort augmenté, principalement de plusieurs Tables qui ont rapport à cette matiere, & aux autres répanduës dans ce Traité. On trouvera une planche nouvelle qui répréfente ce qui manquoit dans les autres planches. Le huitiéme Livre explique assez amplement la construction & les usages des Cadrans Solaires, &c. L'Auteur a rétouché dans ce Livre plusieurs endroits qui avoient besoin d'être mieux expliquez & plus au long, & il y a donné de nouvelles méthodes de Cadrans qui n'y étoient pas. Le neuviéme Livre est entiérement nouveau; on y traite, entre autres matieres, des Machines hydrauliques, des principes de l'Optique, & des applications assez curieuses de ces principes. La construction de différens verres, dont les uns sont propres aux Lunettes ou Telescopes; les autres aux expériences qu'on pratique ordinairement avec les verres ardens; dont on a aussi indiqué les effets & les propriétez. Les quatre planches qui sont dans ce Livre servent à expliquer ce qui y est contenu &c.

L'Errata contient des Additions utiles pour tous ces Livres.

On doit sçavoir gré à Mr Bion de son application & de son exactitude, il n'a rien épargné pour rendre cette Edition parfaite ; un recueïl qui malgré la variéte & la difficulté des matiéres, est si méthodique, & à la portée de tout le monde, ne peut que plaire infiniment au public.

On vend chez Colombat, Ruë S. Jacques, l'état du Ciel pendant l'année 1726, ou le journal de ce qui arrivera de plus considérable dans le mouvement des Astres, avec les ascensions droites du Soleil, & celles des principales Etoiles pour avoir l'heure pendant la nuit ; & une méthode pour reduire le Lever & le Coucher du Soleil, & les Crepuscules du matin & du soir, calculez pour Paris, à l'horison de toutes sortes d'autres lieux ; & les équations pour régler les pendules, par le sieur Desplaces.

Mr L'Evêque de Tulle dont on a depuis peu de tems un *in folio* intitulé *Collectio judiciorum* &c. c'est à dire un *Recueïl* des jugements portez au

rreurs, depuis l'an 1100.
713. Dont on imprime un
io, *Monumenta exquisita*
rvant de second Tome au
volume contiendra le reste
nents qui concernent ces
ent de donner 2. voll. in 4.
e *Collectio effatorum divi-*
a quibus mysteria Catholicæ
mata explicantur, contra-
res refelluntur. On voit à
et Ouvrage des prieres &
irées mot à mot de l'écritu-
On les a imprimées sépa-
un vol. in 18. à l'usage du
Tulle. Ces in folio, ces
t in 18. se trouveront chez
lleau, place de sorbonne,

rai que *les Avantures du*
Aërien ont paru dès 1715,
négligé de vous en infor-
s ce livret approuvé par M.
chard Doyen des Chanoines
le Sainte Oportune, Prieur
le l'Hôpital, le voyageur,
e nom, outre les contes en
titre annonce, l'Auteur qui
sion de prendre en chaque

lieu la Religion du Païs, donne encore pour des vérités inconteſtables des menſonges certains. Il en eſt convaincu par un Arrêt celébre du Parlement de Bretagne rendu le 30^e Decembre 1724 au regard d'un affaire de Breſt qu'il fait raconter par Dorothée. Ce *voyageur Aërien*, eſt un grand homme noir dont les nües accouchent ſubitement & avec grand fracas. Il eſt pris d'abord pour un Magicien, & entre autres ſituations on le voit ſi ſouvent aux priſes avec la juſtice que comme on ne le trouve que *voyageur* pendant le cours de ſa vie, on s'attend que pour vérifier ſon titre, on le verra *Aërien* à ſa mort; mais par un dénoüement ineſpéré l'Auteur ſubtil delicat le conduit par une Cave juſques ſur le Thrône vol. in 12. pagg. 244.

Cailleau Libraire diſtribue de plus, Les nouvelles Oeuvres de feu Mr L'Abbé Maucroix, c'eſt-à-dire la *premiere Tuſculane* de Ciceron ſur le mépris de la mort; *Lælius* ou de *l'Amitié*; le *Caton l'Ancien*, ou *de la vieilleſſe* avec quelques *lettres de Brutus* & de *Cœlius*; Les ſatires, Les Epî-

res, & l'Art poëtique d'Horace tra-
uits en François, in 12. & L'Histoire
e L'exil de Ciceron; par Mr Morabin
1 12. & les principes de la Nature,
iivant les opinions des Anciens Phi-
ɔſophes, avec un abregé de leurs ſen-
mens ſur la compoſition des Corps;
ù l'on fait voir que toutes leurs opi-
ions ſur ces principes peuvent ſe ré-
uire aux deux Sectes des Atomiſtes
: des Academiciens par M. ***. in
2. 2. voll. & Le Manuël des Ecuyers
u Recuëil de différents remédes pour
guériſon des maladies qui arrivent
ux chevaux, par le ſieur Carbon de
egrieres.

M. Malherbe vient de faire impri-
ıer & de dédier au Roi Staniſlas,
ne Grammaire intitulée *la Langue
rançoiſe* expliquée dans un ordre
ouveau où l'on trouvera des princi-
es certains ſur toutes les parties du
iſcours, pluſieurs lettres choiſies ti-
:es des meilleurs Auteurs, avec des
marques critiques, & un abregé
: la verſification. Le Libraire eſt Ni-
blas le Breton Quai des Auguſtins,
1 coinde la Ruë Giſt-le-cœur, à la
ɔrtune,

L'inſtrument ou la Machine inventée par Mr du Fay de l'Académie Royale des ſciences pour connoître l'équation ſolaire & l'heure vraie tous les jours de l'année, & pour régler les pendules & les montres, ſe trouve toute montée avec ſon uſage chez le ſieur Bion Ingénieur du Roi pour les inſtruments de Mathématique. Quay de l'horloge du Palais, au quart de cercle.

DE TREVOUX

On mande de Paris que M. Rollin donne au public ſon traité *de la maniere d'etudier & d'enſeigner les belles Lettres*, en 2. voll. in 12; chez Etienne, chez qui paroiſſent auſſi, *la vie des Anciens Philoſophes*, qu'on dit dans la Préface être un ouvrage de M. de Fénelon Archevêque de Cambrai: & le ſecond volume *de Lettres* ſur divers ſujets de Morale & de pieté attribuées à Mr L'Abbé du Guet in 12.

Que Jacques Vincent, vis-à-vis S. Severin a imprimé nouvellement une réponſe à M. *LeGrand* & à ſa *diſſerta-*

on sur la maniere dont les Benefices mples sont acquis & possedez par quelues Congregations Religieuses.

Que M. Sully Anglois fait imprier chez Briasson, Ruë S. Jacques, description abregée d'une horloge e nouvelle invention, Ouvrage oüé par l'approbateur Monsieur Cassni.

Que le *Quintilien* de M. L'Abbé apperonier imprimé avec beaucoup exactitude en beaux Caracteres & ir de beau papier est en vente depuis eu, chez la Veuve Coutelier. in fol. rand & petit papier.

Nous apprenons du même endroit on plus seulement ce qui paroît; ais ce que l'on *a dessein*, ce que l'on *opose*, ce que l'on *se dispose* ce que on *songe* à donner; par exemple que Auteur de la dissertation touchant s Mémoires du Marquis de Clanrird *a dessein de publier une* Dissertaon Historique sur le premier établisment des Ecossois dans la partie sepntrionale de la Grande-Bretagne; ec des recherches concernant la ccession des Rois d'Ecosse; depuis rgus I. jusqu'à Eugene I. & une

réfutation des antiquités fabuleuses d'Ecosse, telles que nous les ont données J. Fordun, H. Boëthius, & le reste des Ecrivains Ecossois. Le tout accompagné de diverses Remarques, sur le caractére des anciens Historiens Bretons, sur leur maniere d'écrire, & sur l'ancienne Littérature de ce païs-là.

Que M. Gréene Membre de Clare-Hall à Cambridge, *a dessein* de publier un gros in fol. dont le titre doit réveiller l'attention de tous les sçavants. Le voici. *Recherches sur les principes* de la Philosophie moderne, & sur les principales Sciences, qui ont le raisonnement pour objet : ouvrage partagé en sept Livres. Il s'agit, dans le premier, des principes de la Philosophie méchanique de Galilée, de Hughens, de M. Newton, & du docteur Keill : dans le second, des principes de l'Astronomie Physique de Kepler, de M. Newton, & du Docteur Gregory : dans le troisiéme, des principes d'Anatomie, de Chymie, de Pneumatique, & d'Hydrostatique des Docteurs Gibson, Keill, Drake, de Tauvry, de Blan-

d'Alphonse Borelli; de Le-
Boyle, & du Docteur Freind;
s, Halley & autres: dans le
e, des principes de l'Opti-
la Dioptrique de Descartes,
ault, de Molineux, de Gre-
de Hughens: dans le Cin-
les principes de la Métaphy-
de la Logique ou de l'essai
: l'entendement humain,
Locke: dans le sixieme, de
a Morale de la Religion na-
lu même essai, des médita-
e Descartes, de Messieurs
& Woolllaston: dans le sep-
des principes des Mathéma-
des Fluxions, des Series infi-
de l'Algebre. L'Auteur pré-
te voir, que dans toutes ces
comparées avec plusieurs dé-
tions de la Religion Chré-
l'évidence quant à la vérité
évélation est infiniment supé-
celle de la Philosophie & du
ment.

M. Lindsay Prêtre Laïque
ise Anglicane; *doit* publier la
de cette Eglise & de ses Mi-
egitimes, c'est-à-dire, de la

er 1726.

cession, de l'élection, de la connation & de la Consécration des êques, ainsi que de l'Ordination s Prêtres & des Diacres, composée ar François Mason, Bachelier en héologie, & Chapelain du Roi acques I. & traduite fidélement en Anglois sur l'édition latine de l'Auteur.

Que M. *Anderson* se propose de faire imprimer une Traduction Angloise de l'Ouvrage Allemand de M. Jean Hubner, qui parut à Leipsic en 1719. sous ce titre. *Tables Généalogiques* de tous les Empereurs, Rois & Princes Souverains qui ont regné dans toutes les parties du monde, depui Adam jusqu'à présent; dans lesquelle Tables on voit le tems de leur nai sance, de leur mariage, & de le mort; leurs Peres & Meres, le femmes, leurs Enfans; leurs br ches & les diverses Maisons avec quelles elles ont, ou ont eû rela &c. Ensemble des questions G logiques par rapport à chaque M souveraine.

Qu'Etienne *se dispose* à mettr la presse la Traduction des Ent

Fevrier 1726.

de Ciceron sur les Orateurs illustres, avec des Remarques, par M. de Villefere vol. in 12.

Que M. L'Abbé Richard Doyen de Sainte Oportune ayant averti le public en 1726. qu'il *songeoit* à lui donner le Parallele des principaux Ministres de Loüis XIV. & des plus celébres Prélats modernes de l'Eglise de France, *est encore aujourd'hui en état de profiter* des Mémoires qu'on lui donnera sur les paralleles qu'il a promis il y a dix ans ; tant il *songe* sérieusement à l'exécution de ses promesses.

FIN.

. L *l'Article II.*
Mémoires de Trevoux 1725.
160. *par rapport à l'Article X*
du mois de Mars pag. 462. I

Art. IX. *Remarques sur les Eclai*
ssemens précédens.
Art. X. In Provinciâ & Comit
venaissino pestiferis inservie
demortui grassante Lue, &c.
Art. XI. *Demonstration par Alg*
du Posochronisme & Isochron
tout ensemble de la Cycloïde.
Art. XII. *Histoire Romaine dep*
fondation de Rome, &c.
Art. XIII. *Nouveau Theatre d*
Grande Bretagne, dessiné sur
lieux & gravé sur Planches.
Art. XIV. Ἀρεταίου Καππαδόκου
αἰτιῶν καὶ σημείων ὀξέων καὶ Χ
παθῶν Βιβλία τέσσαρα. Περὶ
πείας ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν Β
τέσσαρα.

'appadocis de causis & signis
rum & diuturnorum morbo-
Libri quatuor. De curatione
rum & diuturnorum morbo-
Libri quatuor. Cum manuf-
s duobus Harleyano & Vati-
contulit Johannes Wigan A.
dis Christi Alumnus. Acce-
Præfatio, Dissertationes in
:um, variæ lectiones, Notæ
iendationes, tractatus de Io-
Aretæi dialecto; quodque dif-
res hujus authoris voces ex-
, Lexicon. C'est-à-dire,
*eus de Cappadoce. sur les causes
signes des maladies aiguës &
aladies Chroniques 4. Livres.
4. Livres des Curations des
& des autres, &c.* 304
XV. Prælectiones Theologi-
Deo & Divinis Attributis quas
iolis Sorbonicis habuit hono-
Tournely Sacræ Facultatis
ensis Doctor, Socius Sorboni-
.egius & emeritus Professor,
)-Sanctæ Capellæ Regii Pala-
u isiensis Canonicus. C'est-à-
*Traité de Dieu & des Attributs
ns, dicté en Sorbonne par Mr
nely.* 332

TABLE.

ART. XVI. *Suite du Traité* de Deo, *de Mr Tournely.* 358
ART. XVII. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie, de Rome. 381
De Naples. 384
De Londres. 385
De France, de Paris. 386
De Trevoux. 396

Fin de la Table.

ɪ du mois de Decembre 1725.

:o, ligne 27, rempli, *lisez*, rem-
ıge 2123, ligne 24, Pologne ; Il y
ɪgne, il y a. Page 2124, ligne 3,
z, portée. Page 2127, Ligne 12,
es. Page 2129. ligne 2, corectif,
f. Page 2130, ligne 6, Pour le peu,
u. Page 2133, ligne 12, Xerites,
tes. Page 2137, ligne 19, mèmes &
:, &. Page 2147, ligne 28, Teudi-
Theudisele. Page 2148, ligne 26,
, Liuva. Page 2150, ligne 11, Mar-
, Martyr. Ligne 18, 24, 29, Livra,
Page 2153, ligne 10, Cintila, *lisez*,
ıge 2155, l. 25, l'avertit, *lis*. l'ouvrit.
6, l. 22. παίσιον, *lis*. παιδίον.
ligne 7, mais, *lisez*, mains. Page
12, voit, *lisez* vit. Page 2188, ligne
ers, *lisez*, Particuliers. Page 2191,
arino, lisez, *Patavino*. Page 2194,
ainde, *lisez*, craindre. Ligne 20,
, *lisez*, des flâmes. Page 2199, lig.
:, *lisez*, parcourt, Page 2200, ligne
long, *lisez*, tout le long. Page
4, Haly, *lisez*, Holy. Ligne 8, *Do-*
Dodvvel, Page 2204, ligne 7, ré-
ager, *lisez*, repondre, pour ven-
206, lig. 1, toutes, *lisez*, que tou-
5, Anglicanne, *lisez*, Anglicane.
bjectiones, *lisez*, objections. Page
13, le, *lisez*, les. Ligne 18, tous,
Ligne 24, celui-ci, *lisez*, celle-ci.
lignes 8 & 9, tout exterieur, *lisez*,
xterieur. Page 2217, li gne 12, *ara-*
ez, *arachnoide*. Page 2219, ligne
z, ses. Page 2221, ligne 17, *Truffes*,
s. Page 2223, ligne 7, Bolaniques,
ique. Ligne 12, Tournefort, *lisez*,
ort. Page 2224, ligne 14, on, *lisez*,
ou.

Ou. Page 2227, ligne 6, *Caffigni*, lisez, *Caffini*. Ligne 12, de tables, *lisez*, des tables. Ligne 19, Feuillé, *lisez*, Feuillée. Ligne 25, horlogeur, *lisez*, horloger. Page 2228, ligne 18, d'autres, *lisez*, d'autre. Page 2232, ligne 27. cette, *lisez*, cet. Page 2242, ligne 2, la *lisez*, sa. Ligne 29, garent, *lisez*, garant. Page 2244 ligne 15, *Conasto*, lisez, *Cosmaro*. Page 2254, ligne 3, il les sollicitoit, *lisez*, ils le sollicitoient. Ligne 25, *ôtez*, en. Page 2265, ligne 18, les deux, *lisez*, leurs. Page 2267, ligne 11 d'Ancoranno, *lisez*, d'Ancorano. Page 2271, ligne 24, rapporté, *lisez*, rapportée. Page 2277 ligne 19, *aufferibilitate*, lisez, *auferibilitate*. Page 2279, ligne 6, Pisse, *lisez*, Pise. Page 2280, ligne 3, D'HANOVERT, *lisez*, D'HANOVER. Page 2281, ligne 15, devoir du P. *lisez*, devoir à la mémoire du P. Page 2283, ligne 16, faisoit, Bibliotequaire, *lisez*, faisoit Bibliotequaires. Page 2288, ligne 5, ces, *lisez*, ses. Page 2289, ligne 14, deffignées, *lisez*, deffinées. Page 2302, ligne 27, &, *lisez*, &c. Page 2303, ligne 21, *Nov.* p. 2123. *lisez*, *Decemb.* 2125. Page 2305, ligne 25, de le pesanteu, *lisez*, de la pesanteur. Page 2309, ligne 4 Savoinin, *lisez*, Savornin. Page 2310, ligne 17 Gracian, *lisez*, Gracien.

MEMOIRES

POUR

'HISTOIRE

S SCIENCES

ET

BEAUX ARTS.

Mars 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon.

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT com-
mencé au mois de Janvier
& se vendent 15 s. le mois en
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	9. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	[illegible]
——	[illegible]	[illegible] v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1726.

ARTICLE XVIII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE du R. P. de Vitry de la Compagnie de Jesus au P. E. Souciet de la même Compagnie.

OBservation de l'Eclipse de Lune du 21. Octobre 1725. faite à Albano par Mr Bianchini.

A $6^h\ 15'\ 0''$ L'Ombre paroît toucher le centre de la Lune.

$6^h\ 45'\ 0''$ Immersion totale.

A 8h 20′ 0″	Le bord de la Lune qui devoit être éclairé le premier, commence à blanchir un peu.
8h 25′ 0″	Il blanchit encore plus.
8h 25′ 0″	Il commence à recouvrer la lumiere.
8h 29′ 40″	Le bord de la lumiere touche le côté de la tache appellée Grimaldi.
8h 30′ 40″	Tout Grimaldi hors de l'Ombre.
8h 31′ 50″	Galilée sort de l'ombre.
8h 35′ 20″	Aristarque commence à sortir de l'ombre.
8h 36′ 0″	Tout Aristarque hors de l'ombre.
8h 48′ 20″	Le bord de Copernic commence à être éclairé.
8h 49′ 50″	Tout Copernic hors de l'ombre.
8h 51′ 20″	Tout Platon hors de l'ombre.
8h 54′ 0″	Le premier bord de Tycho commence à s'éclairer.
8h 56′ 0″	Tout Tycho hors de l'ombre.

59′ 0″ La soustendante CD, de l'arc GAD est de $22\frac{1}{3}$ parties du micrométre telles que le diamétre entier de la Lune en contient 24. *Voyez la figure :*

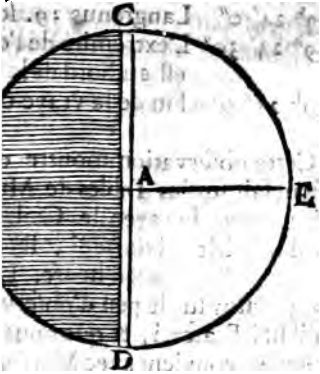

Et AE est de douze parties du micrométre ou de 6. doigts précisément.

2′ 0″ Menelaus sort de l'ombre.

6′ 0″ Hermes sort de l'ombre.

9h 10′ 0″	Pline sort de l'ombre.
9h 16′ 0″	Possidonius commence à sortir.
9h 18′ 0″	Le premier bord de *Mare Crisium* commence à paroître.
9h 21′ 0″	Tout le *Mare Crisium* hors l'ombre.
9h 24′ 0″	Langrenus 39. sort.
9h 24′ 30″	L'extrémité de l'ombre est au bord de la Lune.
9h 25′ 0″	Fin de la vraye ombre.

Cette observation montre que le calcul fait sur les Tables de Mr de la Hire s'accorde avec le Ciel. Pour celui de Mr Mainfredi, il recule l'Eclipse d'un quart d'heure. Le Pere Borgondio, sur le peu d'observations qu'il fit à Frascati, & que nous avons données, convient avec Mr Bianchini de l'exactitude des Tables de Mr de la Hire. Les observations de ce Pere & celles de Mr Bianchini different de 3′ sur l'immersion totale de Tycho & de 4′ sur la fin de l'Eclipse. Le Pere Borgondio & le P. Schider qui observoient ensemble à Frascati prétendent que l'horloge de Bianchini avan-

çoit de 3. ou 4. minutes. Albano n'eſt qu'à 5. milles de Fraſcati, & preſque à même diſtance de Rome un peu plus occidental que Fraſcati : mais cette différence ne peut être bien ſenſible. Mr Bianchini ſe ſervoit d'une Lunette de 120. palmes. On en avoit une grande à Fraſcati, mais le grand vent empêcha d'en faire aucun uſage. On prît à Fraſcati la hauteur de la claire de l'Aigle avec un Cadran bien rectifié de 3. palmes de rayon, & on ne ſe ſervit que d'une Lunette de 3. pieds, mais qui eſt ſi bonne, qu'elle faiſoit diſtinguer les Satellites de Jupiter.

Cette derniere circonſtance eſt à remarquer. Mr Caſſini, dans un diſcours qu'il fit à l'Académie des Sciences, il y a quelques années, dit, qu'avec une Lunette de 4. pieds & même de trois pieds on pouvoit obſerver les Satellites de Jupiter, & il montra combien cela pouvoit être utile ſur les vaiſſeaux ; bien des gens avoient de la peine à le croire. Voici une Lunette du P. Borgondio, Mathématicien au Collége Romain, qui confirme ce fait important. Elle n'a que trois

pieds, & cependant elle fait distinguer les Satellites de Jupiter.

ARTICLE VIII.

Ce qu'il y aura de plus curieux, touchant l'eclipse de Soleil qui arrivera la 25 de Septembre 1726.

L'Eclipse de Soleil qui doit arriver le 25. de septembre de l'année prochaine, paroit mériter l'attention des François; parce qu'elle sera totale dans la Nouvelle France. Elle ne sera à Paris, que de 7. doigts 20 minutes: & comme elle y arrivera sur le declin du jour, on ne doit pas penser que le Calcul en puisse être tout à fait exact. Car comme Monsieur de la Hire nous le fait remarquer sur la fin de la 33^e. page de ses Tables Astronomiques imprimées à Paris 1702. l'air à l'horison étant tremblant, & flottant, le limbe du Soleil n'y paroît pas uniforme, mais semble brisé & entre coupé de toute part; d'où vient que le Soleil étant à l'Orient, ou à l'Occident, les Phases de l'Eclipse ne peuvent être déterminées avec toute l'exactitude convenable. Voici ses propres termes:

n cum ad horizontem aër sit tremu-
fluctuans, limbus solis non uni-
s undique; sed incisus & discerp-
paret; quo fit ut sole ad ortum vel
asum existente, phases Eclipsis non
t accuraté determinari.

est pour cela que l'Eclipse du So-
qui à été totale à Paris le 22 de
1724, & qui n'a paru que vers
lin du jour, n'a pû être prédite
exactement qu'elle l'auroit été,
oleil dans le tems de l'Eclipse,
été plus élevé sur l'horison. Le
nême sur le soir de ce jour là,
se couvrir tout à coup de nua-
ce qui fut cause que le passage
ind jour, à la plus grande obs-
de l'Eclipse ne parut pas si sen-
& plusieurs personnes qui
it vû des Eclipses de Soleil les an-
récédentes, avoient de la peine à
que celle-ci fût une des plus
es, que nous eussions vûës de-
ong tems. [illegible]
contraire l'Eclipse qui en 1715
ença le 3 de Mai, vers les huit
s & demie du matin, ayant paru
e le Soleil étoit suffisamment
sur l'horison, & dans un jour

tout à fait serain elle a donné aux curieux un spectacle bien agréable. On vit en peu de momens, succéder à un des plus beaux jours de l'année, une nuit des plus charmantes: le Soleil qui étoit alors avec la Lune, dans le 13.e degré du Taureau, entre les Constellations d'Orion & d'Andromede, fit voir en plein jour Jupiter avec plusieurs étoiles de la premiere grandeur, & je ne me souviens pas d'avoir vû d'Eclipse de Soleil, dont l'observation m'ait donné plus de contentement.

Je croi cependant que ceux qui se trouveront dans les lieux, où l'Eclipse de Soleil du 26. de Septembre de l'année prochaine sera totale, pourront y trouver pareillement de quoi contenter leur curiosité, si le Ciel ce jour là est bien serain: car le Soleil devant se trouver alors avec la Lune dans le troisiéme dégré de la Balance, on pourra voir dans la plus grande obscurité de l'Eclipse, les constellations du Lion & de la Vierge, avec la brillante du Bouvier, & les Etoiles les plus lucides du Serpentaire & d'Hercule: il faut toute-

fois faire attention, que cette plus grande obscurité dans cette Eclipse sera de peu de durée, par ce que le diametre apparent de la Lune, ne surpassera que de quelques secondes celui du Soleil. Je vais donc encore donner ici le calcul de cette Eclipse, par rapport à toutes les Regions de la terre, & les vastes Mers du Nord, où elle sera centrale. Elle se fera voir d'abord dans des Païs, qui ne sont pas encore venus à la connoissance des plus habiles Geographes de l'Europe; en se montrant ensuite à la plus grande partie de l'Amerique Septemtrionale, le centre de la penombre, ayant décrit par son passage un grand cercle dans la Mer du Nord, ira retomber sur les Canaries, & finira sa Course dans l'Afrique. Voici les principaux points ausquels je me suis particuliérement arrêté, & qu'il est à propos de chercher dans les Cartes de M. de Lisle, étant les plus modernes & les plus exactes que nous ayions.

1°. Par rapport au Meridien de Paris, l'Eclipse commencera à paroître à trois heures dix minutes vingt-six secondes après midi dans un païs

qui nous est inconnu, à la latitude Boréale de 53. dégrez 30. minutes, & 243. dégrez 20. minutes de longitude.

2°. Elle commencera à être centrale à 3. heures, 48. minutes, 31. secondes dans un païs qui nous est aussi inconnu, à la Latitude Boréale de 65, dég. 35. min. & 235. dég. 6. min. de longitude.

3°. Toûjours par rapport au Meridien de Paris, elle sera centrale à 4. hours, 6, min. 59. Sec. dans la Baye d'Hudson de l'Amérique Septent. à 58. dég. une min. de lat. Bor. est 290. dég. 32. min. de longit.

4°. Elle sera centrale à 4. heures, 34. min. 20, secondes dans la Nouvelle France, un peu au dessus de la riviere de Saint Laurent, à 49. dég. 53. min. de lat. Bor. & 311. dég. 25. min. de Lon. Il sera dans ce lieu là, précisement midi.

5°. Elle sera centrale à 5. heures 6. min. 59. secondes, dans la Mer du Nord, entre le grand banc de Terre-neuve, & le banc des Allouëttes. à 41. dég. 53. min. de lat. Bor. & 326. dég. 34. minutes, de Lon. & ce

ire attention, que cette plus
e obscurité dans cette Eclipse
e peu de durée, par ce que le
tre apparent de la Lune, ne
sera que de quelques secondes
lu Soleil. Je vais donc encore
r ici le calcul de cette Eclipse,
pport à toutes les Regions de
, & les vastes Mers du Nord,
sera centrale. Elle se fera voir
d dans des Païs, qui ne sont
core venus à la connoissance
s habiles Geographes de l'Eu-
en se montrant ensuite à la plus
e partie de l'Amerique Septem-
le, le centre de la penombre,
rit par son passage un grand
dans la Mer du Nord, ira ro-
sur les Canaries, & finira sa
dans l'Afrique. Voici les prin-
points ausquels je me suis
lierement arrêté, & qu'il est à
s de chercher dans les Cartes de
Lisle, étant les plus modernes
plus exactes que nous ayons.
Par rapport au Meridien de
l'Eclipse commencera à paroî-
rois heures dix minutes vingt-
ondes après midi dans un païs

de la Nouvelle France. Le commencement arrivera à 10 heures 21. min. 57. secondes du matin : la plus grande obscurité à 11. heures 42. min. 20. sec. la fin à une heure 2. min. 3. sec. après midi : la durée 2. heures 40. min. 6. secondes. La grandeur de 10. doigts 59. min. Les Astronomes de la Nouvelle France, qui pourront observer cette Eclipse, sont priez de rendre compte au public de l'observation qu'ils auront faite. C'est là le plus grand fruit que j'espére tirer de mon travail. Le plaisir que j'ai de voir tous les jours l'Astronomie se perfectionner, me fait donner les moments que j'ai de reste, à cultiver cette science, & les autres parties des Mathematiques qui y ont le plus de rapport. Le cas que je fais des ouvrages de Messieurs de l'Académie Royale des sciences, me fait rechercher tous les ans la connoissance des tems & l'état du Ciel. Je les lis avec attention, & j'ai le plaisir de voir, si les calculs que je fais s'accordent à peu de chose près avec les leurs : & comme je les donne, avant que les Eclipses arrivent, l'événement décide de leur justesse.

Mars 1726.

On me permettra de faire remarquer ici, ce que dit le celebre Académicien, M. de la Hire, à la page 25. ligne 2. de ses Tables Astronomiques imprimées à Paris 1702. *Tertio diametrum terræ se habere ad diametrum lunæ, ut 121. ad 33. statuimus.* Cette proportion se peut réduire à des termes bien plus simples. Car 11. est à 3. comme 121 est à 33. En effet, si l'on multiplie les extrêmes & les moyens de cette proportion de quatre termes, on a pour produit de part & d'autre 363. en prenant donc cette proportion de 11. à 3. on a le chemin le plus court, pour trouver que le solide de la terre est un peu plus de 49. fois plus grand que celui de la Lune; car les solides sont en raison triplée de leurs diamétres.

Ce qu'il y a ici d'assez surprenant, c'est que ce grand Mathematicien, de tant de proportions plus courtes, qui sont en même raison, se soit arrêté à celle de 121. à 33. La pratique la plus commune étant dans ces rencontres, de s'arrêter aux moindres termes, qui s'expriment en nombres entiers.

55. à 15. ainsi 44. à 12. ai
ainsi 22. à 6. enfin ainsi 1
l'on prend consécutiveme
premiers termes de cette
aura une progression Arit
dont la différence est 11
prend pareillement de sui
seconds termes de cette r
aura une progression Arit
dont la différence est 3.
voir l'harmonie bien régul
y a entre la proportion
que & la progression Arit
& c'est ce qui nous montr
niere bien aisée, de don
montant, une multitude i
ble de termes en même ra
Si cependant Monsieur
a eû quelque raison, pou
la proportion de 121. à

ı reste je rends à ce célébre
nicien la justice qu'il mérite.
ë que nous n'avons pas de
Astronomiques, qui soient
stes, que celles qu'il a données
blic. J'ai seulement de la pei-
l'impression n'en soit pas plus
& que les figures n'y soient pas
nême beauté, que celles que
vons dans les ouvrages de plu-
modernes, sur des matieres
importantes.

rys 1926.

ARTICLE XVIII.

HARMONIA MENSURARUM, &c. C'est-à-dire, *l'harmonie des mesures ou l'Analyse & la Synthése perfectionnées par les mesures des rapports & des angles, avec divers Opuscules Mathématiques de M. Roger Cotes, ouvrages posthumes mis au jour par M. Robert Smith.* A Cambridge 1722. in 4°. *Environ* 300. *pages sans compter les Préfaces.*

MOnsieur Roger Cotes, dès l'âge de 34. ans auquel il est mort, étoit un de ces profonds Géométres que l'exemple & les découvertes de M. Nevvton donnent depuis quelque-tems à l'Angleterre. Ses compatriotes en parlent même comme d'un autre Nevvton, ce qui ne dit pas peu dans leur stile; *post magnum illum Nevvtonum Societatis hujus spes altera & decus gemellum.* Il paroît en effet, par ces ouvrages posthumes de M. Cotes, qu'après s'être approprié par un travail dont il

à souhaiter que les François
t plus capables de toutes les dé-
rtes de la Géométrie ancienne
lerne, il étoit parvenu au point
uvoir frayer de nouvelles rou-
porter la Géométrie à un degré
haut que ses Prédécesseurs. Car
armonie des mesures, quoiqu'u-
rt prématurée l'ait empêché de
nner toute l'étenduë dont elle
ceptible, & qu'on en trouve
stiges assez marquez dans les dé-
rtes antérieures, & sur tout
a doctrine des Logarithmes Hy-
liques de Sarassa, ne laisse pas
marquée au coin de ce qu'on
le en ce genre des nouveautez,
couvertes, de nouvelles mé-
s, une nouvelle Géométrie: &
avans doivent des remercimens
Smith, qui est lui-même un
nd Géométre du zéle & de la
ur avec lesquels il a tiré tous
puscules de l'obscurité, & de
erfection, où la mort de l'Au-
les condamnoit sans un si fidéle
si sçavant ami.

t ouvrage a deux parties, dont
emiere qui lui a donné le nom

est l'harmonie des mesures, divisée en trois especes de Traitez. Le premier est une Logometrie. Le second contient des Theorêmes Logometriques & Trigonometriques, qui donnent ses formules des integrales des fluxions ou différentielles de certaines formes par le moyen des mesures des rapports & des Angles. Le troisiéme contient l'Analyse & la Synthese des Problêmes par le moyen des Theorêmes précédens. A ces trois Traitez le sçavant Editeur ajoûte d'autres Theorêmes, Logometrico-Trigonometriques, dont l'Auteur n'avoit laissé que des materiaux peu digérez & fort embroüillez. La seconde partie renferme les œuvres mêlées de M. Cotes, nous en donnerons l'extrait à part dans le mois suivant.

La proposition fondamentale de la Logometrie, est de trouver la mesure d'une raison proposée quelconque. Par exemple AC : AB. Pour cela soit BC. différence des deux termes, divisée en particules P. Q. infiniment petites :

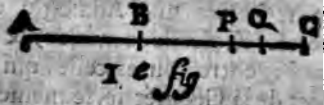

Et la raiſon donnée ſera auſſi diviſée en autant de raiſons infiniment petites AQ : AP. ſoit donnée cette raiſon : donc celle-ci PQ : AP. ſera auſſi donnée, & ſera l'expreſſion de AQ : AP. Maintenant ſuppoſant AP invariable, ſi PQ. varie la raiſon AQ: AP. variera auſſi ; mais PQ : AP. ſera toûjours ſon expreſſion ; deſorte que prenant M. pour exprimer la variation ; la proportion AQ : AP. ſera exprimée par M* PQ : AP. dont la grandeur & la nature dépendent de celles de M. Qu'on trouve donc la ſomme intégrale de M* PQ: AP. on aura celle de toutes les raiſons AQ : AP. & par conſéquent la meſure de la raiſon propoſée AC: AB.

Remarquez que la quantité M. s'appelle le Module du ſyſtême ; or elle eſt non-ſeulement indéterminée pour la grandeur ; elle l'eſt auſſi pour la nature ou l'eſpece de la choſe

qu'on peut lui faire représenter : car comme il y a une Analogie entre toutes les choses de ce monde, & pour le moins entre toutes celles qui sont l'objet de la Géométrie, le même rapport peut avoir des expressions fort différentes, & être quelquefois exprimé par des lignes, quelquefois par des surfaces, par des corps, par des poids, par des forces, par, &c. Ainsi cette M qui est ici indéterminée doit par sa détermination déterminer le systême Analogique dont on se sert pour exprimer un rapport. Tout ceci est assez obscurément énoncé ou indiqué dans nôtre Auteur, c'est le stile des Géométres Anglois d'après Descartes qu'ils pourroient imiter dans de meilleures choses ; car si par la difficulté que ce stile énigmatique répand dans un ouvrage, on croit redoubler l'admiration, on doit prendre garde que c'est le plus infaillible moyen pour diminuer le nombre des admirateurs, & pour borner les progrès de la science. La Géométrie est une science assez mystérieuse & assez redoutée par elle-même sans la surcharger de tenebres étrangeres & non nécessaires.

Voici

Voici une application de la méthode à l'Analyſe Algebrique, ſoit Z. une conſtante, & X. une fluente ou variable: on demande la meſure du rapport Z + X : Z — X. ſoit ce rapport y : I. dont la différentielle modulaire ſera M* *dy* : *y*. égale à 2 M * *z dx* : *zz* — XX. qui ſe changera en cette ſérie 1 : *z* + XX : *zzz* + X^4 : X^5 &c. multipliée par 2 M*d*X. C'eſt l'élément de la meſure cherchée dont l'intégrale ſera X : *z* + X^3 : 3 z^3 + &c. multipliée par 2 M, laquelle peut prendre cette forme A + B : 3 + C : 5 + D : 7. &c.

Dans la ſeconde propoſition l'Autheur fait voir l'uſage de ſa méthode pour la conſtruction des Tables des Logarithmes ordinaires. La troiſiéme propoſition eſt une méthode générale ou une application générale de la méthode générale : les ſuivantes en ſont des applications particulieres. La quatriéme apprend à quarrer tout eſpace hyperbolique par les Tables des Logarithmes : en voici le procédé abregé qui ſervira de modéle pour toutes les autres applications ſemblables à des courbes particulieres. Il ſ'a-

git de quarrer BEFC. Le Parallelograme ABED. servira de Module.

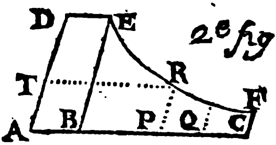

C'est sur ce Module qu'il faut trouver la mesure de la raison CE : GF. Ce sera l'espace cherché, renfermé entre ces deux droites. Par cette proposition l'Auteur ramene à sa méthode tous les problêmes qui dépendent de la quadrature de l'hyperbole. Il en donne pour exemple la descente & la montée des graves dans les milieux qui résistent en raison doublée des vitesses. Dans la cinquiéme proposition il construit la Logarithmique, & la quarre par la même voye, & c'est la Soutangente immuable de cette courbe qui y sert de Module ; ce qui fait voir que ce Module, quoique dans le fond arbitraire, ne laisse pas d'être dans la nature même des choses dont il donne la détermination.

›ar cette Logarithmique que
›tes conſtruit le problême de la
: de l'Atmoſphere à toute hau-
onnée, dans la ſuppoſition des
:z exactement proportionnel-
ς poids comprimants, ce qui
ı effet qu'hypothetique, & ne
s'accorder préciſément ni avec
ience ni avec le raiſonnement,
preſſibilité de l'air ne pouvant
ıfinie, & diminuant par conſé-
en raiſon réciproque de la com-
ın. Un Géometre à la verité eſt
: de ſes ſuppoſitions, mais il
ıs mal que les Phyſiciens ſoient
; que cette liberté n'eſt point
ux, & que ſi la Géométrie eſt
ıacte dans ſes conſéquences, la
ıe l'eſt plus dans ſes principes.
ixiéme propoſition démontre
Angle renfermé entre deux
; de la Spirale Equiangle, c'eſt-
, l'arc de cercle qui meſure, cet
eſt auſſi la meſure du rapport
ʒne entre ces deux rayons, ce
ſçait aſſez d'ailleurs être vrai, &
a même fait donner à cette Spi-
nom de Logarithmique, parce
s Angles croiſſent Arithmeti-

quement tandis que les rayons qui contiennent ces Angles, croissent Géométriquement, d'où il suit que les Angles sont les mesures Logarithmiques ou les Logarithmes du rapport des rayons ou en général des rayons, au lieu que dans la Spirale ordinaire les Angles ou les Arcs de cercle correspondants sont la mesure Géométrique ou, tout court, la mesure des rayons, les uns croissant en même raison que les autres, tandis qu'ici les rayons croissent en raison composée des Angles. Pour usage de cette proposition l'Auteur donne d'après M. Halley la division de la Méridienne Nautique. Mais pour une plus grande recommandation de sa méthode, & pour montrer de plus en plus comment & avec quelle utilité on peut recevoir les Logarithmes dans la Géométrie, M. Cotes dans un ample Scholie donne la rectification de la parabole, de la Spirale d'Archiméde & de la reciproque, de la Logarithmique, de la Cissoyde de Diocles, &c. Il donne aussi la quadrature de plusieurs aires, & la cubature de plusieurs de leurs solides.

exemple, dans la Parabole sup-
nt PL = LQ & que LM. est la
ure du rapport de LA, plus AQ,
. sur le Module AF.

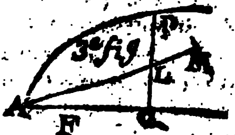

tension du Foïer, il fait voir ou
e il prétend sans en donner la
onstration, que la droite AM est
à l'Arc Parabolique AD.
la suite de tout ceci, l'Auteur se
fort sçavamment dans la consi-
ion des forces attractives &
ipétes, qui lui donnent une
elle maniere assez abregée de
miner la figure de la terre, ou
e celle qui a été attribuée à la
par M. Nevvton à qui l'Auteur
gue bien autant les éloges que
it les autres Anglois, c'est-à-di-
tant qu'ils accusent les Carte-
de les prodiguer à Descartes, &
es Cartesiens accusent les Peri-
iciens de les prodiguer à Aristo-

quement tandis que les rayons qui contiennent ces Angles, croissent Geometriquement, d'où il suit que les Angles sont les mesures Logarithmiques ou les Logarithmes du rapport des rayons ou en général des rayons, au lieu que dans la Spirale ordinaire les Angles ou les Arcs de cercle correspondants sont la mesure Geometrique ou, tout court, la mesure des rayons, les uns croissant en même raison que les autres, tandis qu'ici les rayons croissent en raison composée des Angles. Pour usage de cette proposition l'Auteur donne d'après M. Halley la division de la Méridienne Nautique. Mais pour une plus grande recommandation de sa methode, & pour montrer de plus en plus comment & avec quelle utilité on peut recevoir les Logarithmes dans la Geométrie, M. Cotes d
un ample Scholie donne la rect
tion de la parabole, de la
d'Archimede & de la r
la Logarithmique, de
D...es, &c. Il do
... de plusie
... de plusi

re ; car rien n'eſt plus d
me de l'humanité que d
des défauts dont on dépo
tres. Les Géométres ſeroi
cuſables de leur prodig
M. Nevvton qui eſt effect
grand Géométre; mais c
M. Cotes, (*Celeberrimus*
ſummus ille Philoſophiæ ſa
rator,) paroiſſent bien p
ceux qui ne regardent p
une fort ſaine ni fort m
loſophie le vuide & les
dont il eſt vrai que ce ſ
métre eſt le reſtaurateur.

La ſeconde partie de
monie contient des Th
gometrico-Trigonomet
leſquelles les fluentes d
ou les intégrales des d
d'une certaine forme c
étenduë ſont exprimées
res des rapports auſſi-b
celles des Angles. Car ce
de meſures ſont analogi
me paralleles l'une à l'a

cercle qui est la mesure naturelle des Angles: sur quoi l'on peut se faire une idée plus distincte de ce Module, en remarquant que quand on dit qu'une certaine portion de cercle est la mesure d'un certain Angle, on sous-entend toûjours que cette portion de cercle à un tel rayon déterminé : car en général un Angle peut être mesuré par des portions de cercle plus ou moins grandes, & ce ne seroit rien dire de déterminé que de dire qu'un Angle a pour mesure une portion de cercle de neuf pieds de contour, puisque le plus petit Angle comme le plus grand, peut-être mesuré par un Arc de neuf pieds de contour, comme par un Arc de toute autre longueur absoluë : Il faut par exemple ajoûter que cet Arc appartient à un cercle qui a un rayon de tant de pieds, ou ce qui va au même, (car les circonférences sont comme les Diamétres) que cet Arc appartient à un cercle qui a tant de circonférence, ou qu'il est le tiers, le quart, la sixiéme, la cinquiéme partie de son cercle. Car c'est l'extension du rayon ou de sa circonférence ou même encore de l'aire qui déter-

mine & caractérise un cercle & par conséquent aussi un Angle, & voilà pourquoi ce rayon, cette circonférence, cette aire sont le Module naturel de la mesure des Angles.

Toute cette seconde partie, aprés une courte Préface, n'est qu'une suite de formules Theorematiques de différentielles integrées par les mesures des Angles & des rapports : ces formules Algébriques sont suivies d'autres formules de même nature qui continuent les premieres formules & les integrations à l'infini.

Enfin la troisiéme partie de cette Harmonie donne l'Analyse & la construction des problêmes par les secours de ces formules. Dans les trois premiers problêmes, l'Auteur quarre deux figures Asymptotiques dont l'une a un point d'inflexion ; il cube même les solides formez par la conversion de ces deux figures qu'il appelle l'une la figure des Tangentes, l'autre la figure des Secantes, parceque leurs abscisses étant égales aux Arcs d'un cercle, leurs ordonnées sont les Tangentes ou les Secantes qui répondent à ces Arcs.

.e quatriéme problême est beau; nteur y trouve la courbe dont les s servent par tout de mesure au port des rayons qui les interce-nt : cette courbe qui est Spirale & espece de Tractrice se construit re maniere fort simple par le yen de la dévelopante du cercle centre duquel part cette Spirale, la circonférence duquel elle abou-près s'être flechie ; c'est à cette onférence qu'elle se termine sans r plus loin. Dans le même problê-M. Cotes trouve, construit, & rre la figure Spirale par un bout, Conchoïdale infléxe & Asympto-iepar l'autre ; qui ressemble par-ement à la crosse des Evêques ou ıus ancien : sa proprieté remar-ble est que ses aires comprises en-deux rayons tirez du Pole sont les ures des rapports de ces rayons. Varignon a connu cette Spirale il appelle hyperbolique concentri-, & qui est en effet à l'hyperbole, que la Spirale ordinaire d'Archi-le est à la Parabole.

Dans les problêmes suivants l'Au-quarre la surface des corps for-

niez par la conversion de diverses courbes, de la Parabole, de la Cissoïde, de la Logistique ; il fait voir que toutes les fois qu'une aire renfermée entre une courbe & son Asymptome est finie en grandeur absolue, quoiqu'infinie en longueur, la surface formée par la révolution de cette courbe autour de cette Asymptome a aussi une grandeur finie.

De-là l'Auteur passe au mouvement, & aux forces attractives & aux centripetes, presque toujours d'après M. Newton à qui il est bien glorieux de fournir matiere à des sçavants, mais si respectueux commentaires. C'eût été une merveille si dans sa méthode l'Auteur n'eût trouvé une nouvelle maniere de donner la même solution de la chainette que M. Leibnis en a donnée, que mille Commentateurs illustres ont redonnée après lui. Mais c'est ce point en particulier qu'il n'est pas inutile d'avertir les Physiciens d'un peu moins de respect pour cette solution tout au plus Mathematique, qu'il ne leur sied point mal, & qu'en effet une corde ou une chaînette suspendue

extrémitez forme une courbure
: différente, & sans doute beau-
p plus simple que celle que les
ometres s'obstinent à établir sur de
es suppositions bien plus que sur
une réalité précise & de fait.
:nfin M. Smith porte cette Logo-
:rie encore plus loin par le moyen
quelques Mémoires que M. Cotes
it laissez fort imparfaits & plus
ambeaux de calcul qu'ensuite de
:orie & de principes distinctement
onnez. Le but est de perfectionner,
lus en plus la méthode des inté-
:ions & d'enrichir de formules
s étenduës de différentielles inté-
les les Tables de ces formules.
ci le Theoreme fondamental de
nouvelles intégrations, soit le
ome $a\lambda \pm x\lambda$. ou la lettre λ. mar-
un exposant entier.

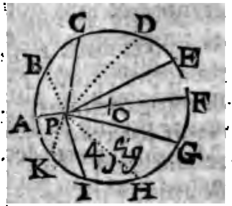

Soit divisée une circonférence de cercle en autant de parties égales qu'il y a d'unitez dans le double de cet exposant λ. & puis d'un point P pris sur le rayon OA. prolongé s'il est nécessaire; tirez aux points de division les droites PA. PB. PC. &c. supposant ensuite le rayon OA = a & OP = x. le produit PA * PC * PE, &c. de toutes les lignes tirées aux points alternatifs de division sera égal à $a^{\lambda} - x^{\lambda}$, ou à $x^{\lambda} - a^{\lambda}$ selon que P tombera en dedans ou en dehors du cercle, & le produit des autres lignes alternatives sera égal à $a^{\lambda} + x^{\lambda}$. Ce Theoreme est incontestablement un beau morceau de Géométrie : on peut voir dans l'ouvrage même l'usage qu'en fait le sçavant Editeur d'après M. Cotes.

Mars 1726.

Au reste avant que de finir cet extrait, on sera bien aise de voir la preuve précise de ce que nous avons indiqué au commencement que cette introduction des Logarithmes dans la Géométrie n'étoit pas tout-à-fait nouvelle, & qu'elle étoit d'après Sarassa premier & unique inventeur des Logarithmes hyperboliques, ou même d'après Gregoire de Saint Vincent qui en avoit jetté tous les fondemens, & qui étoit le maître de Sarassa : car voici comme en parle Aynscom dans sa défense de Gregoire de Saint Vincent qui avoit été aussi son maître : je rapporte ses propres termes Latins.

« *Demonstrat author operis geom;* « *(Gregor. scilicet.) lib. 6. prop.* 130. « *spatia hyperbolica à rectis alteri* « *Assymptotorum parallelis intercepta;* « *v. g. spatia* AB. CD. LF. *&c. aqualia esse inter se, si lineæ* AK. CB. LD. « *&c. Fuerint continuè proportionales.* « *Si verò illæ rectæ fuerint quæcumque* « *non proportionales, ostendit propos.* « 129. *Spatium* AB. *tam multiplex* « *esse spatii* CD. *quam ratio lineæ* AK. « *ad* CB. *multiplicata est rationis* CB. « *ad* LD. *sive spatium* AB. *toties per*

» *additionem continere spatium*
» *quoties ratio* AK. *ad* CB. *per* a
» *plicationem continet* CB. *ad* L
» *que universaliter.* «

A cela Aynscom ajoûte . . . .
» *Speculationem hanc pulcherr*
» *primus & felicissimè Logarithm*
» *plicuit P. Alfonsus de Saras*
» *ipse Geometra egregius, docet q*
» *tam Logarithmorum doctrinam*
» *timè & facillimè explicari p*
» *perbolam : cum spatia faciant*
» *gressionem arithmeticam, quan*
» *nea quæ spatia intercipiunt, fa*
» *progressionem Geometricam; &*
» *hucusque tota Logarithmorum*
» *tia de illis tantum fuerit quan*
» *bus, quæ intrà series proportion*
» *existunt, per hyperbolam vero*
» *etiam extendatur magnitudine*
» *extra series existunt, immens*
» *scientiæ Logarithmicæ exten*
» *perfectio tota uni debetur P.*
» *rassa.* «

C'est à Monsieur de Rob
qu'Aynscom parloit ainsi ; c
Monsieur de Roberval se portoi
ce tems-là pour le censeur géné
tous les bons Auteurs, dont il a

fort voulu s'approprier les découvertes ; mais il auroit affaire à trop forte partie, & quoique Gregoire de Saint Vincent le traitât avec beaucoup de modération malgré les lettres & l'exemple de Descartes qui l'encourageoient à ne le point trop ménager. Roberval ainsi que son ami le Pere Mersenne se trouverent mal d'avoir critiqué un si grand Géometre. Monsieur de Roberval vouloit que les espaces hyperboliques fussent la mesure Géométrique du rapport de leurs ordonnées extrêmes, mais Aynscom d'après Sarassa & Gregoire de Saint Vincent vouloient qu'ils n'en fussent que la mesure Logarithmique, comme l'ont adopté depuis ce tems-là tous les Géometres & en dernier lieu Monsieur Cotes.

ARTICLE XIX.

LETTRE DE M. VINCENT à M. d'Orgny Prêtre de la Congrégation de la Mission à Rome datée d'Orsigny le 10. Septembre 1648.

MONSIEUR.

La Grace de Nôtre Seigneur soit avec vous pour jamais.

J'ai reçû la vôtre du 7. d'Août, qui est pour achever de répondre aux miennes touchant les diversitez d'opinions, celle-ci étant à l'égard du Livre de la Communion, pour réponse à laquelle M. je vous dirai, qu'il peut être ce que vous dites, que quelques personnes ont pû profiter de ce Livre en France & en Italie ; mais que d'une centaine qu'il y en a peut-être qui en ont profité à Paris en les rendant plus respectueux en l'usage des Sacremens, qu'il y en a pour le moins dix mille à qui il a nuit en les en retirant tout-à-fait.

e je louë Dieu de ce que vous en
omme je fais, qui est de ne point
de ces choses en la famille ; &
qu'elle va son train à Rome
e ici.
st vrai ce que vous dites, que
Charles Borromée a suscité l'es
: pénitence dans son Diocése,
tems, & l'observance des Ca-
'icelle ; & que c'est ce qui mu-
monde contre lui, & même de
Religieux, à cause de la nou-
; mais il n'a pas constitué la pé-
e, ou, quoique ce soit, la satis-
à se retirer de la Sainte Con-
& de l'adorable Communion ;
est aux cas portez par les Ca-
que nous tâchons de pratiquer ;
des occasions prochaines, des
iez, des pechez publics. Mais
bien éloigné de ce qu'on dit
rdonnoit des pénitences publi-
our des pechez secrets ; & à
a satisfaction avant l'absolu-
omme le Livre dont il est ques-
étend faire.
ons au particulier. Il est vrai,
ioique vous me disiez du Livre
équente Communion) qu'il a

été fait principalement pour réveiller la pénitence ancienne comme nécessaire pour entrer en grace avec Dieu. Car quoique l'Auteur fasse quelquefois semblant de proposer cette pratique ancienne, seulement comme plus utile ; il est certain néanmoins qu'il la veut pour nécessité ; puisque par tout le Livre il la représente comme une des grandes véritez de notre Religion ; comme la pratique des Apôtres & de toute l'Eglise durant douze siecles ; comme une tradition immuable ; comme une institution de Jesus-Christ. & qu'il ne cesse de faire entendre qu'il est obligé de la garder, & d'invectiver continuellement contre ceux qui s'opposent au rétablissement de cette pénitence. D'ailleurs il enseigne manifestement, qu'anciennement il n'y avoit point d'autre pénitence pour toute sorte de pechez mortels que la publique, comme on voit par le troisiéme chapitre de la seconde partie, où il prend pour une verité, l'opinion qui porte, qu'on ne trouve dans les anciens Peres, & principalement dans Tertullien ; que la pénitence publique en laquelle l'Egli-

se exerçât la puissance de ces clefs : d'où il s'ensuit par une conséquence très-claire que Monsieur Arnaud a dessein de rétablir la pénitence publique pour toute sorte de pechez mortels, & que ce n'est pas une calomnie de l'accuser de cela ; mais une vérité que l'on tire aisément de son Livre, pourvû qu'on le lise sans préoccupation d'esprit ; & vous, Monsieur, me dites que cela est faux ; vous êtes à excuser, parce que vous ne sçavez pas le fond des maximes de l'Auteur de toutes ces doctrines, qui étoit de réduire l'Eglise en ses premiers usages ; disant que l'Eglise a cessé d'être depuis ces tems là. Deux des Corifées de ces opinions ont dit à la mere de Sainte Marie de Paris, laquelle on leur avoit fait espérer qu'ils pourroient attirer à leurs opinions, qu'il y a cinq cens ans qu'il n'y a point d'Eglise : elle me l'a dit & écrit.

Vous me dites en second lieu qu'il est faux que Monsieur Arnaud ait voulu introduire l'usage de faire la pénitence avant l'absolution pour les gros pecheurs. Je réponds que Monsieur Arnaud ne veut pas seulement

introduire la pénitence avant l'absolution pour les gros pecheurs ; mais il en fait une Loi générale pour tous ceux qui sont coupables d'un peché mortel : ce qui se voit par ces paroles tirées de la seconde partie chapit. 8. „ Qui ne voit combien ce Pape juge „ nécessaire que le pecheur fasse péni- „ tence de ses pechez, non-seulement „ avant que de communier , mais „ même avant que de recevoir l'abso- lution “. Et un peu plus bas, il ajoûte : „ Ces paroles ne nous montrent- „ elles pas clairement que selon les „ régles saintes que ce grand Pape a „ donné à toute l'Eglise après les „ avoir apprises dans la perpétuelle „ tradition de la même Eglise, l'or- „ dre que les Prêtres doivent garder „ dans l'exécution de la puissance „ que le Seigneur leur a donnée de „ lier & de délier les ames , c'est de „ n'absoudre les pecheurs qu'après „ les avoir laissez dans les gémisse- „ mens & dans les larmes , & leur „ avoir fait accomplir une pénitence „ proportionnée à la qualité de leurs „ pechez “. Il faut être aveugle pour ne pas connoître par ces paroles, &

beaucoup d'autres qui suivent,
Monsieur Arnaud croit qu'il est
ssaire de différer l'absolution
r tous les pechez mortels jusqu'à
complissement de la pénitence; &
ffet n'ai-je pas vû faire pratiquer
i par Monsieur de Saint Ciran; &
ait-on pas encore à l'égard de ceux
se livrent entierement à leur con-
re. Cependant cette opinion est
hérésie manifeste.

Pour ce qui est de l'absolution dé-
atoire, vous me dites qu'il n'a
nt besoin que de son premier Li-
pour faire voir le contraire, &
lleguez trois ou quatre autoritez
r cela. Je réponds que ce n'est pas
rveille que Monsieur Arnaud par-
uelquefois comme les autres Ca-
liques. Il ne fait en cela qu'imiter
vin qui nie trente fois qu'il fasse
u auteur du peché, quoiqu'il fas-
illeurs tous ses efforts pour établir
e maxime détestable que tous les
holiques lui attribuent: tous les
ateurs en font de même, & se-
it des contradictions dans leurs
res, afin que si on les reprend sur
lque point, ils puissent s'échap-

pér en disant qu'ils ont ailleurs dit le contraire. J'ai oüi à feu Monsieur de Saint Ciran que s'il avoit dit des veritez dans une chambre à des personnes qui en seroient capables ; que passant en une autre où il en trouveroit d'autres qui ne le seroient pas ; qu'il leur diroit le contraire ; que Nôtre Seigneur en usoit de la sorte, & recommandoit qu'on fît de même : comment est-ce que Monsieur Arnauld peut soutenir sérieusement que l'absolution efface véritablement les pechez, puisqu'il enseigne, comme je viens de montrer, que le Prêtre ne doit point donner l'absolution au pecheur qu'après l'accomplissement de la pénitence, & que la raison principale pour laquelle il veut qu'on observe cet ordre, est » afin de donner » tems au pecheur d'expier ses crimes » par une satisfaction salutaire ; comme il le prouve amplement dans le chap. 2. de la seconde partie. Un homme judicieux qui veut qu'on expie des pechez par une satisfaction salutaire avant que de recevoir l'absolution, peut-il croire sérieusement que les pechez soient expiez par l'absolution ?

Vous me dites que pour ce que Monſieur Arnaud dit que l'Egliſe retient dans le cœur le deſir que les pecheurs faſſent pénitence ſelon les régles anciennes, & que Monſieur Arnaud dit que la pratique ancienne & nouvelle de l'Egliſe ſont toutes deux bonnes, mais que l'ancienne eſt la meilleure, & qu'elle, étant une bonne Mere qui ne reſpire que le plus grand bien de ſes enfans, leur deſire toûjours le meilleur au moins dans le cœur. Je réponds qu'il ne faut point confondre la Diſcipline Eccleſiaſtique avec les deſordres qui ſe peuvent rencontrer. Tout le monde blâme ces deſordres; les Caſuiſtes ne ceſſent de s'en plaindre & de les remarquer afin qu'on les connoiſſe: mais c'eſt un abus de dire que ne point pratiquer la pénitence de Monſieur Arnaud ce ſoit un relâchement que l'Egliſe tolere avec regret. Nous n'avons pas grande aſſûrance de la pratique d'Orient dont vous parlez: mais nous ſçavons que par toute l'Europe on pratique les Sacremens de la maniere que Monſieur Arnaud condamne, & que le Pape & tous les Evêques approu-

vent la coutume de donner l'absolution après la Confession ; & de ne point faire pénitence publique que pour des pechez publics. N'est-ce pas un aveuglement insupportable, de préférer en une chose de telle conséquence les pensées d'un jeune homme qui n'avoit aucune expérience dans la conduite des ames, lorsqu'il a écrit, à la pratique universelle de toute la Chrétienté ?

Si la pratique de la pénitence publique a duré en Allemagne jusqu'au tems de Luther, comme vous dites, ce n'a été que pour les pechez publics, & personne ne trouve mauvais que cette pénitence soit rétablie par tout, puisque le Concile de Trente l'ordonne expressément. Et quel rapport à l'ordonnance de Saint Ignace, que vous m'alléguez aussi, avec la conduite de ceux qui éloignent de la Communion, non pour huit ou dix jours, mais pour cinq ou six mois, non-seulement les grands pecheurs, mais de bonnes Religieuses, qui vivent en une grande pureté, comme nous l'avons appris de l'Epître de Monsieur de Langres à Monsieur de

 Saint

Saint Malo. Ce n'eſt pas s'arrêter à des pointilles que de remarquer des deſordres ſi notables, & qui ne tendent qu'à la ruïne entiere de la Sainte Communion ; & tant s'en faut que des gens de bien doivent mettre en pratique des maximes ſi pernicieuſes, qu'ils ont juſte ſujet de les mépriſer, & de concevoir mauvaiſe opinion de ceux qui les autoriſent. Saint Charles n'avoit garde de les approuver, puiſqu'il ne recommande rien tant dans ſes Conciles & dans ſes actes, que la fréquente communion, & qu'il ordonne pluſieurs fois de griéves peines contre tous les Prédicateurs, qui détournent les fidéles directement ou indirectement de la fréquente Communion ; & jamais l'on ne trouvera qu'il ait établi la pénitence publique ou l'éloignement de la Communion pour toutes ſortes de pechez mortels ; ni qu'il ait voulu qu'on mît trois ou quatre mois entre la Confeſſion & l'abſolution, comme il ſe pratique très-ſouvent, & pour des pechez ordinaires, par ces nouveaux réformateurs : deſorte qu'encore qu'il y puiſſe avoir de l'excès à donner facilement

l'absolution à toute sorte de pecheurs, qui est ce que Saint Charles déplore, il ne faut pas conclurre de-là que ce grand Saint approuvât les extrémitez dans lesquelles Monsieur Arnaud s'est jetté, puisqu'elles sont entiérement opposées à quantité d'ordonnances qu'il a faites.

Quant à ce qu'on attribuë au Livre de la fréquente Communion de retirer le monde de la fréquente hantise des Saints Sacremens; je vous réponds qu'il est véritable que ce Livre détourne puissamment tout le monde de la hantise fréquente de la Sainte Communion & de la Sainte Confession, quoi qu'il fasse semblant, pour mieux couvrir son jeu, d'être fort éloiné de ce dessein: en effet, ne louë-t-il pas hautement dans sa Préface page 36. la piété de ceux qui voudroient différer leur Communion jusqu'à la fin de leur vie, comme s'estimant indignes d'approcher du Corps de Jesus-Christ? Et n'assûre-t-il pas qu'on satisfait plus à Dieu par cette humilité, que par toutes sortes de bonnes œuvres? Ne dit-il pas au contraire dans le chap. 2. de la troisiéme partie, que

c'eſt parler indignement du Roi du Ciel, que de dire qu'il ſoit honoré par nos Communions, & que Jeſus-Chriſt ne peut recevoir que de la honte & de l'outrage par nos fréquentes Communions, qui ſe font ſelon les maximes du Pere Molina Chartreux, qu'il combat par tout ſon Livre, ſous l'apparence d'un écrit fait à plaiſir ? De plus ayant prouvé par Saint Denis dans le chap. 4. de la premiere partie que ceux qui communient, doivent être entiérement purifiez des images qui leur reſtent de leur vie paſſée par un amour divin, pur & ſans aucun mélange ; qu'ils doivent être unis parfaitement à Dieu ſeul, entiérement parfaits, & entiérement irréprochables ; tant s'en faut qu'il ait aucunement adouci ces paroles ſi hautes & ſi éloignées de nôtre foibleſſe, que les ayant données toutes cruës, il a toûjours ſoutenu dans ſon Livre de la fréquente Communion qu'elles contiennent les diſpoſitions qui ſont néceſſaires pour communier dignement. Cela étant, comment ſe peut-il faire qu'un homme qui conſidere ces maximes & ce procédé de Mon-

ſieur Arnaud, puiſſe s'imaginer qu'il ſouhaite avec vérité que tous les fidéles communient fort ſouvent ? Il eſt certain au contraire qu'on ne ſçauroit tenir ces maximes pour véritables, qu'en même-tems l'on ne ſe trouve très-éloigné de fréquenter les Sacremens. Et pour moi je vous avouë franchement que ſi je faiſois autant d'état du Livre de Monſieur Arnaud, que vous en faites, non-ſeulement je renoncerois pour toûjours à la meſſe, & à la communion par eſprit d'humilité; mais même j'aurois de l'horreur du Sacrement; étant véritable, qu'il le repréſente à l'égard de ceux qui communient avec les diſpoſitions ordinaires que l'Egliſe approuve, comme un piége de Satan & comme un venin qui empoiſonne les ames; & qu'il ne traite rien moins tous ceux qui en approchent en cet état, que de chiens, de pourceaux, & d'antechriſts; & quand on fermeroit les yeux à toute autre conſidération pour remarquer ſeulement ce qu'il dit en pluſieurs endroits des diſpoſitions admirables ſans leſquelles il ne veut pas qu'on communie; ſe trouvera-t-il

[redacted]

: ſur la terre qui eût ſi bonne
ı de ſa vertu, qu'il ſe crût en
pouvoir communier digne-
Cela n'appartient qu'à Mon-
rnaud, qui après avoir mis ces
ions à un ſi haut point, qu'un
'aul eût appréhendé de com-
, ne laiſſe pas de ſe vanter par
rs fois dans ſon Apologie qu'il
eſſe tous les jours; en quoi ſon
é eſt autant admirable, qu'on
imer ſa charité & la bonne opi-
ı'il a de tant de ſages Direc-
ınt ſéculiers que réguliers &
de vertueux pénitens qui pra-
la dévotion, dont les uns &
es ſervent de ſujet à ſes invec-
linaires. Au reſte, j'eſtime que
: héréſie de dire que ce ſoit un
.cte de vertu de vouloir diffé-
ommunion juſqu'à la mort,
l'Egliſe nous commande de
nier tous les ans. C'eſt auſſi
éſie de préférer cette humili-
nduë à toutes ſortes de bon-
rres, étant viſible que pour le
e martyre eſt beaucoup plus
ıt; comme auſſi de dire abſo-
que Dieu n'eſt point honoré

par nos communions, & qu'il n'en reçoit que de la honte & de l'outrage.

Comme cet Auteur éloigne tout le monde de la communion, il ne tiendra pas à lui que toutes les Eglises ne demeurent sans messes, pource qu'ayant vû ce que dit le vénérable Béde, que ceux qui laissent de célébrer ce Saint Sacrifice sans quelque légitime empêchement, privent la Sainte Trinité de loüange, & de gloire; les Anges de réjoüissance; les pecheurs de pardon; les justes de secours & de graces; les ames qui sont en Purgatoire, de rafraîchissement; l'Eglise des faveurs spirituelles de Jesus-Christ; & eux-mêmes de medecine & de remede. Il ne fait point de scrupule d'appliquer tous ces effets admirables aux mérites d'un Prêtre qui se retire de l'Autel par esprit de pénitence, comme on voit dans le chap. 40. de la premiere partie. Il parle même plus avantageusement de cette pénitence que du Sacrifice de la Messe. Or qui ne voit que ce discours est très-puissant pour persuader à tous les Prêtres de négliger de dire la Mes-

puisqu'on gagne autant sans la
qu'en la disant; & qu'on peut di-
nême, selon les maximes de Mon-
r Arnaud, qu'on gagne davanta-
Car comme il releve l'éloigne-
nt de la communion beaucoup au-
sus de la communion, il faut aussi
il estime beaucoup plus excellent
oignement de la Messe, que la
sse même.

t la morale de tout ceci est que ce
uveau réformateur n'éloigne les
tres & les Laïques de l'Autel, si-
sous ce beau prétexte de faire pé-
ence. Mais pour sçavoir en quoi il
cette grande pénitence, qu'il
me si avantageuse aux ames : il
oît en paroles expresses dans la
face page 18. que de toutes les ri-
urs de l'ancienne pénitence, il n'en
de quasi autre chose que la separa-
du Corps du Fils de Dieu, qui est
artie la plus importante, selon les
s, parce qu'elle représente la pri-
ion de la beatitude, & la plus ai-
, selon les hommes, parce que
t le monde en est susceptible. Mon-
ur Arnaud pourroit-il montrer
s manifestement que son Livre

n'a été fait qu'à dessein de ruïner la Messe & la Communion, puisqu'il employe toute l'antiquité pour nous prêcher la Pénitence (dont jamais je n'ai vû faire un seul acte à l'Auteur de cette doctrine, ni à ceux qui l'assistoient à l'introduire) & qu'après toutes ces fanfares, il se contente qu'on ne communie point ? Certes ceux qui lisent son Livre, & qui n'y remarquent point ce dessein sont du nombre de ceux dont parle le Prophête : *Oculos habent & non vident.* Et je ne comprends pas comment vous, Monsieur, pouvez accuser les adversaires de Monsieur Arnaud de ruïner la pénitence, puisqu'on se plaint au contraire avec raison de ce que cet Auteur a fait des efforts extraordinaires pour prouver qu'il étoit necessaire de faire de longues & rigoureuses pénitences avant que de communier & de recevoir l'absolution ; & qu'à même-tems il a déclaré en paroles expresses (afin que personne n'en prétende cause d'ignorance) qu'il ne réserve autre chose de l'ancienne pénitence que l'éloignement de l'Autel.

Mars 1726.

/oilà, Monſieur, la réponſe que
ais à vôtre Lettre avec tant d'em-
ſſement que je n'ai pas le loiſir de
elire. Je m'en vas en ce moment
ébrer la Sainte Meſſe, afin qu'il
ſe à Dieu de vous faire connoître
véritez que je vous dis, pour leſ-
lles je ſuis prêt de donner ma vie.
ırois beaucoup d'autres choſes à
s dire ſur ce ſujet ſi j'en avois le
ir. Je prie Nôtre-Seigneur Jeſus-
iſt qu'il vous les diſe lui-même.
ous prie de ne me pas faire répon-
ır ce ſujet, ſi vous perſévérez dans
opinions, qui ſuis en l'amour de
:re-Seigneur.

Aonſieur.

Vôtre très-humble Serviteur
VINCENT DE PAUL.
J. P. D. L. M.

ARTICLE XX.

OBSERVATIONS SUR LA Plante qui porte le Caffé. Par le R. P. le Breton de la Compagnie de Jesus, Missionnaire à la Martinique.

L'Auteur du Mémoire, touchant l'arbre du Caffé, imprimé à Paris, chez André Cailleau, en 1716. a mal copié son Original, lorsqu'il dit que la feüille de cette plante, ressemble à celle du Citronier; car elle n'en a presque aucun trait; ses deux bouts sont de beaucoup plus pointus; elle est plus mollasse, plus large, plus ridée, & n'a point ce petit cœur, ou ces deux orillons, qui accompagnent la queuë de la feüille du Citronier.

Quant à la fleur, elle est d'une grande blancheur, d'une odeur douce & musquée. C'est un Tube d'un pouce, ou environ, de longueur; dont l'orifice ou le couronnement est profondément découpé en cinq parties égales, oblongues, terminées en pointe. Il y a en dedans des Étamines en

façon de languettes contournées, & à chapiteau grisâtre; le Piſtil orné d'un long filet s'éleve bien au-deſſus de cette fleur épanoüie; ſon ſommet eſt fendu en deux; il occupe le centre étant poſé ſur la tête de l'Embrion, qui en groſſiſſant devient un fruit ovale de la groſſeur d'une moyenne olive; l'écorce en eſt unie & mince, d'abord verte enſuite jaûne, puis rouge, comme le Corail, enfin noirâtre, il a peu de chair, le ſuc en eſt auſtere & gluant à la bouche & ſous les doigts.

Pour noyau il a une membrane ſeche & bruſque, qui enveloppe deux graines ou lobes arrondis par le dos, applatis par le côté, où ils ſe touchent, fendus en longueur, & comme repliez pour couvrir le germe en dedans.

Un de mes amis me fit preſent il n'y a pas encore deux ans, de quelques fruits mûrs de Caffé nouvellement cueillis dans cette Iſle. Je les mis en terre; mais ignorant la maniere de les ſemer, je les enfonçai trop, de ſorte qu'ayant pouſſé leur germe ils avorterent, parce qu'ils étoient

comme accablez de terre : j'en ſauvai ſeulement quatre, que j'ai cultivez avec ſoin ; & comme je les ai fait arroſer très-ſouvent ſur le ſoir, & que de tems en tems j'ai fait porter de bon terrier ſur leurs pieds, ils ſont venus en perfection.

Ils ont commencé à fleurir dès le quinziéme mois, & n'ont point ceſſé de le faire depuis, ſur le déclin de chaque Lune. D'abord ils ne porterent que ſept fleurs, dont cinq ont noüé, & actuellement l'écorce des fruits noircit, après avoir varié, ainſi que je l'ai remarqué ci-deſſus. J'en ai même détaché un mûr, que les petits inſectes avoient goûté ; & après l'avoir ſuccé, j'ai mis en terre les ſemences, & j'eſpere qu'elles pouſſeront bien-tôt, & me donneront de nouveaux arbres.

Mes arbres ont tellement fleuri durant les mois de Mai, Juin & Juillet, que leurs branches ſont toutes chargées de fruits de différentes groſſeurs, poſez en façon d'anneaux tout autour des genoüilleres ou nœuds des feüilles On voit encore par-ci par-là quantité de boutons de fleurs prêtes à éclorre.

iauteur des plantes passe six
leurs branches toûjours posées
s sur les autres en croisiere ont
: deux pieds de longueur en
'e de vergettes. Leur tronc
is a pour le moins un pouce
seur. La raison pour laquelle
ıres sont venus si vîte, c'est que
rs fois, j'ai fendu leur écorce
t en bas, ce qui les a obligez
.vrir & de communiquer par
ıe plus grande abondance de

fait une autre expérience qui
'eillement réüssi : pour donner
: mes arbrisseaux, j'ai en par-
ɪé, en partie marcotté les bran-
, qui pulluloient en bas. Les
es autres ont pris racine, &
resent près d'une douzaine de
ux Caffez, qui ont de chaque
nq ou six branches. Je croi
euriront avant la fin de cette

ARTICLE XXI.

REFLEXIONS SUR CE QUI arrive à un boulet de Canon qu'on tire étant situé verticalement. Par le Pere Laval Jesuite Hydrographe du Roi au Port de Toulon.

LIsant il y a quèlques années le Livre de M. Varignon, intitulé Conjectures sur la pesanteur, la vignette qui est à la tête de l'ouvrage me frappa. On y voit une piéce de Canon qui est posée verticalement; & le boulet qui monte au Zenith par l'action du feu qu'on a mis à ce Canon. A côté sont Monsieur Descartes, & le R. P. Mersenne le boutefeu à la main; tous les deux regardent en haut; au dessus du Canon on lit ce mot *Retombera-t'il?* Je me souviens que je mis à côté la réponse *sans doute*, & je ne pus m'empêcher de rire sur cette question. Je m'apperçus pourtant que j'avois tort de rire; soit parce que c'étoient deux Grands hommes, deux fameux Physiciens qui formoient cette question; soit parce

ísant l'ouvrage de Monſieur
›n je vis que, tout grand Géo-
: Phyſicien qu'il étoit, emba-
cette queſtion, & ſans doute
eſt pour Monſieur Deſcartes,
à propos de laiſſer flotter ce
lans les airs ſans monter, ni
re. De ſorte qu'apparemment
igé de ſuivre dans la moyen-
n le mouvement du Tourbil-
ı Terre. J'abandonnai pour
›oulet à ſon ſort, en lui ſou-
›on voyage. Je penſai que ſi
oniers vouloient perdre beau-
boulets, ou nous en faire une
ans la moyenne Région de
s n'avoient qu'à réïterer des
de fois l'expérience du R. P.
ıe ce qui ſeroit bon encore
Siéges, s'ils vouloient faire
les deſſeins d'un Général. Je
ceci à un Commiſſaire Géné-
:illerie, il ſe mit à rire com-
, & me dit je craindrois bien
ıe grêle de boulets. La choſe
ura là.
liſant ce mois de Septembre
s Mémoires de Trevoux, j'ai
lans le mois de Juillet 1723.
1726.

page 1258. un Article intitulé *Nouvelles Réflexions sur la nature des Corps durs*, qui est très-bien écrit, & d'un habile Physicien, qui a caché son nom. J'ai trouvé son hypothese belle, ingénieuse, digne d'un grand Philosophe; peut-être un peu hardie, mais c'est la mode. Arrivé à la *page* 1293. j'ai rencontré l'Histoire du Boulet, dont je viens de parler. J'ai crû que l'Auteur pour résoudre la question apporteroit les raisons communes, que je donnerai ci-après, ne m'appartenant pas de me guinder si haut que M. Varignon; mais j'ai été bien surpris lorsqu'à la *page* 1295. j'ai lû ces paroles. *Je m'encourage donc à le dire quelqu'extraordinaire que la chose paroisse, ce boulet tombera en poussiere*, & le reste que je ne rapporte pas ici. On peut voir l'endroit cité. Auroit-il voulu ne pas contrister le R. P. Mersenne & Monsieur Descartes en ne laissant pas tomber ce boulet sur la terre?

Il faut rendre justice à Monsieur Descartes, qui n'a pas fait cette expérience. Il s'en est tenu à l'exposé du R. P. Mersenne, qui ne l'a pas appa-

nent faite aussi souvent que le
: l'Auteur du Mémoire; c'auroit
irer sa poudre aux moineaux.
i les termes de Monsieur Descar-
Lettre 73^e, premier Tome, *page*
de l'édition d'Amsterdam 1682.)
que si experimentum quod à te ipso
m fuisse mihi significasti, & de quo
tiam non nulli scripserunt, verum
nempè globos majorum tormento-
versus zenith rectè explosorum,
ecidere; colligere licet ictus eos in
em altitudinem ferri, atque à ter-
ntro adeò elongari, ut omnem suam
itatem inde deperdant. On voit
Monsieur Descartes n'admet pas
it absolument, mais qu'il compte
it-être un peu trop facilement)
a bonne foi, ou pour mieux di-
la prévention du R. P. Mersen-
Il est vrai que celui-ci n'avoit
le de trouver le boulet, si on ad-
l'explication de l'Auteur du Mé-
re, pulverisé, comme une larme
ollande dont on casse la pointe,
répandit en forme de rosée sur la
e apparemment long-tems après
le R. P. Mersenne se fut retiré:
il faut bien du tems à cette pous-

ſiere pour tomber de ſi haut. Mais comment deux fameux Philoſophes, ou le celebre Mr Varignon ne ſe ſont-ils pas aviſez de cette ſolution à leur difficulté? Ils avoient ſans doute quelque ſcrupule à voir ce boulet flotter entre deux airs. Si habile qu'on ſoit, on ne s'aviſe pas de tout; il ne reſteroit rien à faire aux autres.

En reflèchiſſant ſur cette expérience j'avois crû, (& voici les raiſons communes que Meſſieurs de l'Artillerie ne deſavoüeront peut-être pas) qu'il n'eſt pas aiſé de mettre l'ame d'un canon bien verticalement; que, quand même il y ſeroit, en mettant le feu à ce Canon, il n'eſt pas poſſible que la piéce reſte exactement, pendant l'action du feu; dans une ſituation verticale, ſur tout quand le boulet arrive à la volée, & qu'ainſi, quand l'ame du Canon parfaitement perpendiculaire à l'Horizon, ſeroit ſans aucune inégalité, & auſſi unie qu'un miroir; quand même le boulet y entreroit auſſi exactement qu'une bale de calibre dans une carabine, néanmoins ce canon s'écarteroit de la perpendiculaire par l'action du feu, &

[redacted]

it par conséquent le boulet
: ligne Parabolique au delà
ıx où le P. Mersenne le cher-
ı sorte que si l'expérience ne
faite sur une plaine de roches,
dit dans la terre. Je ne crois
lleurs que le R. P. Mersenne
d Artilleur, ni qu'il eût pris
:s précautions que je viens de
quelles sont presque impossi-
s l'exécution ; à ce que je pen-
e aux plus habiles Canoniers,
ls répéteroient souvent l'ex-
:. Cela étant, la Question est
& voilà le boulet sauvé de
ntissement, ou au moins hors
ıre d'être mis en poudre : le
spensé de tourner avec l'At-
re dans le tourbillon de la

quand bâtissant un mûr fort
:tour de la piece située verti-
ıt en laissant un trou à la lu-
on pourroit faire monter ce
lroit vers le Zenith, pourquoi
:t seroit-il reduit en poussie-
diroit-on pas qu'il est monté
lieuës en l'air, ou même au
de l'Ether ? Et quand même

cela seroit ? (Mais il s'en faut bien que cela ne soit). C'est ici qu'il me paroît que tous ces fameux Auteurs se sont laissez trop aisément prévenir en faveur de leurs Hypotheses. Car enfin puisque la portée d'un canon de 24. tiré Horizontalement ne sçauroit passer à toute volée au-delà de 1600. toises, & les Couleuvrines au-delà de 2000. toises ; (car pour les canons de petit calibre ils portent moins loin ; mais ne chicanons pas, donnons-leur cette portée) il est clair qu'un canon situé à plomb ne doit pas envoyer plus haut son boulet ; il doit même le porter moins haut, puisque la colomne d'air resiste plus à la montée du boulet, le poids de cette colomne faisant son effet directement en enbas ; d'ailleurs le frottement de l'air environnant ce boulet doit être au moins aussi grand que s'il étoit tiré horizontalement. Il s'ensuit delà que le mouvement du boulet doit diminuer dans la raison des corps mûs en enhaut ; & dans la même raison qu'il augmente dans les corps qui se meuvent en enbas.

Ce n'est pas ici le lieu de détermi-

[redacted]

:e diminution, non plus que
ration en quelque raiſon; cela
.it par pluſieurs celebres Ma-
iciens. Certes, les corps jet-
ticalement doivent diminuer
ıe plus grande raiſon que les
ouſſez Horizontalement; mais
une fois ne chicanons pas;
ɔns qu'un boulet va auſſi haut
lement, & qu'il monte à mille
nême à 2000. toiſes, Monſieur
:es a-t'il pû conclurre qu'il eſt
une telle hauteur, & qu'il
ıoit tellement du centre de la
, qu'il perdoit toute la peſan-
'ai porté du Mercure au haut
nt-Ventoux à mille-quarante
au-deſſus de la ſurface de la
ſt-il tombé totalement du Tu-
; la boëte ? Point du tout. Il
é à 24. pouces & ſix lignes;
-dire, qu'il faiſoit équilibre
. colomne d'air qui lui correſ-
.t ? Il peſoit donc autant que
ɔlomne. Nous étions donc en-
en loin de l'extrémité de l'At-
ere; & on en eſt encore bien
r de plus hautes montagnes,
expériences ont été faites par
rs 1726.

de très-habiles gens; les corps y pesent donc encore? Puisque le Mercure s'y tient en équilibre avec l'air; seulement ils y pesent un peu moins.

De même Monsieur Varignon n'a pas pû conclurre que le boulet du Canon tiré par le R. P. Mersenne étoit demeuré suspendu dans un lieu moyen, où les corps ne sont poussez ni en haut ni en bas, où ils n'ont pas de pesanteur; & il a eu raison de changer de sentiment après y avoir bien pensé dans un tems où il n'étoit plus si fort partisan de Monsieur Descartes.

Mais à mon avis l'Auteur du Mémoire n'a pas pû conclurre aussi que ce boulet devoit tomber en poussiere. Non plus que les autres hommes je n'ai pas été reduit en poussiere au haut du Mont-Ventoux, du Mont-Geneve, du Mont-Cenis. Cela seroit arrivé, dira-t'on, si on nous y avoit subitement transporté; je ne le pense pas. Seulement il auroit pû nous arriver quelque inflammation, ou quelque suffocation de poitrine, au lieu que la mienne n'en a point été interessée; elle ne l'est même pas à

qui vont chasser aux Chamois
les montagnes de plus de 2000.
; de hauteur ; ainsi la matiere
le de leur corps ne produit pas
funeste effet, quoiqu'elle ne soit
compacte ni d'une matiere aussi
qu'un boulet de canon. Je ne
lonc pas que l'Auteur ait pû en
ter la raison que voici. *En effet,*
let ne passe t'il pas soudainement
sque dans un instant d'un air très-
isé, qui est celui d'où il part, à
qui l'est beaucoup moins, qui est
ù il va ? Or j'ai fait voir que
cas un corps, tout dur qu'il est,
dissoudre ; Car enfin je viens de
voir à mon tour que le boulet
uroit être porté à un air beau-
noins condensé ; puisque la rai-
: la plus grande à la moindre
nsation n'est que comme 28.
; de Mercure à 24. pouces 6.
; ou comme 336. lignes à 294.
a conséquence de l'Auteur du
ire ne sçauroit être admise ici,
elle le pourroit être ailleurs,
je ne pense pas ; non pas mê-
ind le boulet seroit arrivé à la
e surface de l'Atmosphere,

ce qu'on vient de voir être impossible.

L'Auteur apporte encore une preuve *que ce boulet doit être pénétré d'une infinité de parties de ce feu violent qui le pousse.* Nos Artilleurs ont tort de faire rougir les boulets quand ils veulent mettre le feu aux maisons où ils tirent. Ces boulets rouges entrant dans un air froid n'éclatent pas, non pas même quand ils tombent dans l'eau; *le liquide intérieur* devroit pourtant avoir un grand avantage sur le liquide extérieur pour mettre ces boulets en poussiere, & c'est lui donner beau jeu que de faire rougir ces boulets, le R. P. Mersenne ne s'en est pas avisé. Je m'étonne qu'ils fassent de si furieux effets dans les mûrs qu'ils abattent, & par le feu qu'ils mettent assez souvent dans les maisons, sans respect pour la matiere subtile dont ils sont pénétrez, qui devroit les pulvériser ayant tant d'avantages sur la matiere environnante. C'est un bonheur que les Canoniers communément ne soient pas grands Physiciens; leurs yeux vulgaires ne percent pas dans l'intérieur des boulets,

 ils

:éderoient avec plus de précau-
c s'épargneroient la peine de
au feu ces boulets.

; la réponse que l'Auteur fait,
XI, à l'objection de ce qui
oit au boulet s'il étoit tiré dans
e, & que je n'examine pas ; il
que l'Auteur suppose que le
sortant du Canon perce au-
e l'Atmosphere ; autrement
ion n'auroit pas de force ; cela
en éloigné du vrai que je viens
r, il est inutile d'éplucher cet
cela nous meneroit trop loin.
: voir que les forces du liqui-
tonnant quand même le bou-
tteroit à mil quarante toises
, si on veut, ne sont pas assez
:ablement diminuées ; il suit
: les principes de l'Auteur que
:t ne sçauroit se dissoudre.
reste toûjours vrai par l'Au-
:me *que le liquide intérieur*
ontre les parties d'un corps
it que ses parties poussées par le
extérieur agissent contre lui.
doit conclurre qu'en quel-
lroit que le corps se trouve,
lans l'Ether, la matiere subti-

le extérieure faisant tou
bre avec la matiere subti
le corps dur doit subsist
soudre en quelqu'endroi
ve & dans tous les cas p
Si cela n'étoit pas, nu
rogéne à la matiere sul
roit subsister dans l'Eth
te Planete, toute Etoi
tôt pulverisée par la m
dont leurs pores sont pl
que l'Auteur ne suppose
penetrables à cette mati
roit une supposition p
tuite, & contraire à l'
dur tel que l'Auteur le
a soin d'insister sur ce pr
comme il s'exprime sur l
ge 1301. *L'experience*
ce que j'ai avancé; sça
quide intérieur n'agit ja
liquide environnant qu'a
ment que celui-ci le sollic
je ne vois pas pourquo
roit réduit en poussier
liquide environnant s
avec le liquide intérieu
& l'autre en commerce
se fréquentent de bonn

›ur faire voir que l'Auteur même du
émoire ne pense pas que le boulet
›ive être réduit en poudre par la ma-
ere subtile qui se trouve dans ses po-
s, j'ajouterai ce qu'il explique claire-
ent à la page 1302, qui mérite beau-
›up d'attention. *Je consens qu'on place*
corps dur (un boulet de canon) *où*
on voudra; au milieu d'un air crasse,
t délié. Ce corps, en tel endroit qu'on
place, (apparemment successive-
ient) *demeurera en son entier: car le*
quide intérieur qui coulera dans ses
ores, proportionnera toujours les for-
es avec lesquelles il resistera à celles
ui le solliciteront. C'est-à-dire, que
es deux liquides feront toujours ef-
ort pour se maintenir en un parfait
quilibre; ou, pour s'expliquer plus
iertement, que ce n'est qu'un même
iquide, qui tantôt est dedans, tantôt
iors du corps. Ainsi je ne vois pas
que la surprise puisse avoir lieu; pour
que le liquide intérieur agisse contre
a force comprimante avec des forces
plus grandes; puisqu'il ne fait que
couler dans les pores du corps dur
sans le pousser, comme l'Auteur le
dit dans la suite. De sorte que quand

l'air seroit anéanti dans l'Atmosphere, ce qui n'est pas, toujours la matiere subtile environnant le boulet seroit en équilibre avec la matiere intérieure qui traverse ses pores.

Cet équilibre est rompu quand la poudre d'une bombe prend feu, aussi la bombe creve-t'elle, ce qui arriveroit quand la matiere de la bombe seroit cent fois plus épaisse. Mais c'est que l'air & la matiere subtile intérieure sont mis en plus grand ressort & en plus grand mouvement que l'air extérieur ou la matiere subtile environnante, ainsi ils doivent céder, l'équilibre étant rompu. Mais rien de pareil n'arrive dans notre boulet élevé en l'air de mille toises, ou plus, si on veut, ou même porté dans l'Ether, s'il étoit possible. Car la matiere subtile coulant dans les pores sans agir contre les côtez *comme l'eau jaillissante qui couleroit dans un boyau*, il faut qu'en sortant elle soit remplacée par la matiere subtile environnante, ce qui doit maintenir en paix & union toutes les parties du boulet, qui n'en est pas plus incommodé qu'un crible à travers lequel

passe. Il s'en faut donc beau-
jue le boulet ne puisse être ré-
ı poussiere.

ense donc qu'il faut regarder le
: exterieur & interieur (la ma-
ıbtile) comme deux forces ou
ıces qui font équilibre sur les
; du corps dur (ou ses Molecu-
ui leur servent de point d'ap-
:squelles sont en repos en vertu
équilibre. Detruisez l'une des
orces, le corps sera mis en mou-
t, & détruit par l'autre force
onſte, ce n'est pas là le senti-
e l'Auteur (page 1281;) mais
ouveau que les Physiciens ne
ıt s'accorder? L'*Inertie* dans la
: environnante est impossible.
si elle étoit possible, l'équili-
subsisteroit plus. Un corps se-
tant plus dense que le nombre
'ces agissantes sur ces points
i sera plus grand : plus aussi
a-t'il à la division. Mais si l'u-
leux forces (les deux liquides)
être aydée par une force étran-
elle que le fer, ou quelqu'au-
n voudra, l'équilibre ne sub-
plus. L'agent victorieux em-

ployera tout de suite sa force contre le point d'appui. Telles sont, à mon avis, les loix de la Méchanique.

On voit par là que je fais consister la force de la dureté dans l'action des deux liquides extérieur & intérieur sur les parties du corps dur, qui leur servent de point d'appui. Il sera d'autant plus dur qu'il y aura un plus grand nombre de forces antagonistes sur plus de points d'appui, ou de parties de ce corps plus pressées. Ce n'est pas là, ce me semble, le sentiment du R. P. de la Roquette, (car je viens de voir dans le Journal de Decembre 1725. que le Mémoire est de lui). Quoique je ne sois pas de son avis en tout; il ne s'ensuit pas que je ne fasse un très-grand cas des Ouvrages que je viens de lire de cet habile Physicien. Beaucoup moins que mon sentiment vaille mieux que le sien. Rarement en matiere de Physique est-on de même avis. Elle ne comporte pas l'évidence des demonstrations de la Géométrie. Il semble pourtant que sur la fin de l'article neuviéme, l'Auteur rentre dans le mien. *En un instant*, dit-il, *nous voyons arriver dans*

la larme de verre cette dissolution entiere, & cela uniquement par le défaut de proportion qui se rencontre entre les resistances des liquides au moment que la dissolution se fait. Qu'est-ce que ce *défaut de proportion*, si ce n'est l'interruption de l'équilibre entre les deux liquides ? Elle est sans doute causée par une nouvelle force qui se joint à l'un des deux liquides. Par là on peut aussi expliquer tout le mystere de l'*intussusception* des plantes, de la végétation des mineraux, en un mot de l'accroissement de tous les corps qui en sont susceptibles.

Je crois à propos de faire encore cette remarque. C'est que dans la supposition du boulet poussé en haut verticalement, il doit, à mon avis, tomber nécessairement par une ligne Parabolique. Car si nous le considérons comme faisant la tête d'un jet d'air, lorsque ce mouvement violent qui lui avoit été imprimé cesse ; il me paroit clair que, comme l'eau de la tête d'un jet d'eau, il doit tomber par une Parabole quoique fort aiguë, par la même raison. En effet les colomnes d'air tendant à prendre la pla-

ce, parceque cet air eſt encore en mouvement dans l'inſtant que le mouvement violent du boulet ceſſe, il doit être détourné de la perpendiculaire dans ſa chûte, & pour peu qu'il le ſoit, il ne peut plus deſcendre par le même chemin par lequel il eſt monté; ainſi à chaque inſtant de ſa chûte il s'écarte un peu de la perpendiculaire & décrit une Parabole. Une bombe ne retombe pas dans la bouche du mortier vertical d'où elle a été été chaſſée par l'action de la poudre enflammée. Cela même arriveroit quand l'ame du mortier ſeroit plus longue.

Ce qui me conſole & me raſsûre pour le ſort du boulet en queſtion ce ſont les paroles par leſquelles l'Auteur finit ſon Mémoire. *Au reſte, Monſieur, s'il vous reſtoit encore quelque petite inquiétude ſur le ſort du boulet, nous pourrions le laiſſer là.* Ce ſera bien fait, pourvû qu'il ne reſte pas en l'air. Il me paroît que ſon hypotheſe ſur la dureté des corps ſeroit mal prouvée, ſi elle dépendoit de l'explication de cette prétenduë expérience. En effet je penſe que cette

explication souffre beaucoup de difficultez, comme j'ai tâché de le faire voir.

Les sçavans Physiciens de notre siécle doüez d'un grand courage, prennent quelquefois leur essort bien haut. Je ne sçai s'il ne conviendroit point de ne se point tant élever & de se dire souvent *hac viâ tutus ibis.* Ne seroit-il pas plus sûr de marcher par les grands chemins ? On est plus assûré de ne se pas égarer ; la route contraire est plus à la mode à présent. Il a fallu franchir la barriere, & donner dans de nouveaux systêmes. Cela à son bon, mais n'a-t'on point à craindre l'excès opposé à la servitude qu'on reproche à nos devanciers ? Cette contagion en fait de Physique, si c'en est une, a commencé en France d'où elle a passé en Angleterre, en Allemagne, même en Italie. Ce pauvre Aristote deserté, regardé comme un homme de peu d'esprit, borné dans ses vûës, est contraint d'aller à pied ; il n'est reçû que dans quelques coins de Colleges. Avons nous plus d'esprit que nos devanciers ? J'en doute ; mais nous avons plus de hardiesse.

ARTICLE XXII.

Réflexions Phisico-Mathematiques du P. Castel sur les Chûtes verticales & oblique, des Corps.

1°. Que l'experience du P. Mersenne soit vraie ou fausse, l'état de la Question est de sçavoir si un corps placé à une certaine distance de la Terre, est toûjours obligé d'y retomber, ou si entrâiné par la révolution céleste, il doit s'y changer en Planete, comme l'ont pensé Mersenne, Descartes, Mr Varignon, & comme le prétendent encore Messieurs Newton, Gregori, en un mot tous les Géométres & Physiciens modernes les plus Célébres; au nombre desquels le R. P. Laval sera surpris, mais ne rougira pas sans doute, de se voir lui-même associé. Car en réfutant ce systéme *moderne*, & par conséquent *hardi*, en le réfutant uniquement, parceque le Canon n'a pû être pointé verticalement, ni le boulet monter assez haut pour être affranchi des loix de la Pesanteur & de la

chûte, il nie un fait Particulier sur lequel je ne vois pas que les sçavans ayent jamais fort compté, & il laisse le systême général en possession de son droit.

2°. Dans mon ouvrage *de la Pesanteur*, conservant pour tous les celébres Auteurs que je viens de nommer, le respect qui leur est dû, j'ai eü cependant le bonheur de suivre en ce point, le sage avis que le P. Laval donne aux Physiciens modernes de ne point prendre trop haut leur essor, en danger sans doute d'imiter le boulet qui retombe en voulant devenir Planete : j'ai de mon mieux établi le systême ancien de cette chûte, à quelque distance que ce teméraire Boulet osât s'élever. Ceux qui voudront voir les raisons Physiques & Géométriques de toutes les sortes que j'en ai données, peuvent consulter le troisiéme Livre du premier Tome, & tout le dernier chap. du second. Mais ici pour éviter les répetitions & les inutilitez, *quelque Royal que soit ce chemin*, je me borne à une petite discussion géométrique que je n'ai pas laissé d'indiquer dans les endroits citez.

Leipsik, & Mr Huguens aussi dans son *Traité de la Pesanteur*, des *Logistiques*; Mr Varignon & divers autres, d'autres *courbes asymptotiques.*

6°. Il est vrai que tous ces celébres Géométres, après avoir donné l'exclusion positive au *Parabolisme* n'ont pas laissé, par voie de supposition tacite comme il arrive, de le faire rentrer dans la Physique *astronomique* à l'occasion du mouvement des Planetes, qu'ils ont crû *Elliptique* d'après Kepler. Car sçachant bien d'après Pardies que l'Ellipse n'est qu'une parabole accourcie dont le centre n'est pas infiniment loin, & trouvant quelque sorte d'*Ellipticité* dans les mouvement celestes, ils ont réalisé le systême parabolique, si non en lui-même, du moins transformé en systême Elliptique.

7°. D'où ils ont Conclu qu'un corps qui retombe obliquement sur la terre, d'assez haut pour que la ligne de sa chûte n'atteigne point la Terre, *intactâ terra*, avant la demie Révolution complette, doit achever son Ellipse, *Ellipsim complebit*, & la recommencer à perpétuité, *atque eandem*

[redacted]

perpetuò non impeditum descri-
:venant une planete dans les for-
& Planeta fiet. Tout est du sça-
M. Gregory dans son bel ouvra-
stronomie Physico-mathemati-
car telle est en peu de mots la
Histoire & le vrai fond de la
on que renouvelle le R. P, La-
n voici la Résolution précise.

Un corps, un Boulet qui tom-
:ombe au centre : otez la terre
, ou faites y une ouverture suf-
e jusqu'au centre, c'est là inva-
ment que ce corps ira aboutir :
connois personne qui conteste
ne dise ou suppose cette nation
:hûte des corps. Donc la ligne
:te chûte passe par le centre &
:mine : donc ce n'est ni Ellipse,
abole, ni section Conique quel-
ie qui ait pour foyer ou pour cen-
centre de la terre, ce n'est mê-
hyperbole, ni Logistique, ni
ie asymptotique quelconque,
i'elle finit précisément au cen-
peut-être avant, devenant en-
ligne droite pour toûjours, *Ce*
'alloit démontrer. Cela s'appli-
ux Astres, mais avec quelque
nement.

9°. Dans les chûtes ordinaires la courbe entiere est une espece de Poire, d'œuf, ou de Pomme de Pin qui a sa pointe au centre de la Terre ; mais la projection pourroit être telle que cette courbe formeroit des révolutions spirales & auroit des interſections, des noeuds, quelquefois plus & quelquefois moins, de sorte que ceux qui ont borné jusqu'ici la question à trouver une seule espece de courbes, & beaucoup plus ceux qui l'ont bornée à des courbes du second dégré, ont examiné la chose d'une maniere fort abstraite, & fort éloignée du point de vûë de la Nature qui toute simple qu'elle est en elle-même ne laisse pas, lorsqu'on l'y détermine, d'étaler dans la Physique toutes les variétez des courbes que le Géométrie contemple dans ses spéculations les plus abstraites. Ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage ; & peut-être ceux qui aiment la haute Géométrie y trouveront-ils de quoi s'amuser quelque tems; car tout ceci change un peu la *Ballistique* ; & toute la théorie de la résistance des milieux, telle que nous

l'ont donné tous les grands Géométres que j'ai citez.

ARTICLE XXIII.

EXPLICATION D'UNE ancienne Epitaphe de deux Enfans de France ; par le P. H. Jesuite.

L'Epitaphe de deux enfans de France, qu'on lit au Chœur de l'Eglise de Nôtre-Dame de Poissy, à quatre lieuës de Paris, a donné depuis peu de l'exercice à quelques sçavans. Messieurs de Sainte-Marthe l'avoient fait imprimer il y a cent ans, dans leur Histoire de la Maison de France, en cette maniere ; c'est-à-dire, altérée.

Bustum horum COMITUM *custodit nomen avitum*,

Gratia dat reliquo : BLANCA *nati &* LUDOVICO :

REGIBUS *hi nati, ne non Reges habeantur*,

Vita morte dati, cælesti sede locantur.

Vingt ans après dans la seconde Edition de leur ouvrage, ils l'ont

donnée fort exactement, & comme on la lit encore aujourd'hui sur la lame de cuivre, où elle est gravée ainsi.

Bustorum COMITUM *cujusdam nomen avitum*;
Gratia dat reliquo: BLANCA *nati & LUDOVICO*;
REGIBUS *hi nati, ne non Reges habeantur*,
Vita morte dati cœlesti sede locantur.

Ce sont des vers Leonins, dont chacun des deux premiers vers rime lui seul : les deux autres riment ensemble, tant dans l'hemistiche, qu'à la fin du vers. En voici l'explication, ou la paraphrase.

Cy-gisent deux Comtes de villes brûlées ou réduites en cendres ; l'un d'eux avoit le nom de son ayeul; l'autre qui est resté, c'est-à-dire, qui a vécu quelques années après lui, quoiqu'ils fussent nez ensemble, marquoit par son nom qu'il étoit né par une grace extraordinaire de Dieu, étant le second jumeau. Ils étoient tous deux enfans de Louis & de Blanche ; tous deux Fils de Rois, & pour

ne pas manquer d'être Rois, la mort qui les a retirez d'ici bas, les a fait vivre dans le Ciel, où ils regnent. Ils n'auroient vrai-semblablement jamais été Rois sur la terre, ayant deux autres freres leurs aînez. Ils sont morts Comtes : mais ils sont aller regner dans le Ciel.

Quant à la construction de l'Epitaphe, ou la Syntaxe, elle se justifie ainsi. *Bustorum Comitum*, de deux Comtes de villes embrasées : *cujusdam nomen avitum* : (le verbe substantif *est*, est sous-entendu ; & *avitum est* pour *avi* :) le nom de l'un d'eux est celui de son ayeul : c'est donc Philippe : car étant fils de Louis VIII. comme le vers suivant nous l'apprend, son ayeul étoit Philippe Auguste.

Gratia dat reliquo. (On sous-entend *nomen* du vers précédent.) La grace donne son nom à celui qui est resté, c'est-à-dire, à celui des deux freres jumeaux, *qui relictus, qui superstes fuit*, qui a survêcu, qui est mort le dernier. Il fut nommé Jean : dont le nom Latin JOHANNES, originairement en Hebreu signifie

Dei Gratia. C'eſt à quoi le vers fait alluſion. On a écrit qu'ils étoient jumeaux, diſent Meſſieurs de Sainte-Marthe : ce mot de *reliquo* le marque aſſez.

BLANCA *nati &* LUDOVICO : (le verbe ſubſtantif *ſunt* eſt encore ſous-entendu.) Ce ſont deux enfans du Roi Loüis VIII. & de la Reine Blanche.

Vitæ morte dati cœleſti ſede locantur : la mort les a donnez au Ciel où ils vivent & où ils regnent avec Jeſus-Chriſt ; étant morts dans leur innocence, l'un au bout d'un an, l'autre à ſa neuviéme ou dixiéme année.

Buſtum ſignifie proprement un bucher, fait pour réduire en cendres ce qu'on y met. Pline s'en ſert, comme l'Auteur de cette Epitaphe, pour ſignifier deux villes, que l'Empereur Veſpaſien fit entiérement brûler dans la Judée : *Engudda*, dit-il, *oppidum* FUIT, *ſecundum ab Hieroſolymis fertilitate ; nunc alterum* BUSTUM. L'autre étoit Jeruſalem, dont cet Auteur avoit dit de même peu auparavant, FUERE Hieroſolima : & dont Nôtre Seigneur avoit prédit

[redacted]

l'embrasement, qui devoit arriver par l'ordre de Dieu : *Tunc Rex iratus, missis exercitibus suis perdidit homicidas illos, & civitatem illorum succendit.*

Les deux villes brûlées, dont ces leux Princes furent Comtes, sont Evreux & le Mans. L'Histoire des Evêques du Mans, page 465. parle le l'embrasement de la ville du Mans; aux Fauxbourgs de laquelle Philippe Auguste avoit jetté le feu..... *Guillaume de Turham, Senechal d'Anjou, & Gouverneur du Mans, qui étoit demeuré pour le garder, tâcha d'arrêter cet incendie, & le reste.* Roger de Hovelen, page 652. à l'an 1189. *Stephanus de Turonis, Senescallus Andegaviæ, ignem surburbiis imposuit : ignis verò statim accensus in immensum muros transvolans civitatem accendit.*

L'incendie d'Evreux arriva en 1194. Guillaume de Nangis à cette année-là en parle ainsi : *Philippus Rex Franciæ Normanniam intrans, Ebroïcas incendit & subruit.* Le Pere Daniel, dans l'Histoire de Philippe Auguste, page 1328. *Il fit tuer tous les Anglois qu'il y trouva, & tous les*

Mars 1726.

habitans, fit mettre le feu à tous les coins de la ville, & la réduisit en cendres. Voilà les deux *Busta* de cette Epitaphe; les deux villes, dont ces deux enfans de France furent Comtes, *Bustorum Comites.*

Car Jean fut Comte d'Anjou & du Maine, & fut accordé par Traité fait à Vendôme au mois de Mars 1227. avec Jolande de Bretagne fille aînée de Pierre de Dreux Duc de Bretagne : mais il mourut jeune. C'est ce que dit la Chronologie de Saint Denis, imprimée en 1493. & après elle le Pere Anselme Augustin déchaussé dans son Histoire Chronologique.

Philippe fut donc Comte d'Evreux; puisque c'est la seule ville, après le Mans, que l'Histoire nous marque avoir été brûlée, & avoir eû le titre de Comté vers ce tems-là.

Loüis VIII. avoit déja nommé l'aîné de tous ses enfans, Philippe du nom de son ayeul Philippe Auguste. Car c'étoit alors une Loi ou un usage inviolable dans la Maison Royale, depuis Philippe I. que ces deux noms Philippe & Loüis, fussent les noms

[redacted]

ıx premiers enfans ; enſorte
îné devoit avoir le nom du
pere ; & le ſecond le nom du
inſi le fils aîné de Loüis VIII.
Philippe ; & le ſecond fut Saint
Mais ce Philippe étant mort à
e neuf ans, en 1318. Saint
levint l'aîné, & ſuccéda à ſon
Cet uſage de ne donner que ces
oms de Philippe & de Loüis
ux premiers enfans de France,
ſervé très-religieuſement dans
ſon Royale, près de deux cens
nte ans, tant que la ligne di-
duré : c'eſt à-dire, juſqu'à
pe de Valois, qui portoit néan-
le même nom de ſon Grand-
hilippe le hardi. Je n'ai pû en-
ouver dans aucun de nos Hiſ-
, quelle a été l'occaſion ou la
le cet uſage ; ni d'où vient que
ns de Hugues, de Robert, de
diſparoiſſent : car Henri II. eſt
ens ans après le premier du
& c'eſt par une raiſon étrange-
on lui donna ce nom-là. Mais
ı de Philippe étoit ſi réveré du
le Loüis VIII. que ſon aîné qui
t ce nom-là étant mort, il le

donna à ce petit Comte d'Evreux. Et celui-ci même venant à mourir, il voulut que son septiéme fils le portât encore ; afin qu'il se trouvât dans la Famille Royale. Voici l'ordre de la naissance des enfans de Loüis VIII.

1°. Philippe, né en 1209. mort en 1218. Il a le nom de son grand-pere.

2°. Saint Loüis, né en 1215. Il a le nom de son pere.

3°. Robert Comte d'Artois, né en 1216. Il a le nom, ce me semble, de Robert Comte de Dreux, son Parrain.

4°. Philippe } Jumeaux nez e
5°. Jean

1219. Philippe mort en 1220.

6°. Alphonse, né en 1220. Il a nom de son ayeul Maternel, Alph se IX. Roi de Castille.

7°. Philippe, né en 1221. Le t siéme du nom de Philippe, parn enfans de Loüis VIII.

La raison de cet attachement Maison Royale à ces deux nor Loüis & de Philippe, qui n'a é terrompu que dans les branch latérales, & qui a été rétabli au passé par Loüis le Juste & L

Mars 1626.

teroit bien, ce me semble,
oriens s'appliquassent à la
& à nous en instruire.

TICLE XXIV.

I FACCIOLATI
is studiis orationes, &c.
apud Joannem Manfré
*rangues & autres pieces
ets littéraires, par Mon-
olati Préfet des Classes du*
. A Padoüe, chez Jean
1723. *Deux Tomes in* 8°.
*ges, y compris les Préfaces
le.*

qui eut la gloire de tirer
orzieme siécle la langue
ıïnes sous lesquelles elle
ie depuis huit ou neuf
a pû se maintenir jusqu'à
possession de cet avanta-
xception d'un très-petit
iteurs qui ont eu le cou-
idir contre le mauvais
ut dire que la composi-
étoit fort déchûë de son
e. Monsieur Facciolati

peut être regardé comme un des restaurateurs de cette Langue dans l'Université de Padoüe, & c'est sur tout par cet endroit que l'Ouvrage qu'il a donné au Public mérite l'attention des gens de Lettres. Il le dédie à un Noble Venitien, en lui déclarant que c'est un hommage qu'il rend seulement à son érudition, & il prend de là occasion de blâmer les Auteurs qui avilissent le nom de Mécene en le donnant à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur rang ou leur qualité. La Préface a aussi quelques traits particuliers. Ce ne sont point les sollicitations, c'est-à-dire, les flatteries de ses amis, qui l'ont forcé à nous donner ce Recueïl, il s'y est déterminé de lui-même, ainsi c'est à lui seul que le Public en est redevable. Comme chacune de ces piéces avoit déjà paru séparément au tems de sa composition, il a crû devoir les ramasser toutes ensemble pour les conserver, & en faire une Édition telle qu'il n'ait point lieu de la méconnoître. Pour obvier au reproche qu'on pourroit lui faire d'avoir donné au Public un Recueïl de piéces Scholastiques, qui n'au-

jamais dû sortir de l'enceinte
ollege, il répond qu'il pouroit
nner un plus grand nombre,
on doit lui tenir compte de ce
ce; que Démosthene & Ciceron
it quelque chose de semblable,
in les discours des hommes ne
êcheroient jamais de faire ce
roit être de son devoir. Il dé-
aussi qu'il s'est étudié particu-
ient à bien parler Latin, c'est-
, selon lui à éviter les mots
gers & barbares; car il ne pré-
pas s'interdire les termes de la
nne & de la basse Latinité. Ainsi
doit point être surpris de trou-
femella, *superciliosus*, *decen-*
intaminatus, pour *incontami-*
, *humanitas*, pour signifier la
qui précede immédiatement
torique dans les Colleges, *ne-*
pour dire neveu; *virilis ætas*,
dire l'age viril; & quelques au-
xpressions semblables.
premieres piéces qui se présen-
ont des harangues, que Mon.
Facciolati, a prononcées dans le
ge de Padoüe pendant dix an-
consécutives à l'ouverture des

Classes, depuis 1713. jusqu'en 1723. Comme il s'est proposé de suivre le cours ordinaire des études, les sujets de ses harangues sont purement Scholastiques, & quelques-uns même ont tout l'air de paradoxe. Il montre dans la premiere qu'on ne doit point étudier la langue Latine dans les Grammairiens, dans la seconde, que le grand nombre de livres est nuisible à ceux que l'on veut former à l'éloquence Latine : dans la troisiéme, que le choix des mots demande la premiere attention d'un Orateur : dans la quatriéme, que la Philosophie historique est la seule que l'on doit étudier : dans la cinquiéme, que pour être bon Théologien il faut être homme de bien : dans la sixiéme, qu'il faut joindre l'étude des Langues anciennes avec l'étude de l'Ecriture Sainte : dans la septiéme, qu'il est à propos que toutes les Nations étudient les Loix Romaines, & que chacune vive selon ses propres Loix : dans la huitiéme, qu'il convient à tout le monde d'avoir quelque connoissance de l'Histoire, mais que la Critique de l'Histoire est du ressort de peu de

gens : dans la neuviéme, que les Poëtes ſont meilleurs Maîtres de la Morale que les Philoſophes : & dans la dixiéme, que l'on borne à trop peu de gens l'étude des Mathématiques, ou qu'on l'étend à trop de monde. Il paroît que le ſuccès de toutes ces piéces ne fut pas égal. Les meilleures choſes ne ſont pas toujours à couvert de la Critique, & l'Auteur a crû devoir lui-même s'expliquer ſur quelques points dans les lettres qu'il a miſes à la fin de chaque piéce. Son premier Diſcours fit bruit dans l'Univerſité & donna lieu de croire à quelques-uns qu'il penſoit à introduire dans les Claſſes du Séminaire de Padoüe une nouvelle méthode pour apprendre la Grammaire. Il déclare qu'il ſeroit fâché de s'écarter de la maniere d'enſeigner que les Jeſuites obſervent dans leurs Colleges, & qui s'eſt établie depuis eux dans toutes les Univerſitez d'Italie. Il ajoute que tout ce qu'il a dit n'a été que pour exercer ſa plume, & qu'il n'eſt pas plus blâmable en cela que ceux qui ont fait l'éloge de l'injuſtice, de la mouche, de la fiévre quarte & de l'âne. Dans le diſcours

ſuivant il prend *humanitas* dans un ſens qu'il n'a jamais eu dans les bons Auteurs de la Latinité. Il paſſe condamnation ſur cet Article, au moins il n'apporte aucune raiſon pour excuſer une liberté que les Puriſtes ne ſçauroient paſſer. Le peu de Livres à quoi il borne la lecture des jeunes gens étoit un point plus eſſentiel, qui avoit révolté quelques eſprits. L'Orateur croit pouvoir les calmer en montrant que tout ce qu'il a dit ne regarde que les premieres études; quoique cependant parmi les raiſons dont il appuye ſa propoſition il y en ait quelques-unes qui ne conviennent pas plus à de jeunes gens qu'à toutes les perſonnes d'un âge plus avancé. Son ſentiment ſur la maniere d'étudier la Philoſophie a trouvé auſſi des contradicteurs; mais loin d'entrer en compoſition ſur ce point, il confirme dans une lettre ce qu'il avoit avancé dans ſa harangue, & prétend que les Philoſophes mêmes de profeſſion doivent borner toute leur étude à l'Hiſtoire de la Philoſophie. Outre ces proluſions claſſiques, on trouve encore dans cet Ouvrage deux Diſcours;

[redacted]

mier est l'éloge funébre du Car-
George Cornelio Evêque de Pa-
s que Monsieur Facciolati pro-
a trois jours aprés la mort du
t arrivée le dixiéme d'Août 1722.
ateur ne se contente pas d'entrer
les sentimens de douleur que
perte causa à tout le Diocese de
üe, il veut aussi éterniser sa re-
oissance à l'égard de son Bien-
eur. Le second discours fut pro-
é en 1724. pour montrer le rap-
de la dialectique avec la Rhéto-
e.

omme Monsieur Facciolati a fait
étude particuliere de la Langue
ne, il a crû devoir proposer, sur
aux jeunes étudians, une liste des
urs qui ont écrit en Latin dans
que siécle; & il a mis à la tête de
liste un petit Traité de la naiss-
e, de la chûte, & du renouvelle-
t de cette Langue. L'Auteur
ie que ce qu'il dit ici n'est pres-
qu'un extrait de ce que deux sça-
Danois, André Barrich & Olaüs
déja écrit sur cette matiere. Cet
l est modeste, mais ne dit-il point
? Nous ne connoissons *Olaus*

Borricheus que pour un seul & même Auteur, & Monsieur Facciolati l'a partagé en deux. On lui laisse a éxaminer de quel côté est l'erreur.

Pour revenir à la langue Latine, sa naissance fut comme celle de toutes les autres, c'est-à-dire, qu'il y eut beaucoup de confusion. Il est vrai que les premiers habitans de Rome, tant ceux que Romulus y amena que ceux qui s'y rendirent des villes & des contrées voisines, étoient tous Grecs d'origine : mais comme ils avoient pris beaucoup de mots des naturels du païs, & que la Langue même s'étoit fort alterée depuis qu'ils avoient quitté la Gréce, il se forma peu-à-peu de ces différens mélanges une nouvelle Langue, à qui l'on donn[a] le nom de Langue Romaine ou Lat[i]ne; de sorte cependant qu'elle c[on]serva une grande ressemblance av[ec] la Langue Grecque, non seulem[ent] dans les Caracteres, & dans la p[ro]nonciation, mais encore dans [les] mots & dans les constructions. V[oilà] ce qui regarde la naissance de la L[an]gue Latine. Pour ce qui est des [Au]teurs qui ont écrit dans cette Lan[gue]

sieur Facciolati propose les deux
eres ordinaires de les distribuer,
prise des âges de l'homme, &
e des âges du monde. En suivant
miere idée, la Langue Latine fut
son enfance pendant les cinq
iers siécles de Rome, & elle ne
uisit guéres que les vers des Sa-
, les Annales des Pontifes, le
Civil Papirien (c'est-à-dire, les
portées par les Rois de Rome &
illies par Papirius). Les Loix des
ıns & des douze tables, dont le
ge étoit si informe & si grossier,
fut obligé de le réformer plu-
fois depuis, pour le rendre in-
ble. L'adolescence de la Lan-
atine commença en 514. Rome
oître alors dans Livius Andro-
son premier Poëte, dans Cé-
s son premier Orateur, & dans
ıs son premier Historien : mais
ut dire que Plaute & Terence
tout l'honneur de cet âge. Ce
ıs la plume de ces deux grands
que la Langue Latine com-
:à perdre son ancienne rouille,
endre cette pureté d'élevation,
on goût de la composition qui

parurent avec tant d'éclat dans les siécles suivans. Ciceron ouvrit l'âge viril, qui n'alla gueres au delà du Regne de Tibere : mais ce court espace de tems fut rempli par tout ce que Rome a porté de plus excellens Auteurs en tout genre d'écrire. La chûte de la liberté Romaine causa peu-à-peu la décadence des lettres. Elles étoient déjà à l'âge de la vieillesse sous le troisiéme Empereur de Rome, & elles retomberent enfin dans une espece d'enfance sous le second des Antonins. Pétrarque les releva dans le quatorziéme siécle, mais deux cens ans après elles réparurent avec un grand lustre, dans lequel elles se sont maintenuës jusqu'à la fin du regne de Loüis XIV, & il est à souhaiter que l'anné 1715, qui mit au tombeau ce Grand Monarque le protecteur des Sciences & des Arts, ne soit pas regardée par la postérité comme la derniere Epoque de la Latinité & du bon goût. Les Ages du Monde fournissent l'autre distribution de la Langue Latine. En la considérant de cette façon, elle fut dans une espéce de chaos jusqu'au commencement du sixiéme sie-

cle. L'Age d'or dura jusqu'à l'année 767 de Rome, qui fut le quatorziéme de Jésus-Christ, on donne cent trois ans à l'Age d'argent. L'Age d'airain commença en 117, & finit en 400. Enfin l'Age de fer s'étendit jusqu'au neuviéme siecle : & depuis ce tems-là jusqu'à la moitié du quatorziéme siecle on peut dire que la Langue Latine retomba comme dans son premier chaos, dont Pétrarque la retira ; comme on vient de le dire.

Un des plus beaux ornemens du du Recueil que nous donne Monsieur Facciolati est l'éloge de Philippe de la Torre Evêque d'Adria dans la Polésine de Rovigo : & cet éloge est particulierement du ressort de nos Mémoires, où nous nous sommes proposez de conserver à la postérité le nom & les Ecrits des Grands hommes qui ont paru dans la République des Lettres. Ce Prelat a été de nos jours une des lumieres de l'Italie pour sa vertu & son Erudition. Il prit naissance à Cividal de Frioul en 1657. Sa passion pour les Sciences se déclara dès sa premiere jeunesse par l'avidité qu'il faisoit paroître pour la lecture.

Après avoir fait ses études, partie dans son Païs, & partie à Padoüe, il passa quelques années à Cividal, où il fut pourvû d'un Canonicat que son Oncle paternel avoit possédé. Ce fut-là qu'il commença à suivre le goût qu'il avoit toujours eu pour l'étude des monumens de l'antiquité, & qu'il avoit beaucoup perfectionné à Padoüe, par l'étroite liaison qu'il avoit contractée avec Octave Ferrari, un des plus sçavans Antiquaires que l'Italie ait porté dans le siecle passé. Le nouveau Chanoine commença par débroüiller les Archives de son Chapitre, qui lui fournissoient abondamment de quoi exercer sa sagacité. Mais voyant que le génie d'étude qu'il avoit embrassé demandoit un plus grand nombre de Livres & de Sçavans qu'il n'en pouvoit trouver dans une petite ville de Province, il alla chercher ces secours à Rome en 1687. Il ne fut pas longtems dans cette grande ville sans se distinguer par la connoissance de l'Histoire Ancienne, & sur tout de l'Histoire Ecclésiastique. Le College de la Propagande s'empressa de le mettre au nombre de ses

adémiciens. Le Cardinal Fabroni
i donna des marques singulieres de
a estime, le Cardinal Imperiali le-
ena avec lui en qualité d'*Auditeur*
ns sa Legation de Ferrare, & l'em-
oya depuis fort utilement dans plu-
urs Congrégations, enfin le Car-
ial Noris le goûta si parfaitement,
'il l'honora de sa plus intime con-
ice, & l'associa constamment à ses
ides. Le nouveau Port que l'on fit
re en ce tems-là à Anzo, obligea
remuër les ruïnes de l'ancienne
le d'Antium. Un curieux Antiquai-
n'avoit garde de laisser échaper cet-
occasion de decouvrir quelques
rticularitez historiques d'une ville
avoit été si fameuse du tems des
ciens Romains. L'Abbé de la Tor-
y vola, il examina d'un œil sça-
it ces respectables débris de l'Anti-
té, & fit part ensuite au Public de
précieuses découvertes dans l'ex-
ent livre qu'il mit au jour sous le
e, *De monumentis Antii.* La cri-
io judicieuse, & l'érudition pro-
de qui éclatent par tout dans cet
vrage, lui attirerent l'estime de
s les Sçavans. Deux Grands Papes

un ordre de Dieu, il qui
le theatre de l'éducation
les confiner dans une petit
obscure & dans un païs n
il donna ses premiers soi
vernement de son Diocel
qu'il avoit pris pour l'ét
être ralenti par le peu dé
tez qu'il trouva pour l'en
fut toujours en relation a
part des Sçavans de son si
sant fait peu-à-peu une Bi
il se trouva en état de fa
occasions qui se présentoie
piéces, qui ne sont point
de la haute réputation q
acquise par son premier O
ce nombre sont les Dissert

core trouvé dans ses papiers des re-cherches fort curieuses sur les routes militaires, sur l'Empire de Sévere Alexandre, & sur les Patriarches d'A-quilée ; sans parler de bien d'autres piéces qu'il a écrites à ses amis soit en Prose soit en Vers, & dont on pour-roit faire un juste volume. Sa mort fut causée par une disurie à quoi il étoit sujet. Pendant les deux derniers mois de sa vie il fut tourmenté d'une altération continuelle, & une fiévre lente étant survenuë l'emporta le vingt-cinq de Fevrier de l'année 1717. Il fut enterré à Rovigo ville de son Diocese, où il faisoit sa résidence ordinaire.

Après cet éloge, le Recueil présen-te deux lettres de Monsieur Facciola-ti, où il examine la véritable signifi-cation de quelques mots Latins, sur-quoi il prétend que l'on est dans l'er-reur. Dans la premiere lettre il veut prouver que *Nepos*, pour dire ne-veu, c'est à-dire, le fils du frere ou de la sœur, est condamné à tort par les Puristes. Il montre fort au long, ce qui est hors de doute, que ce mot a été employé en ce sens par un bon-

nombre d'Auteurs Latins. Mais ce qui est contesté, sçavoir que ce mot ait eu cette signification dans les meilleurs siecles de la Latinité, c'est ce qu'il ne prouve point, & ce qu'il ne sçauroit prouver. Le passage de Plaute qu'il produit pour cela, n'est point sûrement de Plaute, & celui d'Ovide ne dit rien moins que ce que nôtre Critique lui fait dire, *Cæsar ab Æneâ qui tibi fratre nepos* est la même chose que *Cæsar qui tibi est fratris tui nepos, qui est unus è posteris fratris tui*; c'est-à-dire, Auguste qui vous appartient comme étant un des descendans de votre frere. Monsieur Dacier & d'autres Sçavans s'y sont trompez avant Monsieur Facciolati. La seconde lettre est d'une critique plus sûre, & tout ce qu'on y décide est vrai. *Artopta* dans Plaute, dans Pline & dans Juvenal ne signifie autre chose qu'un vase propre à faire cuire un certain pain plus délicat que celui que l'on mettoit au four, & cette décision n'est point nouvelle. Quand Juvenal a dit *Rhenos locare*, cela veut dire faire marché avec des Entrepreneurs & des Ouvriers pour faire en

ſculpture pluſieurs ſtatuës du Rhein, qui devoient ſervir à décorer le triomphe de l'Empereur Caïus. Enfin *nota* n'eſt point Latin dans le ſens que l'on dit ordinairement *nota variorum*, *notæ critica*, *nota ſelecta*, &c. Le Latin dont on ſe ſert dans les Colleges eſt plein de ſemblables barbariſmes.

Monſieur Facciolati a mis à la fin de ſon Recuëil un certain nombre de petites piéces, qui ne peuvent gueres être utiles que pour ſervir de modéles dans différens exercices Académiques qui ſont en uſage dans l'Univerſité de Padouë. Les Notes qu'il a ajoutées ſur les harangues de Cicéron pour Quintius & pour Roſcius d'Amérie ſont plus importantes. Elles ſont courtes, nettes & ſçavantes ſans affectation ; enfin elles font regretter que Monſieur Facciolati n'ait pas continué un travail ſi utile & ſi digne d'un homme qui ſemble n'avoir d'autre paſſion que de ſoutenir la gloire des belles Lettres dans un ſiecle où elles ſont ménacées d'une ruïne totale, ſi les Princes & les Sçavans ne s'uniſſent de concert pour prévenir ce malheur.

ARTICLE XXV.

THEOREME DE GEOMETRIE démontré par Monsieur Mathieu.

DAns un triangle la différence des quarrez des côtez est un rectangle compris sous la somme & sous la différence des éloignemens de la perpendiculaire de ces mêmes côtez. 2°: ce rectangle est un quarré lorsque l'un des deux angles sur la base est droit.

Ce Theoreme a trois cas.

Le premier cas est lorsque les deux angles sur la base du triangle sont aigus. Le second, lorsque l'un des deux est obtus, & le troisiéme, lorsque l'un des deux est droit.

Soit le triangle B A C que l'on considere comme ayant été formé par le prolongement D C de la base B D du triangle Isocelle B A D partagé en deux également par la perpendiculaire A F.

Il est évident que F C + F D (B F)

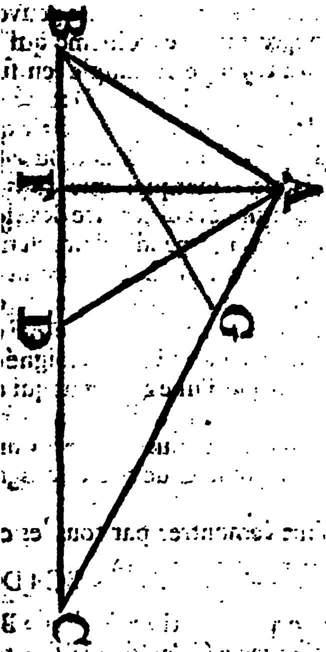

B C est la somme des éloignemens
perpendiculaire des côtez A C &
D ou A B & que D C en est la diffé-

poſant que les points B & D t
alors ſur le point F. Il eſt cl
pour lors BC eſt égal à DC c
ce qui fait remarquer que c
cas la ſomme & la différence d
gnemens de la perpendiculaire
même grandeur FC. Elle en
ſomme, parce que l'éloignem
côté AC de la perpendiculair
FC & que le point F n'eſt élo
lui-même que d'une grandeur
zero. Elle en eſt la différence
que le point F eſt plus près de
me que le point C de toute l
FC.

Il faut démontrer par tou

que $\overline{AC}^2 - \overline{AB}^2 (\overline{AD}^2) = B$

Par le point B tirez la lig

'ar la même raison les angles
C ADC sont égaux, partant
gle BGA est égal à l'angle ADB
ABC d'où il suit que les triangles
A & BGA qui ont un angle égal
cun à chacun & un angle com-
a A, sont semblables.

émonstration A cause des trian-
s semblables ACD, BCG.

$$.C.\ BC :: CD.\ CG\ \left(\frac{BC + CD}{AC}\right).$$

. cause des triangles semblables.
B, BAG.

$$.C,\ AB :: AB,\ AG\ \left(\frac{AB^2}{AC}\right).$$

Or CG plus AG est égal à AC,

$$\text{ant } AC = \frac{AB^2}{AC} + \frac{BC \times CD}{AC} \text{ mul-}$$

ant tout par AC & transposant,

$$\text{ent } AC^2 - AB^2 (AD) = BC + CD.$$

émonstration de la seconde par-
lorsque les points B & D tom-
: sur le point F, AB & AD de-
nent AF; BC & DC devient
; faisant la substitution l'on a

$$^2 = AF^2 + FC^2$$ ce qui est la 47e du

Mars 1726.

premier Livre d'Euclide ou en transposant $\overline{AC}^2 - \overline{AF}^2 = \overline{FC}^2$. Ce qu'il falloit demontrer.

Scholie la 47^e du premier Livre d'Euclide n'est qu'un cas particulier de cette proposition & de celle qui suit :

Cor. 1. $\overline{AC}^2 = \overline{AB}^2 (\overline{AD}^2) + BC + DC$.
Cor. 2^e (Proposition sixiéme du 2^e d'Euclide).

Si on ajoûte une ligne à une autre divisée en deux, également, le rectangle, compris sous la ligne composée des deux & sous l'ajoûtée avec le quarré de la moitié de la ligne divisée, est égal au quarré d'une ligne composée de la moitié de la divisée & de toute l'ajoûtée.

Soit la ligne divisée la bâse BD du triangle Isocelle BAD partagée en deux également au point F soit l'ajoûtée la ligne DC, il faut démontrer que BC + DC + $\overline{FD}^2 = \overline{FC}^2$.

Démonstration par Cor. premier BC + DC + $\overline{AD}^2 = \overline{AC}^2$ lorsque les angles B & C sur la bâse du triangle BAC sont infiniment aigus. La per-

[redacted]

ndiculaire FA devient zero, le int A tombe sur le point F, la ligne D devient FD, & la ligne AC de- nt FC, substituant ces valeurs la place de AD & de FC l'on a

$\ldots + DC + \overline{FD}^2 = \overline{FC}^2$. Ce qu'il loit démontrer.

Scholies les propositions sur les li- es divisées ne sont la plûpart que cas particuliers des propositions les triangles.

On vient de démontrer la proposi- n sur les triangles qui répond à la iéme du deuxiéme Livre d'Eucli- . Pour continuer d'essayer le goût public sur cette méthode ; on dé- ntrera dans un autre Journal la position sur les triangles qui ré- nd à la cinquiéme du deuxiéme re du même Auteur, & qui aura ns tiere.

De quelque maniere que l'on par- e l'angle du sommet & la base d'un angle isocelle ; la différence des arrez d'un des côtez égaux du trian- & de la ligne qui partage l'angle sommet & la base, est égale au

rectangle compris sous les segmens de la base.

Article XXVI.

HISTORIA DE GLI ANNI Santi, &c. *C'est-à-dire, Histoire des Années Saintes & de leur Institution solemnelle; jusqu'à l'année présente* M. DCCXXV. *Sous N. T. S. P. Benoît XIII. aujourd'hui Souverain Pontife. Par le R. P. Thomas-Marie Alfani de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Theologien de Sa Majesté Imperiale. A Naples, chez Gennare Muzio. Volume* in 8°. pp. 592.

VOici tout ensemble & un hommage rendu au Pontificat de Benoît XIII. & un Ouvrage instructif pour le tems. Sous le nom d'*Années Saintes*, l'Auteur ne comprend que les *Jubilez* de la Loi nouvelle, qui ont eû une date fixe attachée à la révolution de cent, de cinquante, de trente-trois & de vingt-cinq années; sans prétendre parler ni des Jubilez de l'ancienne Loi, ni de ceux que les

Souverains Pontiſes accordent à leur exaltation, ou pour quelque beſoin de la Chrétienté. Outre les particularitez qui intereſſent ici la devotion des fidéles, on en trouve auſſi quelques-unes qui méritent d'intereſſer la curioſité des Sçavans; deux choſes qui ne ſont pas toûjours liées fort étroitement l'une à l'autre. Le R. P. Alfani Dominiquain, ſoutient avec dignité dans cette Hiſtoire l'honorable titre de Théologien de l'Empereur. Il y paroit même ſolidement inſtruit de l'antiquité profane. L'endroit de la Préface où il traite à fonds des anciens Jeux appellez *Seculaires* par les Romains, nous en offre la premiere preuve. C'eſt un éclairciſſement, que la mépriſe où ſont tombez beaucoup d'Auteurs touchant l'origine des *Jubilez*, a rendu eſſentiel a ſon Hiſtoire.

Polydore Virgile, dans ſon VIII. Livre *de Inventoribus rerum*, oſe avancer; que quand Boniface VIII. inſtitua la ſolemnité de *l'Année Sainte*, il eût particulierement en vûë d'effacer des eſprits le ſouvenir des Jeux ſéculaires établis, dit-il, à Rome en l'hon-

neur d'Apollon & de Dia
voit dire de Pluton & de P
& il le dit en effet ailleurs
moignage a passé depuis
bien d'autres Ecrivains pou
torité suffisante, qui les a to
nez à sa suite, *comme le p*
Dante, dit le Pere Alfani.
pour lui d'en augmenter le
il prétend au contraire que
a parlé sans fondement &
men : les Jeux séculaires n'
même la rélation des cent
Polydore leur a supposée av
miere institution de l'Ann
Ajoutez ; qu'ils avoient ét
long-tems avant le Pon
Boniface VIII ; qu'aux L
quelques autres monumen
étoient entierement tom
l'oubli. Cela l'oblige à en
les dates, & l'engage dan
cussion curieuse, où Canisi
ger, Taffin, Grevius lui av
bien abregé du chemin. Il
ses recherches, que les Jeu
res ont été nommez de la s
pas comme Varron & d'aut
riens ont donné lieu de le pe

ce qu'on les celebroit de siécle en siécle ; à prendre le siécle pour un espace de cent ans, mais parcequ'on les celebroit dans le cours du siécle Romain, qui étoit de cent dix ans. On en marque communément l'origine sous Servius Tullius sixiéme Roi de Rome, à l'occasion d'une maladie épidémique, qui avoit mis en une extrême danger les enfans de Volusus Valerius chef de la famille Valeria ; & dont on ne les crut échappez que par une protection singuliere des Dieux infernaux. On n'en place cependant la premiere représentation qu'en l'année 245. de la fondation de Rome, où ils prirent une forme constante ; lorsque P. Valerius Poplicola un des Descendans de Volusus, fit passer en fête publique, ce qui n'avoit encore été qu'un signe de reconnoissance particulier à sa Maison. Il ne nous reste de la seconde, de la troisiéme & de la quatriéme répréséntation, qu'une tradition vague, incapable d'en déterminer le tems. Auguste ordonna la cinquiéme l'an de Rome 737. & Claude la sixiéme, au bout de soixante-trois ans seulement

Domitien fut encore moins sc
leux : il n'en laissa écouler que
rante & un jusqu'à la septiéme ;
entre celle-ci & la suivante, on
pte un long intervalle, qui pass
mè de quelques années le siécl
main. Cette derniere répréfent
où l'on celebra les Jeux sécu
pour la huitiéme fois sous Se
Sévere l'an de Rome 957. eut
coup d'éclat. Ce fut alors selo
melius, que Tertullien compo
beaux traitez des spectacles
l'idolatrie. La neuviéme répré
tion donnée sous Philippe n'al
plus loin que quarante-trois
C'étoit l'an mille depuis la f
tion de Rome, époque trop br
te & trop agréable aux Romains
ne la pas signaler par des cérém
& des divertissemens extraordin
Il est cependant assez incertai
prétendoient que ces cérémonies
divertissemens leur tinssent lieu
vraye répréfentation des jeux
laires. Il arriva du moins sous le
siéme Consulat de Constantin q
Payens se crurent en droit de l
demander, alleguant que cette

étoit la cent dixiéme révoluë, & l'année suivante le commencement d'un nouveau période, depuis que l'Empereur Sévere les avoit accordez. Constantin par principe de pieté Chrétienne n'eut point d'égard à leurs instances : & delà les plaintes ameres rapportées par Zosime, où ils se répandirent contre lui ; & l'audace qu'ils eurent depuis d'attribuer à son refus la principale cause des calamitez qui affligerent l'Empire. Le P. Alfani aprés Baronius croit qu'Honorius écouta plus favorablement Symmaque & les autres Zelateurs du Paganisme l'an de Rome 1157. de Jesus-Christ le 404. Il manquoit à la vérité vingt années pour accomplir la nouvelle révolution du siécle Romain ; mais ils profiterent selon lui d'une circonstance heureuse, qui étoit le triomphe décerné à ce Prince par le Senat à cause de la victoire de Palenza. Ce sentiment a des Contradicteurs & Honorius des Apologistes. Ils veulent que les fêtes celebrées cette année à Rome, & que Baronius a pris pour la dixiéme répresentation des jeux séculaires, n'ayent été autre cho-

ſe que les Decennales ou les rejoüiſſances renouvellées de dix en dix ans à l'honneur des Empereurs. Quoi qu'il en ſoit, l'Hiſtoire ne nous a plus laiſſé depuis aucun veſtige des jeux ſeculaires, qui n'étant ſoutenus que par l'eſprit de ſuperſtition, n'ont pas eü un regne plus durable que celui de la Religion Payenne; par où il eſt viſible, que le tems avoit dû guerir la deſſus les Romains de leur ancienne paſſion, quand au commencement du XIV. ſiécle de l'Ere Chrétienne, le Pape Boniface VIII, inſtitua *l'année ſainte*, & qu'il faut chercher un tout autre motif de cette inſtitution, que ce qu'il a plû à Polydore Virgile, & à ceux qui l'ont ſuivi de nous en apprendre; voici ce que le P. Alfani rapporte.

Sur la fin de l'année 1299. il ſe répandit un bruit à Rome, que l'année 1300. où l'on alloit entrer, étoit une année de grace pour les pécheurs. On remonta à la ſource de cette rumeur populaire; & l'on ne put s'empêcher de reconnoître pour une tradition qui avoit paſſé de Pere en fils dans quantité de familles, que qui-

:ıe tous les cent ans, à la dernie-
ınée du siécle expirant visitoit
componction & devotion la Ba-
e de S. Pierre, étoit assûré d'u-
nission entiere de ses fautes. On
ıva bien-tôt que cette persua-
n'étoit pas particuliere au peu-
e Rome. Dès les premiers jours
nnée 1300. il s'y rendit une fou-
nnante d'Etrangers, & entr'au-
n vieillard de cent septans, dont
re, à ce qu'il témoignoit, avoit
e même voyage cent ans aupa-
ıt, & lui avoit fortement ré-
nandé de le faire à son exemple,
ıs que le Seigneur lui conservât
le vie pour cela. On ne marque
quel Païs il étoit ; mais on fait
e mention de deux François du
se de Bauvais, d'un âge très avan-
ui parlerent comme lui de l'In-
nce du siécle précédent ; & d'un
nol âgé de cent quinze ans ne-
S. Dominique, qui declaroit
lui-même étant jeune entrepris
erinage de Rome dans la même
ition.

iface VIII. si on laisse à part quel-
lemarches qu'il fit dans le feu de

ses démêlez avec Philippe le Bel, étoit un Pape plein de maturité, incapable d'une précipitation, qui eût exposé mal à propos son autorité. Témoin de ce qui se passoit sous ses yeux, & informé des discours qu'on tenoit à cette occasion, il joignit à ces connoissances celles que l'étude pouvoit lui fournir. Il sçavoit d'une part jusqu'où s'étendoit en fait d'Indulgences la puissance de l'Eglise, depositaire fidéle, & dispensatrice légitime de tous les trésors que les mérites de Jesus-Christ & des saints lui ont acquis. De l'autre il se rappelloit ce que l'antiquité la plus reculée a pensé de la visite des Saints lieux. Dès le tems des persécutions l'on venoit du fond de l'Orient & de la Perse même à la confession des SS. Apôtres Pierre & Paul, ainsi que les Ecrits d'Origene & les actes de quelques Martyrs en font foi. On conserva depuis le même esprit. Ennodius de Pavie dit que l'on se rendoit par devotion au sepulchre de Pierre de toutes les extremités du monde, *ex omnibus orbis cardinibus*; Cassiodore, que toute la terre soupiroit après cette sainte visite; *Confes-*

siones illas, quas videre universitas appetit. L'Empereur Constant II. le Roi Pepin, Charlemagne ont donné à cet égard des marques de piété, assez équivoques dans le premier de ces Princes, mais très sincéres dans le autres. On peut même présumer que ce qui a été écrit par plusieurs Auteurs d'une Indulgence *centenaire* déja connuë à Rome sous les Pontificats d'Innocent III, de Pascal II, & de Sylvestre II. étoit plus facile à éclaircir sous celui de Boniface VIII. qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais il faudroit un garant plus authentique que l'Histoire de Notre-Dame de Montferrat, pour rendre croyable le fait particulier qu'on y lit sur le fondateur de cette Eglise; qu'étant tombé en une faute griéve, il alla à Rome l'an 700. implorer le pardon de son péché parceque c'étoit l'année de la Grande indulgence. Ceque le P. Alfani tient pour incontestable, & ce qui l'est en effet, c'est que Boniface VIII. mania la chose avec une extrême circonspection; qu'il consulta beaucoup; & qu'il appuya sur les plus fermes fondemens, la détermination qu'il prit

d'approuver, de confirmer
petuer par une Bulle l'indi
l'année sainte, qu'on appe
l'année *centiéme*. Cette B
laquelle il établit par sa pl
sance, ce qui ne paroît pa
jusqu'à lui d'autorité pl
que la Tradition & l'usag
bliée le 22. Fevrier. On l
core à Rome gravée sur le
placée entre les six portes
du Vatican avec deux autr
monumens, l'Epitaphe d
composée par Charlemagr
te d'un legs de bois d'olivi
par S. Gregoire le Grand
tretien du luminaire. El
pour conditions expresses,
fesser, la visite de S. Pierr
can qu'on regardoit déja
sentielle, & celle de S.
chemin d'Ostie, qu'elle y a
ouvre l'indulgence dès le 2
bre qui précéde l'année sai
se de la solemnité de la fête
ce qu'on a presque toûjour
puis; elle accorde trente
habitans de Rome pour la
& quinze aux Etrangers; e

se une différence de dégrez dans le fruit qu'on en retire ; elle l'établit non seulement pour l'année où l'on étoit, mais encore pour toutes les *centiémes* années à venir ; c'est ce qu'elle a de plus digne d'observation.

La devotion des peuples pour le pélerinage de Rome & pour l'indulgence *centenaire* ne fut pas plûtôt ou reveillée ou ranimée par ce grand objet, que le concours des Pélerins s'accrut extraordinairement de tous les Païs de l'Europe. Le Comte Charles de Valois frere de Philippe le Bel, & Charles Martel Roi de Hongrie furent les plus distinguez. Il n'y eut point de jours dans le cours de l'année, selon Jean Villani qui étoit présent, qu'il ne s'en trouvât à Rome deux cents mille sans compter ceux qui y demeuroient habituellement ; & ceux qui remplissoient toutes les routes des environs. Mais l'Auteur dont le P. Alfani a le plus profité pour ces details est le Cardinal de S. George *in velabro*, que Boniface VIII. considéroit singulierement, & qui eut lui-même beaucoup de part à la nouvelle institution. Il en cite quelques

vers à ce sujet qui ont de l'expression & de la grace.

Un autre Bel-esprit ; Poëte de profession, qui le croiroit ? contribua, dit-on, plus que personne, quarante deux ans après à la premiere réduction de l'année sainte. C'est le fameux Pétrarque, que plusieurs Seigneurs Italiens & les Magistrats de Rome députerent de leur part vers le Pape Clement VI. qui tenoit son siége à Avignon. Ils esperoient tout des charmes de son éloquence, & l'avoient chargé de demander deux choses au Saint Pere, l'une étoit son retour en *Italie* ; l'autre la promulgation d'une indulgence pour l'année 1350. de même valeur & de même étenduë, que l'indulgence de l'année *centiéme*. On varie néanmoins sur cette députation, dont quelques Historiens font honneur à Etienne Colomne, ou à Cola de Rienzo, homme de fortune & beau parleur qui joüoit un grand rolle en ce tems là. Le P. Alfani traite de piéce supposée une Bulle, qu'Alberic de Rosate a inférée dans son Dictionnaire des Loix de S. Antonin dans sa somme de Theologie ; où Clement

[redacted]

en accordant le Jubilé qu'on lui
ande, dit en avoit été sollicité par
que Savelli, Brice Sauli, & Jac-
Colomne sindics du Senat de
ie. Dans cette diversité d'opinions
oit assez vraisemblable, que Pé-
ue accompagna quelques per-
es d'un plus haut rang, & qu'el-
reposerent volontiers sur lui du
de porter la parole. Au défaut
n discours que nous n'avons pas,
au 11. Livre de ses lettres, en
latins, une Epitre adressée au Pa-
ans laquelle sous le nom de l'E-
& de la Ville de Rome, il en ex-
les sentimens, & les développe
maniere fort ingenieuse; une
onnes raisons, qu'il allégue pour
ir que l'année sainte revint de-
uis de cinquante en cinquante
c'est la brieveté de la vie, qui
ant de gens hors d'état de par-
r à l'indulgence. « Le remede,
il, est trop éloigné pour des hom-
qui souffrent & que la violen-
u mal est sur le point d'empor-
Les pechez s'accumulent, &
pérance du pardon s'évanoüit
s une si grande distance Battus

„ de l'orage nous soupirons après le
„ port; mais les flots prévalant, nous
„ perissons misérablement avant que
„ de pouvoir y aborder „ *vivimus & morimur oculi trepidantis in ictu* &c. à ces images qui se ressentent un peu plus de la vivacité de la Poësie, que de l'exactitude d'un Theologien; Pétrarque joint l'exemple de la Loi Judaïque qui attachoit le bienfait du Jubilé à la cinquantiéme année; & ce fut aussi le parti qu'embrassa le Pape Clément VI. pour le Jubilé de la loi de Grace: auquel il a le premier appliqué ce nom de *Jubilé*, selon Bellarmin. La Bulle en est datée du 17. Janvier 1343, & n'a de particulier que les motifs généraux du changement, avec l'addition d'une troiziéme visite à S. Jean de Latran. L'horrible peste qui dans les années 1349. & 1350. faisoit de si grands ravages dans toute l'étenduë de la Chrétienté, devoit naturellement diminuer le nombre des Pelerins; mais elle produisit un effet tout contraire. Les fidéles saisis d'épouvante au milieu de cette multitude de morts qui tomboient à leurs côtez, ne paroissoient

plus occupez que des penſées de la pénitence : ils accouroient en foule à Rome avec un empreſſement qu'ils n'auroient pas eü dans un tems moins fâcheux. Les maiſons de la ville, quoique toutes changées en Hôtelleries ne ſuffiſoient pas. On voyoit ſur tout des troupes d'Allemans & de Hongrois répandus la nuit dans la campagne, ſe tenir ſerrez les uns proche les autres, & allumer par intervalles de grands feux pour ſe garantir de la violence du froid. Dans le commerce des denrées, vendeurs & acheteurs, tous communément à cauſe de la multitude, étoient obligez de s'en remettre à leur bonne foi reciproque ; chacun prenoit ce qui lui étoit néceſſaire, & laiſſoit ſans danger ſon argent publiquement expoſé ſur la place ; jamais peut-être il n'y eut de plus nombreux, ni de plus beaux exemples de deſintéreſſement & de fidélité. Il faut cependant avoüer que des diſpoſitions ſi généreuſes étoient à l'égard de pluſieurs un état trop gênant pour être auſſi générales ou auſſi conſtantes ; qu'il eût été à ſouhaiter. Les Romains eux mêmes ſe laſſerent de recüeillir les be-

nedictions spirituelles, qu'ils avoient sollicitées avec tant d'ardeur, l'occasion de s'enrichir aux dépens des étrangers les tenta : la securité où l'on vivoit fit naître la facilité de troubler dans le gouvernement, dont Cola de Rienzo & ses partisans ne sçurent que trop bien profiter ; la diserte des vivres ouvrit la porte aux brigandages ; en un mot les derniers mois de l'année Jubilaire ne répondirent point à ses commencemens, desorte que le Pape qui étoit toûjours demeuré en France, & le Cardinal Annibaldo son Legat à Rome furent contraints de faire succéder les excommunications aux indulgences, & de mettre même des troupes sur pied. On peut dire malgré cela que les desordres ausquels ce Jubilé donna lieu, furent peu de chose en comparaison des grands fruits qu'il produisit. Quelques Princes, & entr'autres Hugues de Luzignan Roi de Chypre, prierent le Pape de les faire participer à l'indulgence de l'année Sainte sans sortir de chez eux ; ce qu'il crut leur devoir refuser, parce que la grace étoit sans exemple. Il l'accorda cependant

; à l'Archevêque de Brindes son
ionce en Sicile, mais seulement
:rente personnes, à qui des em-
mens légitimes n'avoient pas
s de venir à Rome; à condition
:s feroient tenir à la Chambre
olique l'équivalent des frais du
e, pour être employé en bonnes
:s à la volonté du Saint Pere. Il
nême faveur aux Religieux Au-
s qui tenoient leur Chapitre à
an 1351.
ıeine vingt ou vingt deux ans
-ils écoulez depuis la réduction
ınée sainte à l'année cinquan-
, que ce terme parut encore
ong dans le peu de certitude
avoit de vivre jusques-là, &
onsterné qu'on étoit de la der-
mortalité. Un des premiers
le Gregoire XI. Neveu de Cle-
VI. fut de pourvoir au soula-
ıt des morts, pourquoi il éta-
ıe indulgence pleniere durant
is. Il pensa ensuite à une nouvelle
:ion de l'indulgence Jubilaire,
ırit pour régle les trente trois
s qu'on croît ordinairement
:sus-Christ a vêcu. Mais il n'eût

que le mérite du projet; comme Urbain VI. à qui il en laissa l'execution n'eût aussi que la consolation d'en dresser & d'en publier la Bulle. Le Jubilé y étoit intimé pour le 25. Decembre 1389. six ans plus tard, que l'invocation projettée par Gregoire XI. ne le portoit. Il étoit adressé à tout le monde chrétien & particuliérement à l'Italie, excepté l'Etat de Milan, à cause du mécontentement que le Pape avoit des *Visconti*; premier exemple d'exception. Boniface IX. Successeur d'Urbain en fit la solemnité, dont l'éclat fut bien offusqué par les troubles du grand Schisme. Cette circonstance rendit Boniface moins difficile pour dispenser du voyage de Rome quelques Souverains de son obédience; entr'autres Richard II. Roi d'Angleterre, qui armoit actuellement dix-sept mille hommes contre Robert de Geneve Pape d'Avignon. L'année suivante 1391. il gratifia de la même maniere les Milanois, qui s'étoient réconciliez avec le Saint Siége, quelques villes d'Allemagne, & de simples Communautez Monastiques. Il ne pres-

écrivoit aux uns que ce qu'il plairoit à leurs Confesseurs de leur imposer; mais aux autres il spécifioit des aumônes pour la restauration des Basiliques de Rome avec la visite de certain nombre d'Eglises dans le lieu de leur séjour. Il y eut à Rome une quatriéme station d'ajoûtée, qui fut celle de Sainte Marie Majeure.

Le dernier réglement qui ramenoit l'indulgence du Jubilé de trente-trois en trente-trois ans, n'empêcha pas qu'en 1400. on ne voulût profiter de la même grace, suivant la dévotion immémoriale des peuples pour l'année centiéme. Boniface IX. vivoit encore & tenoit son siége à Assise. Il fit acheter un peu cher aux Romains son retour à Rome, qui devoit y augmenter de beaucoup l'affluence des étrangers. S'ils retirerent quelque avantage de sa presence, ce fut aux dépens de leur autorité: ayant été par là le premier des Papes, selon Platine, qui se soit attribué l'Election de leurs Magistrats, & qui les ait contraints, pour les maintenir dans le devoir, de lui ceder la garde du Château Saint Ange, & celle des forts construits sur le Tibre.

Nous ne trouvons rien de considérable dans le Jubilé publié vingt-trois ans après par Martin V. lequel suivit en cela l'institution d'Urbain VI. Nicolas V. l'an 1449. en revint au plan de Clement VI. pour le renouvellement du Jubilé d'un demi-siécle à l'autre. C'étoit un Pontife d'un genie supérieur, d'une vie exemplaire, & d'une réputation qui ne contribua pas peu à attirer à Rome cette foule de pelerins, dont les écrivains n'ont parlé qu'avec étonnement. Ils ajoûtent, comme un fait incroyable, qu'il ne manquoit pas un seul jour de visiter lui-même les Eglises à pied. Il étendit sa condescendance plus loin encore que Boniface IX. en faveur de ceux qui étoient retenus dans leur pays. C'étoit pour lui un premier principe dans la Morale; que les exercices de piété non-commandée, ne doivent aller qu'après les devoirs de la condition. Ainsi sur la question qu'on lui proposa, si les Religieux en vertu de la Bulle, pouvoient venir à Rome sans permission de leurs Supérieurs: répondez, dit-il, à ces bonnes gens, que l'obéïssance vaut mieux que l'in-

[redacted]

nce. Mais sa sagesse lui ouvrit
yes de tout concilier, en rend int
nmunication du Jubilé très ai-
obtenir, & dès-là très-fréquen-
argent que ses Officiers recüeil-
: de ces dispenses, fut réguliere-
partagé pour différentes sortes
soins. Sans parler de ce qu'il en
a pour la subsistance des pau-
, & pour l'entretien des édifices
cs ; il en consacra une grande
e à l'augmentation de la Biblio-
du Vatican, qu'il enrichit sur
l'une infinité de volumes Grecs,
z par ses soins du déperissement
al, où alloit tomber dans la
e le regne des lettres, avec l'Em-
le Constantinople. Les sçavans
ifs de ces contrées désolées, où
plioit sous les armes du Turc,
erent aussi une ressource sûre
la générosité du Saint Pape, &
se refusa pas à lui-même l'inno-
satisfaction de faire frapper, en
oire de l'année Sainte, quantité
èces d'or, plus grandes du triple
es piéces ordinaires. Elles furent
llées pour cela *Jubilei.*

s Souverains Pontifes depuis un
ars 1726.

ſiécle, avoient eu tant d'égard au preſſant motif de la briéveté de la vie, alléguée par Pétrarque, qu'au lieu des deux Jubilez qu'il demandoit dans l'eſpace de cent ans, on en comptoit déja quatre. Paul II. raiſonnant ſur le même principe, jugea bon de maintenir la multiplicité des années Saintes, mais en les diſpoſant dans un ordre plus régulier & avec plus d'égalité pour les intervalles. Cet ordre eſt celui des vingt-cinq ans qui eſt devenu depuis lui un établiſſement fixe, que les Papes ſes Succeſſeurs ont gardé inviolablement juſqu'à nos jours. Il en donna une Bulle l'an 1470. vingt-ans après le Jubilé de Nicolas V. mais étant mort avant l'année Jubilaire 1475. Ce fut Sixte IV. qui l'indiqua par une autre Bulle, dreſſée ſur le pied que Paul II. l'avoit arrêté. Sixte IV. eſt le premier qui ait ſuſpendu pour le cours de l'année Sainte toute autre indulgence que celle-là; auſſi-bien que les priviléges accordez hors de Rome aux Confeſſeurs, touchant l'abſolution des cas réſervez au Saint Siége, la diſpenſe & la permutation des vœux, & la compenſation des

acquêts injuſtes & incertains. Les penitenciers du Vatican avoient ſur tous ces points des pouvoirs très-amples. Quelquefois cependant on leur rapportoit des cas ſi énormes ou ſi ſinguliers, qu'ils doutoient eux-mêmes de l'étenduë de leur autorité; & leurs doutes ne furent parfaitement éclaircis qu'au Jubilé ſuivant de l'année 1500. par une Bulle expreſſe d'Alexandre VI. donnée à leur requiſition.

Nul Auteur juſqu'à ce Pape n'a fait mention de l'ouverture de la Porte Sainte, qui paſſe dans les derniers tems pour une cérémonie preſqu'eſſentielle à la célébrité du Jubilé. Ce ſilence des anciens eſt une forte raiſon au Pere Alfani pour décrediter, comme récentes, toutes les médailles où l'on en voit quelques marques avant l'année 1500. Il ſoutient que l'uſage n'en remonte pas plus haut; & il le prouve par un détail d'érudition Eccleſiaſtique, dont l'on doit lui ſçavoir gré.

Saint Pierre du Vatican qu'il croit avoir été bâti dès le quatriéme ſiécle par le grand Conſtantin, n'a eu an-

ciennement que cinq portes sur sa façade. On nomme la premiere *Argentea*, à cause des lames d'argent dont le Pape Leon IV. l'avoit fait couvrir ; la seconde, qui étoit l'entrée la plus ordinaire de tous ceux qui venoient de l'Exarchat *Ravennas* ; la troisiéme uniquement destinée au passage des convois lorsque l'on portoit quelque mort en terre, *Porta Judicii* ; la quatriéme par où les personnes du sexe entroient à l'Eglise, *Romana* : la cinquiéme enfin *Guidonea*, du mot *Guidones*, Guides; parce que les Officiers qui étoient chargez de la conduite des Ambassadeurs, les menoient le plus souvent par cette derniere porte. C'étoit à la vérité une opinion, dont les Chanoines même de Saint Pierre s'étoient laissez prévenir sous le Pontificat d'Alexandre VI. qu'il y en avoit une sixiéme, ou plûtôt la place d'une sixiéme, pratiquée dans la Chapelle de la Veronique, qu'on appelloit *Porta Aurea* : que celle-ci s'ouvroit seulement à chaque année du Jubilé, & que l'année Sainte étant passée, on en maçonnoit entierement l'ouverture.

Mais les Experts commis par le Pape pour lui en faire leur rapport, ne trouverent qu'un mur continu, avec un Autel, dans l'endroit où l'on prétendoit qu'étoit la porte d'or, sans aucun vestige ou indice qu'on l'eût jamais percé. Si Alexandre VI. n'honora pas la Papauté par la régularité de ses mœurs, il sçut au moins y faire honorer la Religion par l'élévation de ses vûës, & par son attention à répandre sur les dehors du culte sacré un air de magnificence, qui inspirât le respect pour les moindres cérémonies. Il crut devoir profiter d'une opinion, qui toute mal fondée qu'elle étoit pouvoit produire un bien dans l'esprit des peuples; en donnant lieu à l'établissement d'une pratique pieuse; image naturelle de l'état des anciens penitens, lorsqu'exclus par leurs crimes de l'assemblée des fidéles, ils attendoient de l'indulgence de l'Eglise la liberté d'y rentrer. Telle fut l'occasion qui fit construire la sixiéme porte de la Basilique de Saint Pierre, connuë depuis sous le nom de Porte Sainte. Le Pape qui vint avec pompe en faire l'ouverture la Vigile

de la Nativité de Notre Seigneur 1499. voulut auſſi que les Baſiliques de Saint Paul, de Latran, & de Sainte Marie-Majeure en euſſent de ſemblables. Entre les Prelats qu'il deputa pour les ouvrir avec la qualité de Legats *à latere*, on nomme un Cardinal Orſini : circonſtance qu'il ne convenoit pas d'omettre ſous le Pontificat d'un Pape de la même famille.

Clement VII. celebra le Jubilé de 1525. année malheureuſe par les mouvemens des Lutheriens qui mettoient la Chrétienté en combuſtion, & coupoient le chemin d'Italie aux Catholiques de l'Allemagne & du Nord, les plus fervens de tous les peuples pour ce Saint voyage. Afin de remplir le vuide de cette année, le P. Alfani rapporte ce qu'on apprit alors d'une eſpece de Jubilé, qui étoit en uſage dans le nouveau monde, parmi les Idolatres du Mexique. Il conſiſtoit à y rénouveller tous les cinquante ans le feu dont l'on ſe ſervoit dans les Temples & dans les maiſons particulieres, après les avoir purifiez avec le ſang des victimes humaines

[redacted]

qu'on y immoloit. La cérémonie s'en faisoit sur une haute montagne voisine de Mexico & à Mexico même.

Paul III. ne put qu'intimer le Jubilé de l'année 1550. qui fut celebré par Jules III. son successeur. Il n'y eut gueres que les Italiens qui y prissent part. Les troubles de Religion agitoient toujours l'Europe ; & dans les lieux où la Foi des peuples demeuroit ferme, le souffle de l'hérésie causoit au moins un grand refroidissement de devotion.

La pieté parut plus vive & plus répanduë en 1575. sous le Pontificat de Gregoire XIII, & eut encore quelque chose de plus marqué par rapport aux étrangers vingt-cinq ans après sous celui de Clement VIII. Le Pape, dit l'Auteur, fut pénetré sur tout d'une extrême consolation, à la vûë d'une multitude prodigieuse de Pelerins du Royaume de France, qu'on affectoit à Rome de faire passer pour irremédiablement & totalement infectez des nouveaux dogmes. Personne ne s'acquittoit des exercices du Jubilé avec plus d'édification, & lorsque ces François chantoient dans les

cérémonies publiques, ils le faisoient d'une voix forte & animée qui les distinguoit par dessus tous les autres. On assûre qu'il vint à Rome à ce Jubilé trois millions d'étrangers ; & que les seuls François y surpassoient de beaucoup les autres Nations prises ensemble, à l'exception des Provinces d'Italie. La conversion de quatre cens Protestans & de plusieurs Turcs que la simple curiosité y avoit attirez, n'est pas ce qui en doit rendre la mémoire moins précieuse. Il dura plus d'un an à cause de l'indisposition du Pape, c'est-à-dire, depuis le 21 Decembre 1599. jusqu'au 13. Janvier 1601. Clement VIII. durant ce tems-là soutint constamment le caractere de grandeur, de prudence, d'affabilité qui lui attachoit tous ceux qui l'approchoient. Il donna cependant sur un aussi beau theatre, un exemple de sévérité toujours odieuse quelque juste qu'elle soit, mais qu'il jugea nécessaire ; ce fut de faire condamner au feu Giordano Bruno, Auteur du Livre *de Immenso & Innumerabilibus*. Bruno ne se contentoit pas d'y proposer la pluralité des mondes,

comme une de ces hypotheses badines dont un esprit Philosophe se repaît agréablement & par forme de jeu; il la soutenoit réelle; ne reconnoissoit pour Enfans d'Adam que les seuls Juifs; & ne s'exprimoit qu'en impié sur la mission & sur les miracles de Moïse.

Le P. Alfani nous a fait voir plus haut une fausse imitation du *Jubilé*, qui étoit particuliere aux Mexiquains. En voici une autre de même valeur, que les Lutheriens d'Allemagne s'aviserent de celébrer à leur maniere l'an 1617, le centieme depuis la naissance de la prétenduë Reformation: comme ils viennent encore de celebrer le second *centenaire* l'an 1717. Les Calvinistes de Geneve firent le même honneur à leur Secte l'an 1636. En quoi il faut néanmoins reconnoître que les uns & les autres n'eurent aucune intention de concourir avec l'Eglise Catholique. C'étoit le simple mémorial d'une Epoque qu'ils se rappelloient avec plaisir; comme on vit en même tems Mathias Ovio, Archevêque de Malines, celébrer la cinquantiéme an-

née de son Episcopat ; & comme on voit la plûpart des Ordres Religieux, & quelques Corps Ecclesiastiques & politiques signaler pareillement leur reconnoissance & leur joye l'année séculaire de leur institution.

Urbain VIII. qui ouvrit à Rome le Jubilé de 1625. étoit trop aimé des gens de Lettres pour manquer de Panegyristes & d'Historiens qui nous en ayent conservé les plus petits details. On trouve ici sur les seuls préparatifs l'extrait d'un Discours très-élegant, composé par Jules-Cesar Capuccio Napolitain, où il flatte noblement Rome Chrétienne de ce qu'elle voit l'ancienne gloire du Capitole engloutie par la gloire présente du Vatican. La Bulle de publication se ressentoit aussi de la pureté & des graces du stile, qu'on y cultivoit avec tant de soin à la Cour du Pape. Elle eut son effet ; mais beaucoup moindre qu'elle n'eût eu, sans les deux fleaux qui désoloient l'Europe, la guerre & la peste. Le nombre modique des Pelerins fut au moins compensé par les grands exemples de piété que laisserent cette année à Rome quelques

personnes du premier rang ; entr'autres l'Archiduc Léopold, frere de l'Empereur Ferdinand III. le Prince Ladislas de Pologne, & le Prince de Bade. L'Archiduc y parut avec tant de modestie, qu'il ne prenoit pour l'accompagner dans sa visite des Eglises que son seul Confesseur, Jesuite Allemand, vêtu lui-même d'un simple habit de Jesuite, & confondu dans la foule, afin de vaquer plus librement à ses devotions.

Le concours des Etrangers fut plus nombreux au Jubilé suivant, celebré par Innocent X, l'an 1650. Il est singulier que l'Auteur qui en a parlé le plus au long & le plus avantageusement, soit un Protestant nommé Jean-Ernest Schmieden, qui examinoit avec attention tout ce qui se passoit sous ses yeux & en a fait un fidéle rapport. Le P. Alfani par un trait de cet Auteur qu'il cite, nous donne une haute idée d'un Prélat Polonois de la famille des Leeszinski, à laquelle il est bien juste que des Ecrivains François ne s'intéressent pas moins aujourd'hui qu'un voyageur Allemand & un Ecrivain Italien. Schmie-

d'en rendant compte de tout ce qui étoit venu à Rome de plus distingué, ajoûte : *& hos inter, qui multorum & omnium mihi instar est, Celsiss. ac Reverendiss. Princeps Venceslaus Leeszinski, Comes de Lesno, Episcopus Varmiensis, terrarum Prussiæ Præses....* On juge assez que ces titres & ces dignitez n'étoient pas ce qui inspiroit une considération si particuliere à un Protestant pour un Evêque Catholique : & que les qualitez personnelles y avoient la principale part. L'Ecrit de Schmieden est un Journal, en forme de lettre adressée à Paris à un Gentilhomme François, qui lui avoit donné de fortes préventions sur tout ce qui compose la solemnité des Jubilez. Plein des peintures que celui-ci lui en avoit faites, il s'attendoit, dit-il, à n'y voir que des *superstitions*, des *puerilitez*, & des *nouveautez*, qui seroient pour lui un sujet de scandale ; l'expérience le détrompe bien. Il confesse avoir trouvé à Rome, contre son espérance, une image vivante de la sainteté des siécles primitifs. Il ne s'exprime qu'en homme véritablement touché sur les

différentes parties de cet édifiant spectacle : l'empressement des peuples pour recevoir la benediction du Pasteur commun, l'ordre modeste des processions ; l'harmonie des prieres ; le service des Pelerins ; les actes de charitez pratiquez dans les Hôpitaux par les Chefs même du Clergé : ces ferventes troupes prosternées au pied des Autels le frappoient sur tout & l'attendrissoient d'autant plus, que parmi les siens, il n'avoit, dit-il, jamais vû personne prier Dieu à genoux, si ce n'est dans les répréséntations muettes qu'on en fait quelquefois sur les tombeaux. Nous ignorons quels liens retenoient encore Schmieden dans le Protestantisme ; mais il finit son recit par déclarer la persuasion où il est que l'Eglise de Rome est *regie, animée, vivifiée* par l'Esprit Saint, & qu'elle a de quoi montrer clairement que le tître de Catholique lui appartient préférablement à toutes les autres Communions.

L'Indulgence du Jubilé jusqu'à Innocent X. n'avoit été communiquée hors de Rome, que par une gratifi-

cation ſpéciale, d'abord à quelques perſonnes, puis à quelques villes & à quelques Provinces, & enſuite à quelques Royaumes. Ce Pontife eſt le premier qui l'ait accordé à tout le monde Catholique pour l'année qui ſuivoit immédiatement l'année Sainte. Nous ne voyons pas qu'on en eût fait part à aucune ville de France avant le Jubilé de Clement VIII. Le Roi Loüis XIII. en 1625. l'avoit obtenu pour tous ſes Etats,

Plus les graces ſe multiplïoient, à méſure qu'on avançoit dans le cours des années Saintes, & plus l'abus qu'on en pouvoit faire étoit à craindre. Quelques-uns des derniers Papes avoient calmé les doutes des Theologiens ſur divers Articles. Clement X. le fit auſſi en 1675. touchant les exceptions alléguées contre la ſuſpenſion des Indulgences particulieres. C'eſt ce qui diſtingue le plus ce Jubilé, qui d'ailleurs ſe paſſa avec beaucoup de régle & d'édification.

Celui de l'année 1700. fut intimé par Innocent XII; mais ſes infirmitez qui mettoient le Saint Pere hors d'état d'en faire l'ouverture, l'é-

Mars 1726.

obligerent de déléguer à sa place le Cardinal de Boüillon, alors Sous-Doyen du Sacré College; le Cardinal Cibo Doyen étant encore plus infirme que le Pape. Le nom d'*Emmanuël* que portoit le Cardinal de Boüillon, fit naître une allusion heureuse, qu'on exprima sur le revers d'une Médaille frappée en son honneur. Cette Eminence y étoit représentée dans la cérémonie de la Porte Sainte, avec ces paroles: *Aperite portas, quoniam Emmanuël.* On sçait que ce mot Hebreu se rend par les mots Latins; *Nobiscum Deus.* Les Lecteurs ont dequoi s'instruire dans toute la suite de cette Histoire, sur quantité de pareils monumens, que l'Auteur a exactement recueillis. Il y joint les raisons critiques qui le determinent dans le jugement qu'il en porte. Innocent XII. étant mort le 27. Septembre, le Saint Siége ne vacqua pas longtems. Le 22. Novembre Clement XI. fut élu pour le remplir; & un mois après il fit à Saint Pierre du Vatican les Cérémonies ordinaires pour terminer l'année Sainte.

Le Pere Alfani arrive enfin à l'an-

née 1725. qu'on ne peut gueres douter qui n'ait été le principal objet de son travail, Quoique son recit ne s'étende pas plus loin que les quatre premiers mois, il trouve dans le seul éloge du vertueux Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, une matiere assez ample pour le fournir abondamment. Ainsi cette partie n'est pas moins l'Histoire du Pontificat de Benoît XIII. que celle du Jubilé de l'année derniere qui est comptée pour la dix-septiéme année Sainte depuis Boniface VIII. Le detail en est public. On sçait sur tout avec quelle fermeté le Pape a fait connoître ses dispositions, touchant un des grands obstacles qu'il y ait de nos jours à la Grace du Jubilé, & d'autant plus à craindre, qu'on se forge plus aisément des principes pour franchir le peril du sacrilége sans scrupule. Ce que le Cardinal Albani protecteur des Chartreux en a mandé aux Religieux de cet Ordre est un trait notable. L'Ecrit est daté du 18. Avril, & donné en conséquence d'un Oracle de vive voix du 24. Fevrier. C'est un acte exprès des intentions de Sa Sainteté par où elle

déclare, « qu'en faiſant part à l'Or-
» dre de la Grace du Jubilé, elle en
» exclut tous les Refractaires à la
» Conſtitution *Unigenitus*, appel-
» lans & autres, qui, de quelque
» maniere que ce ſoit ont eu la témé-
» rité de l'attaquer ; à moins que don-
» nant des marques publiques & non
» équivoques de leur pénitence, ils
» ne l'acceptent purement & ſimple-
» ment, & n'obtiennent dans la for-
» me ordinaire avec les conditions
» preſcrites par le droit, l'abſolution
» de l'excommunication & des au-
» tres cenſures Canoniques qu'ils
» pourroient avoir encouruës. Au-
» trement », ajoûte le Cardinal qui
n'eſt que l'organe des volontez du
Saint Pere, « ne ſeroit-ce pas aban-
» donner les choſes Saintes aux
» chiens, ſi l'Egliſe notre Mere pro-
» diguoit les Tréſors du Ciel à ces
» Enfans dénaturez, qui déchirent
» ſon ſein en troublant ſon unité » ?
Nous citons ſimplement ce fait, qui
appartient à l'Hiſtoire des années
Saintes, n'ayant aucun deſſein d'en-
trer en conteſtation avec ceux qui
croyent avoir là-deſſus des maximes

plus solides, & de meilleures lumieres que le Pape; & quoiqu'il en décide, pouvoir profiter de ses bienfaits malgré lui.

ARTICLE XXVII.

*ESSAI SUR LA SANTÉ & sur les moyens de prolonger la vie, traduit de l'Anglois de M. Cheyne, Docteur en Médecine & Membre de la Societé Royale de Londres. Par M.***. in 12. pp. 367. sans compter la Préface. A Paris, chez Rollin, Quai des Augustins, à la descente du Pont Saint Michel, au Lis d'Or.* 1725.

IL y a plus de vingt ans qu'il parut en notre Langue un livre imprimé à Paris sous ce titre : *Traité de la longue vie, dans lequel par des principes nouveaux de Médecine, on propose des moyens sûrs pour vivre longtems.* Comme ce livre ne nous est connu que par les Journeaux Anglois de 1669. nous ne dirons point que M. *Cheyne* en ait tiré quelque utilité pour le sien. Mais on voit du moins que ce n'est pas la

premiere fois que la matiere de la prolongation de la vie a été traitée. Au reste, si nous n'épargnons pas plus le Médecin Anglois que l'on épargna dans le tems le Médecin François, M. *Cheyne* avec la haute estime qu'il s'est justement acquise se trouveroit dispensé de nous faire des remercimens. Car voici ce qui fut dit du François dans le Journal Anglois intitulé *Histoire impartiale des Ecrits nouvellement composez.* « Le « Médecin François sera l'Esculape « des siecles à venir, si son secret réüs- « sit. Nous ne faisons qu'annoncer « son livre pour contenter les Cu- « rieux; qui verront qu'il y a des En- « thousiastes dans la Faculté de Mé- « decine, aussi bien que dans la Fa- « culté de Théologie ».

M. Cheyne divise son excellent Ouvrage en VIII. Chapitres. Chaque Chapitre est suivi d'une courte Analyse de ce qu'il contient: en telle sorte que le Lecteur peut aisément se rappeller à l'esprit, & retenir ce qu'il a lû. Cet essai regarde particulierement « les personnes valetudinai- « res, infirmes, d'une complexion «

» délicate, celles qui sont attachées
» à l'étude ou à la contemplation,
» ou celles enfin qui ont quelque en-
» vie de conserver leur santé & de
» prolonger leurs jours. L'Auteur
» n'insiste pas beaucoup sur ces der-
» niers, parceque les gens robustes
» & encore plus les gens de qualité en
» Angleterre aiment trop les plaisirs
» de la table pour entendre à ses con-
» seils ». Il est à propos de prévenir
ici les Lecteurs sur ce point impor-
tant; c'est que l'Ouvrage de Monsieur
Cheyne est plus fait pour ses Compa-
triotes que pour les étrangers: cepen-
dant il est rempli d'ailleurs de prin-
cipes salutaires en quelque climat
que l'on vive. Monsieur Winslow
Approbateur du Livre & bon con-
noisseur en parle ainsi : « je l'ai trou-
» vé excellent & très-utile par rap-
» port à la matiere qui y est traitée, à
» l'égard de certains remédes & de
» leurs formules, comme l'usage n'en
» convient pas également à toute
» Nation, il faut consulter les habi-
» les Modernes là-dessus ». Nous
laisserons donc les causes & les remé-
des de la *consomption*, du *scorbut* &

des autres maladies plus propres du terroir de Londres ; pour extraire précisément les choses qui nous conviennent.

Il n'y a rien, excepté la vie éternelle, dit Monsieur Cheyne dans son Préliminaire, que la plûpart des gens de condition négligent plus que la santé. On sent la privation d'un si grand bien ; & l'on n'y pense point quand on en joüit. Neanmoins il est bien plus facile de conserver la santé que de la rétablir, & d'aller au devant des maladies que de les guerir. Pour conserver la santé, il ne s'agit que de s'abstenir des choses nuisibles, & de faire un bon usage de celles qui ne le sont pas ; pour la rétablir les moyens étant incertains, il faut trouver des hommes capables & expérimentez qui sçachent les découvrir. Et tel est le caractere de notre Médecin Anglois. Une complexion délicate, des nerfs originairement foibles, la connoissance des choses nuisibles & de celles qui ne le sont pas, connoissance expérimentale qui lui a coûté cher, & enfin une longue méditation sur ses souffrances & sur celles

mousſus; mais il faut
une campagne dé-
le côté d'une petite
ſur un terrain leger &
nature du terrain ſe
ture des herbes, leſ-
; & encore plus par
qui en ſortent, &
douces, claires, le-
un goût. De ces at-
ſejour de la campa-
vient au ſejour
ne nous arrêterons
conſtance qui rend
aſſez ſemblable à
en hyver. Alors la
verte d'une fumée
rée, cauſée par les
rbon, par l'abſen-
les conſequences
quelles ſont la ro-
les vapeurs de la
ſonnes d'un tem-
ſujettes aux mala-
poulmons ou les
en Province, ou
ement après le So-
ſſer l'humidité par

des autres, lui ont appris quelques moyens plus efficaces pour conserver la santé, & pour prolonger la vie de ceux en qui elle est alterée. Tout son systême sur cela se réduit à six choses dont chacune fait le sujet d'un Chapitre : car le VII^e^ est comme isolé : à l'*air* que nous respirons; à *notre boire & à notre manger*; *aux veilles & au sommeil*; *à l'exercice & au repos*; *aux évacuations & aux obstructions*; & enfin à *nos passions* qui influent plus sur la santé que l'on ne s'imagine.

L'air est une des choses les plus nécessaires à la santé, il se mêle à chaque moment avec nos fluïdes, avec les principes de la vie : chaque mauvaise qualité qui se trouve dans l'air & qui s'introduit de cette maniere, doit produire enfin de fâcheux effets sur l'œconomie animale. M. *Cheyne* fait ensuite ces observations. Pour la situation des maisons de campagne, dit-il, on ne doit jamais choisir des montagnes élevées, des lieux où il y a des confluans de rivieres, ni le voisinage de quelques mines considérables : il ne faut pas non plus que les fondations en soient dans des lieux

marécageux & mouſſus ; mais il faut les ſituer, ou dans une campagne découverte, ou ſur le côté d'une petite éminence, ou ſur un terrain leger & ſabloneux. La nature du terrain ſe connoît par la nature des herbes, leſquelles y croiſſent ; & encore plus par la nature des eaux qui en ſortent, & qui doivent être douces, claires, legeres & ſans aucun goût. De ces attentions pour le ſejour de la campagne notre Medecin vient au ſejour de la Ville. Nous ne nous arrêterons qu'à une ſeule circonſtance qui rend le ſejour de Paris aſſez ſemblable à celui de Londres en hyver. Alors la Ville eſt plus couverte d'une fumée nitreuſe & ſulphurée, cauſée par les grands feux de charbon, par l'abſence du Soleil, & par les conſequences qui s'enſuivent ; leſquelles ſont la roſée qui tombe & les vapeurs de la nuit. Ainſi les perſonnes d'un tempérament foible, ſujettes aux maladies qui affectent les poulmons ou les nerfs doivent aller en Province, ou ſe retirer immédiatement après le Soleil couché, & chaſſer l'humidité par le feu. On doit auſſi ſe coucher de

onne heure, & se lever à propor-
ion plus matin. Mr *Cheyne* explique
ici de quelle maniere le mauvais air
peut causer mille dérangemens dans
les corps où il s'insinuë, & sur tout
dans ceux qui sont d'une constitution
délicate.

Le boire & le manger. Pour traiter
utilement de ces deux articles fonda-
mentaux, Monsieur *Cheyne* pose d'a-
bord un principe géneral & certain.
Nos corps, dit-il, n'exigent qu'une
quantité déterminée d'alimens pour
leur subsistance; & si l'on gardoit une
proposition exacte entre la quantité
qu'on en prend, & la force de l'esto-
mac, on se garantiroit très-probable-
ment des maladies aiguës, & très-
certainement des chroniques : on se-
roit en état de vivre aussi long-tem
que nos complexions sont durables
sans beaucoup de maladies & de do
leurs. En effet, dès que la quant
ou la qualité du boire & du man
ne seront pas mésurées à nos facu
digestives; la circulation nécess
du sang est arrêtée ou est rétar
delà, les maladies. Pour la quali
la nourriture. 1°. les végétaux,

e, les herbages qui viennent le
it en maturité sont d'une digeſ-
plus legere: tels ſont les végétaux
rintems ; les ſalades, les aſper-
les fraiſes plus faciles à digerer
es pommes, les poires, les pê-
, les pavies : les premiers ont
s de feu ſolaire, n'ont preſque
de gros ſels, preſque point de
es. 2°. Parmi les animaux, ceux
n un an, ou en peu d'années par-
ient à maturité, comme les lie-
, les lapins, les moutons, les
eaux, &c. ſe digerent plus vîte
s vaches, &c. 3°. Plus le végé-
l'animal eſt gros dans ſon es-
, & plus l'aliment qu'on en fait
r & difficile à digerer : un gros
, un gros mouton ſe digerent
lus de peine que de plus petits ;
s vaiſſeaux des premiers étant
orts & plus élaſtiques, les par-
ui les compoſent ſont jointes
une plus grande force, & par
quent ne ſe briſent qu'avec effort
es facultez digeſtives. 4°. Les
ns & les monſtres marins, tou-
oſes étant égales, ſont plus dif-
à digerer que les animaux de

terre ; parce que ceux-là se nourrissent d'autres animaux, & que l'élément salé dans lequel ils vivent, joint plus étroitement les parties dont ils sont formez. C'est par la même raison que le poisson d'eau douce est infiniment meilleur aux santez délicates, que le poisson d'eau salée. 5°. Les végétaux & les animaux d'une substance grasse, huileuse & glutineuse se digerent plus difficilement que ceux qui sont d'une substance seche, charnuë & fibreuse. Les substances grasses & huileuses éludent l'action des facultez digestives; leurs parties molles & humides relâchent & affoiblissent l'estomac ; le gras & huileux sont renfermez dans de petits globules qui ne se rompent pas aisément : toute espece de noix passe à travers les boyaux, sans être presque alterée : En un mot tout aliment gras est plus difficile à digerer que le maigre ; l'anguille, la carpe, la tanche, le turbot le sont plus que la perche, la truite, le merlan, &c. 6°. Les végétaux & les animaux dont la substance est blanche se digerent moins difficilement que ceux dont la subs-

tance eſt plus rouge, plus brune, plus enfoncée ; parce que ceux-ci ſont pleins de ſels vrineux. Les navets ſont plus legers que les carotes ; les poulets, les dindons, les lapins le ſont plus que les canards, les oyes, les becaſſes, &c. 7°. Les végétaux & les animaux d'un goût aromatique & chaud, ſont d'une plus dure digeſtion que les autres : le goût piquant, relevé, vient de l'abondance des ſels ; & où les ſels abondent, les parties ne ſe ſeparent pas ſans peine. Se nourrir de viandes de haut goût, dit notre Auteur, c'eſt avaler des charbons ardens, qui enflameront à la fin les fluides, & brûleront les ſolides.

Sur cette expoſition, les gens valetudinaires, les gens d'étude, & les autres peuvent connoître les végétaux & les animaux qui doivent leur ſervir d'alimens. Et ſi l'on ſe méprenoit dans le choix, il vaut bien mieux que ce ſoit pour avoir préféré les choſes qui ſont au-deſſous, que celles qui ſont au-deſſus de nos facultez digeſtives. Mr *Cheyne* condamne dans ce même article, la volaille engraiſſée ; la viande de bœuf & de mouton

nourris dans l'étable ; les plantes, les végétaux qui ne viennent que par artifice : tout cela, dit-il, corrompt les sucs & mortifie la substance musculaire du corps humain. Si on l'en croit sur le point des végétaux, on ne verra plus ces couches de fumier si artistement dressées par les Jardiniers des environs de Paris. Quoiqu'il en soit ; à quoi servira le choix des alimens, si l'apprêt en est nuisible? C'est pour cela que notre Auteur bannit les ragoûts, les soupes succulentes, les sauces relevées, la patisserie, le fumé, le salé, le mariné : inventions de l'intemperance pour donner de l'appetit contre nature, pour forcer une mauvaise complexion, & pour picquer un palais vicié. L'*Abstinence*, un travail convenable & un exercice propre rétabliront toûjours un appetit diminué ; tant qu'il y aura dans la nature quelque force, & quelque fonds.

Passons *à la quantité des alimens.* L'âge, le sexe, la force, la nature, le païs & l'exercice que l'on prend l'augmentent ou la diminuent, à parler en général. Cependant, ajoute Mon-

sieur *Cheyne*, combien de personnes de differentes nations & de differentes conditions ont vécu très-longtems & en bonne santé avec une fort médiocre quantité de vivres. Et à ce sujet il cite un grand nombre d'hommes sobres que leur temperance a conduits à l'âge de cent ans, de six-vingt ans, de cent quarante, de cent cinquante, de cent soixante, & même de cent quatre-vingts-ans. Tous ses exemples rapportez sont vrais & connus ; & ne sont point de si ancienne date. Il finit cette longue liste de temperans, par Monsieur *Croydon*, lequel en se nourrissant seulement de lait se guerit de l'Epilepsie jusques-là incurable à son égard. Ces faits sont des remontrances salutaires aux gens d'étude & d'une petite santé, qu'il exhorte de suivre l'avis du Chevalier Scarborough à la Duchesse de Portstmouth « : Il vous faut moins manger, » ou prendre plus d'exercice, ou vous » purger, ou être malade ».

Pour maintenir en santé, en vigueur, & dans un embonpoint raisonnable un homme d'une stature ordinaire ; huit onces de viande, dou-

ze de pain & d'alimens végétaux avec environ une pinte de vin suffisent en 24. heures. Mais le valetudinaire, ceux qui ont des emplois sedentaires, & ceux qui s'attachent fortement à l'étude rabattront de cette quantité; s'ils veulent conserver leur santé & leur esprit libre. Comme ces gens-là manquent de l'exercice nécessaire à la concoction, & à la transpiration, & que leurs nerfs sont plus usez, leurs sucs deviennent visqueux, & leur estomac se relache, quand ils s'abandonnent habituellement à la bonne chere. Ce n'est que faute de regime qu'on en voit tant d'hypocondriaques, de mélancoliques, & qui sont sujets à des vapeurs, à des insomnies, à des inquiétudes, à certains dégoûts de travail : la tempérance & l'exercice sont les seuls remedes à leurs maux. Qu'ils diminuent la moitié de leur nourriture; ils recouvreront leur gayeté, & leur liberté d'esprit pour remplir les fonctions de leur état. Voilà leur recette propre, & avec laquelle ils se passeront de Medecins & de medecines dans les cas chroniques.

Mars 1726.

La boisson est l'autre partie de notre nourriture. L'Eau, *dit Monsieur Cheyne*, a été la premiere boisson, ainsi qu'elle est le seul fluide naturel pour délayer, pour humecter & pour rafraichir, qui sont les fins de la boisson. C'eût été, ajoute-t'il, un grand bonheur pour le Genre-humain que les autres liqueurs n'eussent jamais été inventées. Quelle proposition! Les Profez de l'Ordre des Côteaux la qualifieront comme il leur plaira. « Mais ç'a été toûjours un spectacle très-agreable à notre Sçavant & sage Medecin, de voir avec quelle « fraîcheur & avec quelle vigueur ont « vécu en santé, en gayeté, & en « joye, jusqu'à un grand âge, ceux « qui ne bûvoient que du pur élé- « ment, quoiqu'ils mangeassent li- « brement de la viande. » L'eau peut efficacement subvenir à tout ce que le besoin de boire exige. Les fortes liqueurs n'ont jamais été destinées pour l'usage ordinaire: on les gardoit autrefois en Angleterre, comme les autres drogues dans les boutiques d'Apoticaires. Que ces tems ont changé! Si nos Anglois, reprend Mr

Cheyne, continuent à user des liqueurs, autant vaudroit les voir assis à table autour d'un plat de Teriaque de Venise avec une bouteille de Cordial hysterique que de les voir autour d'une bisque d'écrevisses, d'une machoire de bœuf, & d'un pâté de venaison avec une bouteille de vin de l'Hermitage, ou de Tockay, ou d'eau des Barbades. Faut-il s'étonner que leur sang s'enflamme, poursuit-il, & produise la goutte, la pierre, les fiévres chaudes, les pleuresies, la petite verole; & que leur colére les emporte aux querelles, aux meurtres, aux blasphemes? Leurs sucs sont dessechez, & leurs solides sont brûlez par des liqueurs trop volatiles & trop fugitives pour être d'aucune solidité ou d'aucune utilité. Ce n'est pas-là de la morale tout-à-fait perduë pour la France, pour nos Dames mêmes de qualité, contre lesquelles Monsieur *Cheyne* prêche aussi à Londres sur l'équilibre des liqueurs fortes.

A l'égard de la quantité du vin qui est après tout la boisson plus commune; il est démontré & par la raison

& par l'expérience que les vins legers, d'une force médiocre, bien mûrs & de deux ou trois feüilles sont beaucoup plus sains pour tout tempérament, beaucoup plus propres pour la digestion, pour une honnête gayeté, & pour la legereté de la conversation; que les vins spiritueux, chauds, & forts. On ne devroit jamais boire de ceux-ci, sans y mêler de l'eau suffisamment : on n'en devroit jamais prendre que comme de l'eau-de-vie; que comme un cordial, que dans un grand repas dont on corrigera la petite débauche par une abstinence proportionnée. Et en ces occasions rares, tout ce qui est au-delà de trois verres seroit un excès qu'il faut absolument éviter : *Ad summum tria pocula sume.* Pour ce qui est de la quantité ordinaire du boire, elle doit ainsi que celle du manger, être inégale selon l'âge, la structure, la force, le travail, le tempérament. On peut la fixer en général à une livre ou à une pinte de moyenne grandeur par jour ; si l'on a envie de conserver sa santé, & de prolonger sa vie. Mais les gens maladifs, les vieillards & ceux qui vou-

droient guerir d'une maladie chronique, diminueront quelque chose de cette mesure. Une régle plus précise pour la quantité de la boisson, c'est celle de l'aliment qu'elle doit délayer. Supposons par exemple, que tout le poids de l'aliment solide en vingt-quatre heures est d'une livre & demie ; alors trois livres de liqueur, c'est-à-dire, une de vin, & deux de quelque fluide aqueux suffiront pour le bien humecter. Une plus grande quantité élargiroit les vaisseaux, & emporteroit les plus fines partie du chyle, & une moindre quantité ne seroit pas assez pour humecter l'aliment, & pour rendre le chyle parfaitement délié. Par rapport aux complexions délicates & consacrées au travail de l'esprit, pour mesurer leur boisson à leur nourriture que nous avons réglée, trois verres d'eau à leur repas, soutenus chacun d'une cuillerée de vin leur suffiront : & comme dit le Chevalier Temple, ajoûte Monsieur Cheyne, on boira un verre pour soi, un autre pour ses amis, un troisiéme pour la gayeté, & un quatriéme pour ses ennemis. Si le

er a parlé sérieusement, son
ne verre est une addition d'u-
ame. Quoiqu'il en soit, très-
;ens sans doute le boiront ou
ou pour Monsieur Cheyne.
uns croyent ne pouvoir pas
judice de leur santé ; cesser
oup de boire du vin large-
& les autres croyent que la
: du vin aide beaucoup la di-
Deux erreurs ausquelles ré-
:re Medecin. 1°. Il a l'expé-
ıe, discontinuer soudaine-
boire beaucoup ou de man-
ıcoup produisoient de bons
ceux qui depuis long-tems
accoutumez à l'un & à l'au-
vérité ils éprouvoient dans
nencemens de leur conver-
lque affadissement, quelque
; mais bien-tôt après ils en
mplement dédommagez par
de leur santé, par la tran-
& par la liberté des esprits
›üissoient; sans compter leur
d'être délivrez d'une habi-
:ossiere & si criminelle. 2°.
ɛcès de vin soit la guerison
ligestion, c'est la chose du

monde la plus contraire à la nature. Le vin & toutes les liqueurs fortes ne demandent-elles pas autant de travail aux facultez digestives que la forte nourriture elle-même ? Monsieur Cheyne a connu des hommes d'une foible complexion qui ne pouvoient ni manger ni digerer en buvant du vin ; & qui en buvant de l'eau commune & chaude au repas ont recouvré leur appetit ; la digestion s'est rétablie en eux ; ils se sont bien portez, & ont gagné de l'embonpoint.

Quant aux autres liqueurs d'un usage encore moderne, telles que sont le Caffé, le Chocolat, & le Thé Monsieur Cheyne ne les interdit pas absolument. Le Caffé pris modérément peut être de quelque utilité pour les estomacs aqueux. Le Chocolat est trop pesant pour être bon aux estomacs foibles & délicats. Le Thé bou est pesant aussi sur l'estomac ; & le Thé verd lui est préférable pour humecter l'aliment, parce que c'est une liqueur legere, chaude & agréable. *Pour le tabac*. Fumer du tabac sans boire après, le mâcher ou

en prendre le matin par le nez, les feüilles grossieres & couppées est une chose utile aux tempéramens flegmatiques, & très-pernicieuse aux corps maigres & secs. Le tabac en poudre n'est bon à rien. Sur cette derniere décision nos Médecins en France sont partagez : ceux qui ne prennent point de tabac en poudre sont pour l'opinion de Monsieur Cheyne ; & ceux qui en usent sont contre. Le Lecteur n'a qu'à suivre en ce point l'opinion la plus probable.

Du sommeil & des veilles. Les insomnies des gens en santé doivent être attribuées, selon nôtre Auteur, au boire & au manger excessif des jours précédens : on ne reposera point, que le fardeau qui est sur l'estomac ne soit ôté : avec un souper leger & sans souper du tout pendant quelques jours, on goûteroit bien-tôt l'effet de cet aphorisme : Si vous voulez que vôtre sommeil soit tranquille, soupez legerement. Aux foibles & à ceux qui vacquent à l'étude, on leur conseille d'éviter le serein, les études nocturnes & les veilles ; de se coucher en été avec le Soleil, & de se lever en hyver,

au moins à la pointe du jour.... Ceux qui vivent avec tempérance ne dormiront nécessairement que peu ; mais leur sommeil sera beaucoup plus sain, plus rafraîchissant & produira plus de gayeté : il sera plus fertile en esprits libres, que le sommeil de ceux qui vivent autrement. La mesure du sommeil est toûjours proportionnée à celle du boire & du manger. Que les valetudinaires & les hommes de Lettres se couchent à neuf heures ou à dix pour le plus tard, & se levent à quatre ou à cinq ou à six au plus tard : demeurer long-tems au lit épaissit nécessairement les sucs, énerve les solides & affoiblit le tempérament. On excepte de cette régle les vieillards, parce que leurs membres endurcis & engourdis se relâchent davantage par la chaleur du lit, & que leur sommeil est plus interrompu.

De l'exercice & du repos. La régle dans l'exercice & dans le repos est à peu près aussi nécessaire pour la santé que la boisson & l'aliment, dit Monsieur Cheyne. La preuve est que nos corps sont tellement faits, & que l'œconomie animale est telle que sans un

travail, ſans un exercice convenable, les humeurs s'épaiſiſſent, les articulations s'engourdiſſent, & les nerfs ſe relâchent : de-là les maladies chroniques ; de-là une vieilleſſe foible & languiſſante. La promenade eſt le plus naturel des exercices, & elle ſeroit auſſi le plus utile à la ſanté, ſi elle ne cauſoit pas une trop grande diſſipation d'eſprits en ceux qui ne ſont pas aſſez robuſtes pour la ſupporter. Mais n'y a-t-il pas ici un tempérament à prendre quoique Monſieur Cheyne n'en mette point ? Ce tempérament, c'eſt de meſurer la promenade ſur nos forces. Les autres exercices ſont la paulme, le billard, la danſe, monter à cheval, faire des armes, ſe promener en caroſſe, ſe faire porter en litiere. Tous ces exercices facilitent la tranſpiration, & la ſécrétion des humeurs ; Monſieur Cheyne recommande à ce ſujet le bain froid, dont il rapporte les effets ſalutaires : il recommande auſſi de ſe frotter avec des vergettes, pour faciliter la circulation du ſang. Pour ce qui eſt du repos, il ne le limite point, parce qu'il a réglé l'exercice, &c. Les gout-

teux & les gravelleux ne feroient pas mal de lire ce chapitre qui les regarde. Nous ne pouvons pas tant dire dans un extrait.

Des évacuations & des obstructions. Comme la nature des unes & la cause des autres dépendent des articles précédens, nous ne nous étendrons point davantage à les expliquer. C'est assez pour nous de dire que les évacuations sont comme elles doivent être, & que les obstructions seront très-rares, si l'on est réglé sur la quantité & sur la qualité du boire & du manger ; sur le sommeil & sur les veilles ; sur l'exercice & sur le repos.

Des passions. Les passions, dit nôtre Auteur, influent plus sur les principes de la vie, que l'on ne croit communément. Il commence ce chapitre par une espece d'anatomie des passions, dont il explique avec beaucoup de netteté la nature, pour en faire mieux sentir après cela les effets eu égard à la santé. Nous nous bornerons à ces effets tels qu'il les énonce en abregé. 1°. Les passions fortes & soudaines disposent à des maladies aiguës, y jettent quelquefois sur le

champ, & causent quelquefois une mort subite. 2°. Les passions lentes & de longue durée produisent des maladies chroniques. Aussi les premieres sont-elles beaucoup plus dangereuses que celles-ci. 3°. Les hommes qui ont l'imagination forte sont plus susceptibles des passions violentes & de leurs prompts effets. 4°. Les esprits rêveurs sont plus sujets à des passions lentes qui les consument sourdement. 5°. Les indolents qui ne pensent presque point ne souffrent gueres des passions. Quand une fois les passions sont devenuës tranquilles, on peut guerir par la médecine les maladies qu'elles ont causées. Mais de prévenir ou de calmer les passions mêmes, c'est ce qui n'est point au pouvoir de nôtre Art, c'est l'ouvrage du Souverain Médecin de nos ames, c'est l'affaire de la vertu & de la Religion. L'amour de Dieu, conclut Monsieur Cheyne, est le souverain remede à toutes ces miseres.

Le huitiéme & dernier chapitre „ contient des remarques qui n'ont „ pû se rapporter naturellement sous „ les chapitres précédens ". Ces re-

marques sont si précises, hors une seule qui ne regarde que les Anglois, qu'elles sont elles-mêmes des extraits qu'il faudroit ici copier : mais d'une autre part elles sont si utiles qu'on invite à les lire dans la traduction de M***. laquelle est écrite d'une maniere très-intelligible & à la portée de tout le monde.

Nous finirons cet extrait par où Monsieur Cheyne commence son ouvrage : *Tout homme qui a passé quarante ans, est ou medecin ou fou* ; & nous ajoûterons seulement que quiconque auroit lû cet essai sur la santé sans devenir sage seroit doublement fou.

ARTICLE XXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE, DE MILAN.

PArmi tant de Livres provenus de la peste de Provence, il en a paru deux en ce païs, qui méritoient une attention particuliere, & l'honneur que les Journaux ont fait à d'autres, vous n'en avez point parlé; l'un est pour guerir de la peste, & l'autre pour en preserver. Le premier est une brochure in 8°. imprimée chez les héritiers de *Bellagatta*, sous le titre de *Breve Stato del contagio della peste e pestilenza estratto dal systema del corpo naturale del Reverendissimo Signore Arciprete Franscio Giacomo Leti.* L'Auteur propose un remede plus efficace, selon lui, que tous les autres; & dont il a vû des effets surprenans dans les fiévres les plus malignes; c'est un eau de fiel de bœuf alcalisée, dont il enseigne la composition. L'autre ouvrage est un Mé-

moire des sages précautions que le Senat de Milan a prises avec succès, pour garantir le païs de la contagion. Le Docteur Mazzuchelli, dont on avoit suivi les conseils, a été chargé par le Senat de rendre publics ces moyens d'éviter la peste. A Milan in 4°. chez Malatesta.

On a fait une seconde Edition de l'*Histoire de Loüis le Grand*, écrite en Italie, par le Seigneur Casoni. Elle est augmentée d'un troisiéme Tome, qui finit à la mort de ce Prince. Le second s'arrêtoit à l'an 1704. les trois Tomes sont in 4°. L'Auteur a donnée au public, il y a quelques années en Italien les Annales de la République de Gênes pendant le seiziéme siécle.

DE NAPLES.

Le Pere Joseph Antoine Petrignani D. L. C. D. I. a donné à la jeunesse Chrétienne d'excellens modéles dans un recueïl des vies de plusieurs Nobles Pensionnaires du Collége Romain illustres par leurs vertus.

DE PADOUE.

La nouvelle Edition du Traité de Frontin sur les Aqueducs de Rome, est d'autant plus estimable, que le

Marquis Poleni qui en est l'Editeur possede parfaitement la matiere qu'à traité cet ancien Auteur.

Sexti Julii Frontini de aquæ ductibus urbis Romæ Commentarius antiquæ fidei restitutus atque explicatus opere & studio Joannis Poleni. A Padouë, in 4°. Rien ne manque à cette Edition. Le texte a été corrigé sur plusieurs Manuscrits ; & sur les anciennes impressions, on y trouve les notes d'Opsopée, de Seriverius, & de Keuchonius, avec celles du Marquis Poleni. La vie de l'Auteur, & une Préface critique précédent le texte, & la Table est travaillée avec beaucoup de soin.

M. Volpi a fait imprimer depuis quelque-tems, chez Camini ; Lucrece, Salluste, Boëce consolé par la Philosophie, *Boëtius de consolatione Philosophiæ*, Petrarque, les Œuvres Latines & Italiennes de Sannazar, l'Aminte du Tasse, & l'Alcée de l'Ongaro. Ces Editions sont d'une beauté, & d'une correction qui les fera toûjours rechercher. L'Edition de Cornelius Celsus par le même Editeur, qui a pris pour modéle celle

d'Alme-Loven, & qui a joint à Celsus trois anciens Medecins Poëtes, Sammonicus, Rhemmius, & Vindicien, est préférable à toutes les précédentes. Trois Lettres critiques du fameux Morgagni en augmentent le prix. Il corrige, il explique plusieurs passages de Celsus, & il a découvert dans le quatriéme Livre une Lacune de deux chapitres, dont on ne s'étoit point encore apperçû.

Le *Proteo Metallico di Fulvio Gherli*, imprimé par Conzati découvre les artifices des faux Chimistes, les transformations superficielles des métaux par lesquelles ils abusent les prétendans à la pierre philosophale : il apprend aussi à ceux qui ne cherchent que le vrai & l'utile, diverses préparations de métaux qui en font des remedes spécifiques.

DE PARME.

Deux fameux Medecins Vallisnicri & Volpini ont écrit de la génération des vers dans le corps humain. Vallisnicri croit que la mere les communique à l'enfant; & que c'est un mal héréditaire: Volpini s'applique à découvrir les remedes de ce mal.

[redacted]

'n a imprimé l'éloge funebre du
André Alcenago de la Compa-
de Jesus, prononcé à Bologne
e Pere Antoine Bellati de la mê-
Compagnie. Cè discours fait ad-
r & le vertueux défunt & son pa-
'riste; on y reconnoît le Pere
iti à la pureté de l'élocution, &
e beauté naturelle de stile, qui
plaire & pour charmer, n'a be-
ni de fard ni d'ornemens affectez,
ıne éloquence, où l'esprit qui y
e fait briller le jugement.

DE VENISE.

: recuëil des Historiens de cette
iblique que Louisa a imprimé en
omes in folio, contient tous les
riens qui ont écrit par ordre du
t, & qui étoient eux-mêmes Se-
ırs. Jamais Histoire ne fut écrite
plus de lumieres. Ce recuëil est
ırce où doivent puiser ceux qui
:nt connoître nôtre Républi-

Abbé Coleti a publié le dixiéme
:rnier Tome de l'*Italia Sacra*
nencée par Ughelli. C'est l'Hist-
de tous les Archevêchez & Evê-
d'Italie.

L'Edition des Oeuvres du Tasse que nous devons au Libraire Buon Arrigo, est la plus parfaite qui ait paru, elle surpasse l'Edition de la Jerusalem délivrée, que le Pere Thomas-Marie Alfani, célébre Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, a fait imprimer à Naples il y a peu d'années, & toutes les autres Editions de ce grand Poëte.

D'ALLEMAGNE, D'ULM.

Jean Schefter, sçavant Jurisconsulte de Strasbourg, avoit tourné ses études du côté des antiquitez Teutoniques; il a laissé plusieurs Manuscrits, fruits d'un travail assidu. Le sieur *Barthelomei* veut les publier en trois Tomes infolio par souscription. Les Souscripteurs les payeront [illegible] Florins; l'Edition sera achevée [illegible] ques l'an 1727. On aura dans ces Tomes tous les anciens mo[numens] de la Langue Teutonique, [commu]ne aux François & aux Allem[ands sous] les Rois François de la prem[iere &] la seconde race.

D'AUSBOURG.

Un Benedictin a fait imprimer ici une Chronique de Friſingen.

DE STUTGARD.

M. Moſer travaille à l'Hiſtoire de l'Empereur Charles VI. regnant, par les Médailles. Il a un recuëil de tous les Auteurs qui ont écrit en faveur des droits de l'Empereur, de l'Empire, & de la Maiſon d'Aûtriche ſur pluſieurs Etats d'Italie.

DE FRANCFORT SUR L'ODER.

M. Kort va donner une nouvelle Edition de Lucien, celle qu'il a donnée de Salluſte eſt eſtimée.

DE LEIPSIC.

M Loeſcher a fait imprimer une Hiſtoire des diſputes des Luthériens contre les Calviniſtes.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

On a traduit en Anglois l'Hiſtoire d'Angleterre par M. Rapin Thoyras; on y a joint les notes de M. Tendat; & l'on en publie de mois en mois des ſupplémens conſidérables ſur les hommes Illuſtres.

On publie auſſi le nouvel an en

Mars 1726.

six parties, contenant une préparation pour la communion que les Dames feront chaque mois, avec des Méditations & des prieres pour chaque jour de la semaine; d'autres Méditations sur les différens états de la vie de Jesus-Christ; des Soliloques sur les Evangiles, & diverses dévotions Anglicanes: mais on espere un plus grand debit du second volume des airs d'Opera de MM. Cluer & Creake; d'un autre volume contenant des airs de violon & de flutes, aisez à joüer dans toutes sortes de concerts.

On vend un Dictionnaire pour l'intelligence des mots Italiens en matiere de Musique, avec une Méthodes pour apprendre à lire & à prononcer l'Italien.

M. Ozell continuë avec courage sa traduction de l'Histoire Romaine & des notes des PP. Catrou & Roüillé. D. L. C. D. I. M. Edlin & d'autres ont eu beau l'accuser, dans des affiches publiques, d'ignorance dans les deux langues, de bévûës, de contresens, & de tout genre d'infidélitez. Il a affiché de son côté qu'il les défie de convaincre d'aucun défaut sa traduc-

on, à trois ou quatre bagatelles près.
es adversaires lui laissent le choix
es Juges, & offrent d'acquiescer à
ur jugement. On croit que Mon-
eur Edlin terminera ce différend par
ne traduction digne du texte & de
objet.

DE PARIS.

Deux ouvrages mêlez de prose & de
ers viennent de paroître en même-
ems. La poësie & la plus belle poësie
est à son veritable usage, à défen-
re & à inspirer la Religion. Mon-
eur l'Abbé Asselin, connu par tant
e prix qu'il a remportez à l'Acade-
ie Françoise & à celle des Jeux Flo-
aux, joint à son poëme intitulé la
eligion, des Odes sur l'existence de
ieu, sur la foi, & d'autres poësies
ui lui rendront le public aussi favo-
ble que les deux Academies, la pro-
mêlée à ces vers est dans son genre
ssi estimable & pour le fond & pour
stile : ce sont des réflexions pour
isposer les Déistes à l'examen des
eritez de la Religion. Elles leur abre-
ent cet examen ; s'ils sont de bonne
i elles les décideront. L'autre ouvra-
e est de Monsieur l'Abbé de Villiers.

Sa veine coule toûjours avec les mêmes graces. Dans sa priere à Jesus-Christ on reconnoît l'Auteur de tant de belles poësies. Les réflexions sur les veritez de la Religion qui sont comme un Commentaire de ce poëme, marquent dans leur Auteur une connoissance intime de la Religion Chrétienne, & le talent de la faire connoître; une égale connoissance du monde, mais du monde pénétré par la lumiere de la foi. Colombat, qui a imprimé ce dernier ouvrage de M. l'Abbé de Villiers promet un recueil de tous les autres. Dans les deux Livres qu'on nous annonce, & les vers ne sont point prose, & la prose n'est point vers: ce sont des restes précieux du bon goût.

On a presenté à la Reine des Médailles ou plûtôt des devises expliquées par des Madrigaux François. Simoneau le fils les a gravées avec une délicatesse qui doit consoler les amateurs de la perte du fameux le Clerc, & qui le fait revivre. Elles se vendent chez le graveur ruë de Biévre.

On joint à un Calendrier dedié à la Reine, & imprimé chez Robustel,

l'abregé de l'Histoire de Pologne court, mais assez exact.

L'Oraison Funebre de Henri de Bourbon, Prince de Condé, par M. l'Abbé Charraut, imprimée chez Coignard le fils, fait aux Lecteurs autant de plaisir qu'elle en fit aux Auditeurs l'an passé dans la Maison professe des Jesuites.

La Dissertation en forme de Lettres au sujet des ouvrages de l'Auteur du Livre sur les maladies des os, par M. Hunaud de Saint Malo, jeune Medecin de l'Academie Royale des Sciences, imprimée chez Babuty n'est point une simple Critique. On y voit, avec plaisir, divers points importans de Chirurgie & d'Anatomie, éclaircis avec une netteté & une exactitude qui montrent un des plus habiles Eleves du fameux M. Vinslow.

Le Chirurgien Medecin, joint à cette Dissertation, est un écrit vif & penetrant, mais les faits sur lesquels cette satyre est appuyée, méritent l'attention du public.

L'Histoire du Cardinal d'Amboise, par M. l'Abbé le Gendre, Chanoine & Sous-Chantre de Notre-Dame, a été

reçûë avec l'empressement que devoit exciter l'idée du premier Ministre d'un Roi à qui son tems & la postérité ont assûré le plus glorieux de tous les titres, celui de pere du peuple. La réputation de l'Auteur & la partie de nôtre histoire qu'il traite, féconde en grands évenemens, ont rendu cet empressement plus vif, on y retrouve M. le Gendre à cet art d'attacher le Lecteur & de l'instruire par des réfléxions qui naissent naturellement des faits. Réfléxions toûjours pleines de sens; on le reconnoît à ces expressions ingénieuses qui animent & soutiennent la narration. C'est un in 4°.

Il paroît un nouveau Livre de piété dédié à la Reine, & intitulé l'*Office de la quinzaine de Pâques*, avec l'explication des cérémonies propres de ce saint tems, & des Méditations sur les Evangiles de chaque jour, selon l'usage de Rome & de Paris. Cet ouvrage ne ressemble que par le texte latin à tous ceux qui l'ont précédé en ce genre. Les Pseaumes & tout le reste de l'Office y sont d'une traduction nouvelle. Chaque Méditation y est tirée du sens propre de l'Evangile,

qu'elle suit de points en points. Ce Livre se vend chez Guillaume Cavelier, ruë Saint Jacques, au lys d'or.

Projet d'une nouvelle traduction des Commentaires de Cesar enrichie de remarques Historiques, Géographiques, Politiques, Militaires & Critiques; de quantité de Cartes, de Plans, de Médailles & autres monumens de l'antiquité, propres à donner une intelligence parfaite de tous les endroits du texte qui paroissent obscurs & difficiles. Dédié à Monseigneur le Maréchal de Villars, par M. l'Abbé de Vayrac.

Un des ouvrages considérables dont M. l'Abbé de Vayrac veut bien se rendre redevable par des promesses solemnelles, est une traduction en François des Commentaires de Cesar, avec des remarques en tout genre interressant, & avec les autres accompagnemens, qui rehaussent chez le Libraire le prix d'une Edition.

Il ne s'agit point encore en cet écrit de proposer des conditions aux Souscripteurs, ni de presenter un Libraire genereux. On veut seulement pressentir l'accueïl du Public, & attirer les suffrages des connoisseurs, par des

protestations de déférer aux avis qu'on suggere aux Sçavans sur le plan que l'on consulte, & dont nous pouvons réduire la matiere à trois objets ; au dessein de traduire, dont on apporte les motifs ; à la maniere de traduire, dont on offre un leger essai ; & aux remarques, dont on présente un échantillon superbe.

1°. Il faut traduire de nouveau les Commentaires de Cesar, parce que l'ouvrage est trop important pour n'être pas mis en notre langue ; & que la meilleure traduction que nous en ayons est trop infidéle. Pour preuve du mérite & de l'importance du texte Latin, M. l'Abbé de Vayrac rapporte les éloges qu'en ont fait Ciceron & Hirtius. A ces deux témoignages, Suétone en a joint un troisiéme, que le docte Abbé a dissimulé pour ne pas embarrasser le Lecteur. On y auroit vû que Pollion disoit que Cesar n'est point assez sûr dans ce qu'il raconte sur le rapport d'autrui, ni assez vrai ou assez sincere dans ce qu'il dit lui-même, & que sans doute il auroit revû & corrigé ces Mémoires, *Commentarios Cæsaris........ Pol-*

io asinius parum diligenter parumque ntegrâ veritate compositos putat ; cum 'æsar pleraque , & quæ per alios erant esta temerè crediderit ; & quæ per se , el consultò , vel etiam memoriâ lapsus erperam ediderit ; existimat que rescri- turum & correcturum fuisse.

Il semble que les loüanges d'Hirtius & de Ciceron n'appartiennent qu'au tyle des Commentaires, & que la enſure également reſpectable de ?ollion attaque le fond, loin d'affoi- lir un préjugé ſi puiſſant, M. l'Abbé le Vayrac ſemble penſer comme Aſi- nius, & dès les premieres lignes il rétend trouver Ceſar en faute en les points qu'*il eſt ſurprenant*, dit-il, *jue Ceſar ait ſi profondément ignoré.* Quoiqu'il en ſoit, la réputation de 'ouvrage, & l'importance de ſe don- ner une occaſion d'en dreſſer la nar- ation par la confrontation des autres Auteurs & des anciens monuments ; utoriſent ſuffiſamment le deſſein de lonner en François les Commentai- es de Ceſar. M. Perrot d'Ablancourt 'a executé dès l'an 1650. & c'eſt l'imperfection que M. l'Abbé de Vayrac trouve dans cette traduction

qui l'excite à en publier une nouvelle.

Avant que d'entrer en preuve sur l'insuffisance de la traduction faite par d'Ablancourt, M. l'Abbé de Vayrac est bien aise de marquer les Epoques, & les Auteurs des premieres traductions Françoises des Commentaires de Cesar. Il met la premiere en 1531. & il l'attribuë à Etienne de l'Aigue. Il veut que Robert Gaguin l'ait seulement adoptée, & fait réïmprimer en 1537. avec de legeres corrections. Nous proposons là-dessus une difficulté : le célébre Général des Mathurins Robert Gaguin étoit mort dès 1501. ou 1502. comment donc aura t-il adopté, réïmprimé, retouché en 1537. une traduction qui n'a paru pour la premiere fois qu'en 1531. c'est-à-dire, 30. ans après sa mort. De plus, Gaguin avoit publié sa traduction des Commentaires de Cesar en 1488. comment donc Etienne de l'Aigue fit-il parler pour la premiere fois ce conquérant en François par sa traduction de 1531.

Ce que Martin Bladen, qui a le mieux traduit Cesar en Anglois, re-

prochoit à M. d'Ablancourt d'avoir été un interprete peu fidele, M. d'Ablancourt en avoit passé lui-même en quelque sorte sa déclaration par un dénombrement des licences qu'il prétendoit se donner en faveur des graces de la langue. Ainsi M. l'Abbé de Vayrac n'a pas eu de peine à convaincre dans son préambule cet habile Académicien, par son propre témoignage, d'avoir traité Cesar, comme Cesar, selon Pollion, avoit traité la verité. Nous ne regardons pas néanmoins comme superflus, les exemples des défectuositez de la version de M. d'Ablancourt, que son rival a recueïllis & accumulez dans ce projet. Ils sont tous propres à persuader que la plûpart des infidelitez de M. d'Ablancourt peuvent être réparées par des changemens très-legers & très-faciles; & que par conséquent le moyen le plus sûr & le plus court pour procurer au public une traduction parfaite des Commentaires de Cesar, seroit de rendre celle de d'Ablancourt aussi exacte qu'on la trouve élegante, par un nombre de corrections aisées qu'on jetteroit adroitement dans les

marges. Il est certes plus facile de perfectionner M. d'Ablancourt, que de le faire tomber & de le remplacer.

2°. Le second objet que M. l'Abbé de Vayrac propose au jugement du public, est un essai de sa maniere de traduire compris en deux phrases très-courtes, & peu susceptibles de stile. Son titre sera » *les Commentaires de Cesar. De la guerre de la Gaule, livre premier* «. Cet arrangement fait sentir la belle disposition du titre latin qui est à côté. *C. Julii Cæsaris Commentariorum de bello Gallico liber primus*. Si cette traduction du titre étoit de M. d'Ablancourt, M. l'Abbé de Vayrac qui ne lui fait son procès que sur l'exactitude litérale, ne manqueroit pas d'abord de lui demander compte des deux premiers mots du Latin *Caii Julii*; & de lui reprocher d'avoir commencé par tronquer le texte de son Auteur & estropier le nom de son Heros: peut-être M. l'Abbé de Vayrac remontreroit-il encore à M. d'Ablancourt, si celui-ci avoit dit, les Commentaires de Cesar, de la guerre de la Gaule, qu'avec ces trois, de Cesar, de la

guerre de la Gaule ; un Livre s'annonce mal , & qu'il y a là je ne sçai quoi qui choque & le sens & l'oreille. De plus , on est fait en France à la guerre d'Allemagne , à la guerre d'Italie , à la guerre d'Espagne , à la guerre de Flandre , on ne s'attend point à la guerre de l'Allemagne , la guerre de l'Espagne , la guerre de l'Italie , la guerre de la Flandre : cette traduction ne devoit donc point être intitulée de la guerre de la Gaule. M. le Duc de Rohan a donné l'abregé des guerres de Gaule , non de la guerre de la Gaule dans son parfait Capitaine.

Cesar commence ainsi : *Gallia est omnis divisa in partes tres , quarum unam incolunt Belgæ ; aliam aquitani ; tertiam , &c.* A ces paroles répondent celles-ci dans l'essai : „ la Gaule est di„ visée en trois parties ; dont la pre„ miere est habitée par les Belges ; la „ seconde par les Aquitains ; & la „ troisiéme , &c „. M. l'Abbé de Vayrac , reprend M. d'Ablancourt de ce qu'il a rendu *Gallia* par les Gaules , un singulier par un pluriel : mais si c'est trop des Gaules pour

Gallia, chez M. d'Ablancourt ; la Gaule n'est elle point trop peu pour *Gallia omnis.*, chez M. de Vayrac ; car Cesar affecte de marquer qu'il donne la division de la Gaule prise dans toute son étenduë, *Gallia omnis*. Une des trois parties de la Gaule prise ainsi dans toute son étenduë, est habitée par les Gaulois. Voilà donc une Gaule dans la Gaule ; l'une est la partie, l'autre le tout ; *Omnis* qui en fait la distinction, ne devoit pas plus échapper à M. l'Abbé de Vayrac qu'à Cesar, & à Vigenere qu'il a beaucoup lû.

M. d'Ablancourt pourroit encore insulter la premiere & la seconde partie de la Gaule. Cesar n'a point établi de rang, ni mis de premiere & de seconde entre les parties de la Gaule prise dans toute son étenduë, dont une, a-t-il dit, est habitée par les Belges ; une autre par les Aquitains : *Unam*, *aliam*, ne signifient point premiere & seconde ; aussi M. de Vayrac cite-t-il *Primam* au lieu d'*Unam* dans un endroit, il falloit ici d'autant plus éviter premiere & seconde, continueroit M. d'Ablancourt, que dans la

ſuite des tems, diverſes parties des Gaules ont été diviſées par premiere, ſeconde, &c.

L'eſſai qui vient de commencer, finit auſſi-tôt par ce peu de mots. „ Tous ces peuples ſont différents de „ langage, de coutumes, & d'uſages. „ Les Gaulois ſont ſéparez des Aqui- „ tains par la Garonne, & des Belges „ par la Marne & par la Seine ". Ces peuples ſont-ils différens d'eux-mêmes & de ce qu'ils avoient été auparavant, où s'ils different les uns des autres ? Ceſar n'a point laiſſé de lieu à cette queſtion, il a mis *inter ſe* : pourquoi le traducteur le retranche-t-il ? Coutumes & uſages ne ſont-ils point plus ſynonimes, qu'*inſtitutis*, & *legibus* ? Il falloit faire mention des Loix, *legibus*. Pour avertir les Romains que c'étoit par les rivieres qu'il marquoit ici les limites des trois païs, Ceſar avoit ajoûté *Flumen* au nom de celle qui ſe trouve la premiere ; & il convenoit à l'exactitude promiſe de lui faire dire en François ce qu'il avoit dit en Latin que les Gaulois ſont ſéparez des Aquitains par le fleuve de la Garonne, ces fautes ſont peu conſi-

dérables, & il n'y avoit pas de place pour d'autres sur un si petit nombre de paroles.

3° Le troisiéme objet sur lequel M. l'Abbé de Vayrac demande le jugement ou plûtôt l'agrément du public, ce sont les remarques diffuses & extrêmement chargées qu'il annonce; & dont il donne la mesure en quatorze colomnes in folio, sur quatre à six lignes de texte.

M. l'Abbé de Vayrac s'est prescrit pour la traduction, une regle excellente; qui est de traduire aujourd'hui Cesar, comme Cesar se traduiroit lui-même. La maxime convient autant à l'égard des remarques; & le sçavant Commentateur pourroit de même se proposer d'expliquer Cesar par ses remarques, comme Cesar s'expliqueroit lui-même, si vivant parmi nous, il entreprenoit de nous faire entendre ses Commentaires, comme ils étoient entendus sans remarques par ses contemporains. Cesar nous marqueroit quels noms modernes remplacent aujourd'hui les noms antiques des lieux & des habitans dont il parle : il restreindroit aux limites d'autrefois les

Peuples & les Etats qui depuis ce tems-là, ont reculé leurs bornes & renfermé dans le même nom plus de terrain : il donneroit la description & l'usage des machines de guerre, des instruments, & des choses semblables dont l'idée s'est effacée; il auroit soin d'évaluer d'une maniere intelligible les distances, les mesures, les sommes. Cesar ne manqueroit pas d'enrichir son Livre, & de relever sa gloire, par les remarques précises, ingénieuses, & profondes de M. le Duc de Rohan, ou le Dictateur & le Duc paroissent l'un pour l'autre si grands hommes de guerres. Chaque remarque, & tout ce qu'on y feroit entrer auroit un rapport direct & sensible au texte, & tendroit là comme au centre. Les notes & le corps du Livre ne feroient qu'un tout, auquel on ne pourroit, ni rien ajoûter, ni rien ôter sans le rendre difforme. Comme le besoin de ces remarques paroîtroit naître uniquement de l'obscurité que l'éloignement des tems répand inévitablement sur les faits & sur les usages, elles n'accuseroient ni l'Auteur de n'être pas assez intelligible, ni le Lec-

teur d'être peu intelligent. Par ce moyen il y auroit peu de Remarques & elles seroient courtes: pour les étendre & les multiplier, on sort de sa matiere & de son texte : à propos de chaque nom propre qu'on rencontre on raproche en une remarque tout ce qu'on trouve à côté de ce nom dans les dictionnaires historiques ou chronologiques, dans les Compilateurs anciens & modernes. Le texte n'est qu'une occasion ; c'est un quadre où l'on applique quantité de piéces de rapport ; les mêmes remarques se transporteroient d'auteur en auteur.

Mr L'abbé de Vayrac replique en faveur de la prolixité des Remarques placquées, que l'on n'a qu'à les passer en lisant, & à sauter les quatorze Colonnes de Remarques pour aller regagner au loin la suite du Texte. Mais outre que tant de pages sont longues même à passer, le lecteur à qui l'on dit de les passer en lisant, voudroit aussi lorsqu'il achete le Livre les passer en payant ; & répond qu'il vaudroit mieux que le trop sçavant auteur les passât lui-même en composant. Comme un Ecrivain ju-

dicieux proportionne ſon attention au mérite des choſes on doit s'attendre d'en trouver beaucoup de négligées dans des Remarques nombreuſes & diffuſes. On voudra citer les Poëtes ; & pour blâmer un traducteur qui renverſe l'ordre des matieres on dira « qu'il eſt ſemblable à ce Poë» te dont parle Horace qui de Thebes » paſſoit en un inſtant à Athenes : » *modo me Thebis*, dira-t-on *modo me ponit Athenis* » : au lieu qu'Horace a fait par ce trait l'éloge des Poëtes Dramatiques, qui par la force & l'enchantement de leur art tranſportent tellement l'eſprit du ſpectateur qu'au milieu de Rome on croit être au lieu où eſt la ſcéne, ſoit qu'elle ſoit à Thebes, ou à Athenes, *modò me Thebis, modò ponit Athenis.*

A l'occaſion de la Garonne qui ne ſera point là que pour ſervir de limites, non content d'avoir prodigué des pages entieres « aux idées pompeuſes » que tant de celébres Ecrivains nous » donnent de la Garonne » le Scholiaſte voudra entreprendre « d'en fai» re une deſcription circonſtanciée » depuis ſa ſource juſqu'à ſon embou-

chûre, depuis ce qu'il appelle le Sein naissant de la Garonne jusqu'au pas des Asnes ; il arrivera ; mais après avoir dit qu'elle ne passe entre la Valentine & St Gaudens que jointe auparavant par le Ger, & le Ger ne se joint à elle qu'après qu'elle a passé entre la Valentine & Saint Gaudens on aura dit qu'après avoir reçu la Longe à Muret ; à peine est-elle sortie de Muret qu'elle est accueillie de la Loigne, & la Loigne distinguée de la Longe ou de la Louge, ne fut jamais : on aura dit que le Giers entre dans la Garonne vis-à-vis d'Agen, & il y entre au dessus d'Agen, vis-àvis du Gobert & de la Fost. On aura dit que c'est à la Reolle qu'elle s'accroît par la jonction du Drot & c'est-à Gironde : on aura fait entendre que Rieux ville Episcopale du Haut Languedoc est sur le Salat ; il est sur la Rize.

Quoique Monsieur l'Abbé de Vayrac soit nommé seul à la tête de ce projet, comme cependant il parle toûjours par le pluriel, nous ne sçavons s'il s'est associé d'autres Sçavans pour ce grand Ouvrage

Au reste il ne renonce point aux

droits des Traducteurs : & s'il ne se permet pas d'intervertir l'ordre des matieres comme a fait son prédécesseur pour vouloir trop franciser son discours ; au moins ne se ferat-il pas un scrupule, lorsque les périodes seront trop longues dans le Latin, d'en disjoindre les membres dans le François.

Nous croyons malgré l'orthographe que ce n'est pas le projet qui est dédié, mais que c'est la traduction qui sera dédiée au Heros qui seul peut également défier Cesar à la plûme & à l'épée.

Observations sur la Musique, la flute & la Lyre des Anciens in 12. pp. 34. Le prix est de 15. sols ; Chez Flabaut.

L'Auteur de de cette Lettre est un esprit judicieux & modéré qui sans prendre de parti pour ou contre les Anciens, fait sentir la témérité qu'il y a à leur attribuer ou trop ou trop peu de perfection dans la connoissance & la pratique de la Musique. Il releve fort à propos deux ou trois meprises

échapées à l'auteur du Dialogue sur la Musique des Anciens. Il donne aussi quelques conjectures sur la Lyre, sur les flutes des Anciens & sur ce qu'ils appelloient modes en Musique.

DE TREVOUX.

Les avis que nous recevons par la voye de Paris nous annoncent une Biblioteque de Sicile en 2. voll. in folio, un 3e. vol. de l'Anastase, imprimé chez Salvioni à Rome: Toutes les Œuvres de Gassendi en 6. voll. in fol sous les presses de Florence: un Recüeil *d'inscriptions antiques de Toscane* par M. Ant. Fr. Gori Prêtre de l'Eglise de Saint Jean à Florence, avec les Notes du sçavant Editeur *Antonio-Maria Salvini*; une Edition des Oeuvres du celebre *Gregori* plus belle que celle de 1702. & qui se fait à Geneve, où s'impriment toûjours les œuvres de Monsieur de Launoi sous la direction d'un homme de lettres que l'impression de ces ouvrages n'a point encore fait passer de Paris à Geneve: un cinquiéme Volume des sermons de M. Saurin donné à la Haye, in 12. un Traité du sçavant Canoniste *van-espen de recursu ad Princi-*

pem, qui imprimé à Louvain se vend aussi à Paris chez Guerin : *une continuation des Mémoires de Litteratures & d'Histoire* si souvent & si à propos discontinuez, chez Simart. Un *Recüeil Historique, Chronologique* & *topographique* des Archevêchez, Evêchez, Abbayes, prieurez à la nomination & collation Royale, par Dom Baunier Religieux du grand Ordre de Saint Benoît : une continuation de l'Histoire Ecclesiastique de feu Mr L'Abbé Fleuri, attribuée au P. le Favre de l'Oratoire ; une histoire du Dauphiné & des Dauphins en 2. voll. in folio, imprimée à Geneve : un choix de saillies d'esprit en 2. voll. in 12. 1726. chez Briasson, & par l'Auteur de la Biblioteque des Gens de cour : 2. voll. in 12. de Lettres de Madame de Chantal Marquise de Sevigné à Madame de Grignan sa fille, chez Pissot.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Mars 1726.

ART. XVIII. E*Xtrait d'une Lettre du R. P. de Vitry de la Compagnie de Jesus, au P. E. Souciet de la même Compagnie.* Page 413

ART. XIX. *Ce qu'il y aura de plus curieux, touchant l'Eclypse du Soleil, &c.* 418

ART. XX. Harmonia Mensurarum, &c. 428

ART. XXI. *Lettre de M. Vincent à M. d'Origni, &c.* 448

ART. XXII. *Observations sur la plante qui porte le Caffé, &c.* 466

ART. XXIII. *Reflexions sur ce qui arrive à un boulet de Canon qu'on tire étant situé verticalement, &c.* 470

ART. XXIV. *Reflexions Phisico-Mathematiques du P. Castel sur les chûtes verticales & obliques, des Corps.* 490

ART. XXV. *Explication d'une ancien-*

ne Epitaphe de deux Enfans de France; par le P. H. Jesuite. 497

ART. XXVI. Jacobi Facciolati de optimis studiis orationes, &c. 505

ART. XXVII. *Theoreme de Geometrie démontré par M. Mathieu.* 522

ART. XXVIII. Historia de gli anni Santi, &c. 528

ART. XXIX. *Essai sur la santé & sur les moyens de prolonger la vie, &c.* 566

ART. XXX. *Nouvelles litteraires.*

D'Italie, de Milan. 591

De Naples. 592

De Padoue. ibid.

De Parme. 594

De Venise. 595

D'Allemagne, d'Ulm. 596

D'Ausbourg. 597

De Stutgard. ibid.

De Francfort sur l'Oder. ibid.

De Leipsic. ibid.

D'Angleterre. ibid.

De Londres. ibid.

De Paris. 599

De Trevoux. 618

Fin de la Table.

Errata du mois de Janvier 1726.

PAge 30, ligne 12, hipothefes, *lisez*, hypothefes. Page 32, ligne 15, qu'il, *lis.* qui. Page 33, ligne 26, l'une, *lisez*, l'un. Page 34, ligne 1, feule, *lisez*, feul. ligne 13, fouteraines, *lis.* fouterraines. Page 42, ligne 22, l'Abruze, *lis.* l'Abbruzze. Page 47, ligne 5, confonderoient, *lisez*, confondroient. Page 58, ligne 6, Zaïde, *lisez*, Zayde, ligne 7, Maurifque, *lisez*, Maurefque. Page 63, ligne 23, de Raymond, *lisez*, otez de. Page 67, ligne 11, de fang, *lisez*, du fang. Page 73, ligne 28, pour le peu, *lisez*, ofez le. Page 74, ligne 3. en même, *lis.* même en. Page 76, ligne 13, d'antipatie, *lisez*, d'antipathie. Ligne 17, Meriana, *lis.* Mariana. Page 79, ligne 28, Carayal, *lisez*, Carvajal. Page 81, ligne 20, tein, *lisez*, teint. Page 86, ligne 1, particulier, *lisez*, particuliere. Page 89, ligne 15. XII. *lisez* XIII. Page 90, ligne 13, reflections, *lisez*, reflexions. Page 96, ligne 2, directe, *lisez*, direct. Ligne 13, Pologne, *lisez*, Bologne. Ligne 29. Chaire S. Pierre, *lisez*, Chaire de S. Pierre. Page 111, ligne 26. Chryfoloze, *lisez*, Chryfolore. Page 112, ligne 15. renvoya, *lisez*, révoqua. Page 120, ligne 7, partis, *lisez*, parties. Page 137, ligne 22, qui, *lisez*, qu'il. Page 140, ligne 29, nouvelles, *lisez*, nouvelle. Page 141, ligne 8, naturels, *lisez*, naturelles. Page 149, ligne, 6, fa, *lis.* la. Page 158, ligne 1, dicernement, *lisez*, difcernement. Page 172. ligne 1, le, *lisez*, les. Page 174, ligne 1, fuivis, *lisez*, fuivi. Ligne 8, Pere, &c, *lisez*, Pere eft. Page 176, ligne 13, opprochez, *lisez*, approchez. Page 179. ligne 13, cour, *lisez*, court. Page 186. ligne 18, autres, *lisez*, autre. Page 196, ligne 11, l'on, *lisez*, l'ont. Page 198, ligne 13, autre, *lisez*, autres. Page 199. ligne 13, Seigni, *lisez*, Segni. Ligne 19, de, *lisez*, des.